TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9958 — 28 PAGES — VENDREDI 4 FÉVRIER 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch., Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

POUR RÉDUIRE L'AIDE DE L'ÉTAT

Le recrutement va être freiné dans les entreprises nationales

LIRE PAGE 28

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Mme Gandhi et son fils

A peine a-t-elle annoncé la tenue d'élections générales, en mars prochain, que Mme Gandhi fait face à une nouvelle et grave menace, cette fois au sein de son parti, le Congrès. Pour la première fois depuis la proclamation de l'état d'urgence, en juin 1975, une personnalité dirigeante parmi les plus influentes, M. J. Ram, quitte avec éclat à la fois la formation gouvernementale et le cabinet de Mme Gandhi, dont, à l'âge de soixante-huit ans, il était le doyen. Ministre de l'agriculture et de l'irrigation, poste important en Inde — il avait été également ministre de la défense au moment du conflit indo-pakistanais de 1971, — M. Ram vient de se lancer dans un violent réquisitoire contre le régime, dénonçant ses « tendances inquiétantes » à l'autoritarisme et la « concentration du pouvoir entre les mains d'une coterie, ou même d'une personne ».

Vieux routier de la politique indienne, assuré de trouver de solides appuis, surtout auprès de nombreuses communautés des intouchables (plus du septième de la population) et des minorités tribales, dont il était le principal représentant au Parlement, M. Ram a attendu l'annonce des élections pour faire part de sa décision. Mais la crise couvait depuis plusieurs mois, surtout depuis la fulgurante ascension — phénomène unique dans l'histoire de l'Inde contemporaine — du fils cadet du premier ministre, M. Sanjay Gandhi. Car c'est avant tout l'héritier présomptif du premier ministre qui est visé par la véritable déclaration de guerre lancée par le ministre démissionnaire. A travers ce geste, c'est un conflit de générations plus qu'une crise idéologique qui éclate au grand jour.

Les membres de la vieille classe du Congrès et à plus forte raison ses dirigeants de longue date, comme M. Ram, ont la nostalgie de l'époque où ils tiraient les ficelles du jeu politique. Ils n'ont accepté qu'à contrecœur, et en raison de l'esprit de discipline » imposé par l'état d'urgence, d'être « court-circuités » par un nouveau venu, fût-il le fils de Mme Gandhi et le petit-fils de Nehru. Poussé en avant par sa mère, et devenu plus puissant qu'un ministre, bien qu'il ne soit pas l'élu du peuple (il se présentera vraisemblablement aux prochaines élections), M. Sanjay Gandhi, âgé de trente ans, a joué ces derniers mois un rôle de premier plan dans les affaires nationales. Le premier ministre n'a pas apaisé la vieille classe politique en assurant qu'il ne serait pas appelé à assumer de très hautes fonctions.

Il ne fait pas de doute non plus que de nombreux parlementaires congressistes, issus du mouvement national pour l'indépendance, et qui règnent comme des potentats sur leurs fiefs électoraux depuis trente ans, éprouvent le sentiment que leur autorité est battue en brèche par la montée des jeunes aspirant au changement, et qui adhèrent par millions, selon New-Delhi, au mouvement de jeunesse, animé par M. Sanjay Gandhi. Ces jeunes voient en lui un dirigeant sans complexe qui propose un programme simple mais audacieux, puisqu'il prévoit notamment l'abolition du système des castes et de la dot. Mme Gandhi souhaite que cette puissante vague de fond favorise un renouvellement et un rajeunissement de sa majorité parlementaire.

Comment Mme Gandhi, dont on annonçait jeudi qu'elle était « légèrement indisposée », va-t-elle réagir à cette nouvelle épreuve ? La censure étant levée, l'événement ne manquera pas d'apparaître à tout Indien comme un grave camouflet pour le chef du gouvernement. M. Ram demande la levée de l'état d'urgence, et finalement le retour à la situation qui prévalait avant qu'il ne soit imposé. De nombreuses lois d'exception entravent encore l'exercice des libertés fondamentales.

La démission de M. Ram rend plus délicate encore la bataille que le premier ministre va devoir livrer au cours des prochaines semaines.

LES RELATIONS EST-OUEST ET L'OPINION OCCIDENTALE

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt s'interrogent sur les intentions de M. Carter

Le vingt-neuvième entretien franco-allemand « au sommet » prévu par le traité de 1963 devait *s'ouvrir ce jeudi 3 janvier dans l'après-midi* par un entretien en tête à tête entre MM. Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt. La conversation est suivie d'un dîner agrémenté par un concert. Vendredi, le président de la *République et le chancelier auront un second* entretien, auquel M. Barre se joindra dans la matinée. Une séance pleinière à laquelle participeront plusieurs membres des deux gouvernements, et un déjeuner offert par M. Schmidt à l'ambassade d'Allemagne, clôtureront la rencontre.

Parmi les questions à l'ordre du jour figurent la préparation du « sommet » des pays industrialisés prévu pour mai et juin à Londres, les ventes d'équipements nucléaires « sensibles » *et les intentions de M. Carter — notamment sur* les relations Est-Ouest — telles qu'elles apparaissent après la tournée en Europe de M. Mondale et les premières demandes de la nouvelle administration américaine.

Ce vingt-neuvième « sommet » franco-allemand se tient au moment où la Grande-Bretagne assume les présidences de la Communauté : celle de la Commission (avec M. Jenkins) pour deux ans, celle du Conseil (avec MM. Callaghan et Crosland) pour six mois. Le style qu'ont imprimé les Britanniques aux premières réunions, leur tendance à réduire les problèmes à leurs aspects techniques et à introduire dans la discussion des considérations étrangères à l'Europe, n'ont pas manqué d'inquiéter, en tout cas à Paris. Aussi certains se demandent si le moment n'est pas venu de resserrer la coopération franco-allemande qui, très étroite après l'arrivée de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, s'est quelque peu distendue depuis.

De même que lors de la visite du vice-président américain, M. Mondale, les affaires économiques tiennent une grande place dans les entretiens du président de la République et du chancelier. Les Français, comme les Américains, comptent beaucoup sur une relance des économies fortes — comme celle de la France. Cependant, les Allemands restent prudents — trop prudents aux yeux de Paris et de Washington, — de crainte qu'en relançant l'activité économique chez les autres ils n'aboutissent surtout à relancer l'inflation chez eux.

M. Schmidt devrait se féliciter des premiers effets du plan Barre, que les Allemands avaient d'abord accueilli avec scepticisme. Il n'est pas certain, en revanche, qu'il reçoive favorablement la proposition, faite vendredi dernier à Strasbourg par M. Giscard d'Estaing, de tenir avant la fin de l'année un Conseil européen spécial pour faire le point du redressement économique et décider les modalités d'une reprise de l'union économique et monétaire européenne. Cette suggestion est prématurée, estime-t-on à Bonn, les disparités des taux d'inflation entre les Neuf étant encore trop fortes.

Un problème de calendrier

La préparation du « sommet » des grands pays industrialisés ne semble pas soulever trop de difficultés entre Paris et Bonn, mais la chronologie des diverses conférences économiques internationales pose quelques problèmes. M. Giscard d'Estaing, comme il l'a expliqué à M. Mondale, trouve logique que le « sommet » des pays industrialisés précède la réunion ministérielle appelée à tirer les premières conclusions de la conférence Nord-Sud. La position de M. Schmidt sur ce point n'est pas connue. Il demeure en tout cas très réservé à l'égard du dialogue Nord-Sud lui-même. Il craint en effet que la République fédérale ne soit appelée à fournir la plus grosse contribution et que les mécanismes de régulation des matières premières, envisagés notamment par la France, pour aider les pays en développement ne profitent en définitive qu'aux pays ayant déjà des ressources. A cette objection on répond à Paris qu'il s'agit pas d'établir un mécanisme simpliste et uniforme, mais de nuancer les modalités selon les produits et les besoins de chacun.

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt devaient échanger leurs impressions sur les intentions de M. Carter telles que M. Mondale les a exposées à Paris et à Bonn. Quelle sera désormais la politique de Washington vis-à-vis de Moscou ? Sur quelles bases M. Carter compte-t-il reprendre les négociations sur la limitation des armements stratégiques (SALT) ? Quelles sont les intentions de M. Brejnev vis-à-vis de M. Carter ? Des réponses à ces questions dépend l'avenir de la détente. Pour leur part, Paris et Bonn ne veulent pas brusquer les Soviétiques, notamment lorsque se réunira à Belgrade la conférence qui fera le point sur la mise en œuvre de l'accord d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.).

L'Allemagne fédérale est particulièrement inquiète du jeu des Allemands de l'Est à Berlin. La R.D.A. grignote le statut quadriparti de l'ancienne capitale allemande en s'attribuant, avec l'acquiescement de l'U.R.S.S., des responsabilités administratives qui appartiennent à celle-ci. Les dirigeants ouest-allemands, qui apprécient les avantages de l'« ouverture à l'est » pour les Berlinois, ne veulent pourtant pas attaquer de front la R.D.A. Ils semblent surtout souhaiter que les Français interviennent auprès des Soviétiques, ce qu'ils ont d'ailleurs déjà fait, en même temps que les Britanniques et les Américains, pour leur rappeler leurs responsabilités dans le respect du statut.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 3.)

UNE TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT A ÉTÉ DÉJOUÉE EN ÉTHIOPIE

(Lire page 28.)

Moscou s'irrite de l'intérêt porté au problème des droits civiques

En Tchécoslovaquie, les autorités semblent vouloir mettre une sourdine aux attaques contre les signataires de la Charte 77. En Pologne, M. Gierek laisse entendre qu'il prendra des mesures d'apaisement : les ouvriers condamnés après les manifestations de juin dernier pourraient bénéficier d'une amnistie.

Cependant, à Moscou, la presse s'en prend aux opposants soviétiques et à ceux qui, à l'étranger, les soutiennent. Les dirigeants du Kremlin s'irritent de l'intérêt croissant que portent, en Occident, certains gouvernements et l'opinion publique aux actions des défenseurs des droits de l'homme.

De notre correspondant

Moscou. — Insensiblement, le climat s'alourdit à Moscou depuis le début de l'année. Il ne se passe pratiquement plus de jour sans qu'on enregistre quelques nouveaux symptômes de nervosité des autorités à l'égard des « mal-pensants », qu'il s'agisse des opposants, de la presse occidentale, de certains gouvernements occidentaux, voire de certains partis communistes.

Manifestement impressionnés par la renaissance de la contestation en Pologne, en Allemagne de l'Est et surtout en Tchécoslovaquie, les dirigeants soviétiques paraissent encore hésiter entre la manière forte et l'apaisement. Les indices dont on dispose jusqu'à présent ne permettent cependant pas d'exclure la première solution, en dépit du prix qu'aurait à payer le Kremlin non seulement en termes de prestige (de toute façon, déjà bien entamé), mais aussi dans le domaine des relations internationales. A cinq mois de la conférence de Belgrade qui doit dresser un premier bilan de l'application des accords d'Helsinki, on s'irrite de plus en plus, à Moscou, de l'intérêt croissant que portent l'opinion publique et certains gouvernements au problème des droits civiques en U.R.S.S. Les positions de la nouvelle administration américaine à ce sujet sont considérées, en particulier, comme très « regrettables ».

Peut-être est-ce pour cette raison que les autorités, après avoir rabroué le département d'Etat qui avait fait une déclaration en faveur de M. André Sakharov, ont décidé de relancer leurs opérations de harcèlement contre un correspondant américain en poste à Moscou, honorablement connu dans la profession. Le mercredi 2 février, la *Literatournaïa Gazetta* a repris les accusations d'espionnage qu'elle avait lancées en juin dernier contre M. Georges Krimski, l'un des correspondants de l'Associated Press, chargé surtout de suivre les activités des opposants. Les « preuves » fournies aujourd'hui ne sont guère plus convaincantes que l'année dernière.

M. Krimski, affirme l'organe de l'Union des écrivains, utilisait un « code » pour prendre rendez-vous par téléphone avec certains Soviétiques. Il s'agit là d'une précaution élémentaire. La *Literatournaïa Gazetta* accuse également le correspondant de l'agence A.P. d'avoir donné à un citoyen soviétique des « coupons D », qui donnent accès aux magasins spéciaux réservés aux étrangers résidant à Moscou. Mais, selon la direction de l'agence, qui a annoncé qu'elle n'envisageait pas de rappeler son correspondant, le citoyen soviétique en question ne serait autre que la femme de ménage de M. Krimski. Or il est de tradition pour les diplomates, les hommes d'affaires et les journalistes occidentaux en poste à Moscou de verser une partie des salaires de leur personnel en « coupons D ». Ceci avec l'accord tacite des autorités soviétiques.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

La croissance difficile

par JACQUES CHIRAC

Dans le monde entier, l'année économique 1976 se termine dans la morosité. Partout, la reprise très vive du début de l'année semble s'être essoufflée. Plusieurs raisons l'expliquent : les programmes gouvernementaux de relance de 1975 ont maintenant épuisé leurs effets, alors même que les chefs d'entreprises, échaudés par les excès de 1974, préoccupés dans plusieurs pays par les échéances politiques et doutant de la vigueur de la reprise, font preuve d'une extrême prudence en matière de stocks et d'investissements.

Contrairement à ce qui était espéré, l'investissement n'a pas pris le relais de la dépense publique comme moteur de l'expansion. De ce fait, les estimations de l'O.C.D.E. sur la croissance 1976 et les perspectives 1977 sont relativement modestes. Le P.N.B. de l'ensemble de l'O.C.D.E. ne croîtrait en 1977 que de 3,75 %, ce qui est sensiblement inférieur aux performances habituelles (5 % par an en moyenne de 1964 à 1974).

Mais le revirement conjoncturel est encore plus net si l'on compare, par exemple pour le premier semestre 1977, les dernières prévisions de l'O.C.D.E. avec celles qu'elle faisait en juillet dernier. Pour l'ensemble de la zone concernée, l'O.C.D.E. prévoyait une progression en rythme annuel de 5,25 % ; elle ne prévoit plus que 4 %.

Cet essoufflement de la reprise s'accompagne d'une persistance, parfois même d'une remontée du chômage. Ainsi, le nombre total des chômeurs de la zone O.C.D.E., qui avait atteint son maximum en octobre 1975 avec 15,5 millions, puis était revenu à 14 millions en mai 1976, devrait dépasser à nouveau 15,5 millions dans le second semestre 1977.

En matière d'échanges internationaux, après la très vive augmentation de 1976 (+ 12 %), 1977 ne verrait qu'une croissance plus réduite, de l'ordre de 6,5 %.

Enfin, en matière de prix, le mouvement de décélération de l'inflation qui était nettement marqué de 1975 à 1976 s'interrompt. Pour la plupart des grands pays, la hausse des prix en 1977 serait, d'après l'O.C.D.E., pratiquement identique à celle de 1976 (7,50 % en moyenne).

Expansion ralentie, chômage croissant à nouveau, progression modérée des échanges internationaux, inflation persistante. Le tableau est sombre. Mais on peut se demander s'il est vraiment exact et si la morosité actuelle n'est pas excessive. Depuis 1973-1974, en effet, un certain assainissement de l'économie mondiale a eu lieu, en ce sens que les stocks des entreprises se sont dégonflés et que, dans plusieurs pays, leur situation financière s'est améliorée. D'autre part, l'essoufflement de la reprise dont on parle beaucoup ne s'est pas encore traduit de façon bien nette dans des chiffres objectifs. Il résulte plutôt d'un état d'esprit général de prudence et de méfiance devant l'avenir qui s'exprime en particulier dans les réponses des chefs d'entreprises aux enquêtes de conjoncture. Mais certaines des raisons qui justifient cet attentisme peuvent, dans certains pays, disparaître.

(Lire la suite page 25.)

L'UNION SOVIÉTIQUE ACCEPTE DE NÉGOCIER AVEC LES NEUF SUR LES LIMITES DE PÊCHE

(Lire page 23.)

AU JOUR LE JOUR

TRISTE SPECTACLE

(suite et fin)

La gauche est décidément en train de donner un bien triste spectacle dans l'affaire de la mairie de Paris.

Bien qu'à droite certains soupçonnent qu'il s'agit encore d'un coup monté et croient que MM. Marchais et M. Mitterrand c'est rouge bonnet et bonnet rouge, pour la plupart des observateurs leurs dissensions sautent aux yeux. Ce n'est plus le pluralisme, c'est la discorde, comme disait l'autre.

L'opposition ferait bien de s'inspirer de la parfaite cohésion de l'adversaire. Non seulement la majorité ne semble pas divisée le moins du monde, mais encore elle a réussi à diviser la gauche à propos de la division de la majorité...

PABLO DE LA HIGUERA.

UN ÉCRIVAIN AUX CONFINS

Cortazar, le Cronope

En Argentine, le Cronope est plus qu'un personnage mythique. Célèbre depuis quinze ans, il est devenu *réalité, type humain* reconnaissable à tous les coins de rues. Un Cronope — comme on dit un Tartuffe ou une Marie-Chantal — est un être plein de poésie, artiste, *farfelu et* bohème. Il est chaleureux. Il laisse ses souvenirs en liberté et dessine des hirondelles sur le dos des tortues. Bref, on l'aime.

Le Cronope s'oppose aux Fameux, bourgeois cossus, prudents et organisés, si organisés qu'ils planifient leurs voyages à une heure près, ignorent le risque ou l'échec, et considèrent la vertu comme un microbe rond et plein de pattes. Le Cronope s'oppose aussi aux Espérances, obscures, mesquines, méchantes, ce qui ne les empêche pas de mettre des plaques de bienvenue à l'entrée de leur maison : *ma* concierge ou votre épicier.

Publiées en 1962 à Buenos-Aires, mais écrites auparavant, ces « Histoires de Cronopes et de Fameux », précédées d'un manuel d'« Instructions » et d'« Occupations bizarres », annoncent les œuvres maîtresses de l'écrivain argentin. La vision fantastique de la réalité quotidienne qui rendra célèbres ses recueils de contes, l'humour imprévisible et, bien sûr, la profonde tendresse pour les Cronopes y sont contenus.

Oliveira, le personnage principal de « Marelle », est un Cronope authentique. La puissante figure de musicien de jazz, au centre d'un récit intitulé « le Tour du jour en quatre-vingts mondes » — en fait, Louis Armstrong, — en est un autre, gigantesque.

Mais le meilleur Cronope, à notre connaissance, c'est Cortazar lui-même. Né en 1914, il a l'air d'un grand jeune homme trop vite monté en graine. A cette juvénilité étrange s'ajoutent en lui une qualité d'attention, une fermeté courtoise, un profond sérieux allié à un sens irrésistible de l'absurde (il vient d'un continent où la réalité dépasse souvent la fiction), qui en font un créateur aux confins, un pied dans les choses et l'autre dans la magie des choses.

FRANÇOISE WAGENER.

(Lire page 16 quelques extraits dans « le Monde des livres »)

EUROPE

LE MOUVEMENT DE CONTESTATION DANS LES PAYS

En Pologne

M. Gierek envisagerait une amnistie en faveur des condamnés de Radom et Ursus

De notre correspondant en Europe orientale

Vienne. — La direction polonaise ne serait pas hostile *a priori*, à une *amnistie en faveur des personnes* condamnées après les événements de juin. C'est ce qu'aurait laissé entendre M. Gierek, *premier secrétaire du parti* ouvrier unifié au cours d'une récente conversation avec M. Iwaszkiewicz, président de l'Union des écrivains. L'amnistie pourrait être décidée à l'occasion d'une grande fête. Rien n'indique *toutefois qu'une mesure de* ce genre dont l'effet d'apaisement serait sans aucun doute grand sur les esprits serait envisagée dès cette année.

Les propos du premier secrétaire, rapportés par M. Iwaszkiewicz devant le bureau de l'Association des écrivains de Varsovie sont intéressants. C'est la *première fois depuis* les troubles de l'an dernier, et la tension sociale qui en a résulté, que le premier dirigeant du pays annonce le *mot d'amnistie. Réclamée par le* comité de défense des travailleurs, celle-ci a été demandée aussi par le *cardinal Wyszynski. Mercredi 2 février*, on a appris que deux cent trente et un intellectuels de Gdansk *s'étaient également prononcés en sa* faveur.

En passant par le canal des écrivains *pour faire part de ses intentions*, M. Gierek reconnaît en quelque sorte le rôle joué par ceux-ci pour trouver dans la crise des derniers *mois des solutions conformes à la* justice sociale, pour ne pas dire à la justice tout court.

En *plus*, le premier secrétaire aurait fait savoir qu'aucune sanction ne serait prise contre les écrivains ayant *signé des pétitions en faveur de la* création d'une commission parlementaire chargée de faire la lumière sur *les événements de juin 1976*. Ces assurances devraient aider à réduire le malaise qui règne dans les milieux intellectuels, *surtout, si étaient bientôt* levées les interdictions de publication qui *frappent actuellement* une quinzaine d'entre eux.

La *diminution de la tension a déjà* été sensible lors de la réunion de *l'association des écrivains de la capitale. En dehors de quelques vives* attaques contre la censure, cette session *se serait déroulée dans un climat* beaucoup moins passionné qu'on aurait pu le penser il y a encore deux semaines.

Après les réductions de peine prononcées ces derniers jours, dans des procès *contre des travailleurs* de Radom, où il y eut de violentes émeutes en juin, il se confirme donc *qu'un désir réciproque de détente est* en train d'apparaître. — M. L.

En Yougoslavie

DES INTELLECTUELS DEMANDENT L'ANNULATION D'UNE LOI SUR LA DÉLIVRANCE DES PASSEPORTS

Belgrade (A.P.) — Un groupe de soixante intellectuels yougoslaves a remis le 2 décembre dernier une pétition à la Cour constitutionnelle lui demandant d'annuler la loi autorisant la police à refuser sans explication des passeports.

Devant l'absence de réaction de la Cour, les signataires ont décidé de rendre publique leur démarche.

Le groupe, dans lequel figurent *des universitaires, des journalistes*, des écrivains, des médecins, des ingénieurs et étudiants, estime que la loi sur la délivrance des passeports est anticonstitutionnelle et contraire à l'esprit de la conférence d'Helsinki.

● *Un appel à la libération de Mihaïlo Mihaïlov et de tous les* autres prisonniers politiques en Yougoslavie vient d'être lancé par MM. V. Boukovsky, L. Pliouchtch, A. Levitine-Krasnov, V. Belotserkovski, A. Grigorenko et Mme Y. Vichnevskaya. *Les signataires demandent à l'opinion* publique mondiale et à tous les gouvernements ayant signé les accords d'Helsinki d'agir en ce sens. Sinon, estiment-ils, la prochaine conférence de Belgrade sur les suites d'Helsinki *« se transformera en une farce cruelle »*.

M. Kanapa (P.C.F.) : le débat dans le mouvement communiste international doit être public

Dans *l'Humanité*, M. Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., note que le temps n'est plus où le *« mouvement* (communiste international) *était structuré, centralisé au point que les divers partis communistes en étaient considérés comme des « détachements » nationaux »*. Il cherche à tirer les conséquences de cette évolution. Il écrit : *« Sur certains points, parfois très importants, apparaissent non seulement des différences, tenant à la diversité naturelle des conditions de lutte, mais des divergences portant, soit sur des appréciations, soit sur des pratiques. Un débat tend de fait à s'instaurer. Il ne serait pas conforme au rôle qui est celui des communistes —* éclairer *les masses pour les* entraîner *— de mener ce débat de façon occulte. »*

M. Kanapa écrit qu'*« il faut mener ce débat avec franchise, avec sérieux, sans outrances ni déformations »*, ce qui, note-t-il, n'est pas toujours le cas de la presse soviétique.

A propos de la situation dans les pays socialistes, il remarque : *« La substitution de la répression (censure, discrimination, poursuites, sanctions pénales) à la discussion à l'endroit de ceux qui expriment et diffusent des opinions différentes de celles du gouvernement et du parti dans tel ou tel pays socialiste, l'insuffisante utilisation des moyens existants (institutions, organisations, presse) pour donner au débat démocratique l'ampleur et la fécondité nécessaires ne sauraient avoir à nos yeux aucune* justification. *Elles n'ont plus* d'explication, *en un temps où le socialisme en Union soviétique et dans les autres pays socialistes est devenu, comme le disent les communistes de ces pays, « inexpugnable »*.

En Tchécoslovaquie

La propagande contre les signataires de la Charte 77 semble s'orienter vers une pause

En Tchécoslovaquie, les autorités semblent décidées à mettre une sourdine à la campagne contre la Charte 77. Mais la politique de répression à l'égard des signataires de ce document continue à provoquer diverses condamnations à l'Occident. Ainsi, par exemple, au Parlement suédois, le premier ministre, M. Faelldin, et d'autres chefs de parti, dont M. Palme, ont critiqué le gouvernement de Prague.

De notre correspondant en Europe orientale

Vienne. — La campagne de la presse tchécoslovaque contre les signataires de la Charte 77 s'est très nettement ralentie depuis quarante-huit heures. La tendance des derniers articles publiés *le mercredi 2 février* à Prague et à Bratislava est de suggérer que les moyens d'information ont dit ce qu'il y avait à dire sur *« ces fauteurs de troubles »* et qu'il conviendrait donc de ne plus accorder trop d'attention à une *« poignée de réactionnaires »*. Cette pause durera-t-elle ?

Il y avait effectivement une contradiction entre l'ampleur très limitée attribuée au mouvement de contestation et le déferlement de propagande qui a envahi, pendant trois semaines, les journaux, la radio et la télévision. Les éléments les plus réalistes, inquiets, en outre, des conséquences diplomatiques de cette affaire, auront peut-être perçu ce décalage et convaincu les plus acharnés de leurs collègues à montrer davantage de modération. L'indécision de la direction tchécoslovaque peut se voir aussi dans le fait que si quatre personnes au moins, dont l'écrivain Vaclav Havel et le *journaliste Jiri Lederer, ont été* arrêtées après la publication de la Charte 77, on ne connaît toujours pas officiellement leur chef exact d'inculpation.

La désapprobation des grands P.C. occidentaux devant la tournure des événements à Prague joue, sans doute, un rôle dans l'attitude des dirigeants tchécoslovaques. *Ces derniers sont-ils même* sûrs de l'appui complet de tous leurs amis du camp socialiste ? Le fait remarquable, c'est que les réactions des P.C. est-européens n'ont pas été, jusqu'à présent, identiques, loin s'en faut. Si les *Allemands de l'Est ont manifesté* un soutien toujours aussi vigilant — M. Verner, membre important de la direction est-allemande chargé des questions de sécurité, s'est rendu ces derniers jours à Prague, — en revanche, Hongrois et Roumains se sont montrés beaucoup plus discrets.

Indirectement, les événements de Tchécoslovaquie viennent tout de même d'avoir un écho en Roumanie. Dans un article consacré à un *« examen constructif »* de la coopération culturelle et des questions humanitaires relevant du document final d'Helsinki, qui ne sont pas sans poser des problèmes à *Bucarest*, *Scinteia*, organe du P.C. roumain, a critiqué, le mercredi 2 février, les pays occidentaux. *« On fixe l'attention*, écrit le journal, *sur des cas particuliers d'un pays ou d'un autre, autour desquels on organise des manifestations à caractère « sensationnel », tout comme certains pays continuent de cultiver la propagande qui, sous le prétexte d'un rassemblement de famille, tente d'intensifier le processus d'émigration afin d'obtenir une main-d'œuvre bon marché, de séduire et de déraciner des gens qui caressent de vaines illusions. »* De telles actions, affirme le journal, *« contreviennent évidemment »* à l'esprit d'Helsinki et, loin de contribuer à l'amitié et au rapprochement entre les peuples, créent *« l'animosité et la discorde »*.

La position nuancée de Budapest

A Budapest aussi, la publication d'un commentaire déplorant *« la conception hostile à la détente »* qui se développerait avant la prochaine conférence de Belgrade, a permis à *Nepszabadsag*, organe du P.C. hongrois, d'évoquer très brièvement, au passage, *« les campagnes en relation avec la Charte 77 »*. Cette allusion a été l'une des rares mentions de cette affaire dans la presse, où l'on a noté, en revanche, samedi dernier, dans *Nepszabadsag*, un article plutôt équilibré sur l' « euro-communisme ».

L'auteur s'en prend, certes, au *« double jeu »* de la propagande bourgeoise, qui est d'appliquer cette étiquette à certains partis *« frères » occidentaux dans une* intention antisoviétique, tout en se refusant en même temps à collaborer avec ces partis. Mais il reconnaît qu'il faut se garder d'imposer aux autres partis communistes le « modèle » du socialisme existant aujourd'hui *en* Europe de l'Est, et il admet le droit à l'erreur : *« Les partis frères luttant dans les pays capitalistes cherchent les raisons marxistes-léninistes qui correspondent le mieux à leurs conditions. C'est leur droit et leur devoir. Apparemment, leurs réponses ne sont pas toujours exactes, mais les nôtres ne le furent ps toujours non plus. (...) Ceux qui ont peur de répondre d'une nouvelle manière, en fonction d'une situation modifiée, aux questions qui surgissent, ceux-là ne trouveront jamais les réponses correspondantes. »*

Ce ton compréhensif envers les partis occidentaux doit être rapproché de la modération employée par M. Kadar, le chef du parti hongrois, dans un récent article qu'a publié la revue *Problèmes de la paix et du socialisme*. M. Kadar traite des débats en cours dans le mouvement communiste. Prenant quelque peu ses distances avec les partisans les plus stricts de la dictature du prolétariat, il montre l'importance de *« la politique d'alliance »*. Le parti hongrois écrit-il, *« a toujours remporté des succès lorsque ses liaisons avec les masses étaient fortes et il a subi des défaites lorsqu'il a eu, à l'égard de ses alliés, un comportement étriqué »*.

M. Kadar définit ainsi l'internationalisme prolétarien comme un *« équilibre entre les intérêts nationaux et internationaux »* des P.C. Ces positions tranchent nettement avec celles qu'avait défendues, dans la même revue, au mois de novembre dernier, M. Todor Jivkov, le chef du parti *bulgare, qui avait assimilé l'euro*-communisme à une nouvelle forme de l'antisoviétisme.

MANUEL LUCBERT.

La vie reprend en Irlande du Nord où la situation politique est bloquée

Mercredi soir 2 février, le directeur de l'usine Dupont de Nemours à Londonderry, M. Jeffrey Agate, a été tué de plusieurs coups de feu devant son domicile. La veille, à Dublin, l'IRA provisoire avait annoncé « une nouvelle offensive contre les objectifs économiques et militaires ».

C'est la première fois depuis la disparition, il y a trois ans, de M. Niedermayer, directeur de l'usine Grundig à Belfast, qu'une personnalité importante du monde des affaires est victime du terrorisme en Irlande du Nord.

De notre envoyée spéciale

Belfast. — Que se passe-t-il en Irlande du Nord ? Mais se passe-t-il vraiment quelque chose ?

Pour qui ne l'a pas vue depuis un an, Belfast paraît changée. Les pans de murs noircis, les fouilles minutieuses à l'entrée des magasins, les patrouilles militaires armées jusqu'aux dents sont toujours là. Mais le « bâtiment » va, ques aux verrières provocantes, ont languissait : plusieurs luxueux immeubles de bureaux, des ban- alors que depuis quatre ans il surgi autour des coupoles victoriennes du City Hall, la rénovation urbaine a repris entre le centre et le *« ghetto »* catholique des *Falls*, la *nouvelle gare de* chemin de fer est ouverte sur le pont Albert, et l'Opéra, qui pansait ses blessures depuis quatre ans, va reprendre ses activités à l'occasion du Festival de Belfast, *qui prouvera, du 8 au 31 mai*, que l'Irlande du Nord s'entête à vivre « normalement ».

Pourtant l'année 1976 a été la plus sanglante depuis 1972 : trois cents morts, d'innombrables attentats à l'explosif. Mais les extrémistes des deux communautés paraissent à court d'initiatives politiques. Du côté protestant, le *pasteur Paisley est étrangement* silencieux. Les mauvais esprits assurent qu'il ne brille que dans l'anathème et que le « vide » dans lequel flotte la province depuis de longs mois lui a ôté ses arguments préférés. Du côté catholique, l'hor*rible assassinat de la vice-prési*dente du Sinn Fein provisoire, Maire Drumm, tuée le 28 octobre sur le lit d'hôpital où elle se remettait d'une opération de la cataracte, a privé les « provos » d'une oratrice de choc, même si *toutes ses initiatives n'étaient pas* toujours du goût de ses troupes.

En mettant fin, en décembre 1975, à l'internement sans jugement des suspects, le gouvernement britannique a, en fait, privé l'IRA provisoire d'un argument de *poids auprès de l'opinion nord*-irlandaise. Les « provos » réclament maintenant le rétablissement du statut politique pour leurs prisonniers — un statut qui n'a jamais existé en Grande-Bretagne et qui a été supprimé *en Irlande du Nord* au *printemps* dernier — mais cette bataille-là est visiblement moins populaire que la précédente.

S.A.S. ou lapin ?

La frontière des deux Irlandes est plus calme. Dans le sud du comté d'Armagh — le « Provoland ». — après la tuerie de janvier 1976, au cours de laquelle dix ouvriers protestants qui revenaient en bus de leur travail furent massacrés, les attentats et les escarmouches ont diminué.

Vigilance accrue des policiers de la République ou activité *occulte des hommes du Special* Air Service (S.A.S.) de l'armée britannique, capables, dit-on, de vivre comme le légendaire poisson dans l'eau au milieu de la population locale ? Aucune information précise ne filtre, mais Londres vient d'annoncer à grand bruit que le S.A.S. opérerait désormais dans toute la province. Comme l'expliquent certains officiels, ce qui compte, ce n'est pas que le S.A.S. soit vraiment présent partout, mais que, lorsqu'un « provo » voit bouger *quelque chose dans une haie*, il pense que ce peut être un homme du S.A.S. plutôt qu'un lapin...

La surprenante démission du *président de la République d'Irlande*, M. O. Dalaigh, en octobre, après qu'il eut été insulté par son ministre de la défense pour avoir hésité à entériner les nouvelles lois anti-terroristes, a pourtant rappelé à ceux qui auraient pu l'oublier la sensibilité des Irlandais du Sud à tout ce qui touche la « légende de l'IRA ».

En attendant de trouver une *issue à la crise politique*, le « gouvernement » de Belfast multiplie les initiatives économiques. Plus durement encore affectée par la récession que la Grande-Bretagne, l'Ulster compte 10,4 % de chômeurs sur sa population active, avec des « poches » de plus en plus importantes au fur et à mesure qu'on se déplace d'est en ouest de la province ; le chômage atteint 36,7 % dans la ville frontière de Strabane, près de Londonderry. Pourtant, l'Ulster avait connu un véritable « boom » *industriel au début du siècle*. Mais, meurtrie par la « partition » de l'île, handicapée par une forte immigration mal compensée par l'un des taux de naissances les plus élevés d'Europe, la province s'est retrouvée, au lendemain de la dernière guerre, parmi les régions défavorisées du Royaume-Uni. Au début des années soixante, elle avait bénéficié d'un vaste programme de rénovation industrielle. Plusieurs firmes américaines et allemandes, parmi lesquelles Ford, Goodyear, Du Pont de Nemours et Grundig, y avaient alors investi. Mais, dès le début des « troubles » en 1968, et surtout en 1969, cette relance a été freinée. Les investisseurs étrangers se sont découragés.

Pour tenter de relancer l'économie, le gouvernement appâte les capitaux : il accorde 30 à 40 % de subventions à fonds perdus pour la construction des bâtiments et des équipements (contre 22 % dans les autres régions défavorisées du Royaume-Uni), verse des prêts importants pour *les cadres supérieurs*, *consent* 75 % de réduction des impôts fonciers sur les bâtiments industriels, paie des primes de formation professionnelle de 12 à 15 livres par semaine et par salarié, etc.

La chasse aux investisseurs

En concurrence avec la République d'Irlande, qui, elle aussi, « chasse » les capitaux étrangers, qui *n'a pas — ou peu —* de « troubles » et qui offre, de surcroît, de généreux dégrèvements fiscaux, l'Ulster contre-attaque en faisant valoir la qualification de sa main-d'œuvre, son taux de productivité *« supérieur à celui de la Grande-Bretagne »*, l'excellence de son climat social et quelques atouts non négligeables comme la splendeur de sa campagne. Des bureaux de propagande ont été ouverts à Bruxelles, au Canada, au Japon, en Amérique latine.

*Le fait est qu'une longue tra*dition industrielle met le nord de l'île dans une meilleure position que le sud rural dans la course aux capitaux. Il est vrai aussi — on ne peut pas avoir tous les malheurs — que les relations entre *le* patronat et les syndicats y sont exceptionnellement bonnes. Enfin, nous avons rencontré un certain nombre de « managers » heureux, comme ce directeur de l'usine Goodyear, dans la ville nouvelle de Craigavon, qui passe ses weeks-ends à chasser, pêcher et faire du bâteau en famille, *« comme il n'aurait aucune chance de pouvoir le faire ailleurs dans l'Europe surpeuplée »*.

Les avantages économiques, le calme relatif qui règne dans la *province et l'entrée de la Grande*-Bretagne dans le Marché commun ont fait revenir certains investisseurs sur leurs préventions à l'égard de l'Ulster : depuis deux ans, l'usine Ford de Belfast, qui emploie 1 250 personnes, a ainsi procédé à deux extensions de ses installations et créé 400 emplois.

L'attitude des responsables de l'économie à l'égard des « troubles » *reste assez ambiguë*. Nombre de P.D.G. tentent de les minimiser. L'un d'eux nous a ainsi affirmé qu'il ne se passe *« vraiment rien de très particulier en Irlande du Nord »*, si ce n'est que *« la presse exagère, comme d'habitude »*... D'autres, plus francs, admettent *qu'ils prennent quelques précau*tions, bien que *« l'Ulster soit très loin d'être aussi dangereux que certaines grandes villes d'Europe ou d'Amérique »* : ils évitent de circuler la nuit dans Belfast, ou de faire de longs trajets seuls en voiture. La plupart ont fait installer un système de surveillance électronique à l'entrée de leur maison.

Dans « les beaux quartiers », la vie est peu perturbée par les attentats qui ont eu lieu, pour la plupart, dans les « ghettos » catholiques ou protestants de Belfast. Dans les jolis cottages des banlieues *campagnardes*, de vieilles dames à cheveux blancs taillent paisiblement leurs rosiers pendant que leur époux fait sa partie de golf hebdomadaire.

Mais les entreprises prennent des précautions. Les chefs de personnel avouent d'ailleurs qu'ils sont soumis à des pressions. Chez Ford, à Belfast, par exemple, on *veille à respecter dans l'usine la* répartition confessionnelle du quartier : 60 % de protestants, 40 % de catholiques. On admet d'ailleurs que les premiers fournissent surtout les cadres et la main-d'œuvre semi-qualifiée ; les employés appartiennent aux deux confessions, mais les manœuvres sont pour la plupart catholiques. Les délégués d'ateliers — les touts *puissants shopstewards — sont en* majorité protestants. Nouvelle preuve du retard politique et culturel de la communauté minoritaire...

La nouvelle loi sur l'égalité des chances dans la vie professionnelle qui vient d'être adoptée par les Communes et entre cette année en application devrait simplifier la vie des entreprises en Irlande du Nord.

Essentiellement destinée, au départ, à empêcher la discrimination sexuelle et ethnique dans le travail, elle s'attaque aussi, en Ulster, aux discriminations confes*sionnelles. Nul ne pourra plus, par* exemple, comme cette firme de Londonderry, qui fut d'ailleurs plastiquée deux jours plus tard, publier une offre d'emploi précisant : *« protestants indésirables »*.

Le gouvernement britannique indemnise rapidement, et en principe totalement, les particuliers ou les entreprises qui ont *pâti du terrorisme. Selon les* derniers chiffres officiels, le montant de ces « compensations » s'est élevé à quelque 50 millions de livres en 1976 (400 millions de francs). Le gouvernement couvre, par ailleurs, 75 % des frais engagés *par* les entreprises pour assurer leur sécurité (équipements d'alerte, gardes, chiens, etc.). Tout cela ne représentant qu'une petite partie des quelque 600 millions de livres que les « troubles » d'Irlande du Nord coûteront cette *année au gouvernement* de Londres.

La diminution des dépenses publiques *annoncée à grand bruit* par le chancelier de l'Echiquier, M. Healey, lors de la phase terminale des négociations avec le F.M.I. n'a d'ailleurs que très peu touché l'Ulster.

A quelle fin Londres continue-t-il *à investir ainsi massivement* en Irlande du Nord alors que la situation politique paraît plus bloquée que jamais ?

La réponse de certains observateurs est assez surprenante, mais peut-être assez proche de la réalité : il s'agirait de prouver aux Irlandais du Nord que, *s'ils persistent à refuser le partage du* pouvoir entre les deux communautés — seule solution admissible par Londres, — la « direct rule », le gouvernement direct de la province par le Parlement de Westminster, se poursuivra pendant des années.

La « direct rule » a été rétablie au printemps 1976 après que la Convention constitutionnelle chargée de trouver une solution à la crise actuelle, se fut une fois de plus, ajournée sans résultat. Pour les hommes politiques de la province, privés de leur prestige d'élus au Stormont (Parlement de Belfast), sans parler d'un traitement non négligeable, c'est la fin de toute *influence* réelle. Le « gouvernement » provincial, jadis dirigé par un « premier ministre » assisté d'un *« cabinet »*, appartient maintenant à un ministre nommé par Londres, M. Roy Mason, ancien ministre de la défense, assisté de deux secrétaires d'Etat et de deux sous-secrétaires d'Etat. M. Mason et ses quatre adjoints se comportent depuis quelques mois en responsables dynamiques, ne négligeant jamais d'intervenir à la radio et à *la télévision. Ils agissent en* « patrons », comme si les hommes politiques locaux étaient renvoyés pour *longtemps* aux *oubliettes*.

Une leçon de courage et de lucidité

Au moment où des conversations peut-être décisives s'engagent pour une certaine dévolution de pouvoirs à Edimbourg et à Cardiff, il paraît pour le moins paradoxal que l'Irlande du Nord, *qui bénéficiait, bien avant l'Ecosse* et le Pays de Galles, d'un statut d'autonomie, se retrouve sous la coupe étroite de Londres.

Curieusement, c'est le Mouvement des femmes pour la paix qui polarise actuellement l'attention des milieux politiques de la province. Non que le mouvement paraisse prêt à s'engager, ni que le gouvernement britannique veuille — ouvertement, du moins — tenter d'y jouer le moindre rôle. Mais ses six mois d'*activité ont prouvé deux choses* importantes : le gros de la population nord-irlandaise est excédée de la violence des deux commu*nautés, et il* est possible de s'opposer aux fauteurs de troubles.

En défilant par milliers, avec maris et *enfants, dans les rues* des deux Irlandes et de Grande-Bretagne, les femmes d'Ulster ont donné une leçon de courage et de lucidité. *Elles ont* aussi beaucoup embarrassé les hommes politiques de la province, les catholiques modérés comme les « loyalistes » (protestants) fanatiques. Comment dire « non » à des gens qui proclament : *« Nous sommes engagés dans une guerre non violente contre la violence. Nos seules armes sont le dévouement, le courage, la lucidité, la pitié pour les victimes... »* ?

Partout ailleurs qu'en Irlande, ce message lyrique de l'un des dirigeants du Mouvement, M. McKeown, un ancien journaliste, pourrait faire hausser les épaules ou ricaner. Mais c'est avec une voix tremblante d'émotion que cet officiel nord-irlandais, d'ordinaire peu porté à l'enthousiasme, nous a déclaré : *« Le Mouvement des femmes pour la paix est l'événement le plus important survenu en Ulster depuis des années. »*

NICOLE BERNHEIM.

هكذا من الأصل

EUROPE

COMMUNISTES

En Union soviétique

Moscou s'irrite de l'intérêt porté au problème des droits civiques

(Suite de la première page.)

L'épreuve de force engagée entre l'agence A.P. et l'U.R.S.S. *constitue plus* qu'une péripétie : c'est un test de la promesse faite par tous les signataires des accords d'Helsinki de faciliter le travail des correspondants étrangers. Si M. Krimski est expulsé d'Union soviétique, il sera en tout cas le premier correspondant à l'être depuis la signature des accords.

La *Literatournaïa Gazetta*, décidément en veine de « *confidences* », a également publié mercredi un étrange document destiné à faire l'amalgame entre « *dissidents* » et « *criminels* ». Il s'agit d'une lettre d'un ancien contestataire. A l'aide de ragots qui ne déshonorent que lui-même, il tente d'établir un lien entre des hommes comme M. Iouri Orlov, du comité pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki, et M. Alexandre Ginzbourg, l'un des amis de Soljenitsyne, et « *des éléments tout simplement criminels* ». Moins d'un mois après l'attentat du métro de Moscou, dont l'enquête se poursuit dans le plus grand secret, il s'agit là d'une insinuation extrêmement grave.

L'auteur de la « lettre » qui pousse la fausse naïveté jusqu'à s'inquiéter de savoir si elle sera publiée, a passé de très nombreuses années en prison. C'est un poète de soixante-six ans, du nom d'Alexandre Petrov, connu aussi sous le pseudonyme d'Agatov. Condamné une première fois pour ses convictions en 1947, il a été libéré vingt ans plus tard pour être de nouveau condamné en 1968 et libéré en 1974.

M. Petrov-Agatov, qui reconnaît à un moment avoir eu accès à des dossiers de police, termine sa « lettre » en affirmant qu'autour du groupe Orlov-Ginzbourg s'agitent « *diverses personnes furieuses, instables moralement, toutes sortes de ratés qui rendent le pouvoir des Soviétiques responsable de tous leurs malheurs. Auprès de ces gens vont et viennent des éléments tout simplement criminels.* »

Les allégations de M. Petrov-Agatov ont été repoussées mercredi soir par MM. Orlov et Ginzbourg au cours d'une conférence de presse ; les deux contestataires, dont les appartements ont été récemment perquisitionnés, ont en particulier accusé le dissident repenti d'avoir été recruté par le K.G.B. M. Ginzbourg, qui est accusé de trafic de devises, a expliqué une fois de plus qu'il centralisait et distribuait les sommes versées aussi bien par des Soviétiques résidant en U.R.S.S. que par des émigrés pour venir en aide aux « *victimes de la répression* ». L'argent reçu de l'étranger transite normalement, a-t-il dit, par la Banque soviétique du commerce extérieur, qui en prélève un fort pourcentage (1)

JACQUES AMALRIC.

(1) Ce pourcentage varie selon la nature des transferts (droits d'auteur, dons, etc.)... et selon les destinataires. La taxe minimale est de 30 % environ, mais le prélèvement peut être beaucoup plus élevé.

Des militants juifs s'inquiètent des conséquences de la campagne antisioniste

De notre correspondant

Moscou. — Quatre militants juifs ont réuni, *mercredi 2 février*, une conférence de presse pour dénoncer la campagne antisioniste lancée depuis quelque temps en U.R.S.S., et qui peut, selon eux, entraîner des pogroms. Déjà, ont-ils affirmé, on peut constater des changements dans l'attitude de la population à l'égard de la communauté juive.

Les quatre militants : MM. Vladimir Slepak, Anatole Charanski, Iossip Begoun et Youri Kotcharovski, qui ont demandé en vain à émigrer en Israël, se sont élevés contre un film projeté à la télévision le 22 janvier, et destiné, en principe, à stigmatiser la « conspiration sioniste ». Intitulé *les Accapareurs d'âmes*, ce film montrait notamment des photos de plusieurs militants, dont certains enfants auraient ensuite été injuriés à leur école, alors que, avant la diffusion du film, ils étaient traités sans ostracisme.

Les organisateurs de la conférence de presse ont indiqué qu'ils avaient déposé une plainte en diffamation contre la télévision soviétique, qui envisage une deuxième diffusion du film. Ils ont également attiré l'attention sur un article publié récemment dans la revue à grand tirage *Ogoniok* et intitulé « La pieuvre ». Cet article, consacré lui aussi au « *complot sioniste* », affirme notamment que si Eichmann a été *enlevé* par les services secrets en Argentine, c'est « *avant tout pour éviter que soient dévoilés les secrets de la collaboration entre les sionistes et les hitlériens pendant la guerre* ».

MM. Slepak et Charanski ont également affirmé que certains juifs soviétiques se voyaient refuser le droit d'émigrer en Israël, au nom des accords d'Helsinki, qui prévoient la « *réunion des familles* ». Selon eux, cet argument est utilisé contre les candidats au départ qui n'ont pas de famille en Israël ou qui laisseraient des membres de leur famile en Union soviétique.

Deux heures après cette conférence de presse, comme pour illustrer certaines ambiguïtés de la lutte antisioniste, l'agence Tass diffusait une dépêche consacrée à la corruption en Israël, et plus particulièrement aux activités archéologico-financières du général Dayan. « *Dayan*, demandait le commentateur de Tass, Iouri Kornilov, *est-il le seul parmi les dirigeants sionistes à se distinguer, comme l'a dit un vieux dicton, par ses doigts crochus et ses yeux envieux ?* » La formule pourrait faire sourire, puisque le général israélien est borgne, si elle ne rappelait les pires stéréotypes d'une autre époque. — J. A.

Espagne

APRÈS L'ASSASSINAT DE TROIS POLICIERS

Des membres des commissions ouvrières présentent leurs condoléances dans des commissariats de Madrid

De notre envoyé spécial

Madrid. — Le gouvernement espagnol ne baisse pas sa garde face à la menace latente du terrorisme. Mais la détente, sensible depuis trois jours, et un agenda diplomatique chargé ont incité M. Suarez à reporter à la semaine prochaine le conseil des ministres prévu pour le vendredi 4 février.

D'ici là, l'opposition démocratique espère recevoir une réponse positive du chef du gouvernement à sa nouvelle demande de rendez-vous. L'amnistie, la loi électorale, les nationalités et les conditions d'inscription de toutes les formations politiques : ces thèmes pourraient figurer à l'ordre du jour des entretiens.

Onze militants d'extrême droite auraient, d'autre part, été arrêtés le 1er février dans différentes villes d'Espagne, en relation avec l'enquête sur les attentats terroristes de la semaine dernière. Cependant, les détentions et les interpellations continuent dans les milieux de l'extrême gauche. Un certain nombre de militants appréhendés depuis dimanche ont néanmoins été relâchés. La presse insiste sur les expulsions de ressortissants étrangers — notamment latino-américains — et sur les poursuites judiciaires déjà engagées contre des militants italiens d'extrême droite. Selon certaines informations, les auteurs du massacre des avocats de gauche seraient, précisément, des terroristes italiens responsables de l'assassinat, en juillet 1976, du magistrat Vittorio Occorsio, à Florence. Un juge de cette ville aurait transmis un dossier aux autorités espagnoles.

La thèse, qui reste à confirmer, de « l'implication étrangère » dans la récente vague de terrorisme, semble satisfaire l'opinion et certains dirigeants. Dans les milieux politiques, on estime cependant que le « complot » intérieur est également une réalité.

Signe des temps : des militants des commissions ouvrières — dont certains avaient été interpellés à la fin de la semaine dernière — ont systématiquement visité, le mercredi 2 février, plusieurs commissariats de police de Madrid pour présenter leurs condoléances après le meurtre des trois membres des forces de l'ordre. Ils ont été reçus à bras ouverts par des policiers surpris et stupéfaits. De son côté, le général Gutierrez Mellado, premier vice-président du gouvernement, a adressé ses remerciements personnels à plusieurs groupes de travailleurs ayant également réprouvé les attentats contre les agents de la force publique.

La messe de requiem pour les trois policiers assassinés a eu lieu dans le calme, si l'on excepte les cris d'une poignée de jeunes gens faisant le salut fasciste et chantant Cara Al Sol, l'hymne phalangiste. Il est vrai que les mesures de sécurité et de contrôle étaient exceptionnelles. Même des généraux et des hauts dignitaires ont dû faire la preuve de leur identité pour entrer dans l'église.

Italie

De graves incidents à Rome ont mis aux prises les forces de l'ordre aux extrémistes de gauche et de droite

De notre correspondant

Rome. — Le ministre italien de l'intérieur, M. Cossiga, doit rendre compte au Sénat, ce jeudi 3 février, des violents incidents de mardi et de mercredi dans la capitale : plusieurs personnes ont été grièvement blessées. Ces affrontements entre néo-fascistes, extrémistes de gauche et policiers sont considérés comme une relance de la « stratégie de la tension » et peut-être *comme* le premier signe de la radicalisation du Mouvement social italien (M.S.I.) des dizaines d'extrémistes de droite se sont attaqués, mardi, à des locaux de l'université de Rome. Ils avaient l'équipement des grands jours : casques de motocycliste, barres de fer, chaînes de vélo et pistolets. Bilan de cette première manche : deux policiers blessés et un étudiant de gauche *luttant contre la mort*.

En signe de protestation, une assemblée a été organisée le lendemain par les syndicats et les « partis démocratiques ». Elle devait se poursuivre par une manifestation qui, elle-même, dégénéra *en rixe violente* quand un petit groupe d'extrémistes s'attaqua avec des cocktails Molotov à un siège du Front de la jeunesse, organisation liée au M.S.I.

A un certain moment, les assaillants ont tiré des coups de feu en direction de policiers en civil. L'un de ceux-ci a été grièvement blessé, un autre s'est emparé d'une mitraillette et a tiré plusieurs rafales en l'air, puis à hauteur d'homme. Bilan : deux étudiants blessés.

Les partis condamnent fermement les incidents en n'hésitant pas à renvoyer dos à dos ces extrémistes opposés. — P. S.

DIPLOMATIE

La campagne des États-Unis contre la prolifération nucléaire

Dressant au cours d'une conférence de presse le bilan du voyage de dix jours qu'il vient de faire en Europe occidentale et au Japon, M. Mondale, vice-président des Etats-Unis, a déclaré, mercredi 2 février, que l'Allemagne de l'Ouest et la France ont accepté d'avoir avec les Etats-Unis « *des consultations immédiates et intensives* » en vue de trouver des solutions de remplacement aux usines de retraitement des déchets nucléaires promises au Brésil et au Pakistan. Il a ajouté que les Etats-Unis étaient prêts à fournir à Brasilia et à Islamabad « un approvisionnement sûr en uranium sans rechercher d'avantages commerciaux.

● A PARIS, dans les milieux autorisés, on précise que les conversations qu'a eues M. Mondale n'ont porté que sur les aspects généraux de la non-prolifération nucléaire et n'ont touché à aucun contrat en particulier.

● A BONN, le ministre fédéral de la recherche *scientifique*, M. Hans Matthoefer, a déclaré également, mercredi, que l' « on saurait trouver une solution acceptable pour tous, entre gens raisonnables », au problème de la livraison au Brésil par la R.F.A. d'équipements nucléaires « sensibles ». Mais, a-t-il ajouté, « Nous ne voulons pas de discrimination. Si de nouvelles mesures doivent être prises, il faut qu'elles soient reconnues et appliquées par tous ».

Brasilia redoute que Bonn ne cède aux pressions américaines

De notre correspondant

Brasilia. — Dans ses attaques contre l'accord nucléaire germano-brésilien, le gouvernement de M. Carter a incontestablement joué de l'effet de surprise. On ne s'attendait guère, à Brasilia, à ce que l'offensive américaine soit déclenchée aussi vite et avec une telle vigueur. Il ne se passe pas de jour sans qu'une « *menace* » ou une « *pression* » de Washington soient signalées dans la presse. Les autorités se taisent ; mais elles laissent entendre, avec une irritation croissante, qu'elles ne céderont pas au chantage américain. La seule réaction officielle a été celle du ministère des affaires étrangères, mardi 1er *février*, en réponse à la « *suggestion* » du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, demandant la suspension provisoire de l'accord entre Bonn et Brasilia. « *Le gouvernement brésilien ne voit pas la possibilité d'interrompre ou de suspendre l'exécution de l'accord* », déclare le ministère. Mercredi, le ministre, M. Azeredo da Silveira, a *cependant réaffirmé dans* un message à M. Vance son désir de poursuivre le dialogue en vue d' « *une coopération mutuellement bénéfique* » (il a invité son collègue *américain à Brasilia*) et sa volonté de ne pas « *chercher à éviter de traiter des aspects globaux du problème* » de la prolifération.

Chacun sait, de toute façon, que la partie ne se joue pas à Brasilia, mais entre *MM.* Carter et Schmidt. Le gouvernement a été blessé dans son orgueil de constater qu'un traité de coopération qui engage l'avenir du pays est discuté à Bonn ou à Washington sans que le principal intéressé soit consulté ou même entendu. Il y a exactement un an, M. Kissinger avait signé avec son homologue brésilien un mémorandum prévoyant entre les deux pays des consultations réciproques et régulières au niveau gouvernemental. Non seulement ces « *relations privilégiées* » sont désormais refusées au gouvernement brésilien — *ce que M. Carter* avait laissé entrevoir durant sa campagne électorale — mais les Américains l'humilient en renégociant dans son dos un accord signé en *toute indépendance*, il y a un an et demi, avec les Allemands.

Aussi les réaction nationalistes fusent-elles de toutes parts, y compris des rangs de l'opposition qui juge habile d'appuyer le président Geisel face aux pressions extérieures. M. Carter et son équipe sont dénoncées pour leur *attitude* « *colonialiste* ». Le gouvernement de Washington est jugé sévèrement pour son inconséquence : n'avait-il pas reconnu que les garanties offertes par Bonn et Brasilia étaient suffisantes, en approuvant les clauses *de sauvegarde signées par* les deux pays, à Vienne, avec l'Agence internationale de l'énergie atomique ? Un sénateur, ancien ministre et colonel de réserve, *M. Jarbas Passarinho* a bien résumé les sentiments de certains milieux dirigeants en disant : « *Décidément, il est de plus en plus difficile d'être l'ami des Américains.* »

L'objectif de M. Carter

Ces considérations d'amour-propre pèsent peu. Bien sûr, en regard de l'objectif visé par le *gouvernement Carter* : *empêcher* le Brésil, et surtout la République fédérale d'Allemagne, de se doter de l'arme atomique. L'un des meilleurs journaux économiques brésiliens, la *Gazeta Mercantil*, a publié un résumé du rapport Linowitz qui a servi au président Carter à définir une nouvelle politique latino-américaine. Le rapport ne *laisse guère d'illusions* quant au « pacifisme » des deux signataires de l'accord. Les militaires brésiliens veulent faire de leur pays une puissance de dimension mondiale, écrivent *les* conseillers du président démocrate, et la bombe atomique *sera* un des moyens et des signes de cette puissance. Quant à l'Allemagne, elle entend certainement se servir des ressources que lui offre le *territoire* brésilien pour fabriquer les armes atomiques qui lui sont interdites sur son propre territoire. Le rapport *conclut* à *la* nécessité de geler pour un temps l'accord germano-brésilien nucléaire signé en juin 1975 ; ce que M. Cyrus Vance vient précisément de proposer.

Officieusement, la position de Brasilia répète celle qu'a exprimée M. Helmut Schmidt après son entrevue avec M. Mondale : l'accord sera maintenu entièrement, ce qui n'exclut pas la possibilité d'y inclure des « *garanties supplémentaires* ». Aucune précision n'est fournie sur la nature de ces garanties. Mais certains observateurs estiment qu'elles n'auront rien d'humiliant pour Bonn ou pour Brasilia.

A l'inverse, Beaucoup de Brésiliens croient que l'Allemagne a déjà cédé, ou est sur le point de le faire. Ni les Américains ni surtout les Soviétiques, estiment-ils, ne peuvent *admettre* la perspective d'une entrée clandestine de l'Allemagne — par Brésil interposé — dans le club des puissances nucléaires. A les en croire, Brasilia *résiste* bravement dans cette affaire ; mais c'est sur un terrain occupé *par* d'autres, et alors que la bataille paraît perdue d'avance. Une indication a été *donnée en ce sens par un sénateur* du parti officiel, M. Virgilio Tavora, porte-parole du gouvernement pour les questions énergétiques. « *Il est possible que l'accord soit modifié*, a-t-il déclaré, *afin d'éviter l'installation au Brésil d'une usine de retraitement des combustibles irradiés.* » Il est vrai que le sénateur a aussitôt *rectifié cette déclaration*, à la demande, semble-t-il, du chef de la maison militaire de la présidence. Mais ce démenti n'a pas emporté la conviction.

Si Bonn devait effectivement céder à Washington, comment cette concession de taille seraitelle annoncée ? L'accord signé en 1975 pour quinze ans prévoit que les usines d'enrichissement et de retraitement constitueront l'étape finale de la coopération germano-brésilienne. Si leur construction devait être abandonnée, rien n'obligerait, apparemment, à le crier immédiatement sur les toits. Mais on se demande comment le gouvernement Carter, qui est engagé dans une vaste offensive diplomatique en vue d'éviter la prolifération des armes nucléaires, pourrait éviter d'en proclamer les résultats. Si le Brésil devait renoncer à la maîtrise du cycle complet de l'atome, les inclinations pro-américaines des militaires brésiliens, déjà ébranlées, seraient sérieusement affectées.

CHARLES VANHECKE.

MM. Giscard d'Estaing et Schmitd s'interrogent sur les intentions de M. Carter

A l'égard de la non-prolifération nucléaire, Français et Allemands sont dans des situations voisines. Les uns et les autres sont soumis à des pressions américaines pour qu'ils renoncent à vendre, les premiers au Pakistan, les seconds au Brésil, des usines de retraitement du combustible nucléaire. La France, qui attache *davantage d'importance que par* le passé aux considérations de *sécurité*, s'est engagée à ne plus exporter de telles installations, ce que n'a pas fait l'Allemagne fédérale. Elle espère au moins amener celle-ci à s'aligner sur sa position et à renoncer, pour vendre des centrales nucléaires, à offrir « en prime » de la technologie *dangereuse*.

En ce qui concerne la réduction des exportations d'armements classiques, les dirigeants de Bonn sont sensibles aux arguments américains. Cette affaire est discutée entre Européens au sein du Groupe de Rome pour l'armement (qui réunit la *France et les alliés européens* de l'OTAN). La grande difficulté reste *cependant* la concurrence d'autres fournisseurs d'armements, tout particulièrement les Soviétiques.

Des conversations séparées réunissent, ces jeudi et *vendredi*, les ministres qui accompagnent le *chancelier* et *leurs collègues* français : MM. Genscher (affaires étrangères) et de Guiringaud ; *M. Maihofer* (intérieur) et M. Poniatowski ; *MM. Apel* et *Friderichs* (finances et économie) et MM. Barre (en tant que ministre des finances) et Durafour ; MM. Ravens (aménagement du territoire) et Lecanuet. Il est envisagé que MM. Bonnet (agriculture), Haby (éducation), Rossi (commerce extérieur) participent à certains entretiens (bien que la venue à Paris de leurs collègues allemands ne soit pas prévue), *le premier* pour parler de la politique agricole de la Communauté, le second de l'amélioration de l'enseignement du français en Allemagne *fédérale* et le troisième du déséquilibre, au détriment de la France, des échanges *commerciaux* franco-allemands.

MAURICE DELARUE.

● *Quatre-vingts députés travaillistes* ont déposé, le mercredi 2 janvier, une motion à la Chambre des communes dans laquelle ils estiment impossible l'organisation l'année prochaine, en Grande-Bretagne, d'élections au Parlement européen. Les problèmes concernant tant le nombre des sièges à pourvoir que les modalités du scrutin doivent, selon eux, faire auparavant l'objet d'une discussion approfondie et longue au sein du Parlement britannique. — *(A.F.P.)*

● *La visite que devait effectuer* à partir de vendredi au Caire la délégation commerciale soviétique dirigée par M. Grichine, vice-ministre du commerce extérieur de l'U.R.S.S., a été reportée à une date qui sera fixée ultérieurement, indique le quotidien *Al Ahram*.

Selon le journal, le gouvernement soviétique a informé Le Caire que ce report est dû au *voyage urgent* que M. Grichine doit faire en Corée du Nord.

Rappelant que c'est la troisième fois que la visite en Egypte de la délégation soviétique est reportée, *Al Ahram* souligne que « *cela constitue une nouvelle tentative de la part de l'U.R.S.S. pour exercer des pressions sur l'Egypte* ».

ASIE

Vietnam

L'AMBASSADEUR DE HANOÏ EN FRANCE LAISSE PRÉVOIR UNE PROCHAINE REPRISE DES POURPARLERS AVEC WASHINGTON

« Nous n'écartons pas la possibilité d'échanges de vues prochains avec la nouvelle administration américaine », a déclaré, mercredi 2 janvier, à Paris, M. Vo Van Sung, ambassadeur du Vietnam en France. Aucun autre contact n'a eu lieu entre les Etats-Unis et le Vietnam depuis la rencontre, en novembre, à Paris, des ambassadeurs des deux pays, a précisé M. Vo Van Sung, qui s'est montré confiant dans une reprise des pourparlers à bref délai.

Répondant, d'autre part, aux prises de position de personnalités, aux Etats-Unis et en France (*le Monde* du 29 décembre 1976), qui avaient dénoncé la *« violation des droits de l'homme »* au Vietnam et le redéploiement d'une partie de la population du Sud, l'ambassadeur a déclaré : *« De même qu'il n'y a jamais eu de « bain de sang », aucun fondement ne peut, de toute évidence, être trouvé à l'allégation selon laquelle les libérateurs n'ont fait que prendre le pouvoir pour instaurer une nouvelle oppression. »* Les Vietnamiens qui s'étaient fourvoyés, mais qui ont voulu revenir au sein de la nation, bénéficient, a-t-il assuré, d'une politique *« de clémence et d'humanité »*. Il n'y aurait plus que cinquante mille personnes en détention, qui ne sont pas considérées comme des prisonniers politiques, pour avoir commis, avant ou après la fin de la guerre, des *« crimes importants »*. Elles seront jugées ou libérées.

M. Vo Van Sung a, enfin, démenti les informations faisant état de *« la déportation »* d'un million d'habitants du Sud vers le Nord du Vietnam. Il y a peu de terres à défricher au Nord, a rappelé l'ambassadeur, et les terres nouvelles ne peuvent se trouver que dans la plaine du Mékong et sur les Hauts-Plateaux du Centre-Vietnam. Mais, a-t-il précisé, huit cent mille personnes (dont trois cent vingt mille actives) quitteront Ho-Chi-Minh-Ville pour s'établir dans les provinces périphériques de l'ancienne Saigon, tandis que cent cinquante mille travailleurs du Nord s'installeront dans les provinces occidentales et orientales du Sud et dans certaines régions montagneuses du Nord.

● *Une proposition de loi prévoyant la levée de l'embargo* commercial observé par les Etats-Unis à l'égard du Vietnam a été déposée mercredi 2 février par M. J. Bingham (démocrate) à la Chambre des représentants. — *(A.F.P.)*

Corée du Nord

COMMENT FAIRE UNE PROPAGANDE « EFFICACE » ?

Dans une interview accordée au romancier japonais Oda Makoto et citée par le quotidien britannique Guardian *du 3 février, le maréchal Kim Il Sung, président de la Corée du Nord, reconnaît notamment :* « Notre propagande à l'extérieur ne va pas pour le mieux », *en faisant allusion aux importants espaces publicitaires achetés par son régime dans les grands journaux afin de reproduire ses discours et déclarations. Reprenant, après cette interview, le sujet abordé pour la première fois par le maréchal, le quotidien nord-coréen* Nodong Sinmun *a publié un éditorial réclamant une* « propagande plus efficace ».

D'autre part, le président a reconnu, dans la même interview, que son pays « avait des dettes extérieures » *tout en assurant que* « l'économie est fondamentalement saine et nullement en déclin ». *Il attribue les difficultés présentes à la récession mondiale et au prix élevés des frets pour les exportations.*

Indonésie

● UN COMPLOT visant à empêcher la tenue prochaine des élections législatives, à renverser le régime et à établir un Etat fondé sur la religion a été découvert dans l'île de Sumatra à la suite de plusieurs attentats, a déclaré, mercredi 2 février, le directeur de la sécurité. — *(U.P.I.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Carter renoue avec la tradition rooseveltienne des causeries au coin du feu

De notre correspondant

Washington. — Les conditions atmosphériques ont servi M. Carter, puisque, en raison du froid rigoureux, c'est près d'une cheminée, où brûlaient de véritables bûches, qu'il a prononcé sa première « causerie au coin du feu » dans la même bibliothèque de la Maison Blanche où Franklin Roosevelt pratiqua pendant des années ce genre d'éloquence sans façons.

Assis dans un fauteuil, très détendu, portant un cardigan déboutonné ouvert sur sa chemise et en cravate (une concession, car il avait d'abord songé à se présenter le col ouvert), le président s'est adressé à ses concitoyens. Il a assuré qu'il tiendrait ses promesses, et les a invités en retour à de *« modestes sacrifices »* pour contribuer avec lui à résoudre les difficultés du moment.

Sur le plan des relations publiques, M. Carter a marqué des points. Le style familier de la conversation lui convient mieux que le discours et son audience invisible aura sans doute apprécié cet homme plein d'humilité (*« Je suis sûr que je commettrai des fautes... »*) et de bons sentiments, vantant les vertus de la frugalité, la nécessité d'avoir confiance dans ses voisins et de les aider, et surtout, bien décidé à ne pas oublier ni négliger *« ceux qui nous ont amenés au pouvoir... »*.

Ainsi, dans la meilleure tradition « populiste », et non sans quelque démagogie, le président a exprimé son désir d'être *« le plus près possible du peuple... »*. S'il a interdit à ses ministres et collaborateurs directs d'utiliser les voitures de service, *« luxe coûteux et inutile »*, c'est, a-t-il indiqué, *« parce que les officiels ne peuvent comprendre vos problèmes en vivant comme des rois dans la capitale »*...

Il est acquis que M. Carter ne se considère pas comme un souverain enfermé à la Maison Blanche. Son administration sera « ouverte », a-t-il dit. En plus des *conférences de presse et de ses* allocutions télévisées, il envisage de tenir des réunions publiques, où les citoyens pourront exprimer leurs critiques et poser des questions ; il y aurait aussi une sorte de S.V.P. radiophonique, où il répondrait lui-même en direct aux questions du public. M. Carter paraît décidé à aller très loin pour bien se dissocier de la « présidence impériale » illustrée par M. Nixon. Il se propose d'inviter à dîner les citoyens ordinaires ou de se faire inviter dans des foyers inconnus, selon une formule éprouvée *ailleurs*...

La causerie présidentielle s'est bien entendu concentrée sur la crise de l'énergie. En annonçant la mise au point pour le 20 avril d'un programme à long terme, M. Carter a déclaré que la pénurie énergétique était maintenant un fait permanent et qu'il faudrait beaucoup de temps pour y remédier. Il se propose d'entreprendre une réorganisation administrative plaçant sous une seule direction les cinquante organismes officiels qui s'occupent actuellement du problème.

Après avoir défendu son programme de relance de l'économie *« le plan le plus équilibré parce qu'il assure la bonne santé économique de la nation »*, le président Carter a déclaré qu'il ne se ferait pas faute d'exprimer ses opinions devant les violations des droits de l'homme, mais *« sans compromettre nos efforts pour établir les bonnes relations avec les autres pays... »*. *« La politique étrangère américaine*, a-t-il dit encore, *doit reposer sur une coopération étroite avec nos alliés et sur le respect des droits de l'homme. Elle doit être un reflet de nos valeurs morales. »*

En s'engageant à dénoncer activement la répression politique à l'étranger, il a ajouté : *« Je veux que les actions de notre pays vous en rendent tous fiers. »*

HENRI PIERRE.

M. VANCE SE RENDRA A MOSCOU LE 28 MARS

Washington *(A.F.P.)*. — Le département d'Etat a annoncé, mercredi 2 février, que M. Vance se rendrait à Moscou le 28 mars pour s'entretenir avec M. Brejnev de divers sujets bilatéraux, et, en priorité, de la reprise des conversations sur les SALT.

D'autre part, le président Carter a nommé M. Paul Warnke à la direction de l'Agence de contrôle des armements et du département (U.C. Control and Disarmement Agency).

M. Warnke fera aussi fonction de représentant spécial des Etats-Unis aux négociations sur la limitation des armements stratégiques nucléaires avec l'Union soviétique, auxquelles, d'ailleurs, l'A.C.D.A. a été étroitement associée dans le passé. Avocat de profession, M. Warnke, qui est âgé de cinquante-sept ans, fut conseillé du Pentagone à partir de 1966. En 1967, il en devint secrétaire adjoint à la défense pour les affaires internationales.

[La confirmation de la nomination de M. Warnke par le Sénat n'est pas acquise d'avance. Certains sénateurs, en tête desquels ont trouve MM. Nunn et Jackson, le soupçonnent de se résigner à une position d' « équilibre » et non de supériorité envers la puissance soviétique. Contrairement à l'usage, que confie à la seule *commission des affaires* étrangères du Sénat le soin d'examiner, puis d'avaliser, les choix de la Maison Blanche à des postes de haute responsabilité, des pressions s'exercent pour que M. Warnke vienne « s'expliquer » devant la commission des forces armées, ce qui pourrait être considéré comme une mesure vexatoire.]

PROCHE-ORIENT

Liban

Damas s'attache à renforcer l'autorité du président Sarkis

De notre envoyé spécial

Damas. — L'entretien qu'ont eu, mercredi 2 *février*, à *Damas*, les présidents Sarkis et Assad a porté essentiellement sur l'action et le déploiement de la force arabe de dissuasion, qui, ces dernières semaines ont provoqué l'irritation d'une partie du camp conservateur. Les deux chefs d'Etat ont néanmoins décidé de persévérer dans cette voie. Il apparaît d'ailleurs, à l'issue de cette rencontre, que, après un certain flottement, Damas mise de plus en plus sur le président Sarkis, et s'attache à renforcer son autorité dans le pays.

En ce qui concerne la situation *dans le Sud-Liban, il aurait été* décidé de s'en tenir pour le moment au *statu quo*. Les éléments de la force de dissuasion se trouvant à l'entrée de Nabatieh ne seront donc pas retirés, mais leurs effectifs ne seront pas augmentés. Les Syriens seraient désireux de voir une force libanaise opérer dans les villages frontaliers, mais on ne voit pas à Beyrouth comment celle-ci, dans la phase actuelle, pourrait être constituée. Le président Sarkis a transmis au chef de l'Etat syrien la teneur des quatre communications qui ont été faites en quarante-huit heures par le chargé d'affaires américain au ministre libanais des affaires étrangères, M. Boutros. Interrogé par les journalistes, le président Assad a affirmé que le chef d'Etat libanais était *« seul habilité à prendre toute décision concernant le Liban »* : *« Il faut bien comprendre*, a-t-il dit, *que les troupes syriennes au Liban sont sous les ordres du président Sarkis, et qu'elles se rendront à l'extrême Sud s'il le leur demande. »*

La Syrie exige toujours une interprétation rigoureuse des accords libano-palestiniens de 1969 et prône un contrôle strict des activités palestiniennes au Liban. Un texte explicatif de ces accords est actuellement mis au *point par la commission quadri*partite (Syrie, Egypte, Arabie Saoudite et Koweït), sous la présidence du chef de l'Etat libanais, qui veille à l'application des résolutions des « sommets » de Ryad et du Caire. *Ce texte serait à la* fois précis et restrictif.

Quant à la participation du Liban à la conférence de Genève, elle serait maintenant envisagée dès la première phase de la négociation, alors qu'elle ne l'était, jusque-là, que dans la phase finale, le Liban n'étant pas concerné par des problèmes territoriaux, puisque sa frontière n'est pas contestée.

LUCIEN GEORGE.

Israël

LES FLUCTUATIONS D'UN JOURNAL ARABE DE JÉRUSALEM

De notre correspondant

Jérusalem. — Al Fajr, *l'un des quatre quotidiens, avec* Al Kuds, Al Anba *et* Al Chaab, *paraissant dans la partie arabe de Jérusalem, va reprendre sa parution régulière, après que des modifications eurent été apportées dans la composition « idéologique » de sa rédaction.*

Al Fajr *est la propriété d'un richissime Américain d'origine palestinienne, M. Paul Ajlouny, qui avait mis à la tête de la rédaction de son journal, à sa fondation, le frère de son épouse, M. Joë Nasser. Ce dernier a disparu de son domicile, il y a trois ans, et on n'a plus retrouvé sa trace. Toutes les rumeurs répandues au sujet de cette disparition attribuaient à la cour d'Amman ou au cheikh Jaabari, alors maire de Hébron, un rôle prépondérant dans l'enlèvement et sans doute l'assassinat du journaliste, qui venait de publier de très violents articles contre le roi Hussein et le vieux cheikh, accusés tous deux d'être des* « agents sionistes ».

Pour succéder à son beau-frère, M. Ajlouny avait désigné M. Bachir Bergouti, qui est l'un des chefs du P.C. jordanien clandestin. Al Fajr *a alors continué de soutenir les thèses de l'O.L.P., mais dans une optique communiste orthodoxe.*

*Le nouveau remaniement auquel vient de procéder M. Ajlouny met à la tête de la rédaction d'*Al Fajr *un avocat de Gaza, M. Zoheir Al Raïs, connu pour ses tendances pro-égyptiennes et son anticommunisme.*

Des journaux arabes qui paraissent à Jérusalem, c'est Al Anba *— organe israélien financé par l'administration — qui a la faveur d'être lu en premier, tous les matins, par le roi Hussein (c'est le cheikh Jaabari, retour d'Amman, qui l'a raconté dans une interview à ce journal).* Al Anba, *ainsi que la totalité des quotidiens israéliens — et ils sont nombreux, — est livré tous les matins vers 4 h. 30 sur le pont Allenby à un fonctionnaire jordanien qui, de son côté, apporte les journaux arabes de plusieurs pays limitrophes.*

*Le directeur d'*Al Anba, *M. Yaacov Hasma, affirme que son journal compte deux cent cinquante abonnés en Jordanie. Les ambassades d'Egypte et de Syrie à Amman recevraient respectivement cinquante et quinze exemplaires. M. Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, se ferait adresser, en arabe, le quotidien israélien de langue anglaise* Jerusalem Post.

ANDRÉ SCEMAMA.

● *Manifestations à Naplouse (Cisjordanie).* — Pour le second jour consécutif, des manifestations de lycéens ont eu lieu mercredi 2 février, à Naplouse. Les adolescents ont lapidé des véhicules israéliens, dont un autobus transportant des touristes. Les forces de sécurité ont opéré un certain nombre d'arrestations.

LE QUAI D'ORSAY S'ÉTONNE DE LA « MAUVAISE FOI » DE CERTAINS ORGANES DE PRESSE ISRAÉLIENS

A la suite de la réunion des neuf ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne consacrée aux questions politiques (*le Monde* du 2 février), la presse israélienne, notamment le *Maariv* et le *Jerusalem Post*, affirme que cette réunion a vu *« l'échec d'une tentative de la France visant à faire participer l'O.L.P. à la conférence de Genève »* sur le Proche-Orient. Ces commentaires ont amené le Quai d'Orsay à faire, jeudi 3 février, la mise au point suivante :

« Les milieux autorisés s'étonnent de la mauvaise foi avec laquelle certains organes de presse israéliens poursuivent une campagne contre la France. Les allégations selon lesquelles le conseil des ministres des Neuf aurait repoussé, à Londres le 31 janvier, une proposition française en faveur d'une reprise prochaine de la Conférence de Genève avec la participation de l'O.L.P. sont dénuées de tout fondement. »

[*Comme l'indiquait notre envoyé* spécial Philippe Lemaitre, le texte consacré au Proche-Orient que les ministres se disposaient à adopter et à faire publier à l'occasion de cette réunion était dû à une initiative de la *République fédérale. Ce document* n'a finalement pas été publié, les représentants du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de la République fédérale elle même ayant jugé qu'un tel geste pourrait gêner les efforts de M. Vance, secrétaire d'Etat américain, lors de sa prochaine tournée au Proche-Orient.]

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● L'ALGERIE VIENT DE COMMANDER A UNE SOCIETE FRANÇAISE, la SIDEM, filiale de la Compagnie électro-mécanique, *une usine de dessale*ment d'eau de mer. Le montant du contrat s'élève à 50 millions de francs.

Allemagne fédérale

● LE GOUVERNEMENT DE BONN a donné son accord à la fourniture de matériel militaire à la Turquie et à l'Indonésie pour une valeur globale de 1,5 milliard de deutschemarks.

Le marché avec la Turquie (1,2 milliard) porte sur la vente de 182 chars Léopard, 11 blindés, 6 520 fusées antichar Milan et 438 rampes de lancement de cet engin, de conception franco-allemande. Deux sous-marins seront livrés à l'Indonésie pour une valeur totale de 250 millions de deutschemarks.

Concernant l'Indonésie, c'est la première fois que des crédits d'armement sont accordés à une nation qui n'est pas membre de l'OTAN. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● EN ALLEMAGNE FEDERALE, le coût de la vie a augmenté de 0,5 % en décembre par rapport à novembre. En un an (décembre 1976 comparé à décembre 1975), la hausse est de 3,9 % (contre 3,7 % en novembre 1976 par rapport à novembre 1975).

Botswana

● LE GOUVERNEMENT A ANNONCE, mercredi 2 février, qu'il était prêt à laisser des représentants de la Croix-Rouge internationale rencontrer les trois cent quatre-vingt-quatre lycéens rhodésiens noirs emmenés au Botswana par des guérilleros nationalistes (*le Monde* du 2 février). Ce jeudi la Chambre des communes britannique consacre un débat d'urgence à cet enlèvement. — *(A.F.P.)*

Iran

● AMNESTY INTERNATIONAL a rejeté le 2 février les accusations du gouvernement de Téhéran concernant le caractère *« anti-iranien »* d'une réunion prévue à Amsterdam le 18 février. Dans un communiqué, Amnesty International indique que les campagnes contre les atteintes aux droits de l'homme font partie de ses activités et rappelle que des campagnes similaires ont été organisées contre l'Union soviétique, l'Indonésie, les Philippines, le Guatemala, la Rhodésie et l'Uruguay. — *(A.F.P.)*

● LE CHAH D'IRAN a gracié trois cent dix-sept prisonniers condamnés par des tribunaux militaires, dont soixante-six coupables d'activités contre la sécurité de l'Etat, annonce-t-on mercredi 2 février de source officielle. Ces prisonniers seront libérés à l'occasion de l'anniversaire d'une tentative d'assassinat contre le souverain iranien, le 4 février 1949. Un communiqué de l'agence PARS précise qu'ils ont *« regretté leurs actions passées et sollicité la grâce royale »*.

Mozambique

● LE IIIe CONGRES DU FRELIMO (Front le libération du Mozambique) s'est ouvert, jeudi 3 *février*, à Maputo. Il s'agit du premier congrès depuis l'indépendance, en juin 1975. Les deux précédents s'étaient tenus en 1962 et en 1968. — *(Reuter.)*

Portugal

● LE REGAIN D'AGITATION séparatiste aux Açores et à Madère pose un « probleme national » qui devrait être résolu par un « front patriotique » regroupant toutes les forces démocratiques et nationales du pays, a déclaré M. Soares à l'issue du conseil des ministres réuni le 3 février. Il a été décidé que le vice-amiral Souto Cruz, chef d'état-major de la marine se rendrait en tournée d'inspection aux Açores, du 7 au 15 février. — *(A.F.P., Reuter.)*

R.D.A.

● LES AUTORITES ONT DEMENTI les mesures de mobilisation de l'armée est-allemande qu'avaient annoncées, mercredi 2 février, les quotidiens *ouest-allemands Die Welt* et *Berliner Morgenpost*. Les deux journaux de la chaîne Springer avaient fait état d'un rappel de réservistes, jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, de *mouvements* de troupes et d'autres mesures de sécurité. Ils avaient mis en rapport les mesures avec « l'agitation croissante » de la population est-allemande. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● QUATRE TCHECOSLOVAQUES ont été condamnés pour espionnage à des peines allant de quatre à quatorze ans de prison par un tribunal d'Ostrava mercredi 2 février. MM. Josef Garba, Jan Micanek, Jan Brozda et Frantisek Toplarz étaient accusés d'avoir transmis aux services de renseignements ouest-allemands des informations à caractère *économique et militaire sur la* Tchécoslovaquie. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Tunisie

● DÉTENTE ENTRE TUNIS ET TRIPOLI. — M. Belkhodja, ministre tunisien de l'intérieur, a annoncé mercredi 2 février, après un entretien avec le colonel Kadhafi, qu'il avait été convenu de libérer dans les prochains jours les personnes encore détenues de part et d'autre. (Il s'agit de cinq militaires tunisiens faits prisonniers il y a dix mois le long de la frontière et des trois Libyens condamnés à la même époque par la Cour de sûreté de l'Etat de Tunis pour avoir préparé l'assassinat du premier ministre tunisien, M. Hedi Nouira.) M. Bekhodja a aussi annoncé l'ouverture prochaine de négociations sur les questions en suspens entre les *deux pays. Enfin, les auto*rités libyennes ont autorisé le retour dans son pays d'un ressortissant tunisien « enlevé » il y a un an en Libye par des « éléments incontrôlés » et qui s'était évadé récemment de son lieu de détention. — *(U.P.I.)*

AFRIQUE

Tanzanie

LA VISITE DE M. YOUNG A DAR-ES-SALAAM

Le représentant américain à l'ONU dispose d'atouts appréciables pour relancer la négociation sur la Rhodésie

M. Young, représentant des Etats-Unis à l'ONU, était attendu, ce jeudi 3 février, à Dar-Es-Salaam, première étape de son voyage en Afrique. A Londres, où il a passé la journée de mercredi, M. Young s'est entretenu de la situation en Afrique australe avec MM. Crosland, secrétaire au *Foreign Office*, et Richard, président de la conférence de Genève sur la Rhodésie.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — *La visite de* M. Young à Dar-Es-Salaam marque la reprise en main par le nouveau gouvernement américain d'un « dossier » rhodésien, *confié en octobre par* M. Kissinger à un diplomate britannique dont les efforts ont échoué. Chargé de prendre le relais, M. Young fait face à une *situation qui s'est nettement* dégradée.

Au lendemain de l'installation de M. Carter à la Maison Blanche, le gouvernement sud-africain s'est en effet refusé à se désolidariser de M. Smith quand celui-ci, le 24 janvier, a rejeté les nouvelles propositions britanniques de règlement.

Dans l'autre camp, le double échec de la conférence de Genève et du voyage en Afrique Australe de M. Richard, son président, a conduit le camp africain à réajuster sa stratégie. Sur le terrain, la ZIPA (Armée du peuple du Zimbabwe) est assurée d'un soutien renforcé. Son aile *politique*, le *Front* patriotique de MM. Mugabe et Nkomo, bénéficie depuis le 7 janvier de l'appui « *total* » et « *exclusif* » des cinq Etats africains de la ligne de front (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie). Réunie à Lusaka, fin janvier, la vingt-huitième session du Comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine semble avoir entériné ce durcissement.

La visite de M. Young intervient un mois seulement avant celle de M. Podgorny dans trois pays de la région (Mozambique, Tanzanie et Zambie). Même si *elle fait l'objet d'attaques ou de* sérieuses réserves dans d'autres parties du continent, la diplomatie « musclée » de Moscou en Afrique Australe a l'avantage, aux yeux *des mouvements de* libération de la région, de répondre aux besoins de leur lutte armée.

En se rendant à l'invitation du président Nyerere, le *diplomate* américain a saisi l'occasion de prendre contact avec de nombreux dirigeants africains puisque soixante-dix délégations ont été *conviées aux fêtes marquant la* proclamation de la fusion politique entre le Zanzibar et le Tanganyika. Il a également décidé de dissiper, dès que possible, le malentendu provoqué par la mission Richard en Afrique australe. Washington a avalisé les propositions britanniques sans toutefois parrainer la malencontreuse équipée dans la région d'un diplomate sans moyens d'action, peu familiarisé avec la nature du *« dialogue » africain.*

M. Young ne manque pas d'atouts. En 1976 M. Kissinger a déblayé le terrain en rendant à la diplomatie américaine en Afrique *une « crédibilité » nettement* altérée par des années de négligence et le fiasco angolais. Seule une initiative américaine, entend-on dire ici, pourrait désor*mais débloquer la négociation du* conflit rhodésien. L'ancien secrétaire d'Etat américain y était parvenu en septembre dernier lorsqu'il avait exercé des pressions directes sur M. Vorster. *L'administration* Carter en est tout aussi capable.

Toutefois, la situation s'est aggravée. Après avoir embrasé, à *la fin de 1976, la frontière du* Mozambique, la guerre menace désormais de gagner celles du Botswana et de la Zambie. En Afrique du Sud, le Parlement du *Cap vient de renforcer* sa législation répressive. Sur la frontière entre la Namibie et l'Angola, la tension militaire augmente au fil des semaines. *Attendu avec intérêt et sympathie,* M. Young n'aura pas la tâche facile.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Maroc

La réclusion perpétuelle a été requise contre soixante-cinq accusés au procès des « frontistes »

De notre envoyé spécial

Casablanca. — Au *terme* de son réquisitoire, devant la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca, le substitut général, M. Said Yacini, a demandé, mercredi 2 *février* (*le Monde* du 3 février), la réclusion perpétuelle *contre 65 accusés dans* l'affaire des « frontistes ». Trente-neuf sont en fuite, et seront donc jugés par contumace. Parmi les 26 autres, *figure* M. Abraham Serfaty, marocain, *de confession israélite* et ingénieur des mines. Il est tenu par l'accusation pour l'un des principaux instigateurs de l'action subversive entreprise par les 178 *militants ou sympathisants* marxistes-léninistes dont le procès a débuté le 3 janvier.

Quarante-quatre peines de réclusion de 30 ans, 48 de 20 ans et 19 de 10 ans, *ont également été* requises. Le substitut général a justifié les peines demandées en affirmant que les pièces à conviction (brochures, tracts, journaux *clandestins, fausses* pièces d'identité, consignes, etc) étaient manifestement le signe de préparatifs délibérés, corroborés par des propos et des actes, pour renverser le régime *monarchique* par la lutte armée, et lui substituer une République démocratique populaire.

Son accusation, et les peines qui *l'accompagnent, sont juridiquement* fondées, a-t-il ajouté, car, selon le code pénal, « *l'attentat existe dès qu'il y a tentative punissable* », et « *il y a complot dès que la résolution d'agir est concertée et arrêtée entre deux ou plusieurs personnes* ». Quant aux groupes clandestins (Illal Amam, « Groupe du 23 mars » et Al Moutakatiline), dont certains accusés n'ont pas nié l'existence et les buts, il est évident, a soutenu M. Yacini, qu'ils tombent sous le coup des sanctions pénales frappant la constitution d'associations illicites. La parole devait *être donnée* le 3 février à la défense. — L. G.

HASSAN II A REÇU A NOUVEAU LE PRÉSIDENT DU CONGRÈS JUIF MONDIAL

(De notre correspondant.)

Rabat. — Le roi Hassan II a reçu, mercredi 2 *février*, M. Nahum Goldmann, président du Congrès juif mondial, en présence du premier ministre, M. Ahmed Osman. Cet entretien, dont la *teneur n'a pas été révélée*, reste apparemment dans le droit fil d'une action constante du souverain pour favoriser une paix négociée au Proche-Orient. Il y *a sept ans, Hassan II* avait pris l'initiative d'une première rencontre avec le président du Congrès juif mondial. Elle eut lieu à Rabat le 26 juin 1970, et fut *gardée secrète pendant* un *certain* temps. Sa révélation fit grand bruit à l'époque.

Quelques jours plus tard, le roi la confirmait dans une interview au *Nouvel Observateur* : « *Si j'ai reçu le docteur Goldmann,* déclara-t-il (...), *c'est que je crois à l'urgence et à l'importance des efforts qui contribuent à un dialogue judéo-arabe à l'intérieur de la Palestine. J'ai eu des entretiens avec le dirigeant d'Al Fatah et je crois en sa lucidité. On ne peut pas rayer d'un coup le fait israélien, c'est évident. Mais cette évidence n'apparaîtra aux yeux des Arabes que lorsque les Israéliens se seront retirés de tous les territoires occupés. (...)* »

La nouvelle rencontre Hassan II-Goldmann revêt aussi une signification particulière après le souhait, plusieurs fois réitéré par le souverain, de voir les juifs marocains qui *ont émigré* en Israël ou dans d'autres pays regagner le Maroc pour participer à son développement. — L. G.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Congo

LA FRANCE « MENACE NOTRE ÉCONOMIE D'ASPHYXIE » déclare le président N'Gouabi

Dans une interview accordée à *Jeune Afrique* (numéro du 4 février), le commandant N'Gouabi, président de la République populaire du Congo, évoque la « *menace d'asphyxie* » que la France fait peser sur l'économie de son pays, « *menace d'autant plus notable qu'elle se traduit objectivement par la simultanéité d'actes tels que : diminution de la production pétrolière, abandon prémédité de la Compagnie des potasses du Congo (C.P.C.), fermeture de certaines entreprises privées, etc. Vous comprendrez donc pourquoi l'attaque du FLEC (1) n'est pas, pour nous, un fait isolé* ».

Evoquant l'avenir des relations avec la France, M. N'Gouabi déclare : « *(...) Nous avons toujours dit que nous voulons coopérer avec elle d'égal à égal et dans le respect mutuel de la souveraineté de chacun. Depuis que nous avons signé avec la France de nouveaux accords de coopération conformes à notre dignité et à notre souveraineté, nous avons été guidés par le souci de sauvegarder l'entente et la coopération entre nos deux nations. Nous pensons que les différences idéologiques ne sont plus, de nos jours, un obstacle à la coopération. Bien au contraire, ce sont ces différences qui confèrent un sens réel au terme coopération, car ne peuvent vraiment coopérer que deux partenaires égaux dans le respect des avantages réciproques. (...) Nous devons malheureusement déplorer les obstacles que l'on multiplie pour faire échec à notre expérience. (...)* »

(1) Un groupe de guérilleros se réclamant du Front de libération de l'enclave du Cabinda (FLEC) a attaqué le 15 janvier un chantier du chemin de fer Congo-Océan (« le Monde » du 18 janvier), tué quatorze travailleurs congolais et enlevé trois ingénieurs français, qui devaient être libérés le 30 janvier. — (N.D.L.R.)

● *M. Giscard d'Estaing* a *adressé, mercredi 2 février,* un message au président Ngouabi à la suite de la libération des trois ingénieurs français (*le Monde* du 2 février). « *Je tiens à vous remercier pour la compréhension et l'aide que vous nous avez apportées pour l'heureux aboutissement de cette affaire* », écrit-il.

Soudan

UNE TENTATIVE DE MUTINERIE A ÉTÉ DÉJOUÉE A L'AÉROPORT DE JUBA DANS LE SUD-SOUDAN

Khartoum *(A.F.P.)*. — Une tentative de prise de contrôle de l'aéroport de Juba, au Sud-Soudan, a été réprimée, mercredi après-midi 2 février, par l'armée et la police soudanaises, annonce un communiqué du président du gouvernement du Sud-Soudan, M. Abel Alier.

Selon le communiqué, des soldats d'un bataillon de l'armée de l'air ont tué huit de leurs collègues qui ne voulaient pas les aider, et deux étrangers de nationalité non précisée, travaillant à des projets de développement dans la région, avant d'attaquer l'aéroport. Cette attaque avait pour but de « *détruire l'unité soudanaise* », ajoute le communiqué, qui précise que tous les mutins ont été tués.

Le calme est revenu à Juba, où l'aéroport fonctionne de nouveau normalement.

La tentative de mercredi est la *troisième enregistrée* au Sud-Soudan depuis son accession à l'autonomie, en mars 1971, après la signature d'un accord mettant fin à dix-sept ans de guerre *civile*.

En mars 1975, des membres de la garnison d'Akobo, située dans l'est du territoire, avaient refusé un ordre de transfert et tué le commandant de la place ainsi que douze autres *militaires*. Les mutins avaient été jugés par un tribunal militaire, et dix d'entre eux avaient été condamnés à mort.

A la fin de 1976, le capitaine Alfred Agwait et un groupe de soldats avaient *déserté* après avoir tué un officier de l'armée, un officier de police et une troisième personne. Selon le communiqué *officiel, diffusé à l'époque*, il s'agissait de problèmes de promotions. Le capitaine et huit autres fugitifs avaient été arrêtés, et deux d'entre eux avaient été *condamnés* au *peloton* d'exécution. — *(A.F.P.)*

Namibie

● UN RERERENDUM SERA ORGANISE AU SEIN DE LA POPULATION BLANCHE au cours des prochains mois sur la création d'un gouvernement intérimaire multiracial jusqu'à l'indépendance du territoire et sur un projet de Constitution, a annoncé mercredi 2 février M. A.H. Du Plessis, chef du parti national.

L'AFFAIRE CLAUSTRE

A Toulouse

L'ETHNOLOGUE REND HOMMAGE A LA PERSÉVÉRANCE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Toulouse. — Mme Claustre, qui devait donner une conférence de presse ce jeudi matin 3 février, s'est contentée de lire une brève déclaration devant une centaine de journalistes rassemblés dans le hall du centre hospitalier Purpan. Visiblement émue et fatiguée, elle a déclaré :

« *Je remercie la presse de tous les efforts qu'elle a accomplis pendant ma détention pour tenter d'éclairer l'opinion publique. Si j'ai témoigné ma reconnaissance au gouvernement libyen pour son action efficace, qui a abouti à ma libération, je n'oublie évidemment pas ceux qui, auparavant, ont essayé de me sauver, et je sais la persévérance de M. le président de la République pour trouver une solution à ce difficile problème. Enfin, j'exprime ma gratitude à M. le préfet régional, qui m'a accueilli sur le sol français, au directeur, aux médecins et au personnel du centre hospitalier de Purpan, dont l'attention vigilante et la gentillesse m'ont touchée profondément.* » — L. P.

LE MESSAGE DE M. GISCARD D'ESTAING AU FRÈRE DU COMMANDANT GALOPIN

La lettre adressée par M. Giscard d'Estaing à M. René Galopin, frère du négociateur tué par les rebelles toubous, a été remise, mercredi 2 février, par le préfet de la Corrèze, M. Delpont, à son destinataire, percepteur à Eygurande.

Voici le texte de ce message :

« Au moment où Mme Françoise Claustre et son mari rejoignent enfin la France, j'ai une pensée particulière pour votre frère, le chef de bataillon Galopin, ayant accepté en pleine connaissance de cause de remplir une mission dont il connaissait tous les dangers. Le chef de bataillon Galopin, cruellement exécuté, est mort en service commandé.

» Le gouvernement, qui lui a rendu un hommage solennel il y a un an, n'oublie pas son sacrifice. Je tiens à vous renouveler, ainsi qu'à votre famille, l'expression de la reconnaissance qui lui est due. »

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

POLITIQUE

La préparation des élections

M. D'ORNANO : pas de maire à temps partiel.

M. Michel d'Ornano a fait, le mercredi 2 février, la déclaration suivante :

« *M. Jacques Chirac a repoussé mes propositions de constituer des listes d'union dans les secteurs menacés par l'opposition. Je ne comprends pas ses contradictions. Il se présente sous le motif de combattre l'opposition à Paris, et, lorsque je fais des propositions d'union dans ce sens, il refuse et considère que, du fait de sa seule présence, il n'y a plus de secteurs menacés. En réalité, la candidature de M. Jacques Chirac crée une division et donne une chance supplémentaire à l'opposition.*

» *Je pense également qu'il n'est pas sérieux d'envisager de conserver ses fonctions de député lorsqu'on veut devenir maire de Paris. M. Chirac ne serait de cette façon qu'un maire à temps partiel.* »

M. DOMINATI : M. Chirac ne sera jamais maire de Paris.

M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants, a déclaré jeudi matin 3 février au micro d'Europe 1 : « *M. Chirac ne sera jamais maire de Paris. D'ailleurs, en a-t-il eu seulement une fois l'intention ? Il y aura une majorité de conseillers de Paris qui ne voteront sûrement pas pour quelqu'un qui aura constamment divisé les Parisiens et la majorité.* »

M. Dominati a encore dit : « *Nous ne savions pas que le petit clan des sortants, cette espèce de syndicat qui dirige Paris dans la clandestinité depuis dix-huit ans, allait réussir à entraîner un homme du dynamisme et de la qualité de Jacques Chirac à tenter une aventure.* »

UNE MISE AU POINT DE M. MICHEL ROCARD A PROPOS DE L'ORDRE DES ARCHITECTES

Au cours du débat qu'ils avaient organisé le 25 janvier autour de M. Michel d'Ornano, candidat à la mairie de Paris, les responsables de l'ordre des architectes avaient indiqué qu'ils organiseraient des rencontres analogues autour d'hommes politiques de différentes tendances, notamment M. Michel Rocard, membre du bureau exécutif du parti socialiste. Ce dernier nous a adressé la mise au point suivante :

« *Pour tenter de justifier son opération électorale en faveur de M. d'Ornano, le conseil supérieur de l'ordre des architectes a annoncé qu'il inviterait Michel Rocard, secrétaire national du parti socialiste, à un débat analogue. Michel Rocard condamne l'utilisation abusive qui a été faite de son nom et indique qu'il n'a reçu, à ce jour, aucune invitation, que, de toute façon, il n'aurait pas acceptée, compte tenu de la proposition de loi du parti socialiste sur l'architecture, prévoyant la suppression de l'ordre des architectes.* »

● *M. d'Ornano et les architectes.* — Les critiques se multiplient à l'égard de l'ordre des architectes, auquel certains reprochent d'avoir organisé, le mercredi 26 janvier, une conférence-débat autour de M. Michel d'Ornano, candidat à la mairie de Paris, sur le « nouvel urbanisme à Paris ». Après les reproches du Syndicat des architectes de Paris, de l'ADUA (Association pour la démocratisation de l'architecture) et de l'UNSFA (Union nationale des syndicats français d'architectes), le « collectif des étudiants architectes » demande, dans un communiqué, la destitution immédiate de M. Jean Connehaye, président de l'ordre des architectes.

● *M. Christian de la Malène, député R.P.R., conseiller de Paris,* constate dans un communiqué que M. d'Ornano, dans son livre sur la capitale, reprend le schéma directeur d'urbanisme de la Ville de Paris adopté par le Conseil de Paris en 1976. Il « *se félicite que M. d'Ornano reprenne maintenant sous sa signature les idées et les objectifs de la majorité sortante du Conseil de Paris* ».

● *M. Jacques Isorni*, ancien député de Paris, a indiqué, au cours d'une escale à Tahiti, qu'il avait décidé de se présenter aux prochaines élections législatives dans le seizième arrondissement de Paris.

Libres opinions

A quoi sert un maire de Paris ?

par HENRI FABRE-LUCE (*)

AVEC l'annonce de la candidature de Michel d'Ornano, et plus encore avec celle de Jacques Chirac, les Parisiens découvrent que la véritable signification du nouveau statut de Paris c'est tout simplement d'offrir sur le marché des ambitions politiques un emploi de plus.

On avait pu croire, pourtant, que l'élection d'un maire allait être la panacée de tous les maux parisiens et, en particulier, permettre de régénérer la vie démocratique locale, que les conseillers municipaux *auraient tellement volontiers encouragée si la tutelle préfectorale ne* les en avait empêchés...

Avec cette ardeur qui leur est si habituelle qu'il est toujours *difficile d'en discerner la part de sincérité, les parlementaires avaient* ainsi dessiné, en décembre 1975, à l'occasion du débat sur la réforme du statut de Paris, tant dans la presse qu'à la tribune des Asesmblées, des visions idylliques d'un Paris enfin revenu au berceau de la démocratie.

A vrai dire, ces *envolées lyriques* n'avaient *pas convaincu* tout le *monde*, et surtout pas ceux qui savaient, par expérience, qu'il n'est bien souvent pire autocrate que le maire d'une commune, et que trois sur *quatre des combats menés par les associations d'habitants*, notamment en matière *d'environnement, le sont contre des maires.*

Dès avril 1976, d'ailleurs, à l'occasion du débat sur la réforme de l'urbanisme, on a pu voir avec quelle farouche conviction nombre de nos chers élus s'opposaient à toute extension des droits des associations, et, par *là*, à tout embryon de démocratie directe à l'échelon *communal*.

Comment croire, maintenant, que les candidats à la mairie de Paris se poussent vraiment sur le devant de la scène pour se disputer l'honneur de rendre leur ville aux Parisiens ? Il n'est, d'ailleurs, que de se rappeler que le nouveau statut de Paris ne prévoit *la représentation des habitants dans les commissions d'arrondissement* qu'au seul choix de la majorité des élus et selon des critères permettant tous les abus.

Hier, le préfet de *Paris*, représentant *le* gouvernement, pensait à la capitale plus qu'à la ville. Demain, le maire de Paris, quel qu'il soit, pensera-t-il à autre chose qu'à son propre avenir politique ? Est-ce que quelque chose aura vraiment changé ?

Déjà, aujourd'hui, les candidats s'occupent plus de batailler pour eux-mêmes que des *problèmes* de Paris.

Certains n'ont pas attendu ce qui devient évident pour estimer que les associations d'habitants ne peuvent s'en remettre qu'à elles-*mêmes pour constituer des listes électorales.* On ne peut pas dire que les événements leur donnent tort.

(*) Président de S.O.S. Paris.

LE M.R.G. DEMANDE UNE RÉUNION « AU SOMMET » DES DIRIGEANTS DE L'UNION DE LA GAUCHE

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche a indiqué, mercredi 2 février, qu'il « *souhaite que tout soit mis en œuvre pour aboutir à la constitution à Paris de listes d'union de la gauche, donnant à chaque formation sa vraie place, et ainsi les plus grandes chances de l'emporter* ». Il demande qu'« *ait lieu au plus tôt une réunion entre son président Robert Fabre, MM. François Mitterrand et Georges Marchais* ».

Le bureau exécutif du parti socialiste, qui a siégé mercredi, estime que, pour assurer le plein succès d'un « sommet » de la gauche, celui-ci doit être bien préparé.

Il propose que des contacts soient pris au niveau des responsables du comité de liaison de la gauche, MM. Charles Fiterman (parti communiste), Pierre Bérégovoy (parti socialiste) et François Loncle (Mouvement des radicaux de gauche). Une réunion ordinaire du comité de liaison pourrait préparer le « sommet ».

M. Claude Estier, porte-parole du P.S., a précisé : « *Le parti socialiste n'a jamais exclu l'hypothèse d'une réunion « au sommet » pour régler les derniers problèmes qui pourraient subsister en vue des élections municipales. Nous ne sommes pas en état de dire si l'heure est venue pour tenir une telle réunion, qui doit, selon nous, aboutir à des résultats positifs.* »

De son côté, M. Paul Laurent, membre du secrétariat du parti communiste, a précisé, mercredi matin : « *Les organisations communistes ne ressentent pas le besoin d'un arbitrage national ou d'un marchandage quelconque.* »

LE M.S.P. SOUTIENT « SOLENNELLEMENT ET AVEC FORCE » M. CHIRAC

Le bureau exécutif du Mouvement pour le socialisme par la participation (gaullistes), que préside M. Pierre Billotte, député R.P.R. du Val-de-Marne, affirme « *solennellement et avec force son soutien total à Jacques Chirac, président du R.P.R.*

» *Cette décision, prise par le bureau exécutif à l'unanimité, a été approuvée par la fédération de Paris et les fédérations départementales du M.S.P., consultées à cet effet.*

» *En conséquence :*

1) Bernard Farbmann, secrétaire général adjoint, est, sur sa demande, mis en congé de parti ;

» *2) Le M.S.P. ne reconnait plus l'existence du Collège M.S.P., club d'études sans mandat et sans responsabilités politiques.*

» *3) Le bureau exécutif rappelle que nul responsable ou militant ne peut s'arroger le droit d'engager le mouvement ou d'utiliser son sigle pour l'engager, sans une ou celle du bureau politique réunissant les comités directeurs élus des fédérations départementales.* »

(1) M. Farbmann est candidat dans le 11e arrondissement de Paris sur la liste patronnée par M. d'Ornano.

● *La Pensée nationale*, revue nationaliste, apporte son soutien à la candidature de M. Chirac à la mairie de Paris et « *dénonce la campagne de calomnie entretenue par un petit nombre de politiciens contre le seul candidat capable de faire échec à la coalition socialo-marxiste* ».

ESSONNE : les partis de gauche présenteront les listes communes dans soixante-dix villes.

Les fédérations du parti communiste et du parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche viennent de conclure, dans le département de l'Essonne, un accord pour la constitution de listes communes dès le premier tour.

Cet accord prévoit des listes d'union dans les soixante-dix villes les plus importantes du département. Le P.C.F. sera tête de liste dans trente-six villes, dont quinze sont déjà administrées par un maire communiste. Le P.S. mènera la bataille dans vingt et une villes, dont deux sont administrées par un maire socialiste. Le M.R.G. conduira une seule liste commune à Villemoisson. Les partis de gauche se félicitent de ce résultat, qui a été obtenu en appliquant l'accord national et en tenant compte des résultats des élections cantonales de mars 1976.

Dans huit communes, les discussions se poursuivent entre les trois formations. Si aucune transaction n'intervenait, des élections primaires pourraient avoir lieu à Bondoufle, Bures-sur-Yvette, Epinay-sous-Sénart, Igny, Orsay et Quincy-sous-Sénart, où communistes et socialistes n'ont pu s'entendre, ainsi qu'à Boussy-Saint-Antoine et Brunoy, où socialistes et radicaux de gauche restent divisés.

Le cas d'Igny est original, dans la mesure où le P.C.F. a décidé d'opposer une liste à M. Maurice Korchia, maire socialiste sortant. Il estime que les élections cantonales de 1976 lui ont donné une nette avance sur ses partenaires socialistes. D'autre part, il se méfie de M. Korchia, qui dirige une municipalité que le P.C.F. juge « réactionnaire » dans sa majorité.

SAINT-MALO : trois listes se présentent face à celle de l'union de la gauche.

(De notre correspondant.)

Rennes. — M. François Debonnet, directeur administratif des usines Citroën de Rennes, a confirmé sa candidature à la mairie de Saint-Malo. Il a l'intention de proposer la création de plusieurs centaines d'emplois dans cette ville où le chômage est important et où s'éternise un des *plus longs* conflits sociaux de France, celui du chantier naval Siccna. Se réclamant de l'apolitisme, la *liste* conduite par M. Debonnet pourrait bénéficier du soutien du R.P.R.

Face à cette liste et à celle annoncée de M. Bernard Mousson, qui a quitté les républicains indépendants *pour faire acte de candidature* (*le Monde* du 14 janvier), se présentent les conseillers municipaux *sortants*. Avec, à *leur tête*, M. Ange Rehel, de tendance centriste, premier adjoint, ils bénéficient du *prestige de la décision* du Conseil d'Etat, le 23 décembre 1976, qui les a rétablis dans leurs fonctions, annulant du *même* coup la dissolution décidée en conseil des ministres, le 19 novembre précédent. Cette annulation a été définitivement décidée le 14 janvier. Le conseil sortant est, en quelque sorte, « lavé » de tout soupçon de complicité à l'égard de l'ancien maire, M. Marcel Planchet, centriste, condamné pour prise d'intérêt et démis de ses fonctions

La liste d'union de la gauche sera conduite par M. Louis Chopier (P.S.), ancien président de la F.D.S.E.A. d'Ille-et-Vilaine.

M. BARRE DANS LE SUD-OUEST LES 14 ET 15 FÉVRIER

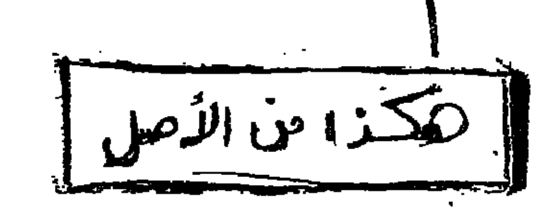
M. Raymond Barre se rend dans le Sud-Ouest les 14 et 15 février. Le premier ministre ira d'abord à Tarbes, où il évoquera la politique de formation professionnelle en tent une réunion avec les assemblées consulaires et les milieux socio-économiques des Hautes-*Pyrénées*.

Le 15 février, il présidera une séance de travail de l'établissement public *régional d'Aquitaine* à Mont-de-Marsan.

L'ordre du jour de cette réunion a été établi en accord avec les bureaux des assemblées régionales et permettra au premier ministre d'évoquer un petit nombre de dossiers spécifiques au développement économique de cette région.

Chaque dossier sera présenté par un *rapporteur, auquel répondra* M. Barre. Il s'agit là d'une organisation nouvelle de travail permettant, *indique-t-on à l'hôtel* Matignon, de traiter plus particulièrement les affaires les plus importantes d'une région.

M. Barre terminera son voyage par un arrêt à Bordeaux, où il présidera une réunion avec le conseil de la communauté *urbaine* et assistera à une réception organisée à l'hôtel de ville par le maire, M. Jacques Chaban-Delmas.



municipales

MARSEILLE : le P.C.F. accentue sa pression sur le P.S.

De notre correspondant régional

Marseille. — Sans se lasser, en dépit du caractère apparemment irréversible du refus qui leur a été opposé par leurs partenaires, les communistes poursuivent et intensifient leur action à Marseille pour *la constitution* de listes d'union avec les socialistes et les radicaux de gauche dès avant le premier tour des élections municipales.

Les responsables du P.C.F. ont notamment lancé dans la ville une *campagne d'information* par affiches qui consiste à *démontrer* que le pourcentage des voix obtenues lors des dernières consultations par la gauche donne mathématiquement celle-ci gagnante dans chaque secteur, dès le premier tour de scrutin, si elle est unie. Le comité de ville du P.C.F. a également édité à plusieurs milliers d'exemplaires un tract dans lequel sont reprises les dernières propositions faites par la fédération communiste aux fédérations socialistes et du mouvement des radicaux de gauche pour des listes d'union dans les six secteurs, sur huit, où n'existe *« aucun danger réactionnaire »*.

Les communistes s'efforcent de susciter et de canaliser un « courant unitaire » dans la population marseillaise pour amener leurs partenaires à reconsidérer leurs positions. Le quotidien du P.C.F., *la Marseillaise*, se fait l'écho presque chaque jour dans ses colonnes de pétitions, motions, déclarations, appels, lettres ouvertes, télégrammes en faveur de listes d'union à Marseille et dans toutes *les communes du département.*

Un appel « solennel » de la FEN et de la C.G.T.

Ces initiatives, *dont la diversité* donne une impression de foisonnement, ont eu surtout pour origine les organisations de la C.G.T. et de la FEN. Au plan départemental *ces deux syndicats ont* publié une déclaration commune demandant « solennellement » au parti socialiste de renoncer à son intention de présenter des listes *séparées à Aix-en-Provence et à* Marseille. Sauf à Aix, où son union locale s'est prononcée avec la C.G.T. et la FEN pour « une liste d'union de toutes les forces de gauche dès le premier tour des municipales », la C.F.D.T. s'est abstenue de prendre publiquement position. *De son côté,* la direction de la FEN a désavoué sa section des Bouches-du-Rhône en rappelant que l'organisation syndicale n'a pas à se prononcer *sur des choix de tactique électorale.*

Le premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, M. Charles-Emile Loo, *juge, pour sa part,* la campagne du P.C.F. *« sans portée ni sur les militants ni sur la population »*. Depuis les déclarations faites au *Monde* le 17 décembre *par le maire de Marseille, M. Gaston* Defferre, le P.S. ne s'est manifesté que par deux communiqués ayant pour objet de dresser le bilan des négociations en *cours.* Celles-ci sont d'ailleurs pratiquement terminées. Les socialistes considèrent que les cas de Marseille et d'Aix, entérinés à tous les échelons du parti, sont définitivement réglés. *« Nous ne répondrons pas à la dernière demande de rencontre que nous a fait parvenir le P.C. le 22 janvier*, déclare M. Loo. *Nous ne pourrions que lui confirmer les raisons de notre décision. »*

Le bureau exécutif du P.S. a tranché deux autres litiges avec les communistes dans les *Bouches-du-Rhône* : *Aubagne* et Martigues (1). Socialistes et communistes restent en désaccord sur le choix de la tête de liste dans plusieurs communes importantes de l'étang de Berre. Il semble acquis qu'à Fos-sur-Mer le P.S. présentera une liste séparée.

Une rencontre entre M. Gaston Defferre *et les dirigeants du P.C.F.* est toutefois prévue pour le vendredi 4 février.

GUY PORTE.

(1) Ces deux communes ont une municipalité sortante communiste. A Aubagne, le P.C.F offrait cinq sièges à ses partenaires qui en réclamaient dix. Le bureau exécutif du parti socialiste s'est prononcé pour huit. Il a effectué le même choix à Martigues, où le P.C.F. proposait sept sièges et où la section socialiste en désirait neuf.

FINISTÈRE

BREST. — M. Georges Lombard, sénateur Union centriste, président de la communauté urbaine, qui s'oppose à M. Eugène Berest (R.I.), maire sortant, conduira une liste ainsi composée : 11 membres du G.I.R.B. (groupe des indépendants de la *région brestoise)* qu'anime M. Lombard, 11 membres du R.P.R. dont M. Michel de Bennetot, député. Disposant de cinq sièges chacun, trois groupes respectivement conduits par MM. Resseguier (C.D.S.), qui s'est désolidarisé de son groupe au sein de l'actuel conseil municipal pour rejoindre M. Lombard, Le Bihan *(R.I.)*, vice-président de la communauté urbaine, et Roger Stefan *(socialiste* indépendant), qui avait fait voter pour M. Mitterrand lors de l'élection présidentielle de mai 1974. Six personnalités « apolitiques » *présentées d'un commun accord* par l'ensemble des tendances, complètent la liste. — *(Corresp.)*

ILLE-ET-VILAINE

RENNES. — Le poste de premier adjoint, qui avait été revendiqué par le R.P.R. au profit de M. Jacques Cressard, député, reviendra — en cas de victoire de la liste de la majorité — à M. Yves Fréville, fils du maire sortant, M. Henri Fréville (C.D.S.), *qui ne se représente pas.* M. Jacques Cressard se verra proposer la présidence du district de Rennes. — *(Corresp.)*

FOUGERES. — La liste d'union *de la gauche, qui se présentera* face à celle de M. Michel Cointat, maire sortant, député R.P.R., sera conduite par M. Jean-Claude Guillerm (P.C.), conseiller municipal. — *(Corresp.)*

VITRE. — Deux listes s'opposeront à celle du maire sortant, M. René Crinon, de tendance R.P.R. Celle de M. Pierre Méhaignerie *(C.D.S.), secrétaire d'Etat* à l'agriculture, et celle de l'union de la gauche, qui est conduite par M. Jim Ginner (P.S.). — *(Corr.)*

LOIRE

LE CHAMBON - FEUGEROLLES. — Un accord est intervenu entre communistes et socialistes pour présenter une liste d'union de la gauche conduite par M. Jean Moulin, maire socialiste sortant, et par M. Claude Audonnet, secrétaire de la Fédération départementale du P.C.F. Cette liste comprendra treize communistes, treize socialistes et une « personnalité » acceptée par les deux parties.

Succédant à M. Pétrus Faure, indépendant de gauche, ancien député S.F.I.O., qui ne s'était pas représenté, M. Moulin avait été élu, en mars *1971*, sur *la liste* de la municipalité sortante, laquelle l'avait emporté sur celle d'union de la gauche formée de communistes, de membres du P.S.U. et de *républicains démocrates.* Les communistes s'étaient alors élevés *« contre le maintien de l'alliance avec des éléments de la majorité réalisée au Chambon-Feugerolles ».* Ils avaient de nouveau *fait état* de ce grief en janvier 1976, reprochant à M. Moulin d'avoir pour premier adjoint M. Montagnon, suppléant de M. Roger Partrat (C.D.S.), député *réformateur de la* 4e circonscription de la Loire. En mai 1976, M. Moulin avait mis fin aux délégations de pouvoir de son premier adjoint. M. Montagnon conduira une liste qui se veut apolitique. — *(Corresp.)*

LOIRE-ATLANTIQUE

CHATEAUBRIANT. — M. Xavier Hunault, maire sortant, député non inscrit (favorable à la majorité), se représente. Mme Martine Buron (P.S.), fille de Robert Buron, ancien ministre, conduira la liste d'union de la gauche, composée de vingt socialistes et de sept communistes.

PUY-DE-DOME

CLERMONT-FERRAND. — A propos de l'accord intervenu entre les partis de gauche pour la *constitution d'une liste commune*, le parti socialiste avait primitivement proposé 8 sièges au parti communiste et non 3 comme *le Monde* du 26 janvier l'a indiqué *à la suite d'une erreur de transmission.*

VAR

TOULON. — Le parti des forces nouvelles (extrême droite) soutient la liste de M. Aymeric Simon-Lorière, député R.P.R., car il est *« l'homme le plus apte à vaincre la gauche et à apporter un sang neuf »* à Toulon.

CHERBOURG : M. Dumoncel (C.D.S.) conduira la liste de la majorité

De notre correspondant

Cherbourg. — M. Jean Vaur, président sortant de la chambre de commerce, qui avait obtenu depuis plusieurs mois le soutien de M Michel d'Ornano *(le Monde* du 24 novembre), a officiellement renoncé à constituer une liste à Cherbourg, où le maire sortant, M. Jacques Hébert, ancien député U.D.R., ne se représente pas. M. Vaur a, en revanche, confirmé son intention d'être candidat aux prochaines élections législatives.

C'est M. Charles Dumoncel *(C.D.S.), premier adjoint*, conseiller général (1), qui conduira la seule liste se réclamant de la majorité. Elle comprendra notamment M. Hubert Germain (R.P.R.), *ancien ministre, ancien député de* Paris, et une douzaine de conseillers municipaux sortants.

Sur les deux listes en présence, figureront deux ou trois candidats se réclamant des radicaux de gauche. M. Wilfrid Montels, qui se présente comme le responsable fédéral du Mouvement des radicaux de gauche dans la Manche, sera candidat, ainsi que deux de ses amis, sur la liste de la majorité. M. Montel affirme avoir le soutien de M. Robert Fabre, mais *le Mouvement des radicaux de* gauche a fait publier, par l'intermédiaire de M. Pierre Bracque, secrétaire national, un communiqué affirmant que le M.R.G de la *Manche est désormais dirigé* par M. Alain Jega, qui, lui, figure sur la liste d'union de la gauche. — R. M.

(1) M. Dumoncel a été candidat C. D. P. aux élections législatives de 1973. Il a été battu au second tour par M. Darinot (P. S.) par 22 851 voix contre 21 200.

Larmes de crocodile

La conversation télévisée que M. Valéry Giscard d'Estaing a eue mardi soir avec une soixantaine de ses concitoyens et concitoyennes pose, une fois de plus, le problème de la démocratie directe et autorise à se demander si l'on ne fait pas, une fois encore, une dangereuse impasse sur la représentation nationale.

La question mérite certes d'être posée, mais on s'étonne qu'elle le soit dans la Lettre de la nation *de ce mercredi 3 février, où M. Pierre Charpy écrit :* « Le principe même de l'émission est discutable : il est excellent pour un candidat, mais pour un chef d'Etat ? Sa légitimité est fondée sur le suffrage universel, non sur *le dialogue* avec un public sélectionné. Que deviennent les parlementaires à qui est si chichement mesuré le droit d'interroger le pouvoir exécutif ? »

Qui donc a fait la Constitution de 1958 et qui donc l'a toujours interprétée dans le sens d'une restriction des droits du Parlement ? Lorsqu'il s'agit, en mai et juin 1959, de donner à l'Assemblée nationale son règlement, MM. Michel Debré et Michel Habib-Deloncle ne mirent-ils pas tout leur zèle pour réduire à la portion congrue la représentation nationale ? — R. B.

M. DEFFERRE : nous sommes prêts à gouverner avec M. Giscard d'Estaing, mais pour appliquer le programme commun.

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré jeudi 3 février à France-Inter :

« Si nous accepterions de gouverner avec M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République ? La réponse est simple et claire : oui, car il est élu *régulièrement.*

» (...) M. François Mitterrand sera premier ministre, c'est un poste qui lui revient, et M. Giscard d'Estaing restera président de la République *s'il le veut, mais il devra nous laisser* appliquer la politique choisie par les électeurs, c'est-à-dire le programme commun. »

Dans cette hypothèse, M. Defferre ne voit pas pourquoi l'alliance avec les communistes ferait obstacle : « Le P. C. existant légalement, a-t-il souligné, il n'y a aucune objection à ce que socialistes, communistes et radicaux alliés ne forment pas un gouvernement, et on ne voit pas pourquoi l'alternance au pouvoir leur serait refusée. »

M. PAUL LAURENT (P.C.) : une certaine fuite devant le débat réel.

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré mercredi 2 février au cours d'une conférence de presse :

« *L'émission d'Antenne 2 a surtout été pour le président de la République l'occasion de faire de la propagande pendant près de trois heures. On a pu constater que, confronté aux réalités de la vie des Français, M Giscard d'Estaing a opéré une certaine fuite devant le débat réel.* »

A l'occasion de la visite du chef de l'État en Bretagne

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN appellent à un rassemblement à Brest le 7 février

De nos correspondants

A l'occasion du voyage de M. Giscard d'Estaing en Bretagne les 7 et 8 février prochains, les syndicats C. G. T., C.F.D.T. et FEN organisent à Brest, le 7 février, un « rassemblement des travailleurs » afin de protester « contre la politique antisociale du pouvoir ». Ce jour-là, le chef de l'État, qui n'a pas inscrit la ville de Brest au programme de sa visite, se rendra à Dinan, Roscoff, Penmarch - Saint - Guénolé et Quimper.

A Dinan, où le président de la République doit s'entretenir avec les conseillers régionaux, les élus communistes du conseil régional ne prendront part ni au déjeuner ni à la rencontre auxquels le chef de l'Etat les a conviés. *« S'il s'était agi*, expliquent-ils dans un communiqué, *d'une réunion de travail du conseil régional au cours de laquelle ils auraient pu, devant le président de la République, traduire publiquement les préoccupations et les revendications des travailleurs de la région, les conseillers régionaux communistes auraient été présents.*

» En fait, le voyage de M. Giscard d'Estaing prend l'allure d'une tournée électorale du chef de la coalition présidentielle à la veille des élections municipales. Dans ces conditions, les élus communistes n'entendent ni faire de la figuration ni servir de caution. »

D'autre part, le F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne-Armée révolutionnaire bretonne) a lancé un avertissement aux organisations folkloriques qui seraient susceptibles de participer aux manifestations organisées en l'honneur du président de la République. Le F.L.B.-A.R.B., clandestin depuis sa dissolution le 30 janvier 1974, menace *« tout groupe, cercle, bagad ou autre groupement musical »* de *« représailles matérielles ».*

● *M. Francis Palmero*, sénateur Union centriste des Alpes-Maritimes, demande, dans une question orale sans débat, au ministre d'Etat, ministre de la justice, M. Olivier Guichard, *« quelles précisions il est en mesure de fournir sur l'application des textes en vigueur dans le cas d'un ressortissant étranger réclamé par un Etat pour des actes de terrorisme qu'il aurait commis ? »*

Le renouvellement des conseils régionaux

M. ANDRÉ COLIN (C.D.S.) EST RÉÉLU EN BRETAGNE

(De notre correspondant.)

Rennes. — Le conseil régional de Bretagne a procédé le mercredi 2 février à la désignation des membres de son bureau. M. André Colin, soixante-sept ans, C.D.S., sénateur du Finistère, a été réélu président avec quarante-cinq voix sur cinquante-sept suffrages exprimés. Onze voix se sont *portées sur la candidature de* M. Yves Le Foll, député, maire socialiste de Saint-Brieuc.

Pour protester contre le refus d'accorder un poste de secrétaire *au parti communiste qui compte* trois conseillers, les socialistes n'ont pas participé à la désignation des vice-présidents.

L'UNION DES JEUNES POUR LE PROGRES (jeunes gaullistes) réunira les 12 et 13 février à Saint-Chamond (Loire) un congrès national extraordinaire qui procédera notamment à une réforme des statuts et arrêtera les listes U.J.P. pour les élections municipales. Le bureau national de l'U.J.P. demande une double consultation du pays :

« Un référendum qui seul peut permettre au peuple français de repousser le dangereux projet d'élections au suffrage universel d'une Assemblée européenne supranationale.

» Des élections législatives anticipées afin de clarifier la situation politique actuelle et d'obliger le monde politique, qui se complait dans son affairisme, à retourner devant l'électeur. L'U.J.P. souhaite à cette occasion que des listes de troisième voie soient présentes dans tout le pays. »

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu, jeudi matin 3 février, au palais de l'Elysée, M. Francisque Collomb, sénateur non inscrit du Rhône, maire de Lyon.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a fêté, mercredi soir 2 février, dans un restaurant des Halles, son cinquante et unième anniversaire en compagnie de son épouse et de ses quatre enfants.

DANS « ECONOMIA »

M. Rocard évoque la fuite des capitaux

La revue *Economia*, mensuel économique et politique international, publie dans sa livraison de février une étude sur les perspectives d'arrivée de la gauche au pouvoir. Réalisée à partir d'une enquête auprès de quarante-quatre personnalités politiques (comme MM. Pierre Mendès France ou Joseph Fontanet) et économiques (comme M. Claude-Alain Sarre, P.-D.G. de la Lainière de Roubaix), cette étude définit, en fonction de six hypothèses (allant de la date des élections à la tenue du franc), dix-neuf scénarios possibles.

« Juger en fonction du montant de l'hémorragie »

Les conclusions générales de cette recherche prospective sont les suivantes :

« *Le résultat des prochaines législatives françaises dépendra plus de la situation économique française que des événements politiques ;*

» *L'hypothèse la plus probable est que la situation économique des ménages ne s'améliore pas et que la gauche gagne les élections.* »

» — *Néanmoins, l'hypothèse où le gouvernement réussit à redresser la situation économique et remporte les élections reste tout à fait crédible ;*

» — *Une chute sensible du franc, d'ici aux élections, serait nettement favoralbe à la gauchee (...);*

» — *Des pressions extérieures (c'est-à-dire des autres pays occidentaux) n'auraient pratiquement pas d'incidence sur les élections.* »

M. Michel Rocard, membre du secrétariat du P.S., interrogé sur la chute du franc en cas de succès de la gauche, répond notamment :

« *A notre arrivée au pouvoir, les capitaux seront déjà partis. Des mesures de contrôle peuvent alors être un obstacle à leur retour. Il nous faudra juger en fonction du montant de l'hémorragie.*

» *En fait, je crois qu'il faut distinguer deux aspects dans cette affaire. Un premier aspect purement financier Nous aurons sans doute de ce point de vue une fuite des capitaux grave et profonde, comme nous en avons eu cinq depuis la libération. On s'en remet, car ce sont très rapidement les qualités de fond, les forces concrètes d'une économie, qui redeviennent évidentes et... font revenir les capitaux.*

» *Par contre, tout serait grave si la fuite prenait un deuxième aspect, un mauvais comportement systématique des acteurs économiques et commerciaux éventuellement encouragé ou provoqué par une certaine droite autoritaire.* »

POLITIQUE

DANS LE CADRE D'UNE OPÉRATION « VÉRITÉ-ESPOIR »

Le P.C.F. va organiser 80 rassemblements à travers le pays

Les militants et les organisations du parti communiste sont depuis plusieurs semaines mobilisés par une opération intitulée « Vérité-espoir » et qui consiste à recueillir des témoignages sur la vie quotidienne des Français les plus défavorisés. Le P.C.F. rassemble ces témoignages dans des « cahiers de la misère et de l'espoir » dont au moins deux cent cinquante mille circulent à travers le pays.

Selon M. Pierre Juquin, membre du comité central du P.C.F., cette entreprise n'a pas de précédent depuis les « cahiers de doléances » qui ont précédé la Révolution de 1789. Il a d'ailleurs précisé que les matériaux ainsi collectés, qui seront rassemblés le 12 février à l'occasion d'un meeting au Bourget, seront à la disposition des journalistes, chercheurs, historiens, sociologues. Les premiers exemples rendus publics par M. Juquin révèlent des situations extrêmement poignantes, voire désespérées. Il s'agit aussi bien de chômeurs, d'immigrés, de handicapés que de vieillards. Selon le P.C.F., « la misère » touche quatre Français sur dix.

M. Juquin a expliqué : « *Grâce à notre campagne, les Français commencent à connaître la vérité sur la condition réelle du pays et, de ce fait, un changement s'amorce. Dans les quatre-vingts rassemblements que nous organisons dans tout le pays, samedi 12 février, et dont trente seront en liaison directe et permanente avec le meeting du Bourget auquel participera Georges Marchais, nous ne voulons pas pleurer misère. Nous voulons que l'espoir domine. Les travailleurs des entreprises viendront exposer les richesses qu'ils produisent afin de montrer que le travail des Français produit suffisamment de ressources.* »

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 2 février sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LUTTE CONTRE L'INFLATION

Le premier ministre a présenté une communication sur le plan de redressement économique et financier. Il a dressé le bilan des décisions prises dans le cadre du programme de la lutte contre l'inflation, présenté au pays le 22 septembre dernier, et il a analysé les résultats économiques enregistrés depuis cette date.

Le premier ministre a constaté que, pour chacun des volets du programme du 22 septembre, les décisions concrètes ont été prises. Celles qui relevaient du domaine de la loi ont été votées par le Parlement. Il a, notamment, approuvé les importantes mesures de justice sociale que le gouvernement a proposées pour répartir équitablement l'effort entre les Français. Toutes les dispositions fiscales proposées par le gouvernement ont ainsi été adoptées, qu'il s'agisse des contributions exceptionnelles ou permanentes demandées aux hauts revenus ou des mesures de normalisation fiscale.

La politique du crédit mise en œuvre a sérieusement réduit l'expansion de la masse monétaire et la loi de finances pour 1977 a été votée en équilibre.

La politique des prix s'est déroulée selon les deux phases prévues. Le gel provisoire des prix du 15 septembre au 31 décembre 1976 est achevé. Il a été observé de manière satisfaisante. A propos du gel des prix, le premier ministre a tenu à souligner que cette mesure qui répondait essentiellement à la nécessité de briser les anticipations inflationnistes ne pouvait être prolongée sans de graves inconvénients pour la situation des entreprises. Un blocage durable des prix ne saurait apporter, comme l'expérience passée l'a montré, une solution efficace aux problèmes de fond que pose la lutte contre l'inflation. Aussi devrait-il être à la fois brutal et bref.

La deuxième phase de la politique des prix, qui comporte un retour progressif à la liberté des prix industriels, *a été entamée par la baisse* du taux normal de la T.V.A. Les sondages réalisés montrent que 97 % des commerçants la répercutent. Les engagements de modération conclus *simultanément portent sur les trois* quarts des branches industrielles concernées.

La politique des rémunérations a été engagée dans le secteur public et nationalisé conformément à la règle du maintien du pouvoir d'achat. Les indications que l'on peut recueillir du secteur privé montrent que les dirigeants d'entreprises ont décidé, dans leur immense majorité, de se conformer aux recommandations du gouvernement.

Par ailleurs, les dispositions destinées à économiser l'énergie ont été mises en œuvre.

Enfin, l'ensemble des mesures destinées à soutenir l'activité économique et l'emploi ont été mises en place. Les dispositions de la loi de finances pour 1977 en faveur des investissements ont toutes été votées. Les prêts accordés grâce à l'emprunt groupé de 3,5 milliards de francs pour le financement des petites et moyennes entreprises, ainsi que des entreprises artisanales, rencontrent un grand succès. Les financements préférentiels pour les investissements tournés vers l'exportation ont été accrus pour 1977.

Le premier ministre a constaté que les premiers effets de la lutte contre l'inflation sont perceptibles dans les *résultats économiques les plus récents.* Une nette décélération de la hausse des prix a été observée de septembre à décembre, en dépit de la hausse du prix de l'essence. Le *franc s'est stabilisé depuis le mois* d'octobre et fait preuve de fermeté tant à l'égard du dollar que du deutschemark.

Le déficit du commerce extérieur *a été réduit de 4,7 milliards au mois* d'octobre à 1,3 milliard au mois de décembre. Ces résultats ont été atteints sans recul de l'activité économique et sans aggravation de la *situation de l'emploi. Les dernières* indications disponibles montrent que le développement de l'activité industrielle aura été positif au cours du mois de décembre. Le nombre des *demandeurs d'emploi, après corrections* des variations sectorielles, passe de 940 000 personnes en septembre à 930 000 personnes en décembre. Le gouvernement continuera à suivre avec *vigilance l'évolution de l'activité* économique et de l'emploi.

Les résultats économiques récents, loin d'entraîner un relâchement de l'effort, confirment le gouvernement dans sa volonté de poursuivre avec continuité l'action de redressement entreprise en septembre 1976.

Après la communication du premier ministre, le président de la République a déclaré : « La politique de redressement économique doit être poursuivie avec fermeté et détermination à partir de ses premiers résultats. Il ne s'agit pas d'obtenir une amélioration passagère, mais d'aller jusqu'à la racine du mal de l'inflation. »

Le président de la République a rendu hommage au sérieux et à la compréhension des Français, dont l'attitude a permis la mise en œuvre du programme de redressement dans des conditions satisfaisantes.

● ENTREPRISES PUBLIQUES

« Le premier ministre a présenté une communication sur le rétablissement de l'équilibre des entreprises publiques.

Après avoir procédé à la synthèse des délibérations consacrées à chacune de ces entreprises par le conseil des ministres depuis le mois de juillet dernier, le premier ministre a analysé les causes de la dégradation financière de leurs résultats et exposé les voies du redressement.

En premier lieu, un effort particulier d'économies de gestion a été demandé à ces entreprises pour l'année 1977. Au total, le plan de financement des entreprises nationales pourra être amélioré à hauteur d'environ 2 milliards de francs, en ajoutant, à la plus grande rigueur dans les dépenses de fonctionnement une réduction, par la création de tranches optionnelles, de leur effort d'investissement, sans que soient remises en cause les grandes orientations et les priorités du gouvernement.

Au-delà de cet effort immédiat, une politique globale du redressement devra être poursuivie. Elle doit comporter d'abord une meilleure adaptation de la politique contractuelle *à la situation générale* de notre économie et aux données propres de chacune des entreprises concernées.

En second lieu, le gouvernement a l'intention de préciser les rapports de l'Etat et des entreprises publiques, d'une part, en redéfinissant, lorsque cela s'avère nécessaire, les objectifs qui leur sont assignés dans leur secteur d'activité et, d'autre part, en articulant mieux les responsabilités respectives de leurs dirigeants avec les ministères de tutelle. Dans tous les cas où cela s'avérera possible, des contrats d'entreprises englobant ces divers éléments devront être établis.

En conclusion, le premier ministre a souligné que le rétablissement de l'équilibre des entreprises publiques constitue une des tâches essentielles *du programme de redressement économique* et financier mené par le gouvernement. C'est à cette condition que les entreprises nationales pourront faire pleinement valoir la valeur professionnelle de leurs personnels et la qualité technique de leurs réalisations.

● COMMERCE EXTÉRIEUR

Le ministre du commerce extérieur a commenté les résultats du commerce extérieur pour 1976. Il a mis en valeur l'amélioration récemment constatée, qui s'est traduite par une réduction du déficit de 4,7 milliards en octobre, à 3,8 milliards en novembre et à 1,3 milliard en décembre. Le résultat de nos échanges se traduit cependant pour l'année 1976 par un déficit de 20,5 milliards de francs dû notamment aux effets de la sécheresse sur la diminution de nos exportations agro-alimentaires et l'accroissement de nos importations ainsi qu'à l'augmentation de notre déficit énergétique dû en particulier à la hausse du prix du pétrole soit : 61 milliards en 1976.

Le ministre a en outre noté, l'évolution *préoccupante des échanges de* biens de consommation, qui contraste avec les résultats positifs enregistrés dans le domaine des biens d'équipement.

M. Rossi a ensuite indiqué les différents facteurs nécessaires au redressement du commerce extérieur : le maintien de la stabilité du franc, une meilleure maîtrise du marché *intérieur, le développement de nos* exportations, grâce notamment au renforcement de nos structures commerciales, à la recherche de débouchés nouveaux et à l'accès d'un plus *grand nombre d'entreprises,* et notamment de petites et moyennes, au commerce international.

● ACCORDS D'HELSINKI

Le conseil a entendu une communication du ministre des affaires étrangères sur l'application des accords de la conférence d'Helsinki pour la sécurité et le développement de la coopération.

A cette occasion, le président de la République a confirmé la volonté de la France de poursuivre sa politique de détente engagée il y a dix ans par le général de Gaulle.

Le président de la République a souligné l'importance attachée par la France à l'observation par tous les Etats de la lettre et de l'esprit de l'acte final d'Helsinki en ce qui concerne notamment les principes devant régir les rapports entre Etats, le développement de la coopération sous toutes ses formes, le respect des droits de l'homme et le rapprochement entre les peuples d'Europe.

● LA VISITE DE M. MONDALE

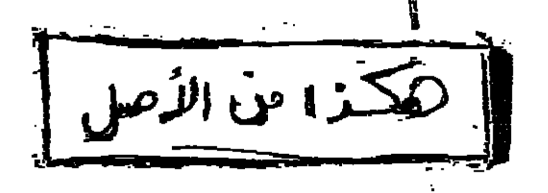
Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la visite à Paris du vice-président des Etats-Unis.

Cette visite, qui s'est déroulée *dans un climat de cordialité et de* confiance, a été l'occasion d'un long et utile échange de vues sur les grands problèmes mondiaux et a permis de faire progresser le dialogue franco-américain. Ce dialogue, a souligné le président de la République, doit rester fondé sur la franchise, la solidarité et la prise en considération de la place spécifique de la France au sein du monde occidental.

● C.E.E.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la réunion de coopération politique tenue à Londres le 31 janvier 1977.

Les neuf ministres ont eu, à cette *occasion, un échange de vues sur la* situation au Moyen-Orient, ainsi que sur la préparation de la conférence de Belgrade, qui doit permettre de faire le bilan de l'application des *accords d'Helsinki.*



هكذا من الأصل

MÉDECINE

L'enseignement de l'économie de la santé : un échec relatif

Le principe d'un enseignement de l'économie de la santé dans les facultés de médecine est acquis depuis deux arrêtés ministériels de juillet 1970 : vingt-cinq à cent heures de cours sont prévus dans cette discipline pendant le premier cycle ; le deuxième cycle comprend désormais un certificat de « médecine préventive, de médecine sociale et d'économie de la santé ». Trente-neuf des quarante-quatre U.E.R. de médecine ont organisé un tel enseignement. Mais les participants du colloque sur l'économie de la santé en France, réuni récemment à Paris, ont souligné l'échec relatif de cette réforme.

Le médecin de demain est tout à la fois invité à apprendre la gestion d'un cabinet, à être capable de dispenser une éducation sanitaire et de prodiguer des conseils d'ordre psychologique ou *social, à connaître, enfin,* les principaux ordres de grandeur des dépenses de santé. En l'absence de programme précis, les enseignants, selon leur goût ou leur formation, insistent sur des aspects très différents.

De plus, cet enseignement est souvent de qualité inégale. Des trente-neuf U.E.R. où l'enseignement de l'économie de la santé est dispensé, deux ont confié la responsabilité de cette discipline à des médecins ayant reçu une formation économique et dix seulement comptent parmi leurs enseignants de véritables économistes : telles sont les conclusions d'une enquête menée par le professeur Jolly, maître de conférence à l'U.E.R. de Broussais-Hôtel-Dieu. Or, un nombre croissant d'économistes s'intéressent à ces problèmes : ainsi, à Rennes, un enseignement d'économie de la santé est obligatoire pour les étudiants de sciences économiques.

Il convient donc de trouver les moyens de former les enseignants actuels : le professeur Guyot, qui enseigne à la faculté de sciences économiques de Nancy, a souligné, à cet égard, l'intérêt de la constitution d'un matériel pédagogique (fiches, diapositives, films) facilitant un travail par petits groupes qui remplacerait utilement l'enseignement magistral. Le professeur Sournia, médecin conseil à la Caisse nationale d'assurance maladie, a proposé, pour sa part, un assouplissement de la réglementation permettant d'élargir le recrutement des enseignants d'économie de la santé à des personnalités extra-médicales.

L'introduction d'une discipline nouvelle ne peut se faire que progressivement : ainsi en a-t-il été de la bactériologie au début de ce siècle. Mais la difficulté majeure rencontrée aujourd'hui tient sans doute à la nature même de l'économie de la santé : comme l'a souligné un participant à ce colloque, « *il n'y a pas dans ce domaine de vérité révélée* ». La science économique n'est pas, en effet, une science désincarnée ; les choix qui devraient présider à la définition des programmes et à la formation des maîtres ne sont certainement pas neutres politiquement : l'hostilité manifestée par certains congressistes à la possibilité de confier l'enseignement de cette discipline aux administrateurs des caisses de sécurité sociale (syndicalistes et autres) en témoigne.

NICOLAS BEAU.

RELIGION

LA JOURNÉE CATHOLIQUE DES MASS MEDIA

Mgr Badré demande que l'on apprenne à lire la presse

La journée des moyens de communication sociale est fixée cette année dans l'Église catholique au *5 février*. A cette occasion, Mgr Jean Badré, évêque de Bayeux et de Lisieux, et président de la commission épiscopale des mass media, écrit notamment dans son bulletin diocésain du 30 janvier :

« *Je suis très frappé — participant à beaucoup de réunions de tous genres — d'entendre presque à chacune d'entre elles critiquer les mass media. C'est de là que viennent tous nos maux. Je souhaite qu'une réflexion véritable soit faite sur la société qui est la nôtre.*

» *Nous sommes passés du monde de la découverte de la science au monde de la communication. C'est une ère nouvelle qui commence.*

» *A nous chrétiens, avec les hommes de bonne volonté, à rendre cette ère vivable. Les mass media nous renvoient au visage notre image et celle de notre société.*

» *Je veux bien que cette image nous revienne parfois déformée, mais c'est comme cela qu'elle est vue et qu'elle est transmise. Alors qu'y faire ? Nous habituer à lire les messages des mass media, j'allais dire à les décoder, comme l'on décode un message chiffré, pour en avoir le véritable sens. Prenons un seul exemple, pour y réfléchir sérieusement : celui de la publicité. Quelle image nous donne-t-elle de nous-même ? Comment la lisons-nous ?* »

● *Le Frère Roger, prieur de la communauté de Taizé,* a rendu public, le 1er février, à Zurich, un message élaboré en commun avec Mère Teresa, à Calcutta. Ce texte, spécifiquement œcuménique, loue l'Eglise catholique d'être l'Eglise de l'Eucharistie, les Eglises protestantes d'être l'Eglise de la Parole et les Eglises orthodoxes de leur « fidélité » et de leur « amour ».

DÉFENSE

Un colloque international à Paris

LA SÉCURITÉ DANS L'EUROPE DES CONTRADICTIONS

Sur le thème « La défense et la sécurité dans l'Europe des contradictions », la Fondation pour les études de défense nationale, que préside le général Georges Buis, et le Centre d'études de politique étrangère, dont le secrétaire général est M. Jacques Vernant, organisent un colloque à Paris, de ce jeudi 3 au samedi 5 février, avec la participation, notamment, de MM. Maurice Couve de Murville, Léo Hamon, Claude Cheysson, Pierre Dabezies et lord Chalfont.

Pour l'essentiel, il s'agit, selon les organisateurs, d'étudier les nouvelles perspectives de la défense et de la sécurité en Europe, compte tenu de son évolution politique et, entre autres, de l'instabilité croissante en Méditerranée.

Parlant de l'Europe de l'Ouest dans son allocution d'ouverture, le général Buis a notamment déclaré : « *L'adversaire oriental connaissant des problèmes de nationalité et de glacis qui permettent de mettre en doute l'homogénéité de sa propre machine, l'évolution de l'équilibre global a pu se confondre avec l'évaluation en nombre et en qualité des hommes et des outils militaires. On n'y a pas manqué. Et singulièrement ces dernières semaines. Mais voilà que la discorde souhaitée chez l'ennemi montre le bout de l'oreille chez soi et que l'Europe passe du stade de la non-intégration au stade de l'affichage de ses contradictions. Sa sécurité semble, en conséquence, ne plus devoir s'évaluer uniquement en capacité de passer efficacement de l'état de paix à l'état de guerre, mais en la capacité des Européens d'agir à l'égard d'eux-mêmes, immédiatement, à chaud, et d'affronter ainsi le problème de ce que l'on pourait qualifier d'Europe de la crise.* »

Le chômage des jeunes est-il « surtout un problème de formation » ?

« Le chômage des jeunes est surtout un problème de formation. Quiconque a une formation sérieuse est pratiquement assuré de trouver du travail. Il faut donc une meilleure adaptation de notre système de formation aux perspectives d'emploi. » *Cette déclaration du président de la République au cours des « Dossiers de l'écran », mardi 1er février, n'est-elle pas excessivement optimiste ? Les résultats d'une enquête auprès des jeunes diplômés de l'enseignement technique, publiée par le Service central des statistiques, tendent à montrer qu'en période de crise économique il ne suffit pas d'avoir une bonne formation pour trouver un emploi.*

Chaque année, depuis 1972-1973, le Service des Statistiques du ministère de l'éducation s'efforce de suivre à la trace les générations d'élèves parvenus au terme de leurs études techniques pour connaître l'orientation qu'ils ont prise l'année suivante. L'enquête est faite auprès des élèves ayant préparé un C.A.P. (certificat d'aptitude professionnelle) en trois ans, un C.A.P. en deux ans ou un brevet d'études professionnelles (B.E.P.), un brevet de technicien ou un baccalauréat de technicien. Les trois quarts des jeunes interrogés — par l'intermédiaire des établissements où ils ont fait leurs études — répondent à l'enquête et indiquent s'ils ont redoublé, entrepris d'autres études, trouvé un emploi ou s'ils font leur service national.

La comparaison des résultats des quatre enquêtes faites de 1972-1973 à 1975-1976 — et qui portent sur des dizaines de milliers de jeunes — fait apparaître des évolutions significatives, même si le ministère invite à considérer ces chiffres « avec la plus extrême prudence ».

Il y a quatre ans, 78 % des élèves titulaires d'un C.A.P. avaient trouvé un emploi. Ceux de la génération sortie en 1975-1976 n'étaient plus que 64 % dans ce cas. La proportion des jeunes sans emploi est passée en quatre années de 6,4 % à 15,4 % pour les titulaires d'un C.A.P. en trois ans ; de 8,8 % à 17,4 % pour les titulaires d'un B.E.P. et de 3,8 % à 9 % pour les bacheliers techniciens. Le service national apparaît, pour sa part, comme une sorte de refuge contre le chômage pour certains titulaires du C.A.P. et du B.E.P. puisque les proportions de ceux qui s'y orientent après leurs études passent, respectivement de 2,7 % à 4,4 % et de 5,3 % à 7,1 %.

Globalement, on observe que ce sont les bacheliers techniciens qui sont les moins nombreux à ne pas avoir trouvé d'emploi. Il faut noter aussi un certain accroissement des redoublements et du nombre de ceux qui continuent leurs études. Cela confirme que les périodes de crise économique conduisent à un allongement spontané de la durée de la scolarité. Les jeunes cherchent ainsi à mettre le maximum d'atouts dans leur jeu et l'enquête montre, en effet, qu'ils ont raison, puisque plus on s'élève dans la hiérarchie des études, plus les risques de ne pas avoir d'emploi diminuent.

Les filles moins bien traitées

Si l'on considère la répartition par spécialités, il semble que les jeunes qui ont le plus de mal à se « caser » sont ceux qui ont des formations orientées vers le secteur tertiaire, leurs camarades orientés vers les métiers du secondaire (industrie) ayant moins de difficultés. Ainsi, parmi les élèves ayant préparé un C.A.P. en 1974-1975, 12 % des « secondaires » étaient sans emploi l'année suivante, mais 23,7 % des « tertiaires ». Quel que soit le niveau d'études, ce sont toujours les filles qui ont le plus de problèmes pour se faire une place sur le marché du travail : 24 % des filles ayant préparé un C.A.P. en 1974-1975 ou un B.E.P. n'avaient pas d'emploi l'année suivante, alors que la proportion de sans-emploi pour le total garçons-filles était de 17,4 %. Les mêmes différences sont nettes au niveau des baccalauréats de techniciens.

Prime à ceux qui font des études plus poussées, avantage aux « industriels » par rapport aux « tertiaires », et aux garçons par rapport aux filles : l'enquête du ministère montre qu'il est bien nécessaire d'adapter les formations aux emplois, comme le souhaite M. Giscard d'Estaing, mais qu'avoir une bonne formation ne suffit pas, pour l'instant, à trouver aisément un emploi.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire page 24 les déclarations de M. Raymond Barre sur l'emploi.)

★ Service central des statistiques et sondages, 58, boulevard du Lycée, 92170 Vanves.

PLUS DE QUATRE CENTS PERSONNES ONT PARTICIPÉ A LA JOURNÉE DE TÉMOIGNAGES ET DE PROPOSITIONS DU SNES

Poursuivant la campagne « *pour la défense et la promotion du second degré* » qu'il avait lancée à la fin de l'année 1976, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) organisait mercredi 2 *février* à Paris avec le Syndicat national des professeurs d'éducation physique (SNEP) une journée nationale de témoignages et de propositions.

Plus de quatre cents personnes ont participé à ce rassemblement au cours duquel enseignants de toutes les régions de France et responsables des deux organisations ont alternativement témoigné de leurs conditions de travail et de vie, et décrit les solutions et les revendications du SNES et du SNEP quant aux divers aspects de l'enseignement de second degré.

Leurs difficultés présentes

Un ouvrier de chez Renault, une mère de famille, un lycéen de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL) sont aussi venus dire à la tribune leurs difficultés présentes ou leur foi dans un système éducatif profondément remanié.

Au cours d'une intervention, *M. Jean Petite, secrétaire pédagogique* du SNES, a défini les trois caractéristiques fondamentales de l'école que propose son syndicat : la lutte contre les ségrégations de toute nature, un enseignement de qualité pour tous et une liaison étroite entre « *les exigences de l'enseignement* » et un « *effort d'éducation* » plus large. « *De ce point de vue*, a-t-il précisé, *un double courant est à favoriser, celui qui fait entrer dans l'école les informations multiples d'une vie sociale marquées par les luttes pour le mieux-être et la culture, celui d'une recherche en dehors de l'école des moyens complémentaires de culture et de formation.* »

Enfin, M. Etienne Camy-Peret, secrétaire général du SNES, a situé ces témoignages et ces propositions « *dans le contexte actuel du nécessaire développement de l'action dans tous les domaines, et contre tous les aspects de la politique d'austérité* ».

ÉDUCATION

Les élections aux centres régionaux des œuvres universitaires

Baisse de la participation étudiante

Après une hausse en 1975, la participation des étudiants aux élections aux conseils des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) subit, cette année, une baisse sensible : selon des résultats encore officieux, fournis par le Centre national *des œuvres,* soixante-treize mille neuf cent cinquante étudiants seulement, *sur les six cent vingt-neuf mille* deux cent cinquante inscrits, se sont rendus aux urnes du 25 au 27 janvier. La participation est légèrement supérieure à 12,36 %, alors qu'elle avait atteint 16,62 % en 1975 (contre 9 % en 1973).

Tous les mouvements étudiants avaient estimé, dès la rentrée universitaire, que les élections aux CROUS, organisées tous les deux ans, constitueraient le véritable « *test électoral* », cette année, certaines listes comme l'UNEF-Unité syndicale (principalement animée par des *trotskistes de l'Alliance des jeunes* pour le socialisme) refusant de se présenter aux élections des conseils d'université. Parmi ces listes, l'UNEF (ex-Renouveau), à laquelle se joignent traditionnellement pour ces élections, l'Union des grandes écoles (UGE) et la Fédération des résidents universitaires de France (FRUF), arrive loin en *tête*, avec 48,85 % des suffrages exprimés (contre 46,15 % en 1975), et cent sièges (sur deux cent *seize*), *contre* quatre-vingt-huit.

L'UNEF-Unité syndicale subit, en revanche, un recul sensible, puisqu'elle ne remporte que 22,14 % des suffrages (contre 31,91 % en 1975) et cinquante et un sièges (contre soixante-treize). Le Mouvement d'action syndicale (MAS, proche de la C.F.D.T.) *double sa représentation* : il obtient 9,96 % des voix et dix-neuf sièges. En 1975, le Mouvement d'action et de recherches critiques (MARC), dont ce syndicat est issu, n'avait bénéficié que de 4,15 % des suffrages et n'occupait que quatre sièges.

Parmi les mouvements « modérés », le Comité de liaison des étudiants de France (CLEF) *améliore également son score*, avec 8,50 % des voix (contre 4,10 % en 1975) et occupera dix-sept sièges (contre douze). L'Union nationale inter-universitaire (UNI) passe de 2,07 % des suffrages à 3,5 % et gagne trois sièges (sept contre quatre en *1975). La Fédération nationale* des étudiants de France (FNEF) maintient sa représentation (1,58 % au lieu de 1,82 % et garde trois sièges). Les listes indépendantes avaient recueilli 9,50 % des voix en *1975* : elles subissent une baisse sensible, n'obtenant *plus que 2,81 % des suffrages.*

Enfin, le Comité pour un syndicat des étudiants de France (COSEF, composé de militants socialistes), qui se présentait pour la première *fois*, recueille 1,94 % des voix et quatre sièges.

EN SUPPRIMANT LES « FILIÈRES »

Le gouvernement italien veut « unifier » l'enseignement secondaire

De notre correspondant

Rome. — Le gouvernement italien vient d'approuver une réforme du second cycle de l'enseignement secondaire, présentée par le ministre de l'instruction publique, M. Franco Maria Malfatti. Ce projet de loi est la première grande réforme scolaire en Italie, depuis celle de 1962, créant l'école moyenne unique (premier cycle). D'une certaine manière, l'objectif est le même : le gouvernement se propose d'unifier un enseignement qui compte des filières nombreuses et cloisonnées. Le projet maintient cependant une certaine « professionnalisation » des études, à laquelle aucun parti ne voulait totalement renoncer (1).

Le second cycle de l'enseignement secondaire devrait, selon *M. Malfatti, s'étendre sur cinq* années (sa durée varie actuellement en fonction des filières). La première année serait intégrée à l'enseignement obligatoire — qui irait *ainsi jusqu'à quinze* ans, au lieu de quatorze, — avec le double objectif de « consolider » les connaissances acquises jusque-là et de préparer l'orientation future des élèves.

Trois types de matières sont prévus : certaines, communes à tous les élèves, comprendraient, au cours de la première année, de la technologie et des travaux manuels ; d'autres, optionnelles, seraient choisies parmi quatre branches : langue-littérature, histoire - philosophie - droit - économie, mathématiques-physique-sciences naturelles, enseignement artistique ; le troisième groupe *serait constitué de matières proposées* par les élèves eux-mêmes, mais qui ne pourraient dépasser 10 % du temps scolaire total.

Les matières optionnelles *permettront*, selon M. Malfatti, de définir une douzaine de « filières » différentes. Le passage de l'une à *l'autre serait possible. C'est une* commission, comprenant les enseignants de la classe, mais présidée par une personne extérieure, qui ferait passer l'examen final, la *maturita*. Cet examen ne permettrait plus — comme c'est le cas actuellement — d'entrer dans n'importe quelle *faculté*. A noter enfin la création d'« instituts d'instruction post-secondaire » qui délivreraient des diplômes professionnels.

Le parti communiste a reconnu les aspects positifs de la réforme Malfatti. Il regrette cependant « *la liquidation de la période biennale (d'orientation), remplacée par une première année obligatoire qui provoquerait un nivellement culturel négatif et finirait par n'être que le modeste prolongement de l'école moyenne* ».

R. S.

(1) *Le Monde de l'éducation* de janvier a publié une interview de M. Malfatti dans laquelle celui-ci commente notamment sa réforme.

PRESSE

En Italie

Le gouvernemenent présente un projet de statut de l'entreprise de presse

De notre correspondant

Rome. — Le gouvernement italien vient d'établir un statut de l'entreprise de presse qui sera prochainement soumis au Parlement. Réclamée par la Fédération nationale des journalistes, cette initiative concerne les publications quotidiennes dont les difficultés n'ont cessé de croître en 1976 : suppression de certains titres comme *Il Giornale d'Italia* à Rome ; expérience d'autogestion après des faillites peu claires ; tentative de concentration *de l'éditeur Rizzoli. Au total*, la presse quotidienne aura enregistré l'an dernier un déficit de 130 milliards de lires, soit 750 millions de francs.

Le texte du projet gouvernemental comprend cinquante articles. Les plus importants visent à empêcher des acquisitions camouflées, à limiter au maximum les concentrations et à développer les droits des journalistes.

Il est proposé, par exemple, qu'une entreprise de presse quotidienne ne puisse avoir d'activité étrangère à l'édition et que ses propriétaires soient obligatoirement de nationalité italienne. *Une telle mesure ne manquerait* pas de poser certains problèmes à *la Stampa* appartenant au groupe Fiat, lequel vient de céder plus de 9 % de son capital social à la Libye.

Autre mesure proposée par le gouvernement : que les transferts des parts supérieures à 10 % soient signalés à l'avance aux délégués syndicaux de la rédaction. Ceux-ci donneraient leur avis, qui serait soumis non seulement au patron de l'entreprise, mais à une sorte de commission nationale de la presse composée de parlementaires et de représentants de toutes les catégories du secteur.

Pour empêcher qu'un Hersant italien en arrive à contrôler la presse, une limite a été fixée : aucun éditeur ne pourrait posséder plus de 40 % du tirage total des quotidiens ; et, au-delà de 30 %, il cesserait de jouir des mêmes facilités que ses confrères.

L'une de ces facilités consisterait en un remboursement de la moitié du prix du papier dans une limite de huit pages. Le pourcentage serait de 60 % pour les coopératives de journalistes. D'autres aides publiques sont prévues, notamment la prise en charge par l'Etat de réductions des tarifs postaux et *téléphoniques*, ainsi que des prêts à taux avantageux pour la modernisation des entreprises de presse.

Le journaliste se verrait officiellement reconnu un double droit : celui de faire valoir le secret professionnel et celui de refuser la modification d'un article. A remarquer aussi qu'en cas de fermeture d'une entreprise de presse, les membres de la rédaction auraient un droit prioritaire d'acquisition.

ROBERT SOLÉ.

● *« La Revue française de gestion »*, à la suite d'un récent accord, reprendra les abonnés de *Management-France* à compter du 1er mars 1977. Si l'on considère qu'en janvier 1976 *la Revue française de gestion* avait déjà absorbé le mensuel *Hommes et Techniques*, cette publication paraît s'imposer dans le domaine du management. Créée en 1975, elle compte actuellement quatre mille trois cents abonnés.

Le directeur de la publication est Philippe Agid (secrétaire général de la F.N.E.G.E. et président du Centre Inffo) ; le rédacteur en chef est Jacques Barraux, conseillé par Jean-Baptiste Eggens (ancien rédacteur en chef des revues *Direction* et *le Management*).

● *Le comité directeur de la section française de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (U.I.J.P.L.F.)* a procédé à l'élection de son nouveau bureau. Ont été élus : président : M. Jacques Marot, attaché à la direction générale de l'Agence France-Presse ; vice-présidents : M. René Duval, rédacteur en chef à Antenne 2, et M. Jean-Paul Franceschini, sous-chef du service étranger au journal *le Monde* ; secrétaire général : M. Georges Gros, directeur-rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Asie-Pacifique Magazine* (réélu) ; trésorier : M. Joseph Bosson, secrétaire général de la rédaction

JUSTICE

A Lille

UN DIRECTEUR D'HOPITAL POURSUIT EN DIFFAMATION UN MENSUEL SATIRIQUE LOCAL

(De notre correspondant.)

Lille. — Pour la troisième fois, le procès opposant M. François Muffragi, ancien directeur du Centre hospitalier régional de Lille, actuellement directeur du C.H.R. de Rennes, au *Clampin libéré*, mensuel satirique lillois, a été jugé lundi 31 janvier devant la sixième chambre du tribunal de grande instance de Lille présidée par M. Jean-Bernard Michelon.

M. Muffragi a intenté au directeur du mensuel, M. Jean-Luc Porquet, un procès en diffamation pour avoir publié un article dans lequel était mise en cause la gestion du C.H.R. et où l'on faisait état de détournements de fonds et de « *manipulations* » dans la passation de certains marchés.

Un trésorier payeur du C.H.R., actuellement en retraite, avait demandé d'être relevé du secret professionnel pour déposer, ce qui lui avait été accordé. Au cours d'une précédente audience, le 13 décembre dernier, il avait fait état de nombreuses irrégularités administratives dans la gestion de M. Muffragi, mais s'était montré prudent quant aux détournements dénoncés, estimant qu'il *« ne possédait pas tous les éléments d'appréciation »*.

Lundi, les avocats de M. Muffragi, Mes Charles Robaglia et Pierre Garçon, du barreau de Paris, ont surtout insisté, après avoir contesté les irrégularités, sur le manque de preuves susceptibles d'étayer l'article du *Clampin libéré*. Ils ont réclamé le franc symbolique de dommages et intérêts, mais des *« attendus sévères »*.

Pour les avocats du *Clampin libéré*, Mes Diligent et Descamps, du barreau de Lille, leurs clients savent ce qu'est l'honneur et font très honnêtement leur métier. S'ils ont mis en cause M. Muffragi, c'est tout simplement après une enquête qu'ils ont menée sur le C.H.R. Ils reviennent sur de nombreuses *« manipulations »* qui, selon eux, ont valu un blâme administratif au directeur. Pour eux, le texte incriminé ne peut être considéré comme diffamatoire.

Jugement le 14 février. — G. S.

REGARDS

M. Guichard visite des centres d'éducation surveillée

UN MINISTRE A L'ÉCOUTE

« Tu as vu, il roule ses cigarettes ! » C'est sans doute le souvenir le plus frappant que les pensionnaires du foyer d'action éducative de Nogent-sur-Marne garderont du passage du garde des sceaux dans leur établissement. Si cette visite n'a guère eu de signification pour les jeunes administrés de la direction de l'éducation surveillée, elle devait en avoir davantage pour les éducateurs et l'ensemble du personnel de cette direction. C'est du moins ce qu'avait souhaité M. Olivier Guichard.

Pour l'une de ses premières visites dans ses services, le ministre de la justice avait choisi de « prendre contact » avec cette institution judiciaire, souvent moins connue que les autres. En visitant mardi 1er février deux centres de l'éducation surveillée dans le Val-de-Marne, M. Guichard entendait manifestement souligner l'importance d'une administration directement liée à la justice et dont les missions essentielles sont la prévention de la délinquance et l'assistance à tous ceux que la loi considère comme des « mineurs en danger ».

« Le délit n'est pas le critère déterminant de notre action », *déclare le directeur du foyer de Villiers-sur-Marne qui accueille une trentaine de jeunes garçons et filles — placés sur décision des magistrats du tribunal de Créteil.* « Notre but, *ajoute le directeur*, est de faciliter la réinsertion des jeunes qui nous sont confiés soit dans leur milieu familial, soit dans le milieu du travail. *Qu'il s'agisse ou non de* délinquants, nous avons pour tâche de les rendre autonomes et de faire en sorte, avec l'aide des quatre éducateurs affectés au centre, qu'ils restent le moins longtemps possible au foyer. » *Les éducateurs ont expliqué au ministre que leur action était bien plus un travail d'assistance que de surveillance.* « Il faut être là, écouter et être prêt à répondre à toute demande », *ont-ils notamment indiqué. Cette assistance consiste principalement, à Villiers-sur-Marne, à rechercher des emplois, tâche particulièrement délicate en période de chômage.*

« Sur deux mille sept cent quatorze mineurs poursuivis en 1976, dans le ressort du tribunal de Créteil, je n'ai eu que douze détenus. » *Cette remarque du procureur de la République, M. Guy Dussert, suffit, selon lui, à résumer la nécessité et l'utilité de l'action de l'éducation surveillée.*

A Nogent-sur-Marne, M. Guichard s'est entretenu avec le personnel du centre de consultation d'orientation éducative dont le rôle est de prendre en charge des mineurs qui sont laissés en « milieu ouvert ». De façon permanente, travaillent à la consultation — en liaison avec les magistrats — une psychologue, une assistante sociale, un médecin psychiatre et une conseillère d'orientation professionnelle. « Il s'agit de l'une de ces équipes de base qui devraient exister dans chaque secteur », *a souligné le ministre de la justice. A ce propos, le directeur du centre a fait observer que dans la plupart des établissements d'éducation surveillée, le manque de personnel devenait particulièrement grave. A Villiers-sur-Marne, des délégués syndicaux des éducateurs ont présenté au ministre leurs revendications sur ce point.*

« C'est une tâche très lourde que de suivre chaque famille, de consulter les chefs d'établissements scolaires, les employeurs, *a déclaré un éducateur*. Nous devons subir tous les conflits, toutes les tensions, et y être attentifs. C'est un travail pesant, astreignant, qui demande du temps et une très grande disponibilité. Pour tout cela nous ne sommes pas assez nombreux. »

Le ministre de la justice a posé quelques questions mais il a dû surtout écouter.

FRANCIS CORNU.

Chargé d'instruire plusieurs dossiers difficiles à Marseille

M. ÉLIE LOQUES EST NOMMÉ CONSEILLER A LA COUR D'APPEL DE MONTPELLIER

(De notre correspondant.)

Marseille. — M. Elie Loques, soixante-trois ans, doyen des juges d'instruction à Marseille, vient d'être nommé conseiller à *la cour* d'appel de Montpellier.

Le nom de ce magistrat a été cité à de nombreuses reprises ces dernières années à propos de plusieurs affaires judiciaires, qui ont eu un certain retentissement. *M. Loques avait été notamment* chargé du dossier dit « des pétroliers » pour lequel, et en dépit de nombreuses difficultés, il avait prononcé une quarantaine d'inculpations pour entente illicite sur les prix. Parmi les prévenus figurent les dirigeants — au moment des faits — de toutes les grandes compagnies pétrolières. Annonçant la nomination à Hazebrouck de M. Etienne Ceccaldi, substitut du procureur de la République à Marseille, qui suivait également ce dossier, M. Gaston Defferre avait fait état de *« pressions »* et déclaré que ce *« déplacement »* avait pour objet de compromettre l'instruction sur les ententes pétrolières.

M. Loques avait, d'autre part, mené plus récemment l'instruction d'un autre dossier délicat, celui de la « prison clandestine d'Arenc » à Marseille. Le magistrat avait estimé que les détentions d'étrangers par la police au centre d'Arenc étaient irrégulières. S'opposant au parquet, qui souhaitait un non-lieu dans cette affaire, il avait demandé que le dossier soit transmis à la Cour de cassation, puisque les personnes visées, le préfet délégué pour la police et certains policiers, bénéficiaient d'un privilège de juridiction et ne pouvaient êtrej poursuivies qu'après l'avis de la Cour suprême. Refusant cette procédure, le parquet avait fait appel de la décision d'incompétence prise par M. Loques. Mais la cour d'appel d'Aix-en-Provence devait finalement donner raison au magistrat instructeur (*le Monde* du 7 janvier). — J. C.

SPORTS

FOOTBALL

VICTOIRE DE LA SÉLECTION FRANÇAISE CONTRE LA ROUMANIE

Les essais de Michel Hidalgo

Bordeaux. — Comme entraîneur-sélectionneur de l'équipe de France, M. Stephan Kovacs avait passé en revue plus de quarante joueurs et pensait avoir dégagé une élite pour son successeur, M. Michel Hidalgo. Pourtant, mercredi 2 février à Bordeaux, à peine plus d'un an après son retour en Roumanie, il n'a pu revoir qu'un seul rescapé de sa dernière équipe de France : le capitaine Henri Michel.

Sans doute faut-il voir dans ce phénomène l'heureuse conséquence de la brusque arrivée à maturité de quelques grands espoirs du football français, notamment dans des équipes comme Nantes ou Nancy, qui devancent, cette saison, Saint-Etienne au plan national. Le caractère amical et officieux de cette rencontre avec la Roumanie, qui prépare sa saison en France du 30 janvier au 18 février, était d'autre part propice à quelques essais.

De notre envoyé spécial

Après un an passé à la tête de l'équipe de France, M. Hidalgo peut présenter un bilan positif avec deux victoires contre la Pologne (2 à 0) et la République d'Irlande (2 à 0), trois matches nuls contre la Tchécoslovaquie, championne d'Europe (2 à 2), le Danemark (1 à 1) et la Bulgarie (2 à 2), pour une seule défaite contre la Hongrie (1 à 0). Les rencontres avec la Bulgarie et la République d'Irlande ont surtout permis à l'équipe de France de prendre un bon départ dans son groupe de qualification à la Coupe du monde 1978.

Même si, pour des raisons psychologiques évidentes, il ne veut dissocier personne et préfère parler d'une vingtaine de joueurs qui forment le nouveau Club France, M. Hidalgo s'était reposé en 1976 sur une ossature stéphanoise avec Gérard Janvion, Christian Lopez, Gérard Farison, Dominique Bathenay, Christian Synaeghel ou Jean-Michel Larqué, Dominique Rocheteau, *voire Christian* Sarramagna.

Si Michel Hidalgo ne leur retire pas sa confiance, malgré leurs déboires en championnat, on comprend néanmoins qu'il ait profité de ce match officieux pour les dispenser de sélection et faire quelques essais dans l'optique de deux rencontres importantes pour le prestige, contre la République fédérale allemande, le 23 février, au Parc des Princes ou pour la *Coupe du monde, le 30 mars*, à Dublin contre l'Irlande.

C'est en pensant à ce dernier match, où la défense française devra sans doute endiguer quelques rudes assauts, que Michel Hidalgo a voulu essayer dans les buts le Messin André Rey, plus athlétique (1,87 mètre, 80 kilos) que le Niçois Dominique Baratelli.

Les satisfactions du sélectionneur national ne se sont d'ailleurs pas limitées à ce cas. Avant de quitter le terrain à la mi-temps, à *la suite* d'une *fracture* du nez, le Nantais Patrice Rio avait démontré dans le jeu de tête une efficacité qui pourrait être utile à Dublin si Marius Trésor n'était pas rétabli de sa récente opération d'une hernie. C'est pourtant son coéquipier, le Nantais Omar Sahnoun, qui fut la grande révélation de ce match.

A vingt et un ans, ce fils de harki a déjà connu bien des honneurs : vainqueur de la Coupe nationale des cadets avec la Picardie, de la Coupe Gambardella des juniors avec Nantes, champion de France de troisième division avec Nantes, international junior amateur militaire et même gagnant à douze ans du critérium national du jeune... basketteur. Devenu, cette saison à Nantes, un titulaire indiscutable et un buteur régulier, il a confirmé, avec la sélection française, ses qualités *physiques et, surtout, techniques* exceptionnelles au milieu du terrain, avant de réussir un « sans faute » en remplacement de Patrice Rio au poste de stoppeur, qu'il occupait pour la première fois.

Si l'on ajoute que Michel Platini, auteur du premier but (54e minute), fit un nouvel étalage de ses dons de créateur et de finisseur, on constate que Michel Hidalgo aura l'embarras du choix *pour les trois postes de milieu de* terrain avec Michel Platini, Dominique Bathenay, Christian Synaeghel, Jean-Michel Larqué et Omar Sahnoun, voire à un degré moindre, Henri Michel, Alain Giresse, qui n'ont pas démérité contre la Roumanie.

Sans doute le sélectionneur national aimerait-il être confronté aux mêmes problèmes en attaque. Hélas ! le Lyonnais Bernard Lacombe demeure le seul avant-centre de classe *internationale* et Dominique Rocheteau serait sans rival s'il retrouvait sa forme de la saison passée. Contre la Roumanie, le Nancéien Olivier Rouyer, auteur du deuxième but (65e minute), a confirmé qu'il peut être un suppléant de valeur au poste d'ailier, en témoignant d'une activité et d'une réussite *plus grandes que celles de ses* rivaux, le Bastiais Jacques Zimako ou le Nantais Bruno Baronchelli.

Plus qu'une rencontre d'entraînement contre une sélection roumaine un peu à court de préparation physique, ce match aura permis aux joueurs sélectionnés de se retrouver sur une victoire après une hibernation de deux mois, et à Michel Hidalgo d'ajouter quelques noms supplémentaires *de titulaires possibles* avant une année décisive pour l'avenir du football français. On attend désormais avec impatience le 23 février et le match contre les Allemands, tenants de la Coupe *du monde, pour être fixés sur les* réelles possibilités de cette équipe de France riche de promesses.

GÉRARD ALBOUY.

Jeux olympiques

LA N.B.C. A ACQUIS LES DROITS DE RETRANSMISSION POUR LES JEUX DE 1980

La compagnie américaine de télévision National Broadcasting Company (N.B.C.) a acquis pour 35 millions de dollars les droits de retransmission, pour les Etats-Unis, des Jeux olympiques d'été de 1980 qui auront lieu à Moscou. Un peu plus du tiers de cette somme ira au Comité international olympique (C.I.O.) et la part la plus importante au comité *d'organisation*.

La N.B.C. devra aussi verser une somme proche du montant du contrat — 35 milliards de dollars — aux Soviétiques au titre d'un accord technique pour financer les équipements qui seront mis à son service. Le coût total de la retransmission des Jeux de Moscou, devrait, pour N.B.C., approcher 80 millions de dollars.

Il ressort de cet accord que la diffusion des Jeux de 1980, pour le territoire nord-américain, reviendra deux fois plus cher que celle des Jeux de Montréal. Le prix payé par American Broadcasting Corporation (A.B.C.) avait été de 40 millions de dollars, soit *25 millions de dollars pour les* droits de retransmission et 15 millions de dollars pour les installations.

Selon le Comité d'organisation soviétique, l'augmentation des prix est la conséquence de la concurrence que se sont livrées les trois principales chaînes de télévision américaine, N.B.C., A.B.C. et Colombia Broadcasting System (C.B.S.) et aussi du doublement du nombre de faisceaux de télévision qui seront tous équipés pour la couleur. Les pays d'Europe occidentale et le Japon n'ont pas encore conclu d'accord pour la retransmision des Jeux de Moscou.

D'un sport à l'autre...

FOOTBALL. — *Le conseil municipal de Valenciennes a décidé, lundi 1er février, d'accorder une subvention de 250 000 francs au club de football professionel de la ville, en raison des difficultés financières que connaît actuellement ce club.*

RUGBY. — *La Fédération française de rugby ne se trouvera pas en mesure d'envoyer une équipe nationale en Afrique du Sud l'été prochain. En revanche, elle maintient son invitation concernant une équipe sud-africaine multiraciale pour une tournée en France à l'automne 1979.*

SKI. — *Lise-Marie Morerod (Suisse) a gagné mercredi 2 février le slalom géant de Maribor (Yougoslavie), devant Monika Kaserer (Autriche) et Fabienne Serrat (France). Deux autres Françaises, Perrine Pelen (8e) et Patricia Emonet (10e) se classent dans les dix premières.*

Faits et jugements

Bombe contre une librairie palestinienne à Paris.

Un attentat à l'explosif a été commis, jeudi matin 3 février, à 1 h. 15, contre la librairie Palestine, 24, rue de la Réunion, à Paris (20e). Cet attentat, qui a provoqué des dégâts matériels importants, a été revendiqué dans un appel téléphonique adressé à l'Agence France-Presse par une *« section phalangiste de sécurité »*, groupe totalement inconnu. Un homme se réclamant de cette section a indiqué à l'A.F.P. que *« cette action constituait pour les Palestiniens le premier et dernier avertissement »*.

Cette attentat contre la librairie Palestine survient un mois, jour pour jour, après l'agression mortelle, le 3 janvier dernier, contre Mahmoud Ould Saleh, le directeur de la librairie Arabe, abattu par deux tueurs devant cette librairie, rue Saint-Victor (*le Monde* du 5 janvier 1977).

L'attentat contre un diplomate iranien : le deuxième inculpé en liberté.

Soupçonné d'avoir tiré, le 2 novembre dernier à Paris, sur un diplomate iranien, M. Homayoune Keykavoussi, qui l'a reconnu formellement, M. Mohamad Reza Takbiri, détenu depuis le 5 novembre, a été libéré dans la soirée du 2 février, après avoir versé une caution de 20 000 F. Ayant entendu Mes Michèle Beauvillard, Thierry Mignon et Jean-Pierre Pignard, défenseurs, la chambre d'accusation de Paris a décidé de confirmer l'ordonnance de M. Guy Floch, premier juge d'instruction, qui avait accordé cette liberté à l'inculpé (*le Monde* du 14 janvier), mais elle a exigé de lui le versement préalable de cette caution.

La chambre d'accusation avait adopté, le 18 décembre, la même solution à l'égard de M. Nader Oskoui, l'autre étudiant iranien inculpé dans cette affaire (*le Monde* du 21 décembre 1976).

Draguignan : amendes pour six manifestants.

La onzième chambre du tribunal de grande instance de Marseille, qui s'était réunie le 18 janvier pour examiner le cas de six personnes inculpées à la suit edes manifestations qui s'étaient déroulées en décembre 1974 à Draguignan après le transfert de la préfecture du Var à Toulon, vient de rendre son jugement. Quatre d'entre *elles*, poursuivies pour coups et blessures, ont été condamnées aux peines d'amende suivantes : Jean Mourier, 1 500 F, dont 1 000 F avec sursis ; Guy Duval, 500 F ; Marcel Obé et Philippe Regheasse, 300 F. Deux autres manifestants poursuivis pour interruption de télécommunications officielles, Joseph Roméo et Louis Renoux, ont été condamnés à 2 000 F d'amende chacun, dont 1000 F avec sursis. Seize personnes avaient été inculpées après les incidents de Draguignan, mais dix d'entre elles avaient bénéficié d'une ordonnance de non-lieu.

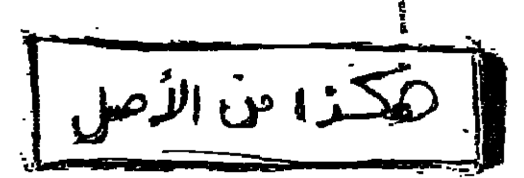
Prison avec sursis pour l'ancien dirigeant de l'Olympique de Marseille.

Reconnu coupable de pratiques frauduleuses dans sa gestion de l'Olympique de Marseille, M. Marcel Leclerc, ancien président de ce club, a été condamné mercredi 2 février par la cour d'appel d'Aix-*en-Provence* à *dix-huit mois* de prison avec sursis et à verser 1 900 000 francs de dommages et intérêts à son ancien club. Le 9 juillet 1976, le tribunal correctionnel de Marseille avait condamné M. Leclerc à la même peine et au versement de 3 200 000 francs de dommages et intérêts. La Fédération française de football obtient le franc symbolique de dommages et intérêts qu'elle réclamait.

● *Vol au palais de justice de Marseille.* — Un vol avec effraction a eu lieu au palais de justice de Marseille dans la nuit du 1er au 2 février. *Les cambrioleurs*, profitant des travaux de réfection en cours, se sont probablement laissé enfermer dans les locaux du palais. De nombreux dossiers du greffe ont été fouillés, plusieurs bureaux visités, et des portes fracturées. Plusieurs armes déposées au greffe auraient été dérobées.

Les cambrioleurs ont aussi tenté de fracturer la chambre forte où sont entreposées les pièces à conviction en instance d'acheminement vers la cour d'assises, mais la porte blindée leur a résisté. — *(Corresp.)*

● *Nouvel attentat contre les locaux du MLAC.* — Une explosion a eu lieu, mardi 1er février, devant la porte des bureaux du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC), provoquant des dégâts peu importants. Le 24 décembre 1976, un attentat avait déjà été commis contre le local du MLAC.



هكذا من الأصل

JUSTICE

Libres opinions

PSYCHIATRIE ET JUSTICE

par le docteur A. GABRIELEFF (*)

A-T-ON condamné à mort lundi un homme normal ? Avait-on condamné la semaine précédente un malade mental méconnu et *un irresponsable* ? Mais un malade mental peut être responsable de cette impulsion subite meurtrière. Un homme, réputé bien portant, peut être irresponsable de cette même impulsion. Assez de manichéisme ! En psychiatrie, en psychologie, comme en toute chose humaine, pourquoi vouloir à tout prix que tout soit ou tout noir ou tout *blanc ? Nous avons trop d'estime et d'admiration* pour le Pr Lwoff pour lui jeter la moindre pierre, mais qu'il nous pardonne : on ne peut le suivre lorsqu'il déclare : « *On s'étonne de la tranquille assurance des psychiatres experts et de la confiance que les jurés peuvent leur accorder.* » Tranquille assurance ! Cette mission impossible, *réalisée par des hommes reconnus compétents,* qui — s'ils officient en leur âme et conscience — ne peuvent être que des hommes déchirés ? A la limite, c'est trop facile et franchement insupportable. Ou bien, dans ce domaine irrationnel et en évolution perpétuelle — comme du reste à la limite en matière juridique, financière, militaire ou toxicologique, — *on reconnaît une fois pour toutes que les experts* ne servent à rien. Ou bien, on leur reconnaît au moins un minimum d'honnêteté tant civique que professionnelle.

Il faut comprendre, dire et faire traduire dans la loi et dans son application que l'expertise, particulièrement l'expertise psychiatrique *en matière pénale, ne peut être qu'une tentative d'explication, qu'une* contribution à l'appréciation d'une personnalité et d'une situation par un éclairage le plus souvent multiple : non seulement psychologique, mais philosophique, sociologique, voire existentiel. On bute sur le mythe, sur l'espoir d'avoir une vision globale, une explication *exhaustive de l'homme : or, en l'état actuel de nos connaissances,* ce n'est pas possible, que ce soit d'un mot (normal ou pas, responsable ou non) ou d'un long rapport. On devrait relire cette approche psychologique du criminel que fut Truman Capote : l'auteur psycho-sociologue y a passé des mois et des mois et avoue à la fin sa *perplexité. Il en est ainsi de chaque cas — où de surcroît l'évolution* des individus en milieu pénitentiaire ne fait qu'ajouter aux difficultés insurmontables de se prononcer d'un mot.

***

En fait, comme toujours dans le domaine du « psy », consciemment et surtout inconsciemment, on est à la recherche de formules, de recettes, bien « tranquillisantes », elles, en effet — et qui n'ont au fond comme finalité, que de combattre notre propre angoisse à tous et à chacun, devant l'incompréhensible, le stupéfiant, devant le « *comment est-ce donc possible ?* », *sous-entendu « normalement »* par un homme « *normal* » dans des conditions (à peu près) « *normales* ». Alors que notre désir profond est : ce n'est pas supportable, ce n'est pas acceptable, donc ce doit être — à tous les coups — pathologique, sous-entendu : ça ne peut m'arriver à moi, qui suis comme *les autres, les bons, les normaux, les logiques, qui suis de « ceux qui savent réagir, se contrôler et se dominer »* — sinon, si ce n'était pas ça, je ne peux pas supporter l'idée que « *ça* » puisse m'arriver à moi aussi — donc, vite un mot, tranchant de préférence, une étiquette qui me rassure et me délivre de mon angoisse : ce genre d'histoires ou d'accidents *n'arrive qu'aux autres, pas à moi,* celui-là est un malade, c'est-à-dire qu'il n'a rien à voir avec moi ni de près ni de loin.

Eh bien, non ! La voilà, « *la tranquille (ré)assurance* » — seulement, pardonnez-nous, ce n'est pas vrai. Si n'importe qui, absolument n'importe qui, peut un *jour* avoir ou avoir *eu des pulsions suicidaires, n'importe qui peut* avoir ou avoir eu des pulsions meurtrières. Voilà *qui dérange,* la « *tranquille assurance* » de notre bon ordre moral, mais c'est ainsi. Et ce n'est pas en le niant qu'on exorcisera cette faille constitutive de la nature humaine — c'est en osant y faire face, en osant le dire, en *osant* essayer franchement de *le comprendre,* à défaut de l'accepter.

On peut, certes, améliorer la loi, les règlements et leurs applications. On doit améliorer le recrutement et le mode de nomination des experts en le démocratisant — en ne donnant pas toujours les missions aux mêmes et en puisant davantage *parmi les véritables* praticiens en contact permanent avec la réalité psychiatrique quotidienne — aussi bien les hospitaliers que les psychiatres de ville, souvent méconnus.

On doit cesser cette pratique inique qui fait que, jusqu'aujourd'hui, l'établissement de la liste des experts au plan *national n'obéit* à aucun critère, aucune obligation, mais simplement au « fait du prince » *et que trop souvent encore,* quand on désigne un expert, on désigne qui l'on veut et surtout en fonction de la réponse que l'on veut. On doit améliorer les conditions de l'expertise : si un patient, vu plusieurs fois par semaine, *pendant plusieurs années,* sans problème particulier, peut soudain devenir dangereux pour autrui *ou pour lui-même,* sans que rien, souvent hélas ! ait pu le laisser prévoir, comment « jauger » en quelques minutes, voire en deux après-midi, un individu soumis à des pressions considérables, dans des conditions exceptionnelles et dans un *environnement exceptionnel ?* Qui fera jamais l'expertise de cet homme suivi normalement *comme n'importe* quel patient, depuis longtemps, entré tranquillement en consultation dans le bureau de cette psychiatre du dispensaire de Malakoff, un jour de *novembre* 1976, et qui la tua d'un coup de couteau en plein cœur ?

***

On doit faire comprendre aux *magistrats,* aux *jurés,* à *l'opinion* publique, que l'expertise psychiatrique — *tout comme* la *psychiatrie* en général — est une tâche difficile, ingrate, à la limite du possible *et du définissable,* et dont, en aucun cas, on ne peut sortir avec une « *tranquille assurance* ». On doit cesser de poser aux experts des questions *qui leur sont posées non pour elles-mêmes,* mais pour ce qu'elles entraînent. On doit cesser de vouloir substituer en fait, malgré la lettre de la loi, à l'intime conviction des magistrats, l'intime conviction des psychiatres. On doit cesser même de parler d'intime conviction, là où il ne peut y avoir que doute affreux, déchirement *insupportable et* sûrement pas « *tranquille assurance* ».

A la limite, se rend-on compte dans quelle situation se trouve un psychiatre, formé à soigner, à entendre, à comprendre, si on lui demande de trancher de façon *mécanique ? Il ne faut continuer* à accepter ces tâches que s'il est bien entendu, une fois pour toutes, *qu'en aucun cas* un psychiatre, digne de ce nom, ne veut accepter les termes de « *fliquiatre* », ou de « *jugiatre* ». Eclairer oui, juger et sanctionner, non. La situation du psychiatre dans l'expertise psychiatrique est à la *limite de la négation de soi — surtout si l'on veut* nous faire ressembler, comme le rappelle le Dr Pelage, expert à la cour de Riom, à l'acteur de l'expertise psychiatrique de Jean Genet — qui, incarcéré pour un vol de livres à l'étalage, raconte : « *On m'a introduit dans une pièce où un homme compulsait un dossier. Je suis resté debout, et après de longues minutes, sans même lever le nez de ses papiers, la voix de l'homme a dit : « Sainte-Anne ou la » Santé ?* » Il faut bien davantage tendre et accepter que l'on tende vers cette attitude que relève Pierre Goldman dans son livre, à propos de son expertise faite par une psychiatre : « *Quoique déléguée par la machine judiciaire, elle me fit pourtant du bien.* »

On doit certainement viser plus encore à améliorer notre mentalité à tous et si ce député, médecin de surcroît, veut exécuter sur place et sur-le-champ les criminels odieux — dans le but *louable* de débarrasser la planète de bêtes malfaisantes — qu'il fasse bien attention, au bout du compte, *de ne devoir commencer par* lui-même et par chacun d'entre nous. Sachons, dès ce dernier quart de siècle, *acquérir un minimum* de tolérance et d'humilité : plus nous savons, plus nous savons que nous ne savons rien et l'inexplicable — toujours possible — fait partie intégrante de notre condition.

(*) Neuro-psychiatre psychothérapeute.

● *Un débat sur la peine de mort* est organisé vendredi 4 février, à 20 h. 30, à la Maison des jeunes et de la culture de Courbevoie, 184, boulevard Saint-Denis (métro Pont-de-Levallois). Cette réunion, qui sera présidée par Mme Georgie Viennet, a lieu sur l'initiative de la fédération anarchiste, groupe La Boétie, d'Asnières.

AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste officielle

DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F.
1	991	tous groupes	200
	5 871	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	6 761	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	8 841	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	9 221	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	51 591	tous groupes	5 000
	6 151	groupe 5	10 000
		autres groupes	1 000
2	92	tous groupes	100
	342	tous groupes	200
	7 562	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	9 782	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	51 592	tous groupes	5 100
3	83	tous groupes	100
	2 953	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	5 103	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	51 593	tous groupes	5 000
4	74	tous groupes	100
	3 514	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	7 054	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	51 594	groupe 2	1 500 000
		autres groupes	15 000
5	5	tous groupes	50
	915	tous groupes	250
	025	tous groupes	550
	0 785	groupe 2	5 050
		autres groupes	550
	5 755	groupe 3	5 050
		autres groupes	550
	9 035	groupe 5	5 050
		autres groupes	550
	51 595	tous groupes	5 050
	71 915	groupe 3	100 250
		autres groupes	10 250
	91 055	groupe 4	100 050
		autres groupes	10 050
6	836	tous groupes	200
	51 596	tous groupes	5 000

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F.
7	017	tous groupes	200
	5 597	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	8 207	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	51 597	tous groupes	5 000
	6 137	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	54 327	groupe 2	100 000
		autres groupes	10 000
8	8	tous groupes	50
	18	tous groupes	150
	288	tous groupes	250
	5 938	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	7 778	groupe 4	5 050
		autres groupes	550
	7 928	groupe 1	5 050
		autres groupes	550
	9 348	groupe 2	5 050
		autres groupes	550
	51 598	tous groupes	5 050
9	099	tous groupes	200
	0 119	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	2 479	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	4 029	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	4 169	groupe 5	5 000
		autres groupes	500
	6 899	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	51 599	tous groupes	5 000
	02 139	groupe 2	100 000
		autres groupes	10 000
	56 569	groupe 4	100 000
		autres groupes	10 000
0	80	tous groupes	100
	400	tous groupes	500
	1 580	groupe 5	5 100
		autres groupes	600
	51 590	tous groupes	5 000

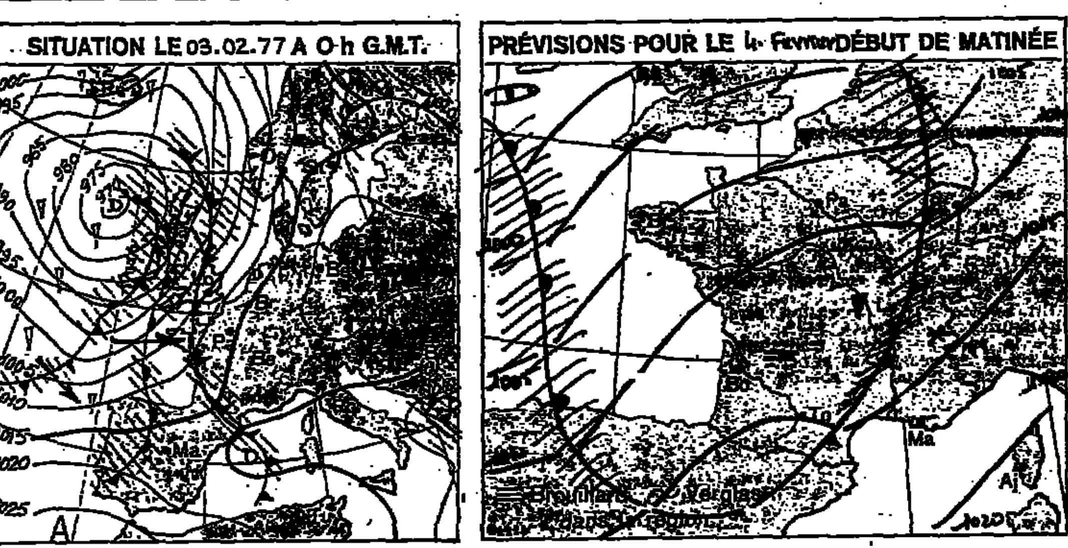
TRANCHE DE LA CHANDELEUR
TIRAGE DU 2 FEVRIER 1977
PROCHAIN TIRAGE LE 9 FEVRIER 1977 A NICE (Alpes-Maritimes)
77 — 6e

LOTO — TIRAGE No 6

1 5 23 25 41 42 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 43

PROCHAIN TIRAGE LE 9 FEVRIER 1977 — VALIDATION JUSQU'AU 8 FEVRIER 1977 APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 3 février à 0 heure et le vendredi 4 février à 24 heures :

Une vaste zone dépressionnaire s'étend sur le Nord atlantique, et le courant perturbé qui circule au sud de cette zone affectera l'Europe occidentale en s'affaiblissant. Une première perturbation, abordant *l'ouest de la France, jeudi en début* de journée, affectera vendredi la partie nord-est de notre pays, tandis qu'une nouvelle perturbation abordera la Bretagne dans la journée de vendredi.

Ce jour-là, il fera encore froid près des frontières de l'Est, malgré un radoucissement des températures. Quelques précipitations se produiront *le matin sur ces régions,* sous forme de neige en montagne.

A l'arrière, le temps sera plus variable *et plus doux :* on notera des averses, surtout sur le Nord et le Nord-Est, ainsi que des brouillards matinaux sur le Bassin aquitain, le Centre et l'Est ; les éclaircies seront plus belles près de la Méditerranée. Dans l'après-midi, une nouvelle zone pluvieuse *atteindra la Bretagne,* accompagnée d'un renforcement des vents de sud-ouest.

Les températures seront en hausse.

Jeudi 3 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 009,1 millibars, soit 756,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré au* cours de la journée du 2 février ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 12 et 3 degrés ; Biarritz, 11 et 10 ; Bordeaux, 9 et 6 ; Brest, 8 et 7 ; Caen, 4 et 0 ; Cherbourg, 5 et 2 ; Clermont-Ferrand, 4 et —3 ; Dijon, 0 et —6 ; Grenoble, 5 et —5 ; Lille, 0 et —2 ; Lyon, 3 et —4 ; Marseille, 9 et 0 ; Nancy, 0 et —7 ; Nantes, 9 et 4 ; Nice, 13 et 4 ; Paris-Le Bourget, 2 et —2 ; Pau, 9 et 6 ; Perpignan, 10 et 6 ; Rennes, 8 et 5 ; Strasbourg, 4 et —5 ; Tours, 4 et 0 ; Toulouse, 9 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 11 degrés ; Amsterdam, 1 et —2 ; Athènes, 18 et 13 ; Berlin, —1 et —8 ; Bonn, 2 et —4 ; Bruxelles, 0 et —2 ; Iles Canaries, 18 et 15 ; Copenhague, 0 et —1 ; Genève, 3 et —6 ; Lisbonne, 15 et 13 ; Londres, 5 et 5 ; Madrid, 9 et 7 ; Moscou, —1 et —4 ; New-York, —2 et —3 ; Palma-de-Majorque, 14 et 7 ; Rome, 13 et 2 ; Stockholm, —4 et —5 ; Téhéran, 5 et —4.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas *des pistes ouvertes ; le deuxième* indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 140-180 ; Autrans : 15-100 ; Bellecombe-Creste-Voland : 90-120 ; Bourg-St-Maurice-Les Arcs : 95-165 ; *Chamonix* : 45-400 ; Chamrousse : 60-90 ; Chapelle-d'Abondance : 50-130 ; Chatel : 90-350 ; La Clusaz : 80-190 ; Combloux : 40-210 ; Les Contamines-Montjoie : 40-180 ; Courchevel : 63-180 ; Les Deux-Alpes : 70-300 ; *Flaine* : 85-210 ; Plumet-Praz-sur-Arly : 90-150 ; Les Gets : 80-200 ; Grand-Bornand : 70-200 ; Les Houches : 30-100 ; Megève : 75-160 ; Les Menuires-Val-Thorens : 78-235 ; Méribel : 60-180 ; Morzine-Avoriaz : 60-280 ; La Plagne : 140-215 ; Pralognan : 60-80 ; St-Gervais-le-Bettex : 15-180 ; Samoëns : 45-280 ; Tignes : 150-220 ; Val-Cenis : 40-170 ; Val-d'Isère : 180-280 ; Valloire : 65-150 ; Villard-de-Lans : 5-150.

ALPES DU SUD

Auron : 150-350 ; Isola-2000 : 250-370 ; Montgenèvre : 130-280 ; Orcières-Merlette : 150-300 ; Pra-Loup : 100-300 ; *Le Sauze : 70-350 ; Valberg* : 125-220 ; Vars : 145-215.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 20-90 ; Barèges : 20-170 ; Cauterets-Lys : 60-180 ; Font-Romeu : 70-90 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 10-28 ; La Mongie : 40-150 ; Saint-Lary-Soulan : 10-65 ; Les Angles : 40-130.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 60-150 ; Super-Besse : 60-150 ; Super-Lioran : 50-110.

JURA

Métabief : 60-120 ; Les Rousses : 45-160.

VOSGES

Gérardmer : 10-70.

★ Horloge des neiges : 874-03-59.

ALLEMAGNE

Alpes bavaroises. — Bayrischzell-Sudelfeld : 20-140 ; Berchtesgaden-Jenner : 25-100 ; Garmisch-Zugspitzplatt : 240 ; Oberstdorf-Nebelhorn : 50.

Forêt-Noire. — Feldberg : 80 ; Schönwald-Schonach : 40.

AUTRICHE

Salzbourg. — Badgastein : 10-140 ; Saalbach : 70-130 ; Zell-am-See : 50-130.

Voralberg. — Lech/Arlberg : 100-150 ; Zürs/Arlberg : 115-140.

Tyrol. — Fulpmes : 50-150 ; Igls : 20-120 ; Ischgl : 70-160 ; Kitzbühel : 50-150 ; Obergurgl : 150-180 ; St-Anton-am-Arlberg : *70-250 ; Seefeld* : 50-125 ; Sölden : 70-220.

SUISSE

Région du Léman. — Villars : 40-140.

Valais. — Champéry : 10-140 ; Crans/Montana : 80-190 ; Zermatt : 70-100.

Oberland bernois. — Wengen/Kl.-Scheidegg : 40-80.

Grisons, Engadine. — Arosa : 100-120 ; Davos : 70-150 ; St-Moritz : 80-150.

Circulation

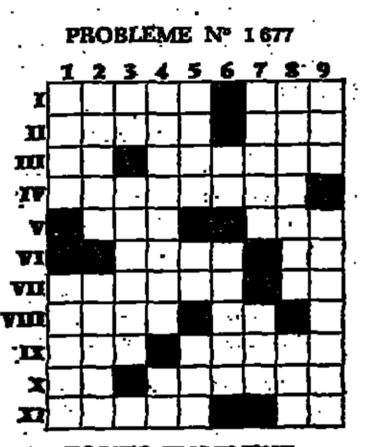
MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE CONCERNANT LES MINEURS

Les mineurs n'auront plus à s'adresser obligatoirement à leur père pour établir une demande de permis de conduire — type AL concernant les vélomoteurs.

Un arrêté (« J. O » du 2 février) vient de modifier les dispositions en vigueur et autorise dorénavant *toute personne ou institution* investie de l'autorité parentale ou du droit de garde à formuler cette demande.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 1 677



HORIZONTALEMENT

I. A donc quelque chose à dire ; Couvre le citateur. — II. Localité de France ; Victime d'un fatal larcin. — III. Est rempli d'aiguilles ; Tristes. — IV. Loupaient. — V. Pronom ; Il est d'usage de se découvrir quand il est là. — VI. Modeste territoire ; Arme épelée. — VII. *Tiennent en place* ; Possessif. — VIII. Parlait de choses et d'autres ; D'un auxiliaire. — IX. *Laissent passer certaines* choses ; Lourds quand ils sont grands. — X. Symbole ; Pelles. — XI. *Coup de fer* ; Pronom.

VERTICALEMENT

1. *Rare,* dans un discours officiel ; Une invention à dormir debout... ou presque ! — 2. N'écouta pas son père ; Imitais César au moment de franchir le Rubicon. — 3. Ont de profondes racines ; Tableaux. — 4. Obligation d'agriculteur (singulier d'exception) ; Orientation. — 5. Rien ne lui échappait ; Fin de participe ; Lieu de contestations permanentes. — 6. Sort de l'eau ; Titres anciens. — 7. Moins utile quand l'une de ses mailles se met *à filer ; Supporte les secousses.* — 8. Germandrées ; Fin de participe. — 9. Démonstratif ; Bien fournie.

Solution du problème nº 1 676

Horizontalement

I. Sosie ; Mai. — II. Oreste ; Ur. — III. Un ; ESE. — IV. Rénégats. — V. Imiterait. — VI. Revis ; Léa. — VII. Enée ; Mari. — VIII. Tard ; Gel. — IX. Us ; Ne. — X. *Lex* ; Aï ; De. — XI. Ut ; Drôles.

Verticalement

1. Sourire ; Elu. — 2. Ornement ; Et. — 3. Se ; Niveaux. — 4. Is ; Etiers. — 5. Etages ; AR. — 6. Ar ; Nio. — 7. Etalage. — 8. Aussière ; Dé. — 9. Ire ; Tailles (voir ce mot).

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 février 1977 :

DES DÉCRETS

● Portant révision du code de l'administration communale et codification des textes législatifs et réglementaires applicables aux communes.

UN ARRÊTÉ

● Modifiant les dispositions du code du domaine de l'Etat en ce qui concerne l'extraction des sables, graviers et tous matériaux des cours d'eaux et rivages maritimes.

Vie quotidienne

● *L'Association générale des travailleurs sénégalais en France,* qui vient de renouveler son bureau, rappelle qu'elle organise ses réunions mensuelles tous les premiers dimanches du mois à son siège social, 316 bis, rue Saint-Denis, Paris (2e).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	95 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur *demande une semaine au moins* avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

C'est à redire

Décidément, nous, devant nos écrans, on n'a pas de chance avec Beaubourg. Il y a une dizaine de jours, on devait faire le tour du propriétaire, voir comment c'était à l'intérieur. On n'a rien vu du tout, sinon, par personnes interposées, les architectes, les responsables qui nous décrivaient la chose.

Jeudi, sur Antenne 2, cinquante-deuxième et dernier numéro de « C'est à dire ». Jean-Marie Cavada s'en va. En nous quittant en fin d'émission, en nous remerciant pour notre aimable attention, il ne nous a pas dit pourquoi. Mais n'anticipons pas. Jeudi donc, on entend aux informations qu'à Beaubourg, depuis 15 heures, c'est la ruée, une queue interminable, dix, quinze, vingt mille visiteurs. On n'arrive même plus à les compter. Un triomphe.

Vers 22 heures, au sommaire de « C'est à dire », justement, une séquence intitulée, cela tombait bien : « Qui va à Beaubourg ? » Apparemment personne. On y est entré, sans passer par les portes il est vrai, probablement pour ne pas être mêlé à la cohue. On a parcouru les salles. Vides. Enfin presque : les responsables étaient là, bien sûr, qui nous vantaient les commodités de leurs installations devant trois ou quatre chalands, on aurait dit des figurants. De temps en temps, au studio, un architecte prenait le relais, expliquant le pourquoi et le comment du Centre.

On ne nous fera tout de même pas croire qu'à l'ère du supersonique, il faut plus de sept heures d'horloge pour planter sa caméra devant une foule, transporter la pellicule de la rue Saint-Merri à la rue de l'Université et la développer. Pour savoir ce qui se passe là-bas, le seul moyen, apparemment, c'est d'y aller. Peut-être est-ce précisément le but recherché et la raison de cette curieuse discrétion.

L'invitée d'honneur, c'était Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture. On invite beaucoup les membres du gouvernement à la radio et à la télé en ce moment ; c'est un défilé, un raout permanent : ils se croisent dans les couloirs, se rencontrent dans les studios, tiens ! vous ici, cher ami, et se repassent le micro comme un flambeau. Mme Giroud nous disait que même si « c'était raté, si les Parisiens manquaient au rendez-vous, la capitale se retrouverait dotée d'un musée superbe, d'une indispensable bibliothèque, d'un théâtre et d'une cinémathèque à la mesure de sa réputation et de ses ambitions ».

Elle a dit aussi qu'en cas de victoire de la gauche en 1978, le président de la République, gardien des libertés, devrait rester à son poste et faire appel à un premier ministre issu de la nouvelle majorité. Elle ne savait pas comment M. Giscard d'Estaing s'en arrangerait ; cependant, s'il s'en allait en pareille circonstance, « ce serait grave ; nos institutions doivent marcher ou alors c'est qu'elles sont détestables ».

Très bonne séquence, enfin, sur les enfants martyrs. On n'a pas assez souligné à mon sens la lente, bien lente évolution des idées, en matière de droit des parents, droit de vie et de mort autrefois, aujourd'hui encore, hélas ! trop souvent, sur leur progéniture. « C'est à dire » quitte l'antenne. C'est dommage. On ignore les intentions de M. Jean-Pierre Elkabbach, le nouveau patron des informations sur cette chaîne. Espérons qu'il ne renoncera pas à la formule du magazine hebdomadaire, utilement relancée sur un ton peut-être un peu agacé et agaçant par Jean-Marie Cavada. Grâce au jeu de la concurrence, bénéfique en l'occurrence, on a vite eu droit à un magazine du même genre, « l'Evénement » sur TF 1.

Il ne faudrait pas que la fin de l'un entraîne la disparition de l'autre. En Allemagne fédérale et dans les pays scandinaves, il y en a jusqu'à cinq par semaine et en France, les indices d'écoute — de trois à cinq millions de téléspectateurs en moyenne — prouveraient, si besoin était, l'intérêt d'une clientèle régulière et fidèle.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 3 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

CLAUDIA CARDINALE
VEND SA VOITURE CE SOIR
SUR TF1 A 20 H 30
ET SUR ANTENNE 2 A 19 H 10

20 h. 30, Série : **La famille Cigale** ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : **Soixante minutes pour convaincre.**

« Pour la vérité des revenus et de l'impôt », avec M. Michel Rocard, secrétaire national du parti socialiste.

22 h. 25, Jazz à Juan : **Dizzie Gillespie**, réal. M. Rabinowsky ; 22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Dramatique : **Messieurs les jurés** (« L'affaire Beauquesne », réal. S. Witta, avec Ch. Parisy, G. Aminel).

A l'issue d'une bamboche, trois jeunes gens prennent le volant et suscitent une avalanche d'accidents. Le dernier fait deux morts. Le conducteur était-il coupable ?

22 h. 20, Emission de l'INA : **Le printemps est toujours dans mon village**, de J.-N. Delamarre.

A propos des peintres amateurs et paysans, en Chine.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma (R.) : « **les Caprices de Marie** », de Ph. de Broca (1969), avec Ph. Noiret, V. Cortese, F. Gravey, M. Keller, J.-P. Marielle.

La fille d'un cafetier d'Ile-de-France, consacrée « Miss Trouville » par un concours de beauté, est demandée en mariage par un milliardaire américain. Elle hésite à dire oui car elle aime l'instituteur de son village. La ravissante Marthe Keller partagée entre deux hommes et deux modes de vie dans une comédie ironique et gentiment pittoresque.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « le Jour de la dominante », de R. Escudié, avec G. Leclerc, J.-P. Bisson ; 22 h. 30, *Entretiens avec C. Jambet* ; 23 h., Rencontres avec des metteurs en scène d'opéra ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, En direct de Munich... Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, direction R. Kubelik : « Symphonie n° 3 en ré majeur » (Schubert) ; « Symphonie concertante » (Hartmann) ; « Symphonie n° 6 en la majeur » (Bruckner) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... « la Ruée vers l'or », par D. Collins et J. Drillon ; 23 h. 15, Musique traditionnelle européenne : Irlande ; 0 h. 5, « Grands mages, fermez donc la portière », par A. Noël ; 1 h., Non écrites : Japon.

VENDREDI 4 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 14 h. 25, programme de la mi-journée (reprise à 17 h. 25).

20 h. 30 (R.), **Au théâtre ce soir** : « la Mamma », d'A. Roussin, avec E. Popesco :

L'amour maternel, légèrement abusif, à la mode « rétro italienne ». La rediffusion de ce classique d'« Au théâtre ce soir » est suivie par la présentation du livre de Vittaliano Brancati, « le Bel Antonio ».

22 h. 30, **Allons au cinéma** ; 23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., programme ininterrompu (à 16 h., Aujourd'hui magazine).

20 h. 30, Série : **Dossier danger immédiat** (« Il ne manque que nous »).

Un nouveau moteur, au secret bien gardé.

21 h. 30, Emission littéraire : **Apostrophes**, de B. Pivot (Quand les avocats jugent la justice).

Avec Mes Boyer (« la Justice dans la balance »), Dumas (« les Avocats »), Plat (« Une robe noire accuse »), Tixier-Vignancour (« Des républiques, des justices et des hommes »), et M. Romerio, ancien président de la Cour de sûreté de l'Etat (« le Métier de magistrat »).

22 h. 45, Ciné-club : « **les Noces** », d'A. Wajda (1972), avec E. Zietek, D. Olbrychski, A. Lapicki, W. Pszoniak.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, *Magazine vendredi* : **De quoi avons-nous peur ?** (La peur de vieillir, enquête de H. Amouroux, réal. A. Delarive).

21 h. 30, **Les grandes batailles du passé**, de H. de Turenne : **La bataille de Waterloo**, réal. J. Dupont.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Biographie : L'écrivain Nathalie Sarraute ; 21 h. 30, Musique de chambre (Haydn, Fauré, Schumann) ; 22 h. 30, Entretiens avec C. Jambet ; 23 h., Rencontres avec des metteurs en scène d'opéra ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Perspectives du vingtième siècle... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction Lucas Vis, avec F. Lodéon (violoncelle), J. Bona (basse), J.-M. Frémeau (baryton), L. Nejtschewa (mezzo) : « les Bandar-Log » (C. Koechlin) ; « Assemblage » (J.-P. Guézec) ; « Prières pour nous autres charnels » (J. Alain) ; « Concerto pour violoncelle : Tout un monde lointain » (H. Dutilleux) ; 23 h., Jazz forum... Colin Maillard ; 0 h. 5, Musique de chambre ; 1 h., Non écrites.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 3 FEVRIER

— *Mme E. Baylet, MM. J.-C. Guillebaud, L. Estrangin, A. Audinot, C. Domenach, J.-F. Lemoine, J. Molenat, J. Clauwaert,* participent au débat à propos du « monopole de la presse en province », retransmis sur France-Culture, à 17 heures.

— *La Fédération sépharade de France* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *Le parti radical dispose* d'un quart d'heure sur Antenne 2, à 19 h. 45.

— *M. Michel Rocard*, secrétaire national du parti socialiste, a soixante minutes pour défendre « la vérité des revenus et de l'impôt », sur TF 1, à 21 h. 25.

CULTURE

La mort d'Eric Weil

Un philosophe de la raison

On présente souvent Hegel comme le dernier philosophe systématique. C'est oublier Eric Weil, qui vient de mourir à Nice (*le Monde* du 3 février). Il a même poussé à l'extrême la notion de système, développant un système circulaire qui, comme il l'a écrit lui-même, se termine en retournant à son commencement. L'homme est à la fois nature, c'est-à-dire violence, et raison, c'est-à-dire liberté, compréhension et dialogue, en un mot *sens*. Là où manque la circularité, la pensée n'est pas arrivée à maturité : il faut élaborer toutes les catégories dans leur pureté, chacune ne pouvant être qu'une reprise particulière du sens. L'homme a toujours le choix entre le sens et le non-sens, entre la liberté qui est choix de la raison et la violence qui la refuse. La plupart du temps l'homme s'arrête à telle ou telle forme limitée du sens. Le philosophe est celui qui développe tout le circuit du sens et choisit la liberté et la raison, la *sagesse*. Mais la sagesse est pratique autant que théorique. Le discours sensé du philosophe, son discours circulaire qui rejoint le sens à son départ ne saurait rester théorique et abstrait : il s'incarne dans la vie et l'action. Alors, l'action, qui unifie la théorie et la pratique, la vérité et la liberté, devient la véritable catégorie suprême.

Ce système circulaire est exposé dans *Logique de la philosophie*. Il est complété par deux autres livres, *Philosophie morale*, l'éthique étant la réalisation du discours cohérent, et *Philosophie politique*, la politique étant la « morale en marche ». Parce qu'il vit en société, l'homme est un être fondamentalement moral. Mais il ne vit guère que des morales concrètes, particulières. Kant a bien vu que la catégorie essentielle de la morale était celle du devoir, qui est avant tout refus de la violence, volonté de bonheur pour soi-même et autrui. Mais le bonheur n'est pas satisfaction. Il laisse place à l'inquiétude et à l'insatisfaction, car il consiste à vivre parfaitement selon la raison, ce qui n'est jamais pleinement atteint. Dans *Problèmes kantiens*, Eric Weil montre combien Kant a été souvent mal compris. On prend, en effet, les choses-en-soi pour des choses, des en-soi, des sortes d'objets au-delà de nous-mêmes. En réalité la chose-en-soi kantienne c'est le sujet-pour-soi, dans l'homme qui se détermine par la raison. C'est l'élan inspirateur, la puissance créatrice. A la différence de Descartes, ce sujet kantien ne se connaît pas, mais il peut se penser comme la force libre et volontaire, productrice de nous-mêmes et de nos actes.

Kant dépassé

La politique c'est l'histoire, l'effort historique par lequel lentement la morale s'efforce de se réaliser. Elle ne se comprend que du point de vue de celui qui agit. Aussi doit-on juger un gouvernement d'après lui-même et son projet, non d'après l'opposition : il faut se mettre à sa place. Aujourd'hui les individus et les Etats particuliers et souverains s'opposent. Le progrès moral ne peut se réaliser que par la constitution d'un Etat constitutionnel mondial. Celui-ci ne devrait pas devenir un empire mondial, mais permettre et faciliter la « satisfaction des individus à l'intérieur d'Etats particuliers libres », grâce à une égalisation des niveaux de vie. Dans la société actuelle, l'individu ne peut guère que critiquer l'Etat particulier, souverain, auquel il appartient et qui brime les individus. L'universel et le sens, le sens de l'universel, voilà le but de la vie, la destinée de l'homme, mais cette universalité s'exprime et s'incarne dans des particularités. L'Etat mondial favorise l'universalité en maintenant les diversités nécessaires.

D'origine allemande, devenu français, Eric Weil avait été formé par la tradition germanique. Dans sa petite thèse sur *Hegel et l'Etat*, il découvre dans Hegel celui qui, par-delà l'Etat prussien, prévoit et prépare la réconciliation de l'homme avec lui-même dans l'universalité concrète de l'organisation raisonnable. Sous l'influence de Cassirer, il voit dans l'action le lieu où se réalise la *« totalité de l'homme »*. Il utilise et dépasse Kant. Sa philosophie du système est en même temps une philosophie de la destinée. Il a été ce qui n'existe plus guère : un philosophe de la raison.

JEAN LACROIX.

● *Le conseil d'administration* et l'assemblée générale de la Maison de la culture du Havre (qui depuis quinze ans utilise le Théâtre de l'hôtel de ville) protestent contre la remise en cause, pour des raisons techniques et financières, de l'équipement conçu par Oscar Niemeyer. Ils demandent un nouvel examen du dossier, et ont lancé un appel à la population, qui déclare : *« Le Havre, 219 583 habitants, aura enfin un ensemble culturel et un théâtre à sa mesure, la Maison de la culture Niemeyer. Ce projet est menacé par le gouvernement, défendons-le. »*

CARNET

Naissances

— M. Jean-Claude Benarrosh et Mme, née Agnès Altmann, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Caroline.

Paris, le 5 décembre 1976.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Anne-Marie BOUCHOT,

survenu pieusement le 1er février 1977, à l'âge de soixante-dix-sept ans, à Paris.

Le service religieux sera célébré le vendredi 4 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul (place Franz-Liszt).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Préville, à Nancy.

De la part de ses enfants, Jacqueline, Claude, Jacques et Daniel Gruyer, et de toute la famille.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

102, rue de Maubeuge, 75010 Paris.

— Mlle Suzanne Delorme a la douleur de faire part du décès de son père,

M. Albert DELORME,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
des Palmes académiques,
directeur honoraire
de l'Ecole commerciale (Trudaine)
de la chambre de commerce
et d'industrie de Paris,

survenu le 30 janvier 1977, veille de ses quatre-vingt-quinze ans, en son domicile, 2, rue du 14-Juillet, 77810 Thomery.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Colbert, 75002 Paris.

— Claudine Marenco-Massacrier.

Les familles Massacrier, Raymond, Mortier, Bouilloux, Marenco, Braunschweig et tous ses amis ont la douleur de faire part du décès de

Rose MASSACRIER,
née Clerc,

survenu subitement à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Nuars (Nièvre) le 28 janvier.

95, avenue de Choisy, 75013 Paris.

— Mme Jean Naëder,

M. et Mme Michel Naëder et leur fils,

M. et Mme Michel Naëder et leurs filles,

Mlle Annick Naëder,

Mme Pierre Magnier, ses enfants et petits-enfants,

Sœur Marguerite, fille de la Charité,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean NAEDER,

survenu en son domicile le 2 février 1977.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 4 février, à 13 h. 45, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis (99, rue Saint-Antoine, 75004 Paris), où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.

— Les obsèques de

Mgr Jean RODHAIN,
fondateur et président
du Secours catholique,

auront lieu à Lourdes, en la basilique du Rosaire, le vendredi 4 février, à 11 heures.

Un service à son intention sera ultérieurement célébré à Paris.

De la part du conseil d'administration et du secrétariat général du Secours catholique, 106, rue du Bac, 75007 Paris.

— L'amiral (C.E.) La Haye, président national,

Le comité directeur et les membres de l'Association des Français libres, ont le regret de faire part de la mort du

capitaine de corvette
Robert VICTOR,
officier de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
membre du comité directeur de
l'Association des Français libres,
président de la commission
de la « Revue de l'A.F.L. »,

pieusement décédé à Paris le 31 janvier 1977 dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, 75015 Paris.

Anniversaires

— *Ce 4 février, une pensée est* demandée à ceux qui ont connu et aimé

Paul SOUBIROU,

pour le sixième anniversaire de sa disparition tragique.

Messes anniversaires

— ERRATUM : Dans l'avis de messe paru hier (« le Monde » du 3 février 1977), il fallait lire :

Robert DELAVIGNETTE.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Communications diverses

— Un concert organisé par le conservatoire du dix-neuvième arrondissement et l'Association des victimes de l'incendie du C.E.S Edouard-Pailleron aura lieu le vendredi 4 février, à 20 h. 30, en l'église Saint-Georges, 114, avenue Simon-Bolivar, 75019 Paris.

Pierre Cochereau, Roger Delmotte, le trio Fontanarosa, Jacques-Francis Manzone et Francis Bou participeront à cette manifestation.

— La Re-création, atelier d'éducation créatrice, organise des stages de formation et d'initiation à l'expression libre. Ces stages de trois mois, à raison de trois heures par semaine, sont payants.

Ils s'adressent à toute personne intéressée par les problèmes de créativité et d'expression et aux éducateurs sociaux appelés à animer des ateliers de peinture pour enfants et adolescents. Enseignement théorique et pratique (sensibilisation à l'expression corporelle, au monde sonore, à l'art moderne). Prochain stage : vendredi 4 mars 1977, à 19 h. 30.

★ Renseignements et inscriptions : « La Re-création », 18, rue de Thorigny, 75003 Paris. Tél. 278-41-82.

— La réunion annuelle des originaires du Rouergue se déroulera le dimanche 6 février, de 10 à 21 h., au 30, cité des Fleurs, 75017 Paris (métro Brochant).

Mgr Foulquier, vicaire général de Rodez, célébrera la messe à 11 h.

Soutenances de thèses

— Samedi 5 février, à 14 heures, université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Daniel Beauvois : « Lumières et société en Europe de l'Est : l'université de Vilna et les écoles polonaises de l'empire russe (1803-1832) ».

— Samedi 5 février, à 14 heures, université Paris-IV-Paris-Sorbonne, amphithéâtre Quinet, M. Ali Oumlil : « La méthodologie d'Ibn Khaldoun dans ses Prolégomènes ».

SOCIÉTÉ

Partisans et adversaires de l'avortement continuent de s'affronter

De notre correspondant

Rome. — *L'adoption par la Chambre des députés d'une proposition de loi très libérale sur l'avortement* (« le Monde » du 24 janvier) *n'a pas clos en Italie le débat sur cette question. Au contraire : dans l'attente du vote du Sénat — prévu aux environs de Pâques, — partisans et adversaires de l'interruption volontaire de grossesse redoublent d'activité.*

Ce deuxième vote ne devrait pas, en principe, contredire le premier, puisqu'il existe au Sénat, comme à la Chambre, une majorité « laïque ». Mais il s'agit d'une majorité de neuf sénateurs seulement comprenant quatre personnalités catholiques élues sur les listes du parti communiste. Ces « indépendants de gauche » *ne cachent pas leur volonté* de modifier la proposition de loi en mettant l'accent sur les mesures de prévention. Au lieu de laisser la femme à elle-même, il faudrait, selon eux, lui *donner un « interlocuteur social »* et la mettre en condition de choisir, autant que possible, *« en faveur de la vie et non de l'avortement »*. Les retards que de telles modifications pourraient entraîner inquiètent les partis laïques. Ils ont eu suffisamment de mal déjà à s'entendre sur un avortement libre, décidé par la femme, pendant les trois premiers mois de la grossesse et même au-delà.

L'Eglise, *de son côté, a engagé* un « forcing » qui n'est pas négligeable. Une grande publicité est donnée *par L'Osservatore Romano* aux déclarations de plusieurs associations catholiques alignées sur les positions du Saint-Siège et des évêques. On a assisté, ces derniers jours, à une « marche pour la vie » en Toscane, et à une « journée de prière » à Milan, sur le même thème.

Dans l'autre camp, c'est le petit parti radical qui dépense le plus d'énergie. Ses affiches provocantes s'opposent à la proposition de loi pour des raisons diamétralement opposées : contraindre la femme à consulter un médecin (même si la décision finale lui revient) et exiger que l'avortement ait lieu dans « un lieu autorisé », n'est-ce pas concrètement empêcher les interruptions de grossesse puisque les médecins sont très conservateurs et les lits d'hôpitaux insuffisants ?

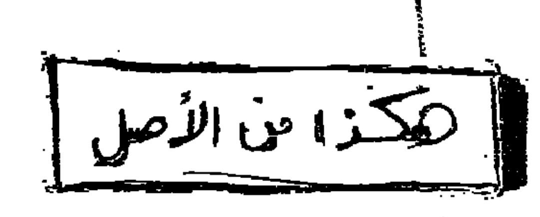
Une affaire dramatique

Un fait dramatique, révélé ces derniers jours, apporte de l'eau au moulin des radicaux : on vient d'apprendre qu'une jeune fille de quinze ans, *enceinte* après avoir été violée par son propre frère, s'était vu refuser, pendant vingt jours, un avortement thérapeutique à Prato (Toscane). Or cette opération était demandée par le tribunal des mineurs sur la base d'un récent arrêt de la Cour constitutionnelle autorisant l'interruption de grossesse en cas de danger physique ou psychique pour la future mère.

Est-il vrai, comme l'affirme le directeur de l'hôpital de Prato, que onze médecins successivement sollicités ont refusé de pratiquer l'avortement ? Trois d'entre eux, au moins, le contestent et déclarent n'avoir été avertis que très tard. Finalement la jeune fille a pu avorter dans un autre hôpital, mais la polémique continue. Le président du tribunal des mineurs y participe lui-même en *déclarant qu'on a eu tort dans la* nouvelle proposition de loi *« d'avoir confié aux médecins une responsabilité sociale »* (leur rôle sera, en effet, déterminant dans les demandes d'avortement des mineurs) puisqu'ils n'ont *« ni le temps, ni la formation nécessaires, ni une véritable insertion sociale »* pour l'exercer.

L'Eglise espère, sans trop y croire, qu'après un laborieux débat les sénateurs contrediront les députés. La loi retournerait alors devant la Chambre et tout risquerait d'être remis en question.

R. S.



Le Monde DES LIVRES

Le centenaire de Raymond Roussel

IL y a cent ans, le 20 janvier 1877, naissait Raymond Roussel. Il ne *semble pas qu'on ait prêté* beaucoup d'attention à cet anniversaire. Pourtant, si l'auteur de « la Doublure », des « *Impressions d'Afrique* », de « *Locus solus* » et de « Comment j'ai écrit certains de mes livres », *qui vient d'être réédité en 10/18, a été presque totalement* méconnu de son vivant au point qu'il expliquait par son échec sa maladie et son suicide en 1933, les surréalistes et la jeune littérature de l'après-guerre se sont passionnés pour ses *étranges livres d'aventures et pour une méthode qui renouvelait totalement* l'acte d'écrire.

Robbe-Grillet le cite comme un initiateur du nouveau roman. Michel Butor lui consacre un de ses « répertoires ». Michel Foucault tout un livre. Il *hante* aussi Michel Leiris. François Caradec écrit sa vie, Jean-Jacques Pauvert réédite ses œuvres complètes (1963).

Philippe Sollers donne ici quelques raisons de cette fameuse destinée posthume.

« Un procédé très spécial »

SATELLITE des grands livres foisonnants de Roussel, le *Comment j'ai écrit certains de mes livres* garde sa force d'attraction et d'énigme. De la révélation du « procédé » au « mat *du fou et du cavalier* », de *Nanon* au fameux texte de Janet sur « les caractères psychologiques de l'extase », l'ensemble du recueil, pourtant parfaitement clair, brille d'une lumière noire. C'est le dernier *mot d'un suicidé*, un geste d'affirmation froid, un défi signé. Rien de moins que le constat contradictoire d'une réussite absolue sur fond *d'échec* radical. La réussite *est* l'échec. Un nouveau monde se découvre au-delà de l'identité.

« Il s'agit d'un procédé très spécial. » D'un mot à un autre mot « presque semblable » auxquels il s'agit d'ajouter « des mots pareils, mais pris dans deux sens différents ». « Je choisissais un mot puis le reliais à un autre par la préposition à ; et ces deux mots, pris dans un sens autre que le sens primitif, me fournissaient une création nouvelle. » Deux exemples :

1) *Tronc* (d'église) à *ouverture (fente par où on met l'argent)* ; 2) *tronc* (homme-tronc) à *ouverture (d'opéra) : d'où l'homme-orchestre.*

1) *Crachat* (flaque de salive) à *delta* (formé par le crachat comme par un fleuve) ; 2) *crachat* (décoration) à *delta* (lettre grecque) : d'où *l'ordre du Delta.*

Voilà une des clés du vertige. L'autre consiste à disloquer des phrases toutes faites, par exemple : « J'ai du bon tabac dans ma tabatière », pour en faire un « *rébus* » : « jade tube onde aubade en mat (objet mat) a basse tierce ». C'est un procédé, dit Roussel « essentiellement poétique ». A quoi il ajoute, avec son habituel énorme humour au-delà de l'humour : « Encore faut-il savoir l'employer. »

L'incompréhension hostile presque générale dont se plaignait Roussel de son vivant s'est bien entendu transformée, avec le temps, en compréhension agressive universitairement généralisée. Ainsi en va-t-il de toute tentative de subversion rationnelle de la raison. Roussel a pris place dans le commentable, et le commentable indéfini prouve la consistance définitivement résistante d'un écrit. Quelque chose qui *connaît* la débilité mentale et la folie. Quelque chose, donc, qui ne cesse plus de faire question pour le sacré et la science. Roussel alchimiste ou linguiste ? Roussel mystificateur ou fou ? C'est *ici* que Foucault a écrit son plus beau livre : presque personne ne semble s'en être aperçu. Sans doute à cause de sa vérité lyrique. Roussel, en fait, n'est apparemment admis que parce que l'expérience dont il parle fait peur.

C'est une expérience de salut au sens le plus profondément areligieux qu'on puisse concevoir. Se couper de la réalité, ne rien retirer des voyages, écrire et encore écrire pour retrouver et confirmer une extase surgie *en écrivant,* trouver en trois mois et demi une des formules les plus compliquées des échecs (« le Fou tenant, grâce à la coopération de son propre Roi, le Roi adverse dans une prison de plus en plus restreinte, le rôle du Cavalier se borne à se mettre en état de cédille ou de future cédille »), voilà de quoi étonner pour longtemps l'époque.

(Lire la suite page 14.)

PHILIPPE SOLLERS.

MIRCEA ELIADE, CONTEUR

Les caves magiques de Bucarest

★ LE VIEIL HOMME ET L'OFFICIER, de Mircea Eliade, traduit du roumain par Alain Guillermou. Ed. Gallimard, 190 pages, 29 F.

IL y a, dans Bucarest, tout près du centre de la ville, un lacis de rues au parfum provincial, aux noms enchanteurs : les « strada » *Mélodie, Automne, l'Espérance, Pope* Russe, Pope Soleil. Les maisons basses, *aux façades aux couleurs* pastel, avec auvent et verrière, les jardins avec *pergola et charmille,* rappellent les villas désuètes qui subsistent *à Passy, à Auteuil ou sur* les flancs verdoyants des buttes parisiennes.

D'étranges événements se déroulent dans ce paisible quartier, bâti sur les caves d'anciennes demeures de boyards. Le lecteur du récit d'Eliade, abusé au début par la banalité du style, trop évidente pour ne pas devenir vite suspecte, pense entamer une histoire policière sinon un témoignage sur la terreur qui sévissait en Roumanie au début des années 50. Il n'en est rien. Le retraité Fărâmă (« Miette », en français), ancien directeur d'une école du quartier, se fait arrêter pour s'être trop intéressé au sort d'un de ses anciens disciples, devenu officier de la redoutable police secrète, la *Securitate.*

D'interrogatoire en interrogatoire, il est surtout question de ses élèves de jadis. Fărâmă, faux ingénu qui ensorcelle ses enquêteurs à tour de rôle, vient raconter ses interminables, mais ô combien fascinantes histoires, devant Ana Pauker, la Pasionaria des communistes roumains. Sans pressentir sa proche disgrâce, la fanatique militante est séduite par le d i s c o u r s de cette miette de bonhomme. Nous aussi. Un passage m a g i q u e s'opère insensiblement. Nous nous retrouvons tous, auteur, lecteurs, *personnages, projetés hors* du texte, hors du temps, hors de l'histoire. La cantatrice dont est amoureux un lycéen se transforme de *femme âgée* en jeune fille pleine de grâce et inversement. Une belle *géante, issue tout droit de la mythologie carpatine,* s'accouple avec un taureau sur les alpages de Transylvanie. Des écoliers s'exercent à l'arc dans la cour de l'école : une flèche file vers l'azur pour ne plus redescendre. Enfin, un enfant, élève de Fărâmă lui aussi et fils de rabbin, plonge dans les eaux peu profondes d'une cave mystérieuse, inondée, *pour disparaître à jamais.* Dans un repli du temps ? Vers le centre de cet espace sacré, ardemment recherché par le philosophe Eliade et peut-être trouvé ?

Tel qu'il se dessine tout le long de sa fabuleuse *confession,* le destin des élèves de Fărâmă est *tout à fait singulier.* Il nous entraîne loin de la vaine agitation des humains. Laissons toutefois au lecteur la joie de découvrir *le secret de ces contes de mille* et une nuits.

Le vertige de l'histoire

Texte piégé par la métaphysique, *texte qui piège et qu'il faut absolu*ment lire, et relire, *le Vieil Homme et l'Officier a procuré à son au*teur autant de plaisir à l'écrire qu'il *en dispense, maintenant, à celui qui* le lit. *Ici j'ai commencé un long récit qui me passionne,* note Eliade, dans son *Journal* (1) en 1955, à Täsch, dans les Alpes. *Il m'arrive d'écrire huit ou neuf heures par jour, comme dans ma jeunesse. Je me plonge dans une mythologie bucarestoise en hibernation depuis quinze ans.*

Bucarest n'est pas Prague, mais sa magie est tout aussi prenante. Dans l'univers fantastique de l'Autrichien Meyrink, explorateur de villes et quartiers insolites, le prodige y devient agression et suscite l'épouvante en « déstabilisant » le réel. Chez le Roumain Eliade, en revanche, c'est le monde réel, sa fureur, sa banalité qui agresse, et détruit, la cohérence cosmique du sacré.

Chasseur infatigable de mythes et de légendes, auteur d'une considérable œuvre *scientifique,* historien des religions à l'université de Chicago, *Eliade, né en 1907, est aussi* un très grand conteur. Dans son *Journal il nous dit la difficile en*tente entre le savant et le romancier. *Pourtant, la préoccupation majeure du penseur,* quête du sacré qui *abolit les aléas de l'histoire,* est présente dans son œuvre littéraire et *nourrit son « epos »... De sa féconde* production des années 30, qui le situe d'emblée *dans l'avant-garde* européenne, les seuls textes connus *en France sont la Nuit bengali* (2), poème d'amour plus que roman qui *se situe en Inde, où l'auteur avait* fait des études religieuses, *Minuit à Serampore et le Secret du Docteur Honigberger* (3), proses de carac*tère fantastique inspirées par son* expérience initiatique en Orient.

En 1940, Eliade est attaché culturel à l'ambassade roumaine de Londres, ensuite de Lisbonne. C'est à Paris, en 1955, qu'il publiera son chef-d'œuvre. *La Forêt interdite* (4) raconte l'aventure d'un personnage *qui tente d'échapper au vertige de* l'histoire, en vivant le seul amour total possible, celui qui est sanctionné, dans la sérénité, par la mort. Bien sûr, on pense à *Tristan et* Yseult, comme toile de fond la Roumanie ravagée par la guerre et par les occupations étrangères.

A l'égard de la complémentarité *qui* existe entre l'écrivain et le philosophe, *le Vieil Homme et l'Officier* est un texte exemplaire. Sa publication, aujourd'hui, prend allure d'événement littéraire comme, sans doute, la parution prévue pour bientôt du cahier qui lui est consacré par *l'Herne.* D'autant plus que la création d'Eliade n'est que médiocrement connue en France, alors que dans son pays ses écrits ont eu avant guerre un retentissement égal à celui suscité, actuellement en Occident, par la démarche du savant.

EDGAR REICHMAN.

(1) Fragments d'un journal, Gallimard, 1973.

(2) Gallimard, 1950.

(3) Les deux aux éditions Stock, 1956.

(4) Gallimard, 1955.

La qualité de la vie est-elle un leurre ?

HISTORIENS et littéraires du *dix-septième siècle* sont venus s'interroger aux archives de Marseille sur *« la qualité de la vie au dix-septième siècle ». Titre qui n'était pas étran*ger à la campagne municipale de la ville qui a pour slogan *La qualité de la vie à Marseille.*

Sur la *qualité* de la vie chaque individu a son opinion : le fils du bourgeois *parisien 1977* veut être berger quand le fils du berger cherche à *devenir bourgeois parisien* ; et chaque époque, la sienne. Si la *qualité de la vie,* c'est, comme il semble aujourd'hui, la *jouissance de bien matériels* (notre ministère s'occupe de tourisme, de confort, de salubrité) alors le thème devient anachronique appliqué au *dix-septième* siècle.

Grâce aux textes littéraires, aux livres de raison, aux inventaires après décès, aux procès-verbaux de visites épiscopales, on peut tout de même imaginer ce qu'il pouvait *signifier* au *dix-septième* siècle.

(Lire la suite page 14.)

CHRISTIANE PICARD.

HENRI TROYAT, artisan de la plume

« Le Front dans les nuages » « Un si long chemin »

Par Bertrand Poirot-Delpech

IL y a un phénomène, un miracle Troyat.

Chaque matin que Dieu fait, ce colosse taillé pour hanter le Caucase à cheval rêve devant sa rame de papier. « Ce serait une quinquagénaire osseuse, a-t-il songé ces derniers mois ; elle porterait un béret mauve, elle habiterait avec une amie un rez-de-chaussée à jardinet, un jeune homme ferait tressaillir leurs cœurs assoupis, le petit drame bizarre qui s'ensuivrait me dégourdirait de mes fresques tsaristes... » Et ces conditionnels d'où est né *le Front dans les nuages,* on peut déjà parier que, comme pour les cinquante autres livres de Troyat parus depuis 1935, des dizaines, des centaines de milliers de fidèles ne vont demander qu'à y croire, les yeux fermés !

« Pas étonnant, bougonnent les grosses têtes agrégées, quand *on* s'en tient à des péripéties, à de la psychologie et à un vocabulaire *basique* qui ne dérangent aucune habitude ! » Peut-être ; mais cette lisibilité, *outre qu'elle exige* plus de talent et d'effort que les tables rases pour initiés, n'explique pas tout. Les lecteurs qui échappent encore au terrorisme de l'obscur n'accorderaient pas une telle confiance à Troyat si, au plaisir bien légitime de comprendre ce qu'ils lisent, ne s'ajoutait un charme secret. Comme si l'auteur leur transmettait le doux engourdissement où, à en croire les confidences d'*Un si long chemin,* le plongeaient les récits de sa mère dans sa Russie natale.

Deux vieilles filles, donc. L'une a divorcé et l'autre a perdu *un fiancé* à la guerre, mais le temps leur a rendu leur *virginité, comme* le sable referme les estuaires, et a tissé dans leur espèce de *ménage* son réseau *habituel de chipotages,* mis pour autre chose de révolu ou d'indicible.

On a jugé, il y a vingt ans, un couple de ce genre, en plus fruste. L'une avait discrètement coupé son mari en rondelles ; l'autre s'en était aperçue et, tout en continuant de partager la verveine-biscotte d'après dîner, avait potassé le code pénal, pour, finalement, dénoncer sa copine à quelques jours de la prescription. Pas par méchanceté ; faute de voies plus douces pour tenir l'autre à merci ; *sans comprendre* sa rage de trahir ; par amour, eût-on dit.

Marguerite et Germaine, puisque ainsi se *prénomment, typiquement,* les héroïnes du *Front dans les nuages, n'atteignent pas à cette monstruosité* ni seulement à l'acrimonie qu'inspirent aux vieilles *Bernardini* de Suzanne Prou les relations de patronne à dame de compagnie. L'avantage que Germaine, rancie dans l'import-export, tire de la propriété des lieux, Marguerite le compense par sa fantaisie de slavisante, férue d'un certain général Davydoff (1784-1839).

*L'irruption d'un tout jeune sous-*locataire favorise brusquement la plus *artiste des deux. Autour d'un pigeon* malade et de divers travaux ménagers, une *complicité* amoureuse *s'installe* entre l'adolescent fantasque et *Marguerite.* Germaine en prend ombrage, et gifle sa compagne. Mais sa violence la surprend elle-même jusqu'à lui causer un infarctus. A son retour de l'hôpital, elle ne pourra que constater les progrès de l'idylle et succomber à un souper dont on ne saura jamais si les tourtereaux voulaient qu'il marque sa guérison ou qu'il hâte sa fin.

Ce mystère n'est pas le seul à s'insinuer *dans un récit* d'apparence limpide. Quand le jeune homme s'envole, aux *dernières* pages du livre, non sans avoir administré à la mourante une *dose fatale de calmants,* on se prend à douter qu'il ait existé autrement que dans l'*imagination* de Marguerite, dont il aurait incarné, à travers Davydoff, les *ultimes* fantasmes, les adieux définitifs à l'amour.

* * *

Le trouble est jeté si naturellement, si innocemment, qu'on se réjouit de voir paraître, en même temps que le roman, l'entretien d'*Un si long chemin,* où, exceptionnellement, Henri Troyat *accepte de livrer à Maurice Chavardès* ses secrets de fabrication : saura-t-on enfin comment il crée le rêve, en distillant le doute ?

Pas vraiment. De bonne foi, l'auteur le plus fécond de sa génération dit ignorer lui-même ce qui se passe quand il crée. Il n'est pas de ces romanciers, s'il en existe, qui bâtissent en toute lucidité les soubassements de leurs personnages. Il ne comprend rien aux *thèses qu'on tire de ses inventions* et craint comme la peste les clefs de la *psychanalyse.* Qu'il tourne longtemps autour de ses créatures, comme dans les *« cycles »* longs, ou qu'il les suggère par quelques traits allusifs, comme dans le roman court et isolé que voici, il s'agit pour lui de *« donner vie aux fantasmes de son cerveau... »,* en leur conservant leurs contradictions insaisissables et en ne s'y retrouvant pas lui-même. L'écrivain doit être encore plus effacé que Stendhal promenant son fameux miroir le long du chemin. Il lui faut *seulement « donner l'impression de regarder le réel par une fenêtre »,* comme *disait* Zweig de Tolstoï.

Il admet le roman plus intellectuel et clairvoyant, mais doute de sa réussite et le redoute pour son compte. Le fait de trop connaître ses personnages, *a fortiori* de les juger, représente, selon lui, le plus grand risque de rompre la vraisemblance et le charme du vécu. Trop d'esprit critique et de lectures paralysent, font craindre que tout n'ait été dit, et mieux.

Cette sorte d'obscurantisme volontaire ne *suffit* d'ailleurs pas à le rassurer. Malgré sa production et ses tirages prodigieux, *malgré le Goncourt* et l'Académie, Henri Troyat retrouve à chaque *entreprise nouvelle* les angoisses du petit Léon Tarassof fuyant l'Arménie avec ses seuls souvenirs pour bagage, ou du débutant mal accueilli par Paulhan. Il ne se sent pas plus assuré du succès que de la vie même, cette précaire location. Le moindre paragraphe le replace devant le « désert de l'inexprimable », sujet aux sautes d'enthousiasme dont se sont plaints les artistes les plus inquiets, toujours neuf devant la souffrance du mot juste qui se dérobe, toujours soumis à l'âpre « bataille de l'écriture ».

« Mon prochain livre sera d'un débutant », conclut Troyat, qui ajoute : *« Un artisan de la plume, voilà ce que je suis ! »*

* * *

A une époque où le dernier des novices prétend réinventer le langage et passionner les foules par son seul « moi » de génie, où le style, qu'il soit hurlé, ourlé, ou les deux — « Céline plus Gracq », claironnera l'éditeur ! — s'apparente au clinquant des plaquettes, tant de modestie paraît plus qu'étonnante, un rien suspecte.

Même « artisan », le père de centaines de personnages ne peut méconnaître tout à fait ce que ceux-ci empruntent les uns aux autres et à sa propre vie. Il n'a pu lui échapper que la situation du *Front dans les nuages* reproduisait tant soit peu celle du *Vivier,* une de ses premières nouvelles, où une vieille dame, déjà, en torturait une autre sous le regard d'un joli neveu. A de nombreuses reprises, dans *Anne Prédaille* notamment, le rôle de révélateur a été confié à un jeune homme, et ce n'est évidemment pas un hasard si le dernier en date place des photocopieuses quand on sait qu'Henri Troyat a fait de même, à ses débuts, avec du papier carbone !

Certains détails n'ont manifestement pas surgi sans raison, tant ils sont symboliques ou symptomatiques, au sens freudien refusé par l'auteur. C'est le cas du pigeon apprivoisé, substitut lumineux de la sensualité dont se défend Marguerite, ou du *doigt* de *Germaine* coincé dans un transat, geste manqué où se lisent en clair les affrontements inconscients.

Mais l'auteur ne triche pas quand il affirme ne pas raisonner trop profond *sur les inventions qui lui viennent.* Le roman qu'il pratique n'ayant jamais *autant resplendi que quand le roman*cier assistait au bal de son imagination sans moyen *ni* envie de soulever les masques, c'est pour lui une question de vie ou de mort de se couper de son temps, et de rester délibérément ingénu.

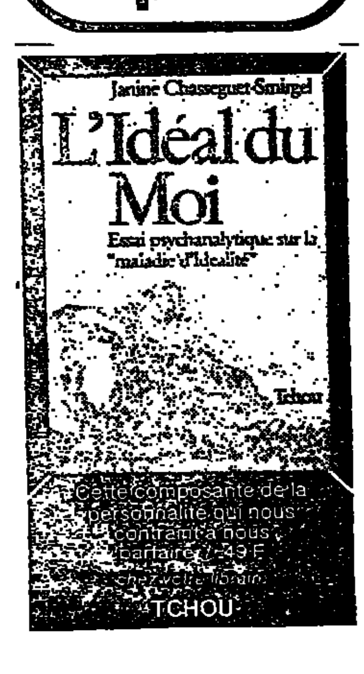
Ce faisant, il se rattache à la grande tradition de l'analyse d'âme à la Mauriac, mais aussi au behaviorisme à la Green, et au-delà — qui en eût douté ? — à la manière russe. Il y a du Tchékhov, celui des nouvelles, dans sa façon de suggérer l'ambiguïté des êtres à l'aide de subtilités de peintre, ici un violet pâle, là un vert Nil.

On dit que si le roman russe supplée à la métaphysique par le sentiment, et au sentiment par l'objet qui le reflète, c'est que le génie de la langue l'y incline. Plus elle colle à l'objet, plus elle est sonore, juteuse, suggestive, chargée de rêve.

De là vient sans doute le secret de notre « artisan ». Dépouillé des abstractions et des joliesses dont il se pare souvent, le français retrouve, avec lui, le lisse des outils familiers, des contes maternels. Et le lecteur y gagne le droit béni de songer, comme naguère l'auteur, pelotonné au milieu d'écheveaux de laine multicolores...

★ *Le Front dans les nuages,* d'Henri Troyat, Flammarion, 232 pages, 32 F.

★ *Un si long chemin,* conversations d'Henri Troyat avec Maurice Chavardès, Stock, 260 pages, 38 F



LITTÉRATURE ET CRITIQUE

La qualité de la vie est-elle un leurre ?

(Suite de la page 13.)

Il s'agissait beaucoup plus de sociabilité que de jouissance matérielle, de communication que de possession. La qualité ne peut exister sans aménité, sans civilité.

Dans l'*Astrée*, d'Honoré d'Urfé, bergers et bergères trouvent leur bonheur dans des lieux champêtres d'un exquis raffinement. La pollution n'est que psychologique, faite de jalousies, de rivalités, qui seules gâtent l'atmosphère. La « fête » est considérée comme élément indispensable, que ce soit bal à la cour, fête du gui, assemblée villageoise, procession. Tout est prétexte à réunion. Et toute réunion impliquant un langage, la qualité de la vie est intimement liée à la qualité du langage, elle-même révélatrice de la qualité de l'âme.

Donc vie sociale intense, d'où repas et qualité de « gueule ». La cuisine — et ce qui l'accompagne : vaisselle, linge, argenterie — joue un rôle considérable au XVIIe siècle. Saint-Amant, parmi d'autres poètes normands, évoque sans fin les délices de la table, le rôle des parfums (huîtres à l'ambre, biscuits à l'eau de rose), du gibier fort, des boissons nouvelles et controversées, café, thé, chocolat, et surtout des innombrables variétés de confitures qui étaient en fait des pâtes de fruits. Toute cette nourriture échauffante donne mauvaise haleine, et les parfums vifs et forts sont de rigueur : tubéreuse, frangipane, jasmin qui luttent aussi, croit-on, contre les épidémies. Un grand commerce de gants parfumés, soutenu par Colbert, voit le jour. Le XVIIe siècle n'a cessé de se sentir. « *Le siècle de Cyrano pouvait-il manquer de nez ?* »

Du bûcheron de La Fontaine à la Palatine, le mot repos revient sans cesse. Car c'est le remède à l'inquiétude, au désordre, au mouvement perpétuel que l'on commence à déceler dans le cosmos et qui effraie.

Rapports humains donc, certes, mais combien s'en contentaient qui n'avaient rien d'autre ? Fort peu. Et si les littéraires du colloque étaient à leur affaire, les historiens ne l'étaient guère. !

Qu'est-il ressorti de toutes ces évocations ? Une grande nostalgie. Possession et communication : ces deux notions s'excluent-elles donc ? Et faut-il attendre le XXIe siècle pour les concilier et connaître enfin une qualité de la vie ?

CHRISTIANE PICARD.

NOUS AVONS LU

Les insulaires de Christian Giudicelli

Prix Contrepoint 1977, le quatrième roman de Christian Giudicelli frappe — et touche — par un certain ton de désenchantement souriant, de lucidité acceptée. C'est le roman de l'échec. Jacques — je cite — a écrit trois ou quatre romans rapides qui ont obtenu un succès d'estime, mais pas public. Il n'est pas plus heureux avec Brahim qui l'a aimé, puis quitté. Claire, de son côté aime Brahim qui aime Claire. Mais Brahim est appelé par le cliquetis des armes dans son pays. Claire finira hippie. Haschisch et partouze. La vieille dame dont l'aventure ouvre le récit était la femme d'un député-maire. A la mort de ce dernier, elle hasarde tout qui ne l'avait qu'ennuyée et devient l'égérie d'un violoniste famélique et frénétique qui sort d'un asile de fous. Elle meurt. Il s'abandonne à sa folie.

Tous ces personnages se croisent, font un petit bout de chemin ensemble, se quittent et se perdent dans les sables de la vie. Que leur a-t-il manqué ? Une certaine fureur de vivre ? Non pas. Le goût des choses ? Pas même. Alors quoi ? De croire suffisamment en eux-mêmes, sans doute.

Christian Giudicelli devrait croire davantage à son talent, qui est certain, précis, élégant et divers. — P. M.

★ Le Seuil, 190 pages, 32 F.

UNE REVUE CRÉATRICE

« La Délirante »

★ LA DELIRANTE, « Revue de poésie », nº 6, 1976, couverture de Raymond Mason, 224 pages, 48 F, 54, rue de Seine, 75006 Paris.

UNE revue qui se lit comme un livre, à quoi cela tient-il ? Quel équilibre, quelle architecture a-t-il fallu entre les proses et les vers, et une partition musicale de Betsy Jolas posée au centre, étincellement de notes pour qui ne sait pas la lire mais la regarde, et des images graves ou rieuses qui ne sont pas des illustrations, mais qui poursuivent dans leur langage un discours en harmonie avec les textes ? Pour *la Délirante*, dont paraît le numéro 6 après trois ans d'interruption, une maîtresse, la qualité.

Passe à travers les neuf textes réunis une première ligne, celle de l'histoire, qu'attaque en force une apocalypse inédite, en ouverture, de Cioran, accompagnée d'images cataclysmiques de Sam Szafran, la décomposition de l'atelier par l'artiste. A cette rhétorique nombreuse et noire répond Bossuet : « *Quand Dieu efface, c'est qu'il s'apprête à écrire.* » La citation vient du journal d'Agadir (1975) d'Ernst Jünger, *Ombres perdues*, où s'accordent une fascination par le présent le plus « absolu » et sa transmutation instantanée en souvenirs pour l'œuvre à venir ; un œil attentif aux couleurs et à la vie des plantes et de la faune, attentif aussi aux hommes et aux idées, mais alors dans une interrogation anxieuse et fraternelle. Deux autres textes traduits de l'allemand (il a ici la part belle) renouent le dialogue de la culture avec le temps : Hofmannsthal écrivant à Strauss comme Goethe eût pu écrire à Mozart et sous leur invocation, Lichtenberg inscrivant son « *commentaire poétique* » dans la marge de gravures hogarthiennes qu'il ouvre déjà à de nouvelles lectures.

Une deuxième ligne profonde apparaît, celle du rêve : « *Nous entendons dans les rêves ce que dit la matière* », c'est la fin du texte de Jünger. Armel Guerne présente un *Rêve brusque* qui bascule d'une prose visionnaire en des vers plus précis : Jacques Bussy, dix dizains métaphysiques, *Kamakura et autres lieux*. Les beaux poèmes nouveaux de Fouad El Etr, variations sur le regard du jour et de la nuit, sur le sommeil, la mort et l'eau, amplifient le thème, avec six dessins de Balthus, très jeunes femmes songeuses ou dormeuses, et les shinges d'Olivier. Mais n'oublions pas la ligne de la satire de Mason, avec ses chanteuses d'opéra à Hogarth, et surtout la ligne de l'amour, celle des poètes, Guibbert, El Etr encore, et le rare Pichette, éblouissant dans des *Lambeaux d'un manuscrit d'amour*.

Sur la chaîne de ces lignes fortes, celles du romantisme vivant, une trame tissée tour à tour par l'écrivain, l'artiste, le musicien : c'est l'unité d'une revue qui mérite plus qu'aucune autre, créatrice, son sous-titre de « revue de poésie ».

MARTINE DE ROUGEMONT.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Édition

— FAYARD ANNONCE, pour la fin mars, la réédition de « l'Histoire du parti communiste français », de notre directeur Jacques Fauvet, dans une nouvelle édition revue et corrigée. La première publication date de 1964.

— EN FAMILLE... Roger Dadoun, directeur de collection aux éditions Payot, et Claude Mettra, directeur de collection aux éditions Payot, s'entretiennent de l'anthropologie onirique de Géza Roheim (dont plusieurs œuvres sont traduites chez Payot) dans un ouvrage publié par « La petite bibliothèque Payot », où a déjà paru un livre de Roger Dadoun consacré à cet important auteur. Tout à fait stimulant d'autre part, et riche d'idées, l'ouvrage, intitulé « Au-delà des portes du rêve » (160 p., 10,60 F), n'a pas eu à franchir... les portes des éditions Payot.

— EN FEVRIER 1977 sortira le premier ouvrage de la nouvelle collection « Face à face », dirigée par notre collaborateur Thierry Pfister, chez Balland. Il s'agit d'un débat Chandernagor-Sanguinetti sur « Le Parlement ». Suivra, en mars, un affrontement Chevènement-Messmer sur « Le service militaire », puis un Edgar Faure-Sollers sur « La culture », et, en avril, un Pisani-Granet sur « La maison et le cadre de vie » et un Krivine-Zeller : « Etre révolutionnaire en 1977 ».

Manifestations

— SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 FEVRIER 1977 se tiendra à la Bourse du travail de Choisy-le-Roi, 27, boulevard des Alliés, de 15 heures à 18 heures, le dix-septième RENDEZ-VOUS DU LIVRE DES « AMIS DE LA CITE », avec la participation de nombreux écrivains dédicaçant leurs livres, de Barjavel à Louis Velle, de Robert Beauvais à Armand Salacrou.

Poésie

— POETHRA, association culturelle de la ville de Troyes (6, rue de la Trinité, 10 Troyes), organise chaque année un concours national de poésie. Le lauréat de 1976 est un poète belge, Philippe de Potter, dont le recueil « Sourire des vivants » a été édité par cette association.

— ALAIN BOSQUET NOUS SIGNALE une omission regrettable, dans son enquête du 14 janvier, « Situation du poète » : il convient de citer, en effet, le « Magazine littéraire » parmi les mensuels les plus attentifs à la poésie.

Prix

— LE PRIX RENAISSANCE 1977 a été remis par le P. Virgil Gheorghiu à l'historien Pierre Chaunu, pour son ouvrage : « Le Refus de la vie » (Calmann-Lévy).

— LE PRIX DE LA PLUME DE DIAMANT, constitué par un stylo en or massif orné d'un diamant, a été attribué à Michel Clerc pour son livre « Bakchich » par dix voix, au troisième tour, contre huit au « Triangle d'or », de Paul Bonnecarrère. Au deuxième tour de scrutin, « le Caïd », de Loup Durand, avait obtenu six voix.

Raymond Roussel

(Suite de la page 13.)

Car Roussel n'écrit pas du tout n'importe quoi, il écrit *avec* n'importe quoi, comme s'il avait trouvé le tour permettant de passer entre mots et matières, à travers tous les mots, tous les états de matière. Il ne « dérive » pas, il construit, il structure imperturbablement le délire, non pas le délire de savoir mais celui du *conte* originel. Janet en est resté stupéfait, comme Jung devant Joyce. Que dire à quelqu'un qui vous déclare simplement : « Ce que j'écrivais était entouré de rayonnements, je fermais les rideaux, car j'avais peur de la moindre fissure qui eût laissé passer au-dehors les rayons lumineux qui sortaient de ma plume, je voulais retirer l'écran tout d'un coup et illuminer le monde. Laisser traîner ces papiers, cela aurait fait des rayons de lumière qui auraient été jusqu'à la Chine, et la foule éperdue se serait abattue sur la maison. » Oui, que dire ? Encourageons les critiques posthumes, pendant que quelque part, sans doute, aussi évidemment et secrètement, l'expérience interdite continue.

PHILIPPE SOLLERS.

LA CONSTITUTION MOT A MOT

Raymond Barrillon, chef du service politique du « Monde » ; Georges Dupuis, professeur à l'université de Paris-I, et Yves Meny, maître de conférences à l'université de Rennes ; Jean-Michel Bérard, Marie-Hélène Bérard et Alain Grangé-Cabane, anciens élèves de l'ENA, étudient et commentent mot à mot la Constitution. Ce « Dictionnaire des institutions » de la Ve République est plus particulièrement destiné aux étudiants, mais il a l'ambition de répondre aux principales questions que tout citoyen peut se poser. (Cujas, 432 p., 30 F.)

Le P.C.F. à la tête et au ventre

Deux nouveaux livres viennent de paraître sur le parti communiste français. L'un, le Parti de Maurice Thorez ou le bonheur communiste français, *de Jacqueline Mer (Payot, dans la collection « Traces », dirigée par Roger Dadoun) se présente comme une étude anthropologique, apte à éclairer le sens du phénomène charismatique qui réunit Thorez au P.C.F., le P.C.F. à la France et la France à l'humanité.*

Le second, les Finances du P.C.F., *de Jean Montaldo, auteur du* Dossier S... comme Sanguinetti *et* Tous coupables *(sur l'O.R.T.F.) se propose, lui, d'apporter des lumières sur les relations du parti avec l'argent, son train de vie, ses ressources, ses monopoles, son empire commercial et immobilier, ses hommes d'affaires (Albin Michel).*

VIENT DE PARAITRE

Histoire

RICHARD FRIEDENTHAL : *Jean Huss, hérétique et rebelle.* — Une biographie de Jean Huss, pionnier de la Réforme, symbole des aspirations nationales de la Bohême, brûlé en 1415, à Constance, réhabilité depuis comme un précurseur de la mise en place des Etats européens. Trad. de l'allemand par Denise Meunier. (Calmann-Lévy, 290 p., 57 F.)

Actualité

NICOLAS BRIMO : *le Dossier Hersant.* — Ce dossier que l'auteur, journaliste au *Canard enchaîné*, a établi, avec la collaboration d'Anne Guérin, sur le nouveau directeur du *Figaro* et de *France-Soir* porte en surtitre « Un champion du journalisme couché tient 20 % de la presse française. » Un document à rapprocher de *Main-basse sur le Figaro*, de Denis Perier-Daville, paru l'an dernier aux éditions Tema, pour qui s'intéresse à l'évolution de la presse française, au cours de ces dernières années. (Maspero, « Cahiers libres », 130 p., 20 F.)

Philosophie

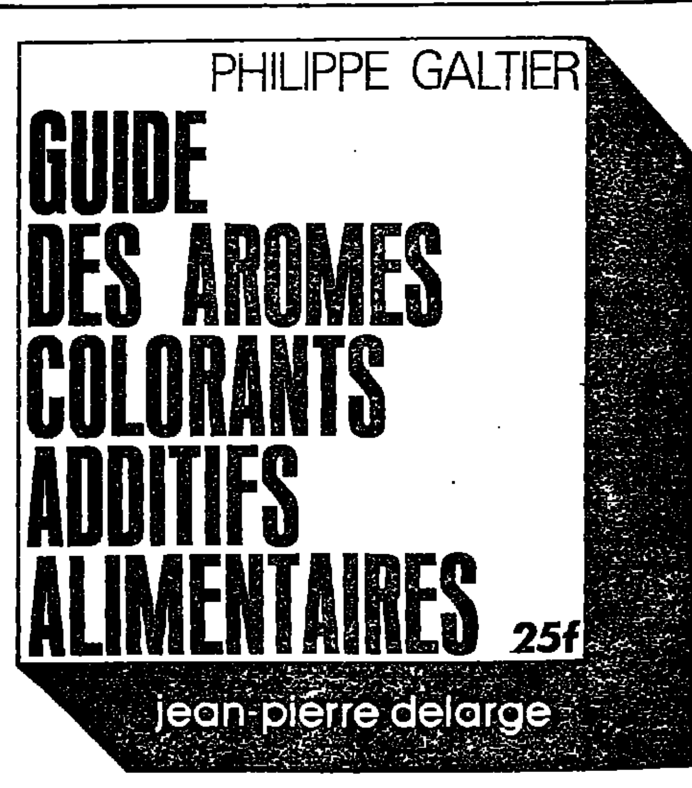
FRANÇOIS LARUELLE : *Nietzsche contre Heidegger.* — Une « politique nietzschéenne » définie contre la lecture heideggerienne qui fait de Nietzsche un « penseur de la technique », et aussi contre le marxisme, par un jeune philosophe, auteur de *Machines textuelles* (Seuil). (Payot, coll. « Traces », 256 p., 55 F.)

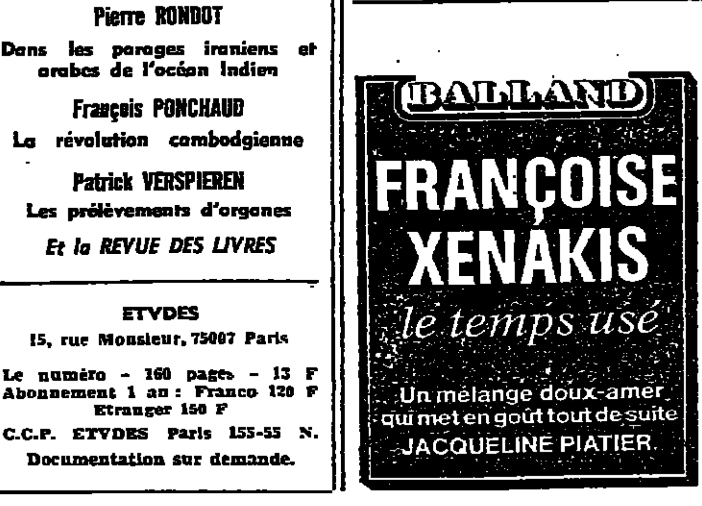
Sciences humaines

Dr DONALD MELTZER : *les Structures sexuelles de la vie psychique.* — Une révision de la théorie freudienne, à la lumière des travaux de Mélanie Klein sur le développement psychique des enfants. (Payot, coll. « Science de l'homme », 288 p., 60 F.)

Romans

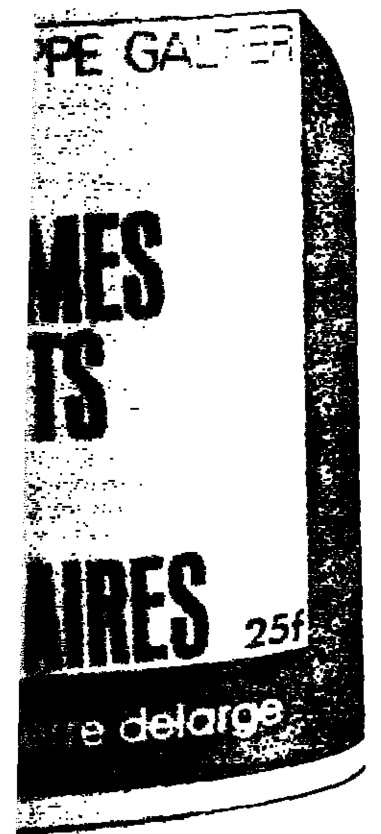
FREDERIQUE BENE-PETITCLERC : *les Fils de Georges.* — La montée du nazisme, vécue à l'intérieur d'une famille d'Alsace. (Librairie Istra, 13, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris.)







هكذا من الأصل





FIGURES DU XVIIIe SIÈCLE

L'utopie de Restif de la Bretonne

★ LA DECOUVERTE AUSTRALE, de Restif de la Bretonne. Ed. France Adel, « Bibliothèque des utopies ». Préface de Jacques Lacarrière, 260 p., 28 F.

ON se demande pourquoi Brunetière a traité Restif de « pourceau », quand on lit la Découverte australe*, œuvre méconnue qu'un nouvel éditeur a tirée de l'oubli. C'est du ton le plus délicat, et cette délicatesse s'apparente parfois à de la mièvrerie. Heureusement, Restif ne s'y enferme pas. Sa fantaisie, surréaliste avant la lettre, fait passer les fadeurs de son texte. Elles sont emportées dans un torrent de bizarreries. Dès le commencement du récit, le lecteur est happé par l'étrange, entraîné par les caprices d'une imagination narquoise, qui fait voyager ensemble, dans une diligence allant à Paris, en novembre 1776, un bénédictin, un comédien, deux actrices, un avocat, un négociant, un « Je-ne-sais-quoi », un singe, six chiens, trois perroquets, deux perruches... et le narrateur, dont le portrait ne manque pas, non plus, d'intriguer : « ...Un petit homme, qui se tient si gauchement qu'il paraît contrefait; dont l'air triste et rêveur, la tête enfoncée entre deux hautes épaules, la démarche vague et indéterminée, représentent assez au naturel un acéphale de la Guyane ; qui seul, comme en société, s'entretient avec ses pensées, au point d'éclater de rire, de crier, de pleurer, sans que la compagnie puisse se douter du sujet... »*

La Découverte australe *s'intitule « nouvelle philosophique », mais c'est d'abord un roman d'amour éperdu. Un jeune paysan du Dauphiné, Victorin, s'est épris de la fille du seigneur. Celle-ci, hélas ! le considère avec « ce petit air de dédain que la fille d'un noble provincial ne peut, en conscience, s'empêcher d'avoir avec ses inférieurs ». Victorin va chercher à se faire aimer de Christine, malgré « l'orgueil et les préjugés de la naissance ». Comme il est non seulement passionné, mais bricoleur et un peu mécanicien, le jeune paysan va se fabriquer des ailes, et devenir un homme-oiseau. Très vite, on s'en doute, il enlèvera Christine, et l'emmènera sur « le Mont inaccessible ». Dans ce lieu retiré du monde, et plus tard dans les îles australes, Victorin fondera un royaume utopique.*

Restif, on le voit, ne s'intéresse guère à la psychologie de l'amour. Celui-ci, même lorsqu'il s'incarne, demeure chimérique. Une idée de



l'amour. Le roman devient philosophique, *lorsque Victorin, prétendant faire le bonheur des gens qui partagent sa retraite, leur impose des lois : un « règlement de fer », dit Jacques Lacarrière. Presque tout est programmé, dans le royaume du jeune paysan : les loisirs comme le travail. Ainsi, Victorin, qui a fui les contraintes, les interdits de l'ancien monde, fait régner dans la nouvelle société des lois encore plus rigoureuses. Le royaume extravagant et terrifiant de Restif témoigne qu'il n'est de pire despotisme que celui des utopies.*

FRANÇOIS BOTT.

Les mésaventures de Casanova

Un roman inconnu

★ LES VINGT JOURNEES D'EDOUARD ET D'ELISABETH, de Casanova. Adaptation de J.-M. Lo Duca. Ed. Pygmalion. 320 p., 45 F.

IL aurait fallu une initiative et sans doute un désintéressement inespérés pour qu'on publie *aujourd'hui l'* « *Icosaméron* » de Casanova (1). Certes, le roman n'était pas « inconnu », du moins des spécialistes. Mais il est vrai que le public français en ignorait souvent jusqu'à l'existence. Pour une raison bien simple : il n'y en a jamais eu d'édition en France.

L'original a paru à Prague, en 1788. Le roman venait d'être achevé au moment de la première représentation, toujours à Prague, du « *Don Juan* » de *Mozart,* Da Ponte et... *Casanova.* Une réédition *fidèle a été faite en 1928 à Spo*lete, et c'est elle seule que possède la *Bibliothèque nationale,* tandis que le British Museum, lui, détient un *des très rares exemplaires* subsistants de l'édition de Prague.

Ce qui était presque inconnu, c'est le Casanova que révèle ce récit. Il en attendait la gloire : il l'eût *méritée. Roman de science*-fiction et d'utopie, très caractéristique du dix-huitième siècle, par sa philosophie et le goût de légiférer, mais jaillissant d'invention, riche en étonnantes anticipations, dont la *moindre* n'est pas de *marier* Voltaire à Jules Verne. L'*auteur* y *raconte le voyage de deux jeunes* gens, un frère et une sœur, précipités par *un maelström — déjà* Edgar Poe — au centre de la terre, dans l'étrange et paisible royaume des Mégamicres. Entre autres choses surprenantes, cette aventure leur permet de *réaliser* un inceste particulièrement béni et fécond, puisque, ayant vécu plus que centenaires, sans rien perdre *de leur jeunesse, ils* voient *leur* huitième génération et quatre mil*lions de descendants.*

Le texte de Casanova, écrit, comme *les « Mémoires »,* directement en français, est des plus accessibles, souvent attrayant, excitant. Il ne posait qu'un problème : sa *longueur.* Non tant pour le lecteur que pour l'éditeur : cinq volumes de trois cents pages, c'est beaucoup. Si l'édition intégrale était impossible, la seule solution paraissait être d'en livrer un ensemble d'extraits assez cohérent pour restituer, avec l'esprit de l'œuvre, l'essentiel de l'aventure.

M. Lo Duca a pris un autre parti : réécrire complètement le roman. On peut crier au sacrilège, *mais non à l'imposture,* puisque son travail est donné ouvertement comme une adaptation, ce qui implique toutes les libertés. — B. D.

(1) Plon vient de publier un essai de Ned Rival : *Casanova, la vie à plaisir*. Préface de Félicien Marceau.

Une édition sacrilège

CASANOVA n'a pas de chance avec ses éditeurs posthumes. Lorsque, en 1828, trente ans après sa mort, paraît le premier volume des Mémoires, adaptées par Jean Laforgue, l'éditeur s'emploie dans la préface à justifier qu'on ait ainsi préféré une adaptation au texte original, et jure au lecteur que « la personne qui s'est chargée de ce *travail épineux a eu soin de n'altérer* en rien l'originalité de l'écrivain ». *Durant cent trente-deux ans,* les casanovistes, qui malgré leurs plaintes n'eurent *jamais accès au manus*crit, durent croire l'éditeur sur parole. Ce ne fut qu'en 1960 que, Brockhaus s'étant enfin décidé à publier le manuscrit original (1), on put collationner le texte de Casanova avec la version de Laforgue. Celui-ci prétendait n'avoir ôté que les « fautes de grammaire » et les « obscénités ». En réalité, il s'était livré à une véritable falsification, à un scandaleux détournement de chef-d'œuvre. Son excuse est qu'au siècle dernier on était, touchant le respect des textes, moins scrupuleux *qu'à présent.*

On ne trouve, en revanche, pas *d'excuse aux éditions* Pygmalion, qui se lancent aujourd'hui dans une nouvelle opération Laforgue, en publiant une adaptation de l'*Icosaméron*, le roman *utopique que Casanova écrivit* en 1788 à Dux, chez le comte de Waldstein. Une adaptation ornée d'une préface dont le ton désinvolte et agressif est fort déplaisant. On y assure que *« le texte a été expurgé »,* mais que *« son essence demeure ».* L'essence de Casanova, extraite par un monsieur qui nous explique que *« la Genèse n'intéresse plus personne » (sic)* et qu' *« il n'y a plus que les cagots et les imbéciles qui croient encore à un Casanova aventurier, voire libertin au grand pied »* (toujours *sic*) ! Cet incroyable amal*game de sottise et de prétention* peut à bon droit nous faire craindre *le pire.*

Un écrivain, c'est d'abord une écriture. *Oser, parce qu'il est mort* depuis près de deux siècles, faire récrire Casanova par un « nègre » témoigne d'un singulier mépris de *la littérature et, d'une conception* bien *dégradante* de l'édition.

GABRIEL MATZNEFF.

(1) *Histoire de ma vie*, Brockaus (Wiesbaden) et Plon (Paris), 1960.

SUR LES PLANCHES

★ AUTEURS ET COMEDIENS AU DIX-HUITIEME SIÈCLE, de Jacques Boncompain, Librairie académique Perrin, 412 pages, 30 F.

JAMAIS siècle ne fut, plus que le dix-huitième, passionné de théâtre : une vraie « théâtromanie ». Tout le monde court au spectacle et monte sur les planches, bourgeois et nobles. Mais s'ils fréquentent les salons des grands (voire leur chambre à coucher), *comédiens et comédiennes,* objets d'adulation d'un côté, res*tent objets de mépris de l'autre.*

L'Eglise les considère toujours comme des péchés vivants et leur promet l'enfer pour leur au-delà.

A peine la condition des auteurs est-elle *plus enviable, du moins* sur terre. Ils sont victimes, eux, des *comédiens,* et *spécialement* des comédiens-français, petits dictateurs *dans leur* domaine. Ceux-ci refusent les œuvres sans même mettre, à leur décision, ces formes qui sont un baume pour la susceptibilité : les acceptent-ils qu'ils taillent dedans, ensuite, à plaisir, les dénaturent effrontément, maîtres absolus de textes sur lesquels l'auteur, qui n'a ses entrées libres *ni* aux répétitions ni aux représentations, n'a plus aucun droit. Pas même celui à la recette.

Il faudra Beaumarchais — toujours ce diable d'homme — pour lever le drapeau de la révolte. Le 27 juin 1777, il rassemble chez lui les « états généraux de l'art dramatique », comme dira Chamfort. Ce ne sera d'ailleurs pas une mince affaire que de mettre d'accord tous ces confrères plus ou moins jaloux les uns des autres. Trois ans de luttes seront encore nécessaires pour qu'aboutissent, *avec l'appui de Louis XVI,* les revendications des écrivains de *théâtre. Le Bureau de législa*tion dramatique ouvert par Beaumarchais préfigurait l'actuelle Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

Responsable d'un poste administratif dans cette société, Jacques Boncompain a puisé, dans ses archives, une foule d'informations qu'il ordonne en un travail de qualité universitaire. Un peu trop touffu, il faut l'avouer, pour les lecteurs non spécialistes. Si la première partie, bourrée d'anecdotes, est d'une lecture plaisante, la seconde, qui conte par le menu les démêlés des écrivains « insurgents » avec leurs interprètes, paraît parfois longuette.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

Faut-il brûler le curé Meslier ?

★ NAISSANCE DE LA CONSCIENCE *ROMANTIQUE AU SIECLE DES* LUMIERES, de Georges Gusdorf, Payot, 451 p., 99 F.

U*NE* intention polémique sous-tend le septième tome de la très vaste histoire des sciences humaines et de la pensée occidentale que Georges Gusdorf poursuit avec un souffle et un esprit de synthèse remarquables. Elle donne une unité à ce volume, car, pour le dix-huitième siècle, qui en est l'objet, l'unité n'est pas à chercher : elle n'existe pas.

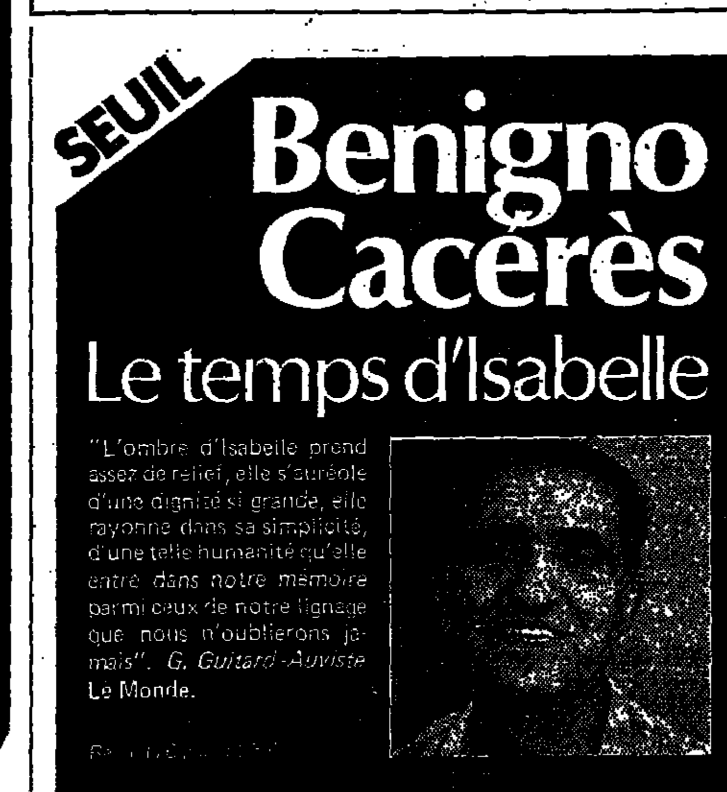
G. Gusdorf semble avoir été exaspéré par l'abondance des colloques *consacrés au curé Meslier.* Il déplore aussi que tant de dix-huitiémistes, étant d'obédience marxiste, contribuent à privilégier une image du *dix-huitième siècle qui n'est pas la* seule possible. Sa haine de l'ordinateur achève de l'exaspérer contre les recherches historiques quantitatives. Mais, de sa mauvaise humeur, l'auteur se purge dans sa préface, et, après avoir averti le lecteur de ses partis pris, il le fait pénétrer dans une étude d'une richesse et d'une science rares.

Certes, il y a longtemps que le romantisme au dix-huitième siècle a été étudié : il suffirait de remonter à Mornet, à Monglond, à Viatte, pour en venir aux études plus récentes de J. Fabre, de L. Cellier ou de Roland Mortier. Néanmoins, il restait à montrer la dimension religieuse de ce siècle. G. Gusdorf n'a pas tort d'écrire : *« Même si le curé Meslier est un athée, le fidèle qui communie par ses soins est le sujet d'une expérience qui mérite de retenir l'attention. »* Le dix-huitième des Hemsterhuis ou des Mesmer existe aussi.

On lira d'excellentes pages sur *l'image de Fénelon à cette époque* et le rôle de cette influence dans ce que Georges Gusdorf appelle l' *« Internationale piétiste ».* L'auteur est parvenu à bien cerner la nature d'un *« discours non galiléen ».* Ce livre plaira par l'absence de frontières : d'un pays à un autre, d'une discipline à une autre. Ainsi, l'évolution de la médecine est corollaire d'une *nouvelle* image de la femme, et Georges Gusdorf n'hésite pas à parler même de « découverte » de la spécificité féminine ; d'où résulte une nouvelle conception de la sexualité.

Une rupture fondamentale s'établit entre ce *romantisme de 1780* et celui de 1830. C'est la Révolution qui a brusquement donné à un ensemble d'idées et de sentiments un peu épars une cohésion, une *fatalité* irréversibles. Les révolutions d'Angleterre et même celle d'Amérique n'avaient pas tenté de recréer l'homme *ex nihilo. « La Révolution de France a été le moment « eschatologique où le rêve s'inscrit dans la réalité, où l'impossible devient quotidien. »* Avec la France l'humanité a franchi un point de non-retour.

BEATRICE DIDIER.



Cortazar, le Cronope

Il y a quinze ans que les Cronopes sont célèbres en Argentine. Un Cronope se reconnaît essentiellement à la vision poétique qu'il a des choses. Il s'oppose aux Fameux, bourgeois cossus, prudents, et aux Espérances, petites personnes mesquines et sédentaires.

Voici un échantillon des « Histoires de Cronopes et de Fameux » qui paraissent aujourd'hui en français précédées d'un manuel d'« Instructions » et d'« occupations bizarres », comme ces « Possibilités de l'abstraction » où Cortazar considère la réalité quotidienne d'un œil proprement « cronopien ».

★ *Cronopes et Fameux*, de Julio Cortazar. Traduit de l'espagnol par Laure Guille-Bataillon, Gallimard, « Du monde entier », 176 pages, 27 F.

EXTRAITS

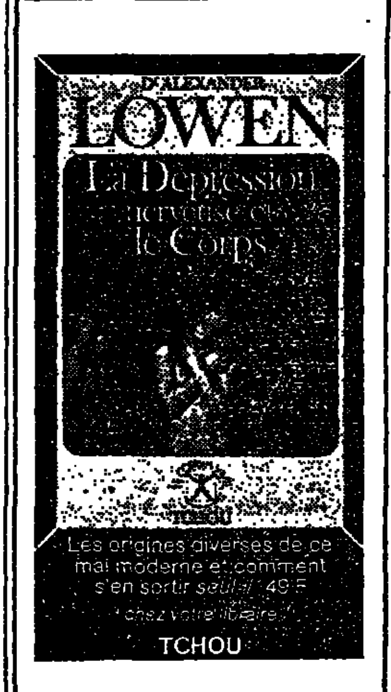
« Possibilités de l'abstraction »

Je travaille depuis des années à l'UNESCO et autres organismes internationaux et je conserve malgré tout un certain sens de l'humour et surtout un remarquable pouvoir d'abstraction, c'est-à-dire que si un type ne me plaît pas je l'efface aussi sec de la carte, et pendant qu'il parle et qu'il parle moi je passe à Melville. De la même façon, si une fille me plaît, je peux l'abstraire de sa robe et, tandis qu'elle me parle du froid qu'il fait ce matin, j'admire tranquillement son petit nombril. C'est presque malsain parfois cette facilité que j'ai.

Lundi dernier ce furent les oreilles. Vers neuf heures du matin, c'était *extraordinaire* le nombre d'oreilles qui se déplaçaient dans le hall d'entrée. Dans mon bureau j'en trouvais six ; à la cantine à midi, il y en avait plus de cinq cents, symétriquement disposées en double file. C'était amusant de voir de temps en temps deux oreilles qui remontaient, sortaient du rang et s'éloignaient. On aurait dit des ailes.

Le mardi, je choisis une chose que je croyais peu répandue : les bracelets-montres. Je me trompais parce qu'à l'heure du déjeuner je pus en voir près de deux cents qui survolaient les tables avec un mouvement d'avant en arrière qui suggérait assez bien le geste de couper un bifteck. Le mercredi, je préférai (non sans un certain embarras) quelque chose de plus fondamental *et je choisis les boutons.* Oh spectacle ! Le hall plein d'un banc de poissons aux yeux opaques qui se déplaçaient horizontalement, et, à côté de chaque petit bataillon horizontal, deux, trois ou quatre boutons qui se balançaient perpendiculairement. Dans l'ascenseur, la concentration était à son comble ; des centaines de boutons immobiles ou bougeant à peine dans un très *étonnant cube cristallographique.* Je me souviens tout particulièrement d'une fenêtre (c'était l'après-midi) contre le ciel bleu. Huit boutons rouges dessinaient une délicate verticale et ici et là bougeaient doucement de petits disques nacrés et secrets. Que cette femme devait être belle !

Le mercredi était des cendres, jour que le processus digestif me parut devoir illustrer parfaitement, ce pourquoi vers 9 h 30 j'assistai, morne spectateur, à l'arrivée de centaines de bourses pleines d'une bouillie grisâtre, résultant du mélange de café au lait, croissant et corn-flakes. A la cantine, je vis *une orange se diviser en nombreux* quartiers, lesquels, à un moment donné, perdaient leur forme et descendaient à la queue leu leu former un peu plus bas un petit dépôt blanchâtre. C'est *dans cet état que l'orange* parcourut le couloir, descendit quatre étages et, après être entrée dans un bureau, alla s'immobiliser en un point situé entre les deux bras d'un fauteuil. Un peu plus loin, on pouvait voir, en un repos analogue, un quart de litre de thé noir. Curieuse parenthèse, je pouvais voir aussi une bouffée de fumée descendre un *tube vertical*, se diviser en deux vessies translucides, rejoindre le tube et, après une gracieuse volute, se disperser en dessins baroques. Plus tard (j'étais dans un autre *bureau), je trouvai* un prétexte pour aller rendre visite à l'orange, au thé et à la fumée. Mais la fumée avait disparu et, à la place de l'orange et du thé, il y avait deux désagréables tubes entortillés. L'abstraction elle-même a ses côtés pénibles ; je saluai les tubes et revins à mon bureau. Ma secrétaire pleurait en lisant la circulaire qui me signifiait mon congé. Pour me consoler, je décidai d'abstraire ses larmes et me délectai un long moment à voir ces sources cristallines naître dans les airs et s'écraser sur *les dossiers*, buvards et bulletin officiel. La vie est pleine de beautés de ce genre.





Tristesse du Cronope

En sortant de Luna Park un Cronope constate que sa montre retarde que sa montre retarde que sa montre.

Tristesse du Cronope devant la foule des Fameux qui remonte la rue Corrientes à onze heures vingt tandis que pour lui, vert humide ébouriffé, il est onze heures et quart

Méditation du Cronope : « Il est tard mais moins tard pour moi que pour les Fameux,
pour les Fameux il est cinq minutes plus tard,
ils rentreront chez eux plus tard,
ils se coucheront plus tard.
Moi j'ai une montre avec moins de vie, moins de maison et moins de coucher.
Je suis un Cronope humide et malheureux. »

Tout en prenant un café au Richmond de Florida le Cronope trempe un toast dans ses larmes naturelles.

Voyages

Quand les Fameux vont en voyage, voici ce qu'ils ont coutume de faire s'ils passent la nuit dans une ville : l'un d'eux va à l'hôtel et vérifie soupçonneusement les prix, la qualité des draps et la couleur des tapis. Un autre se transporte jusqu'au commissariat et dresse acte des meubles et immeubles des trois Fameux ainsi que du contenu de leurs valises. Un troisième enfin va à l'hôpital et recopie *la liste des médecins de garde avec* leurs spécialités.

Ces précautions prises, les voyageurs se retrouvent sur la grand-place de la ville, se communiquent leurs observations, et entrent dans un café pour boire l'apéritif. Mais auparavant ils se prennent par la main et dansent en rond. Cette danse reçoit le nom de « Jubilation des Fameux ».

Quand les Cronopes partent en voyage, ils trouvent les hôtels bondés, les trains déjà partis, ils pleurent à cris, et les taxis ne veulent pas les prendre ou réclament des sommes exorbitantes. Les Cronopes ne se découragent pas pour si peu car ils croient fermement que ces choses-là arrivent à tout le monde, et, à l'heure de dormir, ils se disent l'un à l'autre : « La belle ville, la très belle ville. » Et ils rêvent toute la nuit que dans la ville il y a de grandes fêtes et qu'ils y sont invités. Le lendemain, ils se lèvent très contents et c'est ainsi que les Cronopes voyagent.

Les Espérances, sédentaires, se laissent voyager par les choses et les gens, elles sont comme les statues qu'il faut aller voir puisqu'elles ne se dérangent pas.

Conservation des souvenirs

Les Fameux pour *conserver* leurs souvenirs les embaument de la suivante *façon* : après avoir fixé le souvenir avec tous ses détails, ils l'enveloppent de la tête au pied dans un drap noir et le mettent debout contre le mur du salon avec une étiquette disant : « Excursion à Quilmès », ou : « Frank Sinatra. »

Tout au *contraire*, les Cronopes, ces êtres désordonnés et tièdes, laissent les souvenirs en liberté dans la maison au milieu des cris joyeux, des allées et venues et si d'aventure l'un passe près d'eux en courant, ils le caressent au passage et disent : « Attention à l'escalier », ou encore : « Tu pourrais te faire mal. » C'est pour cela que les maisons des Fameux sont silencieuses et bien rangées, tandis que chez les Cronopes il y a toujours grand remue-ménage et portes qui claquent. Les voisins se plaignent souvent des Cronopes, et les Fameux hochent la tête d'un air compréhensif et vont vite voir si toutes leurs étiquettes sont bien à leur place.

Histoire

Un tout petit Cronope cherchait la clef de la porte d'entrée sur la table de nuit, la table de nuit dans la chambre à coucher, la chambre à coucher dans la maison, la maison dans la rue. *Là*, le Cronope s'arrêta car pour sortir, il lui fallait la clef de la porte.

La photo était floue



Un Cronope sur le point d'ouvrir la porte de sa maison, met la main dans sa poche et au lieu d'en retirer ses clefs, il en sort une boîte d'allumettes, et voilà notre Cronope qui se désole et se prend à *penser* que s'il trouve des allumettes à la place de ses clefs, c'est peut-être que le monde s'est soudain déplacé et ce serait horrible de trouver son *portefeuille* plein d'allumettes et *le* sucrier plein d'argent et le piano plein de sucre et l'annuaire de téléphone plein de musique et la penderie pleine d'abonnés et le lit plein d'habits et les vases pleins de draps et les autobus pleins de roses et les jardins pleins d'autobus. Comme il pleure notre Cronope, comme il pleure et se lamente, il court se regarder dans une glace mais comme la glace est légèrement de biais, ce qu'il voit c'est le parapluie de l'entrée et ses craintes se confirment. il tombe à genoux et sanglote en joignant ses petites mains sans bien savoir pourquoi. Les voisins, des Fameux, accourent pour le consoler, mais il se passe des heures avant que le Cronope ne sorte de son désespoir et accepte une tasse de thé qu'il regarde et examine longuement avant de la boire, des fois qu'à la place de la tasse de thé il y aurait une fourmilière ou un livre de Paul Bourget.

Education de prince

Les Cronopes n'ont presque jamais d'enfants mais s'ils en ont un d'aventure, ils perdent la tête et il arrive des choses extrordinaires. Un Cronope qui a un enfant est aussitôt pris d'émerveillement, il est sûr que son fils est le vrai paratonnerre de la beauté et qu'en ses veines coule la chimie au grand complet avec de-ci, de-là des îles de beaux-arts, de poésie et d'urbanisme. Ce Cronope alors ne peut voir son fils sans s'incliner profondément et lui dire des mots de respectueux hommage.

Le fils, comme il se doit, le hait minutieusement. Quand il atteint l'âge scolaire, son père l'inscrit au cours préparatoire et l'enfant est tout heureux parmi les autres petits Cronopes, Fameux et Espérances. *Mais à mesure qu'approche midi il s'assombrit* parce qu'il sait que son père l'attendra à la sortie et qu'en le voyant il lèvera les bras au ciel et dira diverses choses, à savoir :

— Bonnes salènes, Cronope de Cronope, le meilleur, le plus grand, le plus vermeil, le plus disert, le plus respectueux et le plus appliqué des fils !

Ce qui fait se tordre de rire au bord du trottoir les Fameux et les Espérances juniors, alors le petit Cronope hait obstinément son père et il finira par *lui jouer un mauvais tour entre la première* communion et le service militaire. Mais les Cronopes n'en souffrent pas trop car eux aussi ont haï leurs parents et il semble même que cette haine soit un autre nom de la liberté et du vaste monde.

Le Fameux et l'eucalyptus



Le Fameux se promène dans la forêt et bien qu'il n'ait pas besoin de bois il regarde les arbres avec convoitise. Les arbres ont une peur terrible car ils connaissent les habitudes des Fameux et ils craignent le pire. Au milieu de tous les autres se dresse un bel eucalyptus, et le Fameux en le voyant pousse un cri de joie et danse trêve et danse catale autour de l'eucalyptus bouleversé.

— Feuilles antiseptiques, hiver sans grippe, excellent moyen.

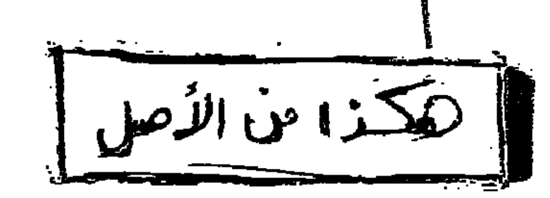
Il sort une hache et frappe l'eucalyptus à l'estomac, froidement. L'eucalyptus gémit, blessé à mort et les autres arbres l'entendent dire dans un soupir :

— Et dire que cet imbécile n'avait qu'à s'acheter des pastilles Valda.

La tortue et le Cronope

Il faut vous dire que les tortues sont grandes admiratrices de la vitesse et c'est bien naturel.
Les Espérances le savent et s'en fichent.
Les Fameux le savent et se marrent.
Les Cronopes le savent et chaque fois qu'ils rencontrent une tortue, ils sortent leur boîte de craies de couleur, et sur le tableau rond de son dos, ils dessinent une hirondelle.

(Dessin de Brasco.)



Les Indiens d'Amérique en lutte

par Pierre Dommergues

LES Sioux de western et de bandes dessinées se sont estompés comme une image trompeuse. Depuis pas mal de temps déjà, les luttes des Indiens d'Amérique ont fait connaître la longue histoire des massacres, des spoliations et de la misère. Les mouvements actuels visent à rendre vie à leur culture traditionnelle, dévastée par l'Occident.

Car c'est bien le choc de deux univers culturels qui s'est produit dans cette conquête, et se prolonge. Au nom de la nature, de la vie en harmonie avec les éléments, les Indiens interpellent à présent le monde de la technique, des lois et du profit. Aussi leur démarche, qui ne dissocie pas « politique » et « spirituel », revêt-elle, face aux impasses de notre civilisation, une portée singulière.

Pierre Dommergues présente ici deux ouvrages exceptionnels et complémentaires. « Elan Noir », publié en 1931, rassemble les souvenirs d'un vieux chef religieux, recueillis par l'anthropologue-poète John G. Neihardt (1). A ce témoignage « du dedans », « Pardon aux Iroquois » (2), publié en 1960, ajoute la première analyse d'ensemble du nationalisme indien contemporain, menée — « du dehors », cette fois — par le célèbre critique blanc Edmund Wilson. Ces deux classiques, enfin traduits en français, ont connu depuis 1970 aux Etats-Unis un vaste succès populaire, lorsque les Indiens ont finalement attiré l'attention de l'opinion mondiale sur leur condition.

(1) Traduit de l'américain par Jean-Claude Muller, Stock, 288 p., 39 F.

(2) Traduit de l'américain par Solange Pinton. Précédé d'une étude de Joseph Mitchell et suivi d'une postface de Vine Deloria, « 10-18 », 320 p., 13 F.

HIER, L'ENFANCE D'UN CHEF

Elan Noir, Haut Cheval et les autres

ELAN NOIR, un Dakota du clan des Oglalas. Il est né à « la lune des arbres qui craquent » (décembre), l'hiver où quatre Crows furent tués (1863). Il avait trois ans quand son père eut la jambe cassée à la bataille des Cent Tués. Son père et le père de Cheval Fou (1) étaient cousins.

Histoires d'amour

Une enfance heureuse : à sa première pêche, en offrande, il remet à l'eau le premier poisson après lui avoir donné un baiser. A treize ans, le premier combat : *« Quand nous courions autour des chariots, nous nous suspendions à l'extérieur des chevaux, le plus bas possible, et nous tirions par-dessous leur cou. »* Les jeux interdits : un hiver, alors que les Indiens s'étaient installés à proximité de la « ville des soldats », un garçon grimpe au mât et décroche le drapeau américain...

Un récit fait d'amour et de tendresse. L'ami Haut Cheval est malade d'amour, mais les parents de la jeune Indienne ne veulent pas se séparer de leur fille. Ils l'attachent à son lit afin qu'on ne puisse pas la voler la nuit. Haut Cheval imagine avec Cerf Rouge mille plans — tous aussi saugrenus — qui se retournent contre lui. On songe à certains contes yiddish d'Europe centrale. La terreur du massacre, la peur de la famille, l'inquiétude devant la trahison, apparaissent au détour des aventures.

L'essentiel n'est pourtant pas l'histoire personnelle d'Elan Noir, mais l'histoire — présente, passée et future — de sa nation. L'occupation des collines, la destruction par une puissance militaire très supérieure en effectifs et en technique, la signature des traités (immédiatement rompus), l'assassinat de Cheval Fou, que l'on avait invité à se rendre, et aussi les éphémères victoires sur le général Custer : « *Un bon Indien est un Indien mort* »), — tels en sont quelques moments.

Cercle contre carré

L'événement s'inscrit dans le *cycle des saisons*, et ces dernières l'emportent sur des souvenirs plus douloureux. Chaque année revient la lune « *où les cerises deviennent noires* » (août), même si nombreux furent les guerriers tués dans la bataille. Le temps se mesure aussi en bonheur et en joie, moins individuelle que communautaire : *le temps où la viande était abondante et où* régnait la paix — le temps de la fête. Danse du cheval, de l'élan, du bison, du soleil. Reconnaissance de l'eau, du feu, de l'air et de la terre.

Le carré est la figure réductrice des Blancs. Le cercle est la figure sacrée du Pouvoir indien : *« Tout ce qui fait le pouvoir du monde,* précise Elan Noir, *est en forme de cercle. Le ciel est rond, et j'ai entendu dire que la Terre est ronde comme une balle, et ainsi les étoiles. Le vent tourbillonne. Le soleil se lève et redescend en faisant un cercle. La lune fait de même, et ils sont ronds l'un et l'autre. La vie de l'homme est un cercle d'enfance à enfance, et ainsi en est-il de toute chose qui est mise en mouvement par le Pouvoir. Nos tentes étaient rondes comme les nids d'oiseaux, et elles étaient toujours disposées en cercle, le cercle de la nation, nid fait de nombreux nids où nous couvions nos enfants selon la volonté du Grand Esprit. »*

La grande vision

Dans cet univers où l'oiseau, le soleil et l'homme sont également valorisés, où le temps devient espace et le corps âme, où le quotidien se nourrit d'immortalité et l'histoire d'éternité, la communication est fondamentale, et essentiel le medecine-man, l'homme capable de renforcer le dialogue entre le monde visible et celui du Grand Esprit. Comme ses illustres prédécesseurs, Elan Noir reçoit la grande vision, les six *puissances*, les *instruments* sacrés : la coupe de bois remplie d'eau, l'aile blanche, la pipe et le cercle de la nation, les prophéties. *Le drame* — *non point* individuel mais historique — d'Elan Noir est d'être arrivé à l'âge d'homme à un moment d'éparpillement pour son peuple. Il peut encore faire représenter sa vision au cours des fêtes. Mais il ne peut plus sauver — physiquement — son peuple, trop affaibli pour s'engager dans des luttes. Dans les années 80, la résistance indienne s'essouffle et les cérémonies religieuses, la danse du soleil en particulier, se multiplient malgré l'interdiction des autorités américaines. En 1890, le massacre de Wounded-Knee marque la fin du rêve. Les dernières paroles d'Elan Noir sont parfois désespérées : *« Et moi qui ai reçu une si grande vision dans ma jeunesse, vous me voyez maintenant, pauvre vieil homme pitoyable et qui n'a rien fait, car le cercle de la nation est brisé et dispersé. Il n'y a plus de centre et l'arbre est mort. »*





* Dessin de VASCO.

C'est cette vision que les actuels *militants indiens tentent de faire* revivre. Leur perspective est profondément différente de celle des Noirs, des Chicanos, des Portoricains et des Blancs pauvres, même si, parfois, ils se rencontrent sur le terrain.

(1) Dans cette remarquable traduction, on ne peut qu'apprécier le parti pris de transcrire en français les noms indiens plutôt que d'adopter la traduction américaine.

AUJOURD'HUI, UN BESOIN D'AUTODÉTERMINATION

De la S.D.N. à Wounded Knee

EDMUND WILSON n'est ni indien, ni spécialiste d'Indiens. *Pardon aux Iroquois* est la *seule incursion dans le monde aborigène* d'un des écrivains américains les plus marquants des quarante dernières années. Wilson s'inscrit *dans la tradition radicale américaine*, celle de Thoreau qui refuse en 1847 de payer des impôts destinés à financer l'invasion du Mexique, celle *de la « nouvelle gauche »* des années 60 qui pratique la désobéissance civile contre la guerre au Vietnam. *Il est l'un des premiers à s'opposer au système de guerre froide.* Largement informée des recherches de Morgan, Parker et Fenton sur les Iroquois, cette remarquable étude *du réveil des nationalismes indiens* à la fin des années 50 est aussi une promenade en compagnie du romancier Wilson à travers les mythes et les cérémonies de l'Iroquia des temps modernes.

Les Iroquois sont aujourd'hui plus *de vingt mille installés de part et* d'autre du Saint-Laurent, ignorant délibérément la frontière qui sépare les Etats-Unis du Canada. Constituée vers *1570 en une fédération de cinq* puis de six nations, la Ligue des Iroquois subsiste — et lutte pour subsister — en tant que groupe de *nations indépendantes et souveraines.* En 1914, les Iroquois refusent la citoyenneté américaine et, en 1918, ils déclarent séparément la guerre à l'Allemagne. Les six groupes sont représentés dans la réserve dite des Six Nations, mais trois d'entre eux *n'ont plus qu'un rôle affaibli dans* la Ligue. En son temps, Benjamin Franklin s'était déclaré fort impressionné par le modèle fédéral iroquois, et les *jeunes démocraties* européennes dépêchaient leurs observateurs auprès de la Ligue.

Au cœur du conflit

Et pourtant les éléments *mêmes* qui fascinaient les Pères fondateurs des démocraties modernes sont au cœur *du conflit entre aborigènes et Américains* — et cela dès la naissance de la nation américaine : 1) Une religion égalitaire opposée à la hiérarchie *entre riches et pauvres*, hommes et femmes (elles ont un rôle prépondérant dans le choix des chefs), corps et âme, visible et invisible. *2) Une morale fondée sur le* contrôle d'un moi qui se veut en complète harmonie avec l'environnement social et naturel. 3) Un *système de décision fondé sur la participation* directe par opposition à la délégation de pouvoir : les décisions émanent de la base et remon*tent par l'intermédiaire du chef de* clan au conseil de la nation puis au conseil de la Ligue, ou bien elles émanent du conseil de la Ligue et *ne sont adoptées qu'après l'accord* de l'ensemble des membres du clan. Dans l'un et l'autre cas, les décisions doivent être unanimes : cela *prend du temps au départ, mais on* en économise aussi puisque les frictions de fonctionnement sont éliminées.

4) Un commun principe régit la politique extérieure : le respect intégral des traités entre nations. Au cours des guerres indiennes, les *parties belligérantes signent des traités* qui ne sauraient être annulés unilatéralement et qui garantissent un territoire géographique et, en *compensation des terres perdues*, des indemnités permanentes, ainsi que l'exemption de l'impôt fédéral. Les Iroquois — et à leur suite l'ensemble des Indiens d'Amérique du Nord — ont pour revendication centrale le droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes. C'est le droit historique de l'Amérique *révolutionnaire* de 1776. Dès l'origine, ce droit est affirmé dans le discours en même temps qu'il est nié dans la pratique. C'est au *nom du principe* de l'autodétermination que les Américains « libèrent » Cuba en 1898, *puis* l'Amérique latine *puis* le monde. Les Indiens sont les premiers à être contraints de « s'autodéterminer » à l'américaine.

L'opposition indienne se concentre sur deux points : le fonctionnement politique et le droit international. En 1934, l'administration Roosevelt *fait voter l'Indian Reorganization Act* : les Indiens des réserves doivent s'organiser selon les principes de la démocratie occidentale, élire un conseil *tribal au suffrage* universel, et *adopter le système de la majorité*. Une *proportion* infime d'Indiens vote. Le conflit est inévitable entre la *minorité favorable au* gouvernement « fantoche » et la majorité qui souhaite réinstaurer le *système traditionnel des chefs religieux* et politiques. C'est ce *conflit* qui est à l'origine, par exemple, des événements de 1973 à Wounded Knee.

Quant à la « marche des traités rompus », qui aboutit à la *spectaculaire occupation du bureau des affaires* indiennes à Washington, en novembre 1972, au cours de la semaine qui précède la réélection de Nixon, *son objectif est de réaffirmer la valeur* internationale des traités historiques qui garantissent l'intégrité des territoires indiens. *Dans son étude prémonitoire*, Wilson rappelle que, dès les années 20, les Iroquois font appel aux organismes internationaux, *notamment à la S.D.N.*

Le bilan

Le bilan ? Côté blanc, les grandes sociétés ont finalement gain de cause. *Au plan politique, occupés* par leurs procès et parfois emprisonnés, les militants indiens sont de fait mis hors d'état de nuire... Côté *indien, l'activisme sort plutôt renforcé* par les demi-victoires juridiques : le soutien se développe chez les Blancs eux aussi expropriés au *nom de l'intérêt public* ; *la conscience* politique s'élargit dans un mouvement de solidarité.

Mais, pour les Indiens, il y a *toujours une différence*. Le prophète Deganawidah, disait déjà au dix-huitième siècle : *« La terre ne nous appartient pas, nous n'en sommes que les gardiens, nous devons la préserver pour les générations à venir. La terre ne peut donc être vendue ; elle est sans prix et aucune valeur ne saurait lui être attribuée. »*

P. D.





ARTS ET SPECTACLES

Centre Pompidou

La foule du premier jour à Beaubourg

La réponse du public à Beaubourg ne s'est pas fait attendre. Au premier jour d'ouverture, mercredi 2 février, avant l'heure dite, la foule était au rendez-vous sur la place pentue, devenue noire et mouvante. Les portes s'ouvrent à 15 heures. Entrée libre : c'est la ruée. Une heure après, les compteurs électroniques des escalators qui mènent à la bibliothèque et au musée indiquaient plus de quatre mille passages, tandis que, dans le forum d'accueil, on évaluait la foule à trois mille personnes.

Vers 17 heures, les chiffres doublaient. Après l'« élite » invitée, venue en masse à la soirée du lundi, le peuple qui vient à Beaubourg de droit ; les « grandes surfaces culturelles » se sont, au premier jour, révélées trop petites et le forum ne tardait pas à prendre l'allure d'un grand magasin à la saison des soldes. La vague de visiteurs se répandait à travers les expositions, toutes gratuites, se mêlait aux mannequins de *Femmes d'un jour*, notait à peine les écrans vidéo où passe une discussion de M. Michel d'Ornano faisant campagne sur les problèmes d'architecture parisienne, dévalait dans la fosse de *l'Archéologie de la ville*. Allait à *l'Ecole de Nice*... Regardait à peine. On marchait, en fait. Une foule péripatéticienne explore et reconnaît ces lieux promis à tous.

De temps à autre, quelqu'un tombait en arrêt devant les outrances anti-art des galeries expérimentales. L'avant-garde ? On ne connaît pas. Mais en une heure, ces galeries ont reçu autant de visiteurs de bonne volonté que le CNAC n'en recevait naguère, les initiés, en plusieurs mois.

Un très inhabituel succès d'affluence donc, au milieu de l'après-midi, à un moment où ceux qui travaillent sont encore au bureau ou à l'atelier. Qu'est-ce que ce sera après 18 heures ? disent les conservateurs qui sourient largement. Le Centre Georges-Pompidou a été « pensé » en fonction de la participation du public, du peuple, comme un accès aux œuvres contemporaines dans un esprit d'ouverture et d'information. Si cette « participation » venait à faire défaut, Beaubourg ne serait qu'un grand « machin » mort.

Passé un certain seuil, l'affluence dans un musée crée des problèmes de sécurité. Pour les œuvres, il y a statistiquement plus de chance — ou de malchance — d'accident. Le Centre ne peut recevoir que quatre mille à cinq mille visiteurs à la fois. Vers 18 h. 30, le compteur marquait incroyablement 20 900 entrées et n'allait pas tarder à tomber en panne.

Dès le premier jour, les gens de Beaubourg pouvaient donc mesurer les conséquences des restrictions de crédits de fonctionnement dont le Centre a été l'objet. Ses équipes de surveillance et d'accueil sont dramatiquement insuffisantes : cent cinquante au lieu du double demandé. D'ailleurs, le patron — et réalisateur — de Beaubourg, M. Robert Bordaz (dont le conseil des ministres annonçait le jour même de cette ouverture triomphale le départ et son remplacement par M. Jean Millier) décidait sagement de fermer les portes du Centre. Cela faisait d'ailleurs une bonne heure que les escalators refoulaient les visiteurs. Les portes du musée et de l'exposition Marcel Duchamp seront temporairement fermées. Le public y sera compté à la fois pour protéger les œuvres et permettre la visite dans des conditions décentes.

Vers 19 heures, au moment où montaient les premiers coups de sirènes du concert des percussions de Strasbourg, les portes s'ouvraient à nouveau tandis que débouchait sur la place la procession des artistes de l'Union des arts plastiques (1) — une cinquantaine, — qui manifestaient contre « *la machine de prestige conçue et contrôlée par ce pouvoir au budget culturel misérable* ». Après avoir construit Beaubourg, disent-ils, il faut songer à résoudre les problèmes des artistes : la misère des salons, des ateliers, des commandes de la Sécurité sociale, de l'enseignement.

JACQUES MICHEL.

(1) L'Union des arts plastiques ne regroupe pas exclusivement des artistes communistes, contrairement à ce que l'information publiée dans nos colonnes (*le Monde* du 3 février) pouvait laisser entendre. Cette tendance y est toutefois majoritaire.

M. ROBERT BORDAZ : mission accomplie

La silhouette de Robert Bordaz était devenue familière du chantier de Beaubourg. Il est l'homme à qui Georges Pompidou avait confié la réalisation de ce projet sans exemple dans le monde. Ses collaborateurs sont conscients du fait qu'il a été, pendant les sept années de tourmente administrative, le bulldozer qui a, en relation directe avec l'Elysée, ouvert les voies, aplani les difficultés, obtenant crédits et moyens exceptionnels dans un projet où tout était neuf et qu'il a, finalement, réussi à mener à bon port au jour dit.

Durant la plus grande partie de sa longue carrière, Robert Bordaz avait été souvent mêlé aux réalisations de été mêlé aux réalisations de grands chantiers. Ce conseiller d'Etat de charme et de choc ne devait pas tarder à se révéler l'homme des missions difficiles, parfois impossibles, comme Beaubourg.

Du commissariat de l'exposition française à Moscou en 1961, à celle de Montréal en 1967, en passant par la direction de la Radio-Télévision française en 1962-1964, c'est en beauté qu'il achève sa carrière avec Beaubourg. Le 2 février 1977, jour d'ouverture au public, il peut dire : mission accomplie, contre vents et marées.

Son successeur, M. Jean Millier, trouvera au 1er mars un Centre qui, après avoir été réalisé, a besoin d'exister et de fonctionner. C'est le sens de la nomination de ce gestionnaire rigoureux, qui a montré son savoir-faire récemment à la Défense et, un peu auparavant, au District de Paris chez M. Paul Delouvrier, où il avait comme voisin M. Jacques Mullender, le nouveau directeur du Centre de création industrielle de Beaubourg. — J. M.

[Ingénieur général des ponts et chaussées, M. Jean Millier est né à Paris le 28 juin 1917. Ancien élève de l'Ecole polytechnique. Il est directeur des travaux publics de la Côte-d'Ivoire en 1952 et ministre des travaux publics du gouvernement de Côte-d'Ivoire de 1957 à 1961. Directeur général de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne en 1965. M. Millier est nommé président-directeur général de l'Etablissement public pour l'aménagement de la région de La Défense à partir de 1969. Il est président de la Société des autoroutes du Sud de la France depuis 1970.]

Le numéro de téléphone du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou indiqué dans l'article « Beaubourg accueille les élèves », paru dans « le Monde de l'éducation » n° 25 de février était erroné. Il s'agit en fait du 277-12-33.

Rock

Franck Zappa

Après une dizaine de formules des Mothers of Invention, Frank Zappa abandonne, momentanément ou non, l'appellation imaginée à Los Angeles en 1964. La dernière formation des Mothers entendue il y a deux ans au Palais des sports comprenait on s'en souvient, Don Vliet et une exceptionnelle section rythmique avec George Duke et Napoléon Murphy Brock. Dans la tournée de six mois qui a commencé aux Etats-Unis pour se poursuivre à Hawaii, en Nouvelle-Zélande, en Australie, au Japon et en Europe, particulièrement mercredi soir à Paris, Frank Zappa s'est entouré de Terry Bozio (drums) qui appartenait à la version 1975 des Mothers of Invention, d'Edwin Jobson (claviers multiples et aussi violon, qu'il joue superbement dans un très long et très beau solo), qui a longtemps fait partie de Baxy, de Patrick O'Hearn (basse), Ray White (guitare) et Bianca (claviers).

Mais la musique de Zappa reste *bien entendu celle, profondément* originale, des Mothers, même si elle nous apparaît sans doute aujourd'hui comme un terrain reconnaissable. Inscrite dans son temps, synthèse de ce qui a traîné dans la musique occidentale depuis des années et des années, sa diversité et sa rigueur, sa manière d'offrir à chaque musicien, pourtant totalement soumis à l'œuvre, la possibilité *de s'exprimer dans une certaine* liberté, de jouer, de chanter dans une improvisation apparente, alimentée par l'humour et la dérision, tout cela laisse courir l'imagination du spectateur, lui donne une belle place. Les morceaux qui s'étendent toujours sur quinze à vingt minutes, qui basculent dans la satire, dans des dialogues savoureux, dans des folies, dans des beaux discours de *Zappa à la guitare*, semblent à présent encore plus élaborés et fignolés.

L'écoute devient excellente au Pavillon de Paris, progressivement aménagé par Koski-Cauchoix, les organisateurs. Et des efforts manifestes sont entrepris pour transformer l'ancien hall et l'amener, peu à peu, à suppléer à l'absence d'une vraie et vaste salle de concerts. Mais il reste toujours choquant d'être accueilli à l'entrée par un service d'ordre tenant à la main des barres de fer ou gardant en laisse des chiens.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Pavillon de Paris, ce jeudi, 20 h.

Variétés

Yvan Dautin

Yvan Dautin, le flegmatique un peu farceur, un peu naïf et plein de tendresse, l'amoureux de l'absurde et de jeux de mots, le Vendéen de gueule et d'accent, s'est imposé un soir, il y a deux ans, aux Blancs-Manteaux, avec *la Malmariée*, qui a dans les yeux des bateaux qui coulent, *Marie-Jeanne la dure* et *le Nègre blanc*, qui n'est pas du pays, qui vit sans permis, qui meurt et qu'on enterre et que personne ne pleure.

Comme beaucoup de ceux de sa génération, Dautin pourrait reprendre à son compte une phrase de Fitzgerald, qui dit qu'on « *devrait pouvoir comprendre que les choses sont sans espoir et cependant être décidé à les changer* ». Il y a chez Dautin une certaine forme souriante de difficulté de vivre qui est bien exprimée à travers des personnages du quotidien, des gens simples, une série d'impressions sur la réalité. *La Portugaise* et *Qu'elle est jolie la fille d'en bas* sont, à cet égard, *de petits chefs-d'œuvre. Mais Dautin* ne se contente pas des mots, d'un ton, d'un climat. Il est aussi et surtout un bon musicien, un bon mélodiste, qui prend peu à peu confiance en lui.

Le spectacle présenté au Café de la Gare est chaleureux, drôle, dynamique, un peu fou, vivifiant. Dautin étant accompagné par un groupe de musiciens enthousiastes : Pascal Bournet, Bob Guérin, Léon Francioli, Bernard Lubat et les Trois Orphelines. — C. F.

★ Café de la Gare (22 h.).

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« L'OTAGE », au TEP

Dans l'agonie des guerres napoléoniennes, Georges de Coufontaine, noble légitimiste, enlève et cache le pape, qui refuse de le suivre en exil. Sygne, sa cousine, lui offre son amour pour prix de son silence. Le préfet Turelure exige sa main. Elle se révolte mais finit par accepter, exhortée par son confesseur, puisqu'il s'agit de sauver le pape. Un an plus tard, elle a donné un fils à Turelure, qui trahit définitivement l'empereur en faveur du roi. Sûr de lui, il met face à face Sygne et Georges. Georges veut tirer sur lui, Sygne s'interpose et meurt.

Qui est l'otage de qui ? Telle est la question posée par la mise en scène de Guy Rétoré au TEP. Guy Rétoré prend la pièce de Claudel à bras le corps, pourrait-on dire, comme un objet lourd aux formes touffues, qu'il s'agit d'éclairer de manière à bien faire voir son architecture. Il commence par élaguer le texte et le place dans un décor sobrement classique, presque neutre, de Christine Mandouze : quelques meubles indispensables, un Christ en croix au centre de panneaux grèges en demi-cercle, sur lesquels frappent et roulent les rocailles claudéliennes : musique rythmée sur la peau d'un tambour.

Les costumes sont d'époque, le spectacle porte en avant le mélodrame historique, la confrontation de caractères absolus, de personnages exemplaires. Coufontaine (Maurice Barrier) représentant suicidaire d'un monde anachronique qui cherche en vain à se survivre contre Turelure (Gérard Darrieu), ambitieux sans scrupule qui fait profit de tout et dont rien ne vient entraver la marche forcenée au pouvoir. Le pape (André Reybaz), abstraction de la religion, tandis que le confesseur (Claude Evrard) en est son représentant temporel, prêt à tout et d'abord au sacrifice des autres pour sauver l'institution cléricale. Le roi enfin (Fernand Guiot), figure grotesque aux traits rusés, suivi d'un carnaval de masques (très beaux) en forme de griffes et de becs, les notables de toujours.

Mais, traversant ces fantoches, bouleversant les schémas simplistes de leurs intrigues, il y a une femme, il y a Sygne, il y a Sylvie Genty qui concentre en elle les douloureuses contradictions de la pièce, la fidélité, la foi, la fidélité à Dieu, à soi, aux autres, à la société, à l'autre... Seul personnage humain, elle est toute intelligence, force, fierté, sensualité, sensibilité. On peut reprocher à Guy Rétoré une complaisance à la caricature (en particulier dans le personnage de Turelure, que Gérard Darrieu, grasseyant, roulant des yeux, joue en « troisième couteau » ridicule) qui réduit et déplace le propos de Claudel. Mais puisque c'est en faveur d'une belle et digne image de femme, et que cette femme est Sylvie Genty, il a eu raison.

COLETTE GODARD.

★ TEP, 20 h. 30.

Danse

Makarova et Noureev au Palais des sports

Un zéphyr, une goutte de rosée, une sirène ailée, un charmant fantôme, une sylphide enfin, puisque c'est le mot qui convient : telle nous est apparue mercredi 2 février au Palais des sports l'étoile russe, aujourd'hui, américaine, Natalia Makarova.

Dans la pièce de résistance de la soirée, « la Sylphide », aux côtés de Rudolf Noureev, vedette en titre du spectacle, elle nous a donné une idée des émotions qu'a pu provoquer Marie Taglioni, la créatrice du rôle à l'Opéra de la rue Le Peletier en 1832. Le ballet romantique — et celui-ci fut le premier — vaut avant tout par l'intensité d'expression du sentiment. Or personne ne saurait mieux incarner les rêveries et les phantasmes de tout balletomane que Natalia Makarova, cette Slave au visage de madone... raphaélique dont les bras onctueux et les pieds exquis ne font qu'effleurer l'espace. Car la technique — celle de l'école Vaganova et de l'ancien Théâtre Marie des tsars, qui fut la sienne jusqu'à 1970, date à laquelle l'étoile blonde choisit la liberté à Londres — disparaît quand elle atteint ce degré de légèreté, de grâce, de domination de la pesanteur, et c'est le tempérament, « l'ouragan de l'âme » dont parle Tolstoï, qui emporte tout.

Ici cette vieille « Sylphide », qui précéda « Giselle » de dix ans et qui, malgré le charme de sa jolie légende surnaturelle, ne contient aucun attrait autre que la rétrospective documentaire, ce pourquoi les Russes eux-mêmes se sont bien gardés de la reprendre à leur répertoire, ce feu follet retrouve vie et palpite en scène uniquement par la magie de sa divine interprète, cette Natalia Makarova tour à tour espiègle, amoureuse et déchirée qui, à elle seule, comme ressuscitant une apparition du passé, vaut le déplacement à la porte de Versailles.

Il serait injuste de ne pas associer à son triomphe Rudolf Noureev, son partenaire, et quel partenaire ! Superbement placé, abattant des distances énormes par ces « pas courus » autour du plateau dont il a le secret, battant et sautant comme sur un fil à plomb, les genoux et les épaules magnifiquement dégagés, comme à ses plus beaux jours, c'est lui aussi, lui le premier l'interprète hors rang des rôles romantiques — et avec ça le galbe, le masque, l'aura ! A trente-huit ans, les cheveux coupés court qui lui donnent la physionomie d'un éternel jeune homme, Noureev dispense toujours des sortilèges scéniques extraordinaires. Le temps n'est plus apparemment où, à la suite d'un « Lac des cygnes » orageux ou plutôt polaire, dans la cour Carrée du Louvre — en juillet 1973, — le couple Makarova - Noureev avait officialisé une rupture éclatante. Et la formule « jamais plus je ne danserai avec Rudi » proférée d'un ton acidulé à New-York par la prima ballerina aujourd'hui superstar à New-York, invitée permanente à Covent Garden, semble dépassée : les deux anciens pensionnaires du Kirov ont l'air, du moins sur scène et tant mieux pour nous, d'avoir enterré la hache de guerre !

Aucune troupe ne pouvait être mieux habilitée par ses origines que celle du Scottish Ballet pour interpréter la légende écossaise de « la Sylphide ». Mais si elle déploie une louable homogénéité, ses affutiaux folkloriques sont d'une indigence remarquable, les « Ecossais » en jupettes d'une extrême fadeur (quand on les compare dans la mémoire aux kilts de Christian Bérard chez Roland Petit), les danseuses du premier acte et singulièrement Effie, la fiancée, en tabliers de cuisine.

Côté partition, nous sommes gratifiés d'une musique filandreuse ou foncièrement autoritaire du compositeur scandinave Herman Lovenskjold (moi, pas connaître), qui réussit, sur une chorégraphie du pluvieux Bournonville, a être aussi médiocre que celle, originelle, de Schneitzhoffer, ce qui est une performance. L'orchestre des Concerts Pasdeloup, dirigé par Terence Kern, s'est efforcé d'en tirer quelque prestige — autre performance.

La soirée avait débuté par un régal musical d'une tout autre qualité : « Four Schumann Pieces » sur le « Quatuor à cordes, opus 141 n° 3 », de Robert Schumann, chorégraphie assez plate mais correcte du maître à danser hollandais Hans van Manen, où Noureev avait voulu « annoncer la couleur » en se campant en étoile à part entière, à la tête d'une petite formation de danseurs canadiens. Après quoi, les artistes du Scottish Ballet, transformés en samouraïs ou en geishas, sur un fond sonore de cris gutturaux, de miaulements de chats écorchés et de boîtes de sardines tapées à toute force, avaient interprété un coquin de petit ballet, à la manière des redoutables Kabukis japonais, qui avait le mérite de se terminer en lanterne magique, comme au Crazy Horse, d'où tonnerre d'applaudissements...

OLIVIER MERLIN.

Petites nouvelles

■ L'Ecole supérieure d'études cinématographiques (ESEC) organise le 7 février un débat sur le thème « Les comédiens, vers un nouveau contrat ? ». Y participent des artistes-interprètes, des représentants de leurs syndicats et divers professionnels du cinéma. Rens. : 365-29-06.

■ M. Jean-Charles Edeline a été réélu, pour la dix-septième année consécutive, président de la Fédération nationale du cinéma français.

■ Le Swing Limited Corporation consacre tout son programme à Count Basie ce jeudi 3 février, à 21 heures, à l'université de Paris, 11, rue d'Assas.

■ Le Théâtre du Silence présente « Tristan et Yseult » dans une chorégraphie et réalisation de Jacques Garnier le vendredi 4 février, à 21 heures, au Théâtre de la Ville de Saint-Maur.

■ Roger Siffer chante le vendredi 4 février, à 21 heures, à la Salle des fêtes de Sèvres (47, Grand-Rue).

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Sylphide (ballet)
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Cid.
Chaillot, Gemier, 20 h. 15 : Mère Courage et ses enfants.
Odéon, 20 h. 30 : Ton nom dans le feu des nuées, Elisabeth.
Petit Odéon, 18 h 30 : Paralchimie.
TEP, 20 h. : Cinéma.
Petit TEP, 20 h 30 : PAR. 34-41.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h 30 : Volga.
Nouveau Carré, Papin, 1, 20 h. : les Sonnets de Shakespeare. — II, 20 h. : Emma Santos ; 21 h. : la Dame de la mer.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Beaux-Arts Trio de New-York ; 20 h. 30 : les Brigands.

Les théâtres de Paris

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Atelier, 21 h. : le Bain de vapeur.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
Centre culturel du Marais, 20 h. : Surfaces.
Centre Georges-Pompidou, 20 h. 30 : les Mandibules.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Edouard-VII, 21 h. : Amphitryon 38.
Espace Cardin, 21 h. : Freaks Society.
Fontaine, 21 h : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Madeleine, 20 h 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Joyeux anniversaire.
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Moderne, 21 h. : Qui est qui ?
Montparnasse, 20 h 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Oraison.
Musée des arts et traditions populaires, 20 h. 30 : le Québec sans bon sens.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Palace, 23 h. : Just a quick sweet dream.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et la Sage-Femme.
Récamier, 20 h 30 : Chatterton.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Lucienne et le Boucher.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : la Fausse Suivante.
Théâtre d'art, 18 h. 30 : Ressources oubliées de la voix.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Deux. — Grand Théâtre, 21 h. : Fantasio. — La Galerie, 21 h. : la Paix.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Théâtre de l'Ecole normale, 20 h. 45 : Hippolyte.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : la Tentation occidentale.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre Oblique, 21 h. : le Zoulou.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Madame de Sade.
Théâtre de Paris, 21 h. : Jésus II.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Jean-Paul Farré chante.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Hier dans la nuit de Zelda.
Théâtre Présent, 20 h 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Antoine et Cléopâtre.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Marianne attend le mariage.
Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : Etoiles de l'Opéra de Paris.
Ivry, Studio, 21 h : Martin Eden.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 21 h : le Songe d'une nuit d'été.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : la Surface de réparation.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Orchestre de chambre B. Wahl.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Vole-moi un petit milliard.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : l'Amant militaire.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle.
Les Blancs-Manteaux, 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. : C'est la surprise.
Café d'Edgar, 21 h. : le Désert rose ; 22 h. 30 : Côté cour coté en Bourse. — II, 20 h. 30 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 15 : Topiques ; 22 h. : Yvan Dautin.
Campagne-Première, 22 h. : le Groupe Assum.
Au Coupe-Chou, 22 h. : Pourquoi pas moi ? ; 23 h. 30 : Bruno Garcin.
La Cour des Miracles, 22 h. : les Mirabelles.
Le Fanal, 20 h. : le Président.
Palace, 22 h. 30 : Just a quick sweet dream.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche.
Sélénite, I, 22 h. : Une maille... — II, 21 h. : C'est très important ; 22 h. 30 : Jeanne au boucher.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : le Pot de terre contre le Pot de vin.
Théâtre des Dix-Heures, 20 h. 15 : Vive la culture.
Théâtre du Marais, 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
La Veuve Pichard, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 15 : la Revanche de Louis XI.
La Vieille Grille, salle 1, 20 h. 15 : Orchidée ; 21 h. 30 : Handicap ; 22 h. 30 : Michel Bulher. — Salle 2, 20 h. 30 : Rocker's digest.

Festival des cafés-théâtres

Au Bec fin, 23 h. : Solo pour Vanina.
Blancs-Manteaux, 20 h. : l'Intervention.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : Jean Mauzac et Jacques Aveline ; 22 h. : Bébé Phoque.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Cour des Miracles, 23 h. 30 : What a fair foot.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. 45 : Croquez le melon.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 3 février

Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : Djalma ; 22 h. : Claude Vence et Dounia ; 23 h. : Jean-Claude Monnet.
Petit Casino, 22 h. 30 : Jess ou en vérité je vous contredis.
Sélénite, 20 h. 30 : Je fus nambule.
Tanière, 20 h. 30 : Tutu Guri ; 22 h. : Jean-Max Brua ; 23 h. 15 : Jeunes chanteurs.
Théâtre Plaisance, 22 h. 45 : l'Amour en visite.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Stéphane Varègues ; 22 h. 15 : Groupe Pop ailleurs.
Vieille Grille, salle II, 22 h. : la Choucroute au cap Horn ; 23 h. 30 : Je suis Belge mais je me soigne.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. P. R. ou Le nouveau-né a une grande barbe...
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Georges Brassens.
Casino de Paris, 20 h. 30 : Parisline.
Concert Mayol, 21 h. 15 : Bouquet de nus.
Palais des arts, 21 h. : Pierre et Marc Jolivet.
Renaissance, 21 h. : Guy Bedos.
Stadium, 21 h. : Mouloudji.

Les concerts

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Beaux-Arts Trio de New-York (Haydn, Beethoven, Ravel).
Salle Rossini, 20 h. 30 : Cercle musical de Paris (Bernardi, Bach, Haydn).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : C. Ludwig, cantatrice (Mahler, Strauss, Berg, Wolf).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire (Rivier, Wienawski, Fénelon, Chopin).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec J.-B. Pommier, piano (Beethoven).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Ros Marba et D. Chabrun (de Falla, Ohana).
Eglise de Billettes, 20 h. 30 : F. Rabbath et J. Pontet, contrebasse et clavecin (Vivaldi).
Porte de la Suisse, 20 h. 45 : Ensemble à percussion de Genève.
Faculté de droit, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas (Bach).
Cercle interallié, 21 h. : Quintette Boccherini (Pugnani, Hindemith, Boccherini).

Jazz, pop et rock

Le Palace, 19 h. : Ch. Tree ; 20 h. 30 : A Silva.
Musée d'art moderne, ARC, 20 h. 30 : M. Potage, J. Berrocal, B. Boni.
Faculté de droit, 21 h. : Swing Limited Corporation.
American Center, 21 h. : R. Wood.
Campagne-Première, 22 h. : Groupe Assum et N. Vasconcellos.
Nouvel Hippodrome Pantin, 20 h. 30 : Groupe Chicago.

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Belle Hélène.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.

La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Rudolf Noureev et le Ballet national du Canada.
Studio Chandon, 21 h. : Tulipe de la nuit.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Traître, d'A. Litvak ; 18 h. 30 : Noir et Blanc, de T. Rentzis ; 20 h. 30 : Max et les ferrailleurs, de C. Sautet ; 22 h. 30 : Monastiraki, de G. Angeli Yelakaki, d'I. Zachmanides ; Abysses, de D. Pantazidis (en présence des auteurs).

Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-32) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Templiers, 3e (272-94-56).
L'AGE DE CRISTAL (A.), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'AIGLE S'EST ENVOLE (A.), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'APPRENTI SALAUD... POUR RIRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Caravelle, 18e 387-50-70).
BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
BARRY LYNDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Montréal Club, 18e (607-16-21).
COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Gaîté, 13e (326-99-34) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive Gauche, 5e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70).
ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LE GANG (Fr.) : Cluny Palace, 5e (033-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE JOUET (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Magic, 15e (828-20-64).
KING KONG (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Diderot, 12e (343-19-29), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : Studio Gît-le-cœur, 6e (326-80-25), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA MARCHE TRIOMPHALE (**) (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
1900 (**) (It., v.o.) (1re partie) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1900 (**) (It., v.o.) (2e partie) : Styx, 5e (633-08-40) — v.f. : Templiers, 3e (272-94-56).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (F.-Can., v. angl.) : Dragon, 6e (548-54-74), St-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84), Mayfair, 16e (525-27-06) — v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PREMIERE FOIS (*) (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Biarritz, 8e (723-69-23).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
RAID SUR ENTEBBE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES RESCAPES DU FUTUR (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA ROSE ET LA FLECHE (Ang., v.o.) : Paramount-Champs-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (033-48-29), Paramount Opéra, 9e (073-34-37), Convention-St-Charles, 15e (577-09-70), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 13 h.
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SUNDAY TOO FAR AWAY (Aust., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SURVIVRE (Mex., v.f.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TODO MODO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23).

Les films nouveaux

OU EST L'ISSUE ?, film égyptien de Saïd Marzoug, v.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) (avec débat après séance de 22 heures).
LES REVOLTES DE L'AN 2000 (**), film espagnol de N.I. Serrador, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Lord-Byron, 8e (225-03-31), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
THE SONG REMAINS THE SAME, film anglais de P. Clifton, avec Led Zeppelin, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), Caméo, 9e (770-20-89).
LA FOLLE ESCAPADE, film américain de N. Tokar, v.o. en soirée : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e en mat., U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
L'OMBRE DES ANGES, film suisse de Daniel Schmid (v. all.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) (le 2, à 20 h 30, en présence du metteur en scène), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
UNE FEMME, UN JOUR, film français de L. Keigel (*) : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Liberté, 12e (343-01-59).
SŒURS DE SANG, film américain de Brian de Palma (**), v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (326-08-18), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Mistral, 14e (539-52-43), Maxéville, 9e (770-72-86).
A CHACUN SON ENFER (**), film français d'A. Cayatte : A.B.C. (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), George-V, 8e (225-41-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Les Images, 18e (522-47-94).
LA REVANCHE D'UN HOMME NOMME CHEVAL, film américain d'Irwin Kershner, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount Bastille, 12e (343-79-17), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

GIXI

Filiale du groupe CISI, recherche

Ingénieurs informaticiens

confirmés

Expérience système approfondie d'au moins deux constructeurs.
- Pour réaliser des systèmes temps réel ou téléinformatique sur grands ordinateurs, mini et micro calculateurs.
- Pour mener des expertises de haut niveau concernant des choix des évaluations ou des modélisations de configuration.

Analystes programmeurs

Niveau D.U.T.
- Pour réaliser des systèmes en temps réel sur IRIS 80 (Banlieue Ouest).
- Des applications de gestion sur mini-ordinateurs (dont certaines en Province).

Dans tous les cas, déplacements courte ou longue durée à prévoir.

Merci de nous adresser votre C.V. détaillé plus date de disponibilité à :
GIXI Ingénièrie Informatique
20, rue Saarinen - B.P. 226 SILIC - 94528 RUNGIS CEDEX.

ingénièrie informatique

Emplois et Carrières

CONSTRUCTEUR MAISONS INDIVIDUELLES
LEADER du MARCHE LANGUEDOC-ROUSSILLON
recherche pour son Agence de PARIS

UN COMMERCIAL

connaissant parfaitement ce type de produit
IL SERA CHARGE :
1) de l'animation de l'Agence de Paris ;
2) d'exploiter sur Paris et la région parisienne la clientèle souhaitant construire en Languedoc-Roussillon.

Si vous êtes celui dont nous avons besoin, à vous de nous convaincre de votre efficacité en écr. à :

LA MAISON OCCITANE s.a.
DIRECTION DU PERSONNEL,
1, avenue d'Estienne-d'Orves - 34500 BEZIERS.

---

emplois régionaux



Importante Entreprise Industrielle du Sud-Ouest recherche
UN RESPONSABLE (homme ou femme)
pour prendre en charge la

GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

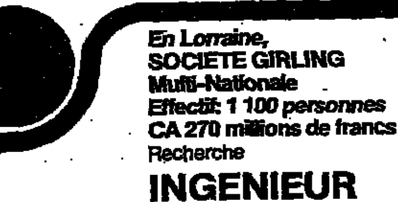
IL (elle) DEVRA :
- en collaboration avec le Service Informatique, élaborer, mettre en place et contrôler un nouveau traitement de la paye,
- tenir le tableau de bord "Personnel" et rechercher des ratios sociaux significatifs,
- participer à la conception d'un système d'information (exploitation du fichier).

Nous souhaitons rencontrer des candidats :
- de formation supérieure (Droit - Sciences Po - Sup. de Co.) ou autodidactes,
- ayant plusieurs années d'expérience dans la fonction "Personnel" et capables de dialoguer avec les Informaticiens.

Le poste peut conduire soit à des responsabilités plus larges dans le cadre de la Direction du Personnel, soit à un poste de Chef de Personnel d'un établissement de l'Entreprise.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo sous réf. 14.113 à

s.n.p.m PETITES ANNONCES
100 av. Ch. de Gaulle, 92523 NEUILLY S/SEINE



En Lorraine,
SOCIETE GIRLING
Multi-Nationale
Effectif: 1 100 personnes
CA 270 millions de francs
Recherche

INGENIEUR ELECTRO-MECANICIEN

Sous l'autorité du Directeur de l'Unité de Production, il sera responsable de l'entretien des machines d'un Service Outillage et Affûtage, magasin des Outils et équipe d'entretien.
- Age: 30 ans minimum;
- Formation: Arts & Métiers ou équivalent, Option Mécanique;
- Poste offert à un véritable technicien des moyens de production;
- Lieu de travail: Bouzonville (57).

Envoyer lettre + C.V. sous Réf. 71044 H

ORES S.E.C.E. 11, Allée de Robertsau 67000-STRASBOURG

Importantes Salaisons Bretonnes
RECRUTENT

DIRECTEUR

de production

Ce poste nécessite d'excellentes connaissances sur :
- les viandes et leur traitement ;
- la gestion du personnel ;
- la fonction achats.

Ecrire av. C.V. et prét. à STALAVEN B.P. 447 22008 SAINT-BRIEUC.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

CHEF DU SERVICE ADMINISTRATION DES VENTES

Notre client est une société spécialisée dans le second œuvre. Il nous a chargé de rechercher son Chef du service administration des ventes, pour superviser une douzaine de personnes, assurer la responsabilité du traitement des commandes, des stocks, des statistiques et de la facturation des ventes. Le candidat idéal aura au moins 5 ans d'expérience, une bonne formation de gestionnaire (BTS, DECS, etc.) et pourra faire preuve de qualités certaines de supervision. La connaissance de la langue anglaise est nécessaire. Lieu de travail : grande banlieue Ouest. Salaire envisagé 75.000 F. Envoyer C.V. et prét. à Mme Schertz, 6, av. Marceau, 75008 Paris, sous la référence M 713. La plus grande discrétion est assurée.

Impte Sté pr. Mº Montparnasse recherche pr seconder le chef de son serv.

RECRUTEMENT

UN COLLABORATEUR ayant quelques années d'expérience dans la fonction Personnel.
Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. + photo + salaire) en spécifiant la référence 813/101
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

---

50 MILLIONS DE CONSOMMATEURS

recherche

Journaliste confirmé (ée)

Plein temps - 3.900 francs

Envoyer C.V. manuscrit à « 50 » Christiane DORE, 98, rue de Sèvres - 75007 PARIS.

92110 CLICHY
CIE D'ASSURANCES
EQUIPE d'un IBM 370/125 et TERMINAL 3790
recherche

ANALYSTES expérimentés

pour développement applications sur terminal

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

débutants ou quelques années d'expérience
DIPLOMES IUT
CONNAISSANCE COBOL exigée
Lieu de travail : Porte-CLICHY
Adresser C.V. et prétentions, à M. HEIMBURGER
50, r. H.-Barbusse, 92110 Clichy.

Sté d'IMPORT PARIS (17e)
recherche

COMPTABLE

TRÈS QUALIFIÉ (E)
pour établir BILAN ET DECLARATIONS FISCALES
Adr. C.V. prét., ACEC-FRANCE, à l'attention de Mme ROUTIER, 115, rue Cardinet, 75017 Paris, ou téléph. 267-03-60.

SVP

recherche pour son SERVICE FISCAL

COLLABORATEUR

CONFIRME

en matière d'impôts directs.
Expérience souhaitée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référ. 77.01.03.47, à SVP, 54, rue de Monceau, 75384 PARIS CEDEX 08.

Sté SATAS

pour activité en expansion
recherche

VENDEUR CONFIRMÉ

pour PARIS et PERIPHERIE.
Expérience du traitement de textes et voiture personnelle indispensables.
Langue anglaise souhaitée.
Envoyer C.V. et photo, à Direction du Personnel
107, rue Henri-Barbusse
92111 CLICHY

Entreprise d'Etude et de Construction d'Usines Filiale d'un groupe d'importance mondiale.
cherche pour son Siège social Midi de la France
DIRECTEUR D'EXPLOITATION
chargé d'organiser, diriger, contrôler les différents chantiers de la Société, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur ou assimilé de 35 ans environ, parlant bien l'anglais possédant expér. dans la construction d'usines et de la tuyauterie, chaudronnerie.
Nombreux déplacements durée limitée.

Qualités requises : dynamisme, ambition, sens de l'organisation et du commandement.

Envoyer C.V. man. détaillé, photo et prétentions :
Sud Marketing nº 12.057, 248, av R.-Salengro, 13015 Marseille.

E.N.S.A.E.

« Sup' Aéro »
recherche
mai 1977 professeur pour département Electronique Ecole.
Formation souhaitée : diplôme ingénieur Grande Ecole et 5 ans au moins expérience professionnelle, références pédagogiques, possibilité activité scientifique complémentaire (recherche).
Ecrire C.V., références, direct. adjoint E.N.S.A.E., B.P. 4032, 31055-TOULOUSE CEDEX.

Société d'importance nationale 120 km. S.-E. région parisienne

recherche

DIRECTEUR FINANCIER

minimum 35 ans, titulaire au minim. du D.E.C.S. ou diplômé d'une école de commerce (option compte finances).

Connaissance de l'informatique souhaitée.
Justifiant une expérience direction des services comptables et financiers dans branche de biens d'équipements industriels.

Env. C.V., photo et prétentions sous nº 565.859 M,
REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

ARJOMARI PRIOUX

recherche

pour siège social Paris (6e)

CADRE

ADMINISTRATIF

Homme âgé minimum 25 ans
- Formation supérieure E.S.C. ou équivalent ;
- Sera adjoint au directeur d'un départem. commercial ;
- Chargé de l'administration et du suivi de la gestion commerciale et budgétaire ;
- Expérience 5 ans minimum dans poste similaire ;
- Anglais parlé et écrit ;
- Poste à pourvoir d'urgence.

Env. lettre et C.V. manuscrits, photo récente et prét. annuelles sous référence nº 7.484 à
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris, qui tr.

MADAME

Vous avez 25 ans ou plus, une bonne culture générale et présentation.
Vous aimez organiser votre travail.
Cie Internationale offre situation d'avenir.
Avant. socx. Gains importants.
Statut V.R.P., à

DÉLÉGUÉES CULTURELLES

Travail sur rendez-vous pour promouvoir produits de réputation mondiale.
Téléphone + voiture souhaités.
Téléphone : 587-09-85

REDACTEUR CONTENTIEUX
Quartier Champs-Elysées
Libre immédi. pour établissement financier B.T.P. et T.P.
Niveau licence en droit.
Expér. procédures : réalisations de matériels gagés, procédures cciales et droit des faillites.
Env. C.V., prét., ph., J. Krum, 128, rue La Boétie, Paris (8e).

FLOPETROL

FLOPETROL, très importante Société Internationale de Services Pétroliers, recherche :
Pour son Département Recherche et Développement basé à Melun, plus. collaborateurs très qualifiés :

1) INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE

Le poste :
- Etude d'ensembles mécaniques, pour détermination des matériaux les mieux adaptés pour la construction d'équipements liés à la recherche et à l'exploitation d'hydrocarbures (matériels de Fonds et de Surface).

Le candidat :
- Expérience et connaissances :
  - Métallurgie (acier et alliages spéciaux).
  - Traitement thermique.
  - Corrosion.
  - Soudure.
- Diplômé d'une grande école d'Ingénieurs ou niveau équivalent.

2) INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN D'ÉTUDES

Le poste :
- Etude et réalisation des instruments de mesure destinés à être utilisés dans les puits de pétrole (techniques électroniques avancées : minicalculateurs, microprocessors,...).

Le candidat :
- Ingénieur électronicien diplômé, ou niveau professionnel équivalent.
- Expérience étude et réalisation de petits systèmes et connaissances approfondies en software pour mini-ordinateurs.

3) JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Le poste :
- Supervision d'un groupe de travail chargé de la conception de matériels de Fonds et de Surface.

Le candidat :
- Ingénieur diplômé (A.M. ou équivalent).
- Expérience de 2 à 3 ans minimum sur un chantier de production pétrole.
- Expérience B.E. souhaitable.

Ces postes impliquent des déplacements à l'étranger, ainsi qu'une bonne connaissance de l'Anglais parlé et écrit.
La rémunération de départ dépendra du niveau d'expérience acquis.

Envoyer curriculum vitae à Société FLOPETROL, Serv. du Personnel, B.P. 592 - 77005 MELUN Cedex.



CIE D'EXPLOITATION DES SERVICES AUXILIAIRES AÉRIENS

SERVAIR recherche

Un jeune ingénieur

Adjoint au Chef du Département Technique

Le candidat retenu âgé de 25 ans minimum aura :
- Une formation Arts et Métiers ou équivalent ;
- une spécialisation ingénièrie bâtiment ;
- une expérience dans le domaine de la réalisation d'installations de restauration ;
- anglais indispensable.

Il participera à :
- la conception et à la réalisation de commissariats aériens ou d'installations importantes de restauration ;
- au suivi technique et à la maintenance d'installations existantes.

Lieu de travail : PARIS (14e).
Poste à pourvoir rapidement.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
SERVAIR - Direction du Personnel
4, rue Ferrus, 75014 PARIS.

"Emplois et Carrières."

Jeune Société Internationale distribuant du matériel médical de pointe
recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL

sur la France

- 30 ans minimum ;
- anglais indispensable ;
- formation supérieure souhaitée.
- disponibilité pour voyages.

Expérience faisant état d'une réussite incontestable dans la vente de matériel médical sophistiqué ayant ainsi éprouvé son aptitude à contacter des milieux médicaux élevés.

Ce collaborateur développera le poste par son initiative et pourra acquérir une situation importante dans notre Société.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à nº 96.710,

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

FABRICANT D'ACCESSOIRES AUTOMOBILES
GROUPE INTERNATIONAL
recherche

ADJOINT (E) AU DIRECTEUR COMMERCIAL

Responsable du bureau commercial, assimilé cadre position IV et V.

Salaire selon compétences. Notions allemand - Anglais apprécié.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions, à :
COCORDAN et LAFONT
1, route d'Hériçy - 77870 VULAINES-sur-SEINE.

Pas de porte-à-porte,
Des horaires décents,
Des besoins contrôlés,
Des produits sans équivalents,
Un segment de clientèle ouvert.

Tout pour que la vente convienne à la

jeune femme moderne

comme si on l'avait créée pour elle

Nous ajoutons l'opportunité d'une brillante carrière pour celle que les responsabilités, l'initiative et le contact attirent.

Et, si le besoin potentiel de sécurisation qui sommeille dans chaque femme inquiète ou traumatise nous pouvons rassurer et apaiser en prouvant :
- que nos moyens nous le permettent,
- que notre équipe s'offre à le garantir.

Une formation générale solide (scolaire, universitaire ou autodidacte) et 21 ans révolus sont les conditions que nous mettons aux candidatures.

Envoyer lett. manuscrite à PUBLI-BANS réf. AG 289
13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra.
(Merci de bien vouloir préciser la référence)

La Cie de Construction Mécanique

SULZER

à MANTES (Yvelines)

recherche pour son Département DÉVELOPPEMENT

UN INGÉNIEUR

Diplômé GDE ÉCOLE (AM-IDN - ENSI)

ayant de préférence 3 ans d'expérience dans un bureau d'études type aéronautique.

Il sera chargé de la conception de machines ou systèmes nouveaux, des études et du suivi des réalisations.

Facilités de logement.

Ecrire avec curriculum vitae à C.C.M. - SULZER, 51, bd Brune, Paris-14e Cedex 59. 75300 Paris Brune.

---

directeur marketing research

MARKETUDE Département études du Groupe Bernard Krief Consultants, recherche un expert de haut niveau dans le domaine du Marketing. Responsable du développement et de l'innovation technique il assurera le contrôle qualité, l'activité commerciale et l'animation de son département.

Pour réussir, il faut posséder une solide expérience des études, acquise de préférence au sein d'un organisme de conseil et être désireux de développer un esprit d'entreprise.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle, sous la référence 666/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sperar

BANQUE INTERNATIONALE

recherche

POUR SA DIRECTION A PARIS LE

RESPONSABLE

DE SON SERVICE

JURIDIQUE

La préférence sera donnée à un candidat :
- bilingue ou trilingue français, allemand, anglais ;
- formation juridique niveau doctorat ;
- expérience du Droit des Sociétés ;
- pratique approfondie du contentieux bancaire

Adresser C.V. et prétentions à nº 8.654, ZENITH, 36, avenue Hoche, 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE en développement constant recherche pour étoffer sa Direction des Services Juridiques

Attaché de Direction

Agé de 28 ans minimum, diplômé en Droit, ayant de préférence plusieurs années d'expérience en Droit des Affaires.

Une très bonne connaissance de l'Anglais est indispensable.

Lettre manuscrite et C.V. des candidats sont à adresser sous référence NAM (à mentionner sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

offres d'emploi

METAIRIE S.A.
Société de promotion immobilière
spécialisée dans les programmes de tourisme recherche un
CHEF DE PROGRAMME
basé à Paris
Formation supérieure
Expérience nécessaire de l'immobilier
Adressez votre demande accompagnée d'un C.V et d'une photo à .
METAIRIE S.A., 35, av de l'Opéra - 75002 PARIS

Centre Médical Municipal d'Orly recherche
INFIRMIÈRE D.E.
avec permis de conduire.
Avantages consentis.

P.M.E. quartier Opéra rech :
CHEF DE PUBLICITÉ
plusieurs années d'expérience exig. Ecr. n° 6.415, à P. Lichau S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Service Médecine Travail Interentreprise
NANTERRE
recherche
UNE ASSISTANTE SOCIALE D.E.
possédant si possible voiture.
Tél. 204-08-76 pour rendez-vous.

Métro Hoche Sté recherche :
UNE MECANOGRAPHE FACTURIERE
sur machine L 400 Burroughs
UNE AIDE-COMPTABLE DACTYLO
Emploi stable
40 h. par semaine · 13° mois.
Ecr. n° 6.432, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°

Ville de Saint-Ouen recherche : PROGRAMMEUR expérimenté GAP II - I.B.M. 3/12
Connaiss. T.P. appréciées.
Téléph. 606-56-62 (poste 370).
Candidatures avec C.V à adresser au Maire de St-Ouen 93406.

GREC MODERNE
TRADUCTEUR TECHNIQUE
qualifié recherché. Pigiste Travail indépendant à domicile, dactylo Téléph. : 506-51-01

Société 16°, Porte-Saint-Cloud cherche pour divers emplois de bureau : JNE HOMME demeur. à proxim., avec tél Nationalité franç., dég. O.M., parl. allem. ou anglais. Bon dactylo I.B.M. sphère. Bonne éducat. et bonne présentation Téléph. : 525-82-29

Sté Expertise-Comptable rech. :
EXPERT-COMPTABLE STAGIAIRE
— 1re ou 2e année, débutant ayant expérience entreprise 2 ou 3 ans.
Ecr. avec C.V. et prét., SODIP, 50, rue de la Justice, Paris-20°

Société multinationale d'origine américaine recherche un
SALES ASSISTANT
parfaitement bilingue français-anglais, connaiss de l'allemand appréciée. Niveau ingénieur 2 ou 3 ans d'expérience de la vente de produits industriels (mécanique, métallurgie)
Résidence : Dijon
Déplacements en Europe à raison de 25 % du temps
Adresser C.V. et prétentions en anglais à :
SUNDSTRAND-FRANCE
à l'attention de M. Franck de BUCY B.P. 30 21600 LONGVIC

Sté de transports internationaux Paris (8°) recherche
UN DIRECTEUR
pour son siège à Paris possédant solide expér transit
UN CHEF TRANSIT
libre rapidement
Tél.,: 265-26-57/265-13-99

secrétaires

CONSTRUCTEUR MAISONS INDIVIDUELLES, LEADER DU MARCHE LANGUEDOC-ROUSSILLON recherche pour son Agence de Paris :
UNE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
Expérimentée - Elle sera chargée :
1) De seconder le Chef d'Agence
2) Du traitement et du suivi des dossiers (expérience du crédit immobilier indispensable).
Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, à
LA MAISON OCCITANE s.a.
DIRECTION DU PERSONNEL.
1, avenue d'Estienne-d'Orves - 34500 BEZIERS

Société TECTRA recherche
UNE SECRÉTAIRE
ANGLAIS ALLEMAND
Connaissances export
pour Paris-Sud. Tél. 757-48-70.

Secrétaire de direction

MOTOBÉCANE
Premier constructeur européen du deux roues recherche pour son siège social M° EGLISE DE PANTIN
UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
capable d'assister un directeur de ligne, de produits industriels « bicyclettes »
— La connaissance de l'anglais et de l'allemand est souhaitée mais non exigée ;
— La connaissance du produit valoriserait la candidature.
Ecrire avec C.V. détaillé à MOTOBECANE, Service du personnel, 21, rue Beaurepaire, 93502 PANTIN CEDEX.

cours et leçons

Professeurs donnent cours espagnol, angl., franç. Tél. 527-80-21.

représent. offre

Importante et ancienne firme parisienne recherche
REPRÉSENTANT EXCLUSIF
disposant voiture et demeurant secteur pour 03, 15, 16, 19, 23, 24, 36, 43, 46, 63, 87.
Importante clientèle existante et susceptible développement.
Connaissance articles de bureau et papeterie appréciée.
Adresser C.V. complet, photo et références à M.R.R., service du personnel, B.P. 342, 75624 Paris Cedex 13 qui convoquera

représent. demande

Ex-adjoint service achat imp sté cherche poste représentant produits indust. VERLOT, 210, r St-Maur 75010 Paris. 208-60-06.

travail à domicile

SECRETAIRE possed. machine rech. ts travaux manuscrits thèses, gde expér décryptages bandes magnéto, cassettes, trav soigné, livraison rapide.
Tél. Mme Mellières, 830-58-63

demandes d'emploi

J. H., 27 a., dég. OM, ch. empl. administrat. ou travx littér. rewriting. Mat. 9-12 h., 525-36-17.

JEUNE HOMME, 26 ans, diplômé Faculté de Droit, Certificat études immobilières, connaissant bien le métier. RECHERCHE PLACE chez Agent Immobilier ou Promoteur comme Négociateur. Libre de suite Ecrire à : Philippe ROBIN 28, av. MARX-DORMOY 03100 MONTLUÇON

ORGANISATEUR 31 ans, E.S.C. 6 ans expérience fonctions :
● Production, prix de revient ;
● Commerciale, ventes ;
● Contrôle gestion ;
● Administrative.
Connaissance informatique.
Anglais lu, parlé, écrit.
Libre rapidement.
Recherche Paris, province, poste organisation contrôle gestion
Ecr. n° 691 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur PARIS-2°.

J. H., 25 a., maîtrise en gestion + sc. Éco., plus stages, libéré O.M., dispon. immédiatem., ch 1er emploi cadre Paris ou banlieue Ttes proposit étudiées Ecr à 333, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°

J.H., 19 a., bac A, ch empl ds édit., pub. ou sim à Paris, lib de ste Tél. au 606-58-80, p. 417, ou écr. studio 417, 2, rue Coustou PARIS-18°

JURISTE 28 ans, D.E.S. Droit privé, terminant dipl. Supér de notaire, 3 a. d'expérience dans le notariat, spécialisé en droit des affaires et fiscal Tr. bonne connaissance de l'anglais, rech. situation dans service juridique entrepr ou organisme profess Région parisienne. Libre rapid. Ecr. n° 336, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°

Coursier professionnel ch. place stable à mi-temps. Ecr. D.P.F., n° 3.000, 2, r. de Sèze, Paris-9°

Cadre, 40 a., ch. poste confiance ch. Edit. ou libraire, sect. étr Ecr à 326, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris 9°.

E.G.S 1re année, 25 a. titulaire DECS expér fiduc. 1 an, ch. stage mi-temps dans cabinet Audit ou de révision Ecr. à 332, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

SECRÉTAIRE DIRECT.
diplômée + 3 certif., licence, 37 ans, 10 ans expér., très disponible Libre le 21-2-77, recherche POSTE STABLE à RESPONSABILITES Agences intérim s'abstenir. Ecr à T 700 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Collab., secrét. direct., exp., sér rét., habit organisation confér., ch. situation stable second Pt ou direct Libre immédiatement. Ecr. n° 340, « le Monde » Pub., 5, r des Italiens, 75427 Paris-9°

J. Fme 25 a., maîtrise + grde partie diplôme de psychologie clinique, ch. emploi dans différents secteurs même vacation Ecr. n° T 098.080 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur. Paris (2°)

CHAUFFEUR DE DIRECTION
titulaire
PERMIS GRANDE REMISE
38 ans, bonne présentation.
cherche place
Ecr. à 6.430, « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°

JEUNE FEMME, 39 a., célib. physiq agréable, rech. pl. stab
HOTESSE D'ACCUEIL HUISSIÈRE
PARIS, LIBRE DE SUITE
Ecr. à T 62.899 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris

automobiles

VENTE PROMOTIONNELLE
VOITURES AMÉRICAINES
NEUVES, FIN DE SERIE 1976
Cpés 4 ptes et stations wagons VENDUS PAR IMPORTATEUR avec toute garantie
STATION WAGON HORNET
4 ptes, 6 cyl., 24 CV B.A. rad. No série A. 6 C 887 A 286 846
PRIX T.T.C 42.500 F
COUPE MATADOR 8 cylindres 28 CV B.A RADIO No série A 6 A 167 N 121 365.
PRIX T.T.C. : 44.900 F.
QUANTITE LIMITEE
AMERICAN MOTORS
28, rue Claude-Terrasse, 75016 PARIS

GSPECIAL 1976 18 500 F
GS X 1976 19 300 F

CHAQUE MOIS, EN NOMBRE LIMITÉ
DES VOITURES COMME CELLES-CI.
– Toutes ont appartenu exclusivement au personnel Citroën.
– Toutes ont un kilométrage limité (en moyenne 10.000 km).





CES VOITURES SONT VISIBLES AU
DEPARTEMENT OCCASION DES USINES CITROËN
10, Place Etienne Pernet 75015 Paris. Tél. : 532.70.00.
50, Boulevard Jourdan 75014 Paris. Tél. : 589.49.89.
59 bis, Avenue Jean Jaurès 75019 Paris. Tél. : 208.86.60.

GS-X2 1976 20 900 F
GS PALLAS 1976 22 000 F

Collab. Renault vd R 16 TX 1975 blanche, vitr teint., 19.000 km route exclusivem., état impecc 22.500 F Tél 959-40-25 apr 19 h

AUDI 100 GL, 4 P., B.A., 75 228-20-20

VW GOLF L, 4 P., 1976. Créd. 228-20-20.

FIAT-LANCIA
Occasions Toutes Marques

AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans 16e
• 524 50 30 •

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V . rédaction, exemples, erreurs à éviter
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré avec plans d'actions détaillées.
● Réussir entretiens, interviews
● Les bonnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés
● Vos droits, lois et accords
Pour informations, écr CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

TROUVEZ UN BON EMPLOI
grâce aux Conseils E.P.A.
Résultats attestés par CONSTAT D'HUISSIER
Quelques sujets traités :
● Les Petites Annonces.
● Les insertions rentables,
● Le C.V efficace,
● Le dossier convaincant,
● La lettre individualisée,
● L'entrevue positive, etc.
Brochure envoyée gratis par ETUDES POUR AVANCEMENT (E.P.A.), 4, r. des Petits-Champs 75002 PARIS

LE CURRICULUM VITAE
— C'est le premier contact avec votre employeur.
— Ne négligez rien.
Tél. : 225-93-79, Poste 35-62

proposit. com. capitaux

Transp. cède au plus offr part ind., soc., BREVET D'INVENTION transformation rapide de la caisse des véhicules industr Ecrire pour premier contact à n° 322, « le Monde » Publicité 5, r des Italiens, 75427 Paris-9°

MEDECIN rech 5 UNITES Rembours 1 an Tél. 033-10-83

occasions

ACHETONS PIANOS
Daude, 75 bis, av. Wagram (17°) WAG 34-17, vente et location

villégiatures

HTE-SAVOIE · SCIEZ/LEMAN prox ski, studios 3-4 personnes 19-28 février Prix 800 francs Téléph (50) 72-60-06 après 20 h

Loue entièrement équipés STUDIOS (4 PERSONNES)
COURCHEVEL - 1.650 m
du 6 au 13 février, et
MÉRIBEL - MOTTARET
du 5 au 12 février.
Tél. jeudi, vendr. (21) 23-52-31 ou dimanche (21) 28-45-39

viagers

SEVRES, VIAG. LIBRE Part à part., appt 55 m², 2-3 p., refait neuf, cuis equip Sud 100.000 F + rente 1.420 F Tél 027-06-49

115 km. Autoroute Sud, près COURTENAY, jolie propriété Directoire belle réception + 6 chambres, gd confort, parc boisé 2.400 m² occupé 1 tête 73 ans 25.000 cpt + rente 4.400 mens FONCIAL, 266-32-35.

CANNES 2 p mod., 1 t. 75 ans, bouq 110.000 rente 530 lim. à 6 ans Téléph 16 (81) 84-05-42

LIBRE 13° SEJOUR DBLE + 2 chbres, tt confort, imm récent 335.000 F + 1.650 F 72/74 ans
F CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

Vendez aux meill conditions
FONCIAL 36 ans d'expérience Expertise gratuite 19, bd Malesherbes · 266-32-35

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au **233-44-21**
postes 392 et 364

L'immobilier

appartements vente

deux petits immeubles en pierre de taille habitables immédiatement

● **PARIS XXe**
« LES HAUTS DE PARIS »
9-11 rue du Télégraphe
Bel immeuble résidentiel de 9 étages.
Reste quelques 2 et 3 PIECES.
Confort tout électrique.
PRIX FERMES ET DEFINITIFS.
Sur place ts les jours de 11h à 18h sauf Mardi.

● **GARCHES 92**
près du Golf de Saint Cloud
« LES JARDINS DE GARCHES ».
29-33 rue Henri Régnault.
3 petits immeubles de 2 étages avec ascenseurs
26 appartements au total.
Reste à vendre 2 et 3 PIECES.
Balcons ou terrasses et jardins privatifs.
Confort tout électrique.
PRIX FERMES ET DEFINITIFS.
Appartement témoin sur place tous les jours de 11h à 18h (sauf Mardi).

GECOM 171, Av. Charles de Gaulle 92200 NEUILLY Tél : 747.59.50

Le Parc du Coudray
91 Le Coudray Montceaux Golf
Très grands espaces verts, environnement exceptionnel.
Types d'appartements:
2 PIECES 57 m2 + balcon .
4 PIECES 125 m2 + balcon
Belle vue des séjours de ces appartements.
Livraison immédiate.
Financement : vente ou location vente.
Bureau de vente sur place tous les jours de 14h à 19h sauf le Jeudi.
Samedi et Dimanche de 10h à 19h.
Tél: GEFIC ALM.98.98
pro/jets

Paris Rive droite

MUETTE. R. Col.-Bonnet, n° 9, vds étg. élevé, 6 p., tt cft, 2 ch serv., prof. libér Jeudi, vendr., 14-17 h., 4° étg., ou 742-99-09.

PIED DE LA BUTTE
Bon imm gd 3 p., wc, s. bs, 80 m² à rénover + gde remise. Vendredi, 14 à 17 heures, 10, rue ANDRE ANTOINE.

PELLEPORT Immble récent, étg. élevé, séj + 3 chb. tt cft MARTIN, Dr Droit 742-99-09.

BUTTES-CHAUMONT. 4 pièces, 78 m², tout cft, imm. récent, 5° étg. parking, calme, soleil. 320.000 F FONCIAL, 266-32-35.

MARAIS/BEAUBOURG
immeuble bourgeois, 160 m², duplex, vue rare 325-46-26.

RUE SAINT-HONORÉ Part. vd 2 pièces, tout confort, placards, soleil Tél 260-23-64

11° PHILIPPE-AUGUSTE
5-7 impasse Lamier, petit imm. P de T., tout électrique : studio, 2 et 3 pièces, livrables printemps 77, à part. 4.200 F/m². Prix ferme et définitif. Visite de l'appartement-témoin les vendr., sam., dim., lundi, 14 à 19 h., S.C.I. LAMIER . 346-71-08.

100 m. parc BUTT.-CHAUMONT P à P ATELIER d'ARTISTE, 5 entr., gde cuis., loggia, chb 5 bs, 370.000 F Tél 205-59-14.

XVII° RUE MARGUERITE
6 pièces, 150 m² à rénover. 820.000 F exclusivité.
Ph. Canet AMP. 17-47.

AVENUE JUNOT
Elégant duplex 125 m² + service, 6° étg., asc., VUE TRES DEGAGEE, pl soleil. Beaucoup de CHARME 076-63-33, matin.

MAISON DE LA RADIO
Studio tout confort 42 m² + terrasse, immeuble P de T., 48.000 F 278-43-08

P à P 8° près Parc Monceau studio grand stdg, 4° étage, tél., parkg Tél apr 19 h., 950-81-44

PARMENTIER Part vd appt 5 p.
110 m2 impecc Liv dble 3 ch cuis équipée, 5 bns, cab toil Téléph Calme Soleil Possib profession libérale Px 460 000 F 727 05-61 727 26-79 727 27 41

XVII° Porte CHAMPERRET imm standing 1969
STUDIO tout confort 155 000 F. Crédit 627-78-52

RUE VIEILLE-DU-TEMPLE
Très bel immeuble restauré Propriétaire vend 2 p. tt cft et 2 PIECES en DUPLEX Poutres, cheminées rénovation exceptionnelle. Tél : 742-49-19.

ILE ST-LOUIS Luxueux 4 p., cft Etat exceptionnel, 90 m2 Ascens 780.000 F 577 88-48

4 P BAINS W C EXCEPTIONNEL
719.000 F Vendredi, samedi, 14-19 h 3° étage
28 RUE DE L'ARGONNE

RIVOLI près Châtelet.
Ptaire vend 2 PCES cuis., bains Imm de caractère.
POSSIB DUPLEX 563-11-59.

M° VILLETTE Vrai 3 P. tt cft., 57 m² état neuf. imm récent 5° asc . plein soleil. A SAISIR 135 000 F CFF inclus 607-20-00 ou 201-10-24.

MARAIS Atelier artiste 48 M2 + 9 M2 terrasse visite ce jour 13 h 30-17 h 114, rue Vieille-du-Temple.

R PELLEPORT LUX 130 M2 3 ch., 2 bains, park. loggia sur jardin. 520.000 F. Tél. : 770-75-62

R. DU DOCTEUR-BLANCHE
Luxueux 130 m2 sur jardin Double living + 2 chambres. 2 bains, cuisine équipée Parkg FRANK ARTHUR 766-01-69

ILE SAINT-LOUIS
Gd Studio, cuisine équipée bns. Téléph. Parfait état - 325-76-97.

CARDINET
85, RUE DES MOINES
dans imm. brique, bon standing, gd 4 p., entr., cuis., cab toil., wc. Cheminée, débarras, avec 50.000 F. Jeudi, vendredi, de 14 à 17 heures, ou · 755-96-74.

16° - Eglise AUTEUIL BEAU
3 P 74 M² PARFAIT ETAT
CALME SOLEIL · 265-64-11.

CHAMPS-ELYSEES
(près) Idéal profess. libérale
5 P cuisine, 2 bains, 5° étage, asc., balcon, moquette.
TEL REFAIT NEUF, 755.000 F
Tél. 723-91-53 (heures bureau)

Paris Rive gauche

7e QUAI VOLTAIRE
IMMEUBLE XVIII° SIECLE
6 - 7 PIECES, 220 m²
5 - 6 PIECES, 170 m²
2 PIECES, 60 m²
TOUT CONFORT
EMPLAC. ET VUE EXCEPT.
JOUBERT ET ANDRE, 5, rue Alph.-de-Neuville, 75017 PARIS.
766-04-17
227-55-17 — 227-54-74

36, R. de VARENNE, 2° asc. 5 P., 187m². 950.000. Ce jr 14-16 h.

NOTRE-DAME. Ptaire vd dans imm. caractère 2 P et studios décoration raffinée. 734-93-36.

DUROC. Coquet studio. Calme, cft Prix 120.000 F. 326-08-94.

GUYNEMER LUXEMBOURG 150 m², 5/6 P. ODE. 95-10. SUR-JARDINS.

RASPAIL-MONTPARNASSE
ASC TERRASSE PANORAM. DUPLEX 48 m², sél. + ch. luxe SOLEIL. ODE 42-70. CALME.

7°. 25, QUAI VOLTAIRE. A saisir av rénovation, bel appt s/ Seine face au Louvre 3° ét asc. pos park. Vis. ts les ap.-midi.

7°. 25, QUAI VOLTAIRE.
Beau duplex 50 m², soleil, calme. 420.000 F
Vis. tous les après-midi.

PARIS-5°
Quartier Latin.
Entre la Seine et le bd Saint-Germain dans un petit immeuble totalement restauré, propriétaire vend plusieurs 2 pièces tout confort, ascenseur, vides-ordures Visite sur place du mardi au samedi de 14 h. 30 à 17 h. 30, 23, rue de Bièvre.

CHAMP-DE-MARS
Magnifique liv + Podium coin sommeil. 45 m² Rénovation luxueuse tt cft., ascens, Prix : 295.000 F PROMOTIC. 325-10-74.

MOUFFETARD
Original appt. 85 m². Gde réception, 4 fenêtres + 1 très belle chbre. Belle rénovation. Prix à débattre Promotic. 325-10-74.

BD DES INVALIDES
Magnifique appt 175 m². Bel imm. Pierre de T 567-22-88.

FELIX-FAURE. Face square, 4 P. cuis., w.-c., bains, ensol., balc 450.000 F VAU. 61-85.

HAUTEFEUILLE. Prox. Seine 100 m² gd sél + 2 P., 2 bains, 2 entrées. Luxe. ODE. 95-10
IMMEUBLE CLASSE.

ECOLE MILITAIRE 325-46-26
Dans imm bourgeois. charme, 3 P Prix intéressant.

Boissonnade, magnif 90 m² liv. + 2 ch . balc ds lux. imm réc. sol., calme. DAN 63-98, ap. 12 h.

Gd Balc. JARD DES PLANTES 140 m², sél. double, 3 P., asc., étage élevé ODE 42-70. Calme.

EXCEPTIONNEL
PT MIRABEAU. Idéal profess. Bel maison part. 300 m² + jard 70 m² imm. en cours de rénovation. URGT, 1.250.000 F. PROPRIETAIRE. 325-75-42.

Vue sur SEINE. Gd liv. + ch. Prix élevé justif. 622-02-17.

ST-JACQUES (Métro). Imm. stdg., 2 P., cuis., s. de bains, cft., 6° ét., vue Sud dégagée. 50 m². 300.000 F. 539-67-52.

211, RUE DE L'UNIVERSITE Duplex 7 pces, 150 m2, ét. élevé. Balcon, terrasse. Box, ch. serv. Soleil, calme. Vendredi 14 h. 30 à 18 h. 277-63-37.

PRES FACULTE, PART.
vd appt. 4 P. (16 + 11 + 8 m²) gde cuis., tt cft., calme., tél. 440.000 F. Tél. : 325-41-83.

ODEON Immeuble XVII° rue Mazarine
TRES BELLES POUTRES
2 P. refait neuf, entrée, cuisine américaine, bains, w.-c.
PROPRIETAIRE ODE. 56-72.

ST-GERMAIN 3 P., cuis., w.-c., bains, TEL. PARF. ETAT Chbre serv. 400.000 F. 325-89-90.

R. MONGE (près) Mini studio + cuis. + bains.
85.000 F. Location assurée, grosse rentabilité. ALM. 13-72.

GOBELINS Immeuble récent Gd 2 pièces, cft, tél., calme, soleil. 331-89-46.

R. BERTHOLLET S/JARDIN ANCIEN 3 P.
aménagées « Design » confortable. Prix justifié. 033-30-73.

RUE DES BERNARDINS
TRES PROCHE SEINE
IMMEUBLE entièrement **RESTAURE**
7 PCES 70 m2 envir., tt confort SUR COUR CALME
CHAMBRE 14 M2 ENVIRON w.-c., salle d'eau
Livrables sous deux mois
Pour renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

Région parisienne

SAINT-CLOUD Belle résidence sur verdure **4 P.** Tt cft. Tél.
MAGNIFIQUE 266-16-65

MEUDON-BELLEVUE
Dans résidence de luxe. Appt. de 102 m², ét. élevé, gar. ss-sol. Prix 550.000 F. C.B. 027-41-75.

VERSAILLES RG PRES GARE
Immeuble neuf, beaux 5 P., verdure. Prix moyen au m². 4.500 F park. inclus. PHILMO. 27, r. Carnot, Versailles 950-35-72.

CHATOU 3' R.E.R. dans bel imm. réc., studio 36 m², cuis., s. de bains, loggia, cave, chauf. individuel Prix : 245.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch à Chatou 976-30-02.

RUEIL-MALMAISON. Magnif. appt. 105 m² habitables. Jdin privatif 86 m², séj. 38 m², 2 chbres, s. d'eau, s de bains. Calme, position Est-Ouest. Px. 490.000 F J.M.B. 970-79-79.

Mairie Vincennes : beau 2 P. entrée, cuis., w.-c., s. de bains. soleil 155.000 F 344-71-97.

Près CHATOU, 3 P., 64 m² tt cft., panorama sur Seine ds petit immeuble. Belle résidence 1970. 225.000 F. Tél : 914-56-85.

BOIS DE BOULOGNE
Imm. en pierre sur jardin. 11 appts du stud au 4 P. Fin 77 loyer S.A. 277-97-26.

Mairie Vincennes, beau 4 P. hall d'entrée, cuis., wc., s. bns. ch. cent. 325.000 F. 346-63-85.

BECON (près gare)
Récent 2 et 3 P. tt cft., bon état MARTIN Dr. Droit. 742-99-09.

NEUILLY EXCEPTIONNEL
Splendide réception + 3 chbres, ét. élevé, box, chbre serv. 757-13-96.

SAINT-CLOUD, grand stand. 8 appts. de 5 à 7 pièces de 455 000 à 950.000 F. Cabinet Robert 539-67-52.

1 km Pte de La Chapelle, prop vd ds imm. pierre de T. tapis escal., 2 P. cuis., w.-c. Prix : 60.000 F Crédit. Tél. : 805-74-85 255-11-46.

FONTENAY-LE-FLEURY
5/6 P sur square Calme. Soleil Park Cave. 297.000 F 460-31-22.

Charenton-Ecole. Imm. 1974. 3-4 P., 92 m², jdin 145 m², gar 2 voit. 450.000 F Tél 893-39-78.

P. à P BOUGIVAL. Magnif. appt. 86 m², liv. 36 m², 2 chbres. terrasse aménagée 150 m². Vue panoramique unique dernier ét. 2 park., parc avec pisc. Sur pl. le 5 fév. 967-18-42.

LEVALLOIS - 6 PIÈCES
Tt cft, 138 m2. Imm. standing, 1967, parkg. Px 610.000. Crédit. Téléphoner au 627-78-52.

NEUILLY SAINTE-FOY
4-5 P Imm récent, standing 100 M2. TT CFT.
TEL. PARKING. 267-26-30.

KREMLIN-BICETRE 10' Porte ITALIE
3 P., tt cft. tél. 204.000 F. Vis. le 3, de 13 à 18 h., 115, rte de Fontainebleau 331-81-11.

BOULOGNE Bel immeuble Séjour 35 m2 + 3 chbres, 120 m2, 5° ascens. 825-90-39.

NEUILLY Propriétaire vend STUDIOS TT CFT. MOQUETTE. 563-11-59.

LE PECQ côté VESINET proxim C.E.S
et écoles 12' RER Petit imm bon stand 16 APPTS, STUDIOS, 2 et 3 pièces, tt cft. Prix fermes et définitifs. Livraison fin 1977 AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet 976 05-90

BOULOGNE Etage élevé
Séjour dble, 2 chbres, cuisine, entrée, w.-c., bains penderies. balc Park Imm récent 825-60-40

NEUILLY PORTE MAILLOT
5/6 P., 185 m2, 2° s/balc., travx. Imm. p de t. Vend 15 à 17 h : 33, av Ch.-de-Gaulle · 705-39-10.

NEUILLY (Pont) · 2 P à rénover.
cuis., wc bains r.-de-ch S/pl. vendredi, samedi, 14 à 18 h : 58, r de Longchamp 566-07-85.

NEUILLY DIRECTEMENT S/BOIS
Somptueux 7 pièces 340 m2, 3 services, 2 boxes 633-63-63

A vendre CLAMART (près gare et bus) LOGEMENT 35 M2 tout confort 5° ét. dans bel immeuble ancien Libre en mai 1977 Téléphone 644-07-50

Province

MEGEVE. Face pistes MONT d'ARBOIS. Ptaire vd 70 M2 EN DUPLEX Gd cft. Balcon. Renseignements : 622-06-16.

CANNES
Du Studio au 4 Pièces, luxe. Prix intéressant. Calme. Broch. gratuite. AZUR EDEN, 26, bd Gambetta (06) LE CANNET.

appartem. achat

Rech PARIS, 15°, 7° arrdts, pr bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15°). T. 566-00-75.

Recherche APPARTEMENTS standing, 8°, 9°, 10° 17°, 18°. Paie comptant. Tél 526-38-33.

appartements occupés

1 km. Porte de la Chapelle Propriétaire vend dans immeuble P. de T., tapis escalier, plusieurs 2 et 3 Pièces, cuisine, wc, de 30.000 à 55.000 F, crédit. Tél. : 805-74-85 · 255-11-46.

IDEAL INVESTISSEURS OU ACHETEURS AVISES dans bx imm P. de T., appts, tt cft, occupés, du studio au 5 Pièces, tous quartiers de Paris. Prix exceptionnels vu urgence. Téléphone : 225-18-30.

bureaux

Sur PL. DES VOSGES même, bureaux à louer 250 m² environ, possib. mixte. — 887 · 63 · 66.

1 A 20 BUREAUX. Ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT, 293-45-55.

LA DEFENSE. Propriétaire loue 1 à 5 bureaux neufs meublés, permanence téléphonique, possédant service secrétariat. Parking assuré. — Téléph. 776-16-42.

8e - SAINT-AUGUSTIN
A LOUER
dans immeuble grand standing
BUREAUX
Climatisation Parkings Tél. **293-62-52**

VENTE OU LOCATION
PARIS 17e Imm. rénové 3.600 m2
Bureaux luxueux 20 parkings
Prix : 4.000 F le m2
POSSIBILITE FRACTIONNER 2 lots 2.400 et 1.200 m2
CABINET IMMO-MAX
Bureaux toutes surfaces
Tél. : 267-59-29 +

PROPRIÉTAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux dans immeuble neuf. 758-12-40.

ENTREP. ELECTRONIQUE recherche
LOCATION OU ACHAT
500 m2 MINIMUM
DONT 300 M2 BUREAUX ET 200 M2 D'UN SEUL TENANT PROCHE BANL. OUEST, SUD OU SUD-OUEST. Tél 946-97-97. (PH. CACARRIER, P. 701).

PARIS EST
METRO PTE BAGNOLET
Bureaux 120 à 1.200 m² à louer entièrement équipés et cloisonnés. Restaurant. TEL. : 766-72-42.

locaux commerciaux

A SAINT-MAUR (94), pour profession libérale, local en rez-de-chaussée, donnant sur Marne, 90 m². 1 gde pce, 2 burx, couloir, tél., toilettes, cour 350 m² envir., clos murs. Px 250 000 F, possibil. crédit. Rens. 028-14-96.

95 · HERBLAY Z.I.
Magnifique terrain entièrement équipé deux façades, 23.000 m² avec permis. 11.000 m² entrepôts. SIFIF, 723-43-06.

AV. DE LA **MOTTE-PICQUET** Imm. neuf
2 PIECES, 32 m2, commercial ou professionnel Téléph. Park. 2.000 F + charges. 566-00-75.

LEDRU-ROLLIN Saint-Antoine Magas et bureaux
Garage, atel., park. 290 m2.
Toute propriété · 346-11-76

PARTICULIER VEND
BOULOGNE-BILLANCOURT
LOCAL 450 m2
près périphérique pour dépôt ou atelier (travail bruyant autorisé) 2 lignes tél., monte-charge, force 220 et 380 triph. 60 A. Accès petits camions. Sur place ce jour et demain de 10 h. à 17 h. 30, 10, rue Maître-Jacques, BOULOGNE-BILLANCOURT. Tél. 603-91-38 et 969-48-67.

15e SÈVRES-LECOURBE
A louer
local ccial ou bureaux dans imm. neuf, 172 m2 + s/sol 45 m2, 2 lignes téléphon. Possibilité parking.
LOCATION SS PAS-de-PORTE
Loyer principal : 5.000 F/mois. Téléph. : Mme Lainé, 588-02-64.

immeubles

18° (Avenue de Clichy · Près) Vendons directement UN BEL IMMEUBLE restauré. 531-85-56.

17e BROCHANT
Pour investisseurs
Petit imm. 2 bâtiments, dont 125 m2 libres. MESTAT 140, bd Haussmann, Paris-8°.

Rech imm. anciens de toutes importances Paris et proche banlieue. Solution immédiate.
J. MESTAT et Cie
140, bd Haussmann. 622-41-28.

NEUILLY - S/JARDIN
ARCHITECTE ANGLAIS
Construit Petit immeuble de Gd stand. Comprenant : 6 ATELIERS ARTISTE en duplex avec jardin privatif ou terrasse + quelques petits appts.
TEL. pour R.-Vs · MAI 39-47.

pavillons

COLOMBES GARE Les Vallées
PAVILLON 4 P., cuis., s. bains, 2 w.-c., garage en sous-sol. Jardin Prix : 320.000 F. Larges facilités. · 526-08-50.

SARTROUVILLE BEAU PAVILLON
construct. récente, tt conft, sur 1.100 m2 terrain, 5 P. plain-pied, sur sous-sol complet, garage 2 voit., combles aménageables. Prix 475.000 F · Très larges facilités. · Tél. : 526-08-50.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉQUIPEMENT

A PROPOS DE...

Un nouvel épisode de la guerre des ferries sur la Manche

Des Danois à Dunkerque ?

L'affaire de l'« Olau Line » est une nouvelle péripétie de la guerre des transports et des ports qui fait rage depuis l'abandon du projet de tunnel sous la Manche.

Depuis le lundi 31 janvier, toute la flotte de l'armement S.N.C.F. des lignes de Dunkerque et Calais est immobilisée par un mouvement de protestation qui ne permet pas à l'armement danois « Olau Line », et à son navire le ferry Olau Kent, d'inaugurer sa nouvelle ligne entre le nouveau port de Dunkerque-ouest et Sheerness sur la Tamise.

La grève de quarante-huit heures des marins s'est achevée le mercredi 2 février, mais l'Olau Kent attendra probablement vendredi pour effectuer un second essai car ce sont les officiers C.G.T. et C.F.D.T. qui ont pris le relais des marins.

Le mouvement vise à la fois les causes et les effets : les causes, c'est d'abord pour le personnel navigant la carence d'une politique française des transports qui a conduit le pavillon national à un déclin sur des lignes trans-Manche. Avant que les Britanniques ne donnent le coup d'arrêt au projet du tunnel, ils continuaient à construire des bateaux adaptables à toutes leurs lignes trans-Manche. Les Français avaient cessé d'en commander et, brusquement, la Grande-Bretagne a renoncé au tunnel. Le rapport des forces en capacité de transport joue fortement, de ce fait, en faveur de l'armement anglais dont les British Railways qui sont devenus dernièrement les propriétaires à 100 % d'un des rares trains-ferries français, le Saint-Eloi.

Les effets, c'est l'apparition d'un concurrent danois cherchant à exploiter le créneau laissé libr. dans le transbordement des camions, des passagers avec voiture sur un port anglais, offrant au trafic voyageurs de Dunkerque l'organisation bien rodée d'accueil et d'acheminement sur Londres qu'ils ne trouvent pas à Douvres.

Le mouvement de protestation des navigants pénalise d'ailleurs à la fois leur propre armement en bloquant la passerelle ferroviaire des trains-ferries et l'armement danois en lui faisant rater son entrée sur la scène du trans-Manche.

Vendredi prochain, sans doute, la compétition pourra-t-elle commencer. Mais dans la coulisse de cette scène, d'importantes tractations sont en cours. L'« Olau Line » pourrait répondre à l'argument de l'emploi mis en avant par les officiers et marins en concluant un accord de coopération avec un armement français pour le trans-Manche.

C'est ce qui apparaît à la lecture d'un communiqué annonçant l'engagement de ces pourparlers. S'agirait-il de Truck Line, dont les fondateurs français ont déjà de fortes implantations commerciales à Dunkerque? Simple hypothèse. Après les Norvégiens, qui ont pris le contrôle d'un ancien armement français du groupe SAGA (le SNO), les Danois placeront-ils sur cette ligne de Dunkerque un navire sous pavillon français ? Personne ne s'en étonnerait.

MARC BURNOD.

PÊCHE

L'U.R.S.S. accepte de négocier avec les Neuf sur les limites de pêche

L'Union soviétique a accepté d'entamer des négociations sur le régime des licences et des quotas de prises de poisson à l'intérieur des limites de pêche de 200 milles marins de la C.E.E. Cette acceptation est contenue dans la réponse que le gouvernement de l'U.R.S.S. vient de donner à la note que la Grande-Bretagne, en sa qualité de présidente en exercice de la C.E.E., lui avait fait parvenir le 28 janvier, ainsi qu'à la Pologne et à la République démocratique allemande.

Pour la période allant jusqu'au 31 mars prochain, le nombre de chalutiers soviétiques autorisés à pêcher dans les eaux communautaires est fixé à vingt-sept par les Neuf et leur quota de capture à 40 000 tonnes environ.

De notre correspondante

Copenhague. — Le gouvernement danois a adressé au gouvernement de Londres une note diplomatique protestant contre le fait que les Britanniques se sont attribué unilatéralement depuis le 1er janvier, en invoquant la règle des 200 milles, une zone de pêche de 150 000 kilomètres carrés autour du minuscule récif de Rockall situé dans l'Atlantique nord, à 275 kilomètres environ des îles Hébrides. Or, les îles Féroé revendiquent depuis plusieurs années ce rocher, uniquement peuplé d'oiseaux, et les eaux qui l'entourent, en soutenant qu'il *fait partie de leur socle continental* sous-marin.

Les dirigeants du Royaume-Uni viennent de répondre qu'ils n'avaient pas à tenir compte de ces réclamations tant que *la* Conférence sur le droit de la mer ne se serait pas prononcée clairement sur *ce chapitre*.

Le Parlement anglais avait, en 1972, voté l'annexion officielle de Rockall, effectuée *de facto* en 1955 grâce à un débarquement symbolique de quelques membres de l'équipage d'une frégate de Sa Majesté qui y avaient hissé *l'union-jack. A cette époque cette* « conquête » n'avait pas paru troubler les autres pays européens ; aucun d'eux n'avait réagi. C'est seulement en 1974 que le Danemark, sous la pression de l'exécutif de l'archipel des Féroé, s'était mis à ouvrir ce dossier et à *préparer une contre-attaque*.

Le problème se complique par le fait que si les Féroé font bien partie du Danemark, elles y bénéficient d'un statut d'autonomie interne qui leur a permis de rester en dehors du Marché commun. En conséquence, cette affaire ne peut être prise en main par les Neuf dans le cadre d'une négociation globale, comme toutes celles qui concernent les problèmes de la pêche touchant l'un ou l'autre des membres de la Communauté.

CAMILLE OLSEN.

TRANSPORTS

● GREVES DES MARINIERS. — Les syndicats F.O., C.G.T. et C.F.D.T. ont appelé, mercredi 2 février, les trois mille *salariés de la navigation fluviale* à participer à une grève illimitée. Ils demandent aux pouvoirs *publics* l'*ouverture* de négociations afin de régler le conflit né du projet de licenciement *de quinze mariniers* de la société Soflumar. Pour protester contre ces menaces, les employés *de cette entreprise* barrent, depuis le 30 janvier, la Seine en amont de Rouen, et *l'Oise* près de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise).

QUALITÉ DE LA VIE

LE « PLAN BLEU » POUR SAUVER LA MÉDITERRANÉE EST ADOPTÉ

Belgrade *(A.F.P.)*. — Quatorze pays riverains de la mer Méditerranée ont adopté, le 2 février, au cours d'une conférence réunie à Split *(Yougoslavie)*, un « plan bleu » destiné à concilier leur développement économique et la protection de l'environnement maritime. Ce plan fait partie du programme de sauvegarde adopté en 1974 par la conférence de Barcelone.

M. Mostafa Tolba, directeur exécutif du programme des Nations unies pour l'environnement, a déclaré que les pays développés, la France, l'Italie et l'Espagne, devraient supporter 85 % du coût des opérations. Pour les deux prochaines années, celui-ci est estimé à 1,5 million de dollars (7,5 millions de francs) dont la France financera 48 %. Le « plan bleu », qui couvre une période allant jusqu'à l'an 2000, donnera naissance à dix-huit plans nationaux. Quatre des dix-huit pays du littoral méditerranéen n'ont pas participé à la conférence de Split : l'Albanie, la Syrie, le *Liban* et l'Egypte.

Au large de Brest

FAUT-IL FAIRE SAUTER L'ÉPAVE DU « BOELHEN » ?

(De notre correspondant.)

Brest. — *Parviendra-t-on* un jour à neutraliser l'épave du *Boelhen* ? Du pétrole s'échappe toujours de ce navire de l'Allemagne de l'Est qui a sombré par 100 mètres de profondeur à une vingtaine de milles de Brest au cours d'une tempête en octobre 1976. De nouvelles fuites sont apparues. Sont-elles la conséquence du mauvais temps qui a sévi depuis le début de l'automne sur la pointe de Bretagne ? Leur origine est difficile à déterminer.

Quoi qu'il en soit, trois mois après le début des travaux de colmatage des brèches du navire, on *semble* revenir au *même* point : l'épave continue de fuir. Une somme considérable a été ainsi *engloutie pour* un plètre résultat.

Le premier ministre n'a toujours pas indiqué quelles étaient ses intentions au sujet d'un pompage éventuel des quelque 9 000 tonnes de carburant encore contenues dans les soutes du pétrolier. L'opération est-elle en *vérité réalisable* ? *Compte* tenu des nombreuses difficultés qu'elle soulèvera, une solution est de plus en *plus préconisée* dans les milieux de la marine nationale : faire sauter l'épave et recueillir ensuite le pétrole. Mais n'est-ce pas dans ce cas prendre le risque de provoquer une marée noire sur le littoral finistérien ?

RÉGIONS

Lorraine

GROGNE DES REPRÉSENTANTS DU NORD

(De notre correspondant.)

Metz. — Le conseil régional de Lorraine, réuni à Metz le 31 janvier, a voté un budget de 31 millions de francs. Les quatre élus de gauche (deux P.S., deux P.C.) ont voté contre, et il est à noter que deux élus de la majorité, le docteur *Julien Schvartz*, député R.P.R. de Boulay, et le docteur Kiffer, député C.N.I. de Metz, *se sont* abstenus.

Trois priorités émergent de ce budget : les communications et les infrastructures ; le secteur formation - reconversion - emploi ; *l'aménagement du territoire*.

« *Ces priorités précises, à l'inverse du saupoudrage, ont pour intention et pour effet d'entraîner les « décideurs » publics et privés, comme nous en avons fait la preuve en 1976. Les succès obtenus ont convaincu chacune de vos commissions qu'il fallait poursuivre dans cette voie* », a notamment déclaré M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du conseil.

La région lorraine n'a voté aucun impôt nouveau.

Le budget, tout en étant adopté à une large *majorité*, n'a pas satisfait l'ensemble des conseillers régionaux. C'est notamment le cas pour ceux du nord de la Lorraine qui ont exprimé leur mécontentement en signant une motion où on lit notamment : « *Le projet de budget 1977, comme les budgets précédents, ne tient pas assez compte, dans la répartition des crédits, des besoins urgents du département de la Moselle et du nord de la région.* » Cette motion a été signée par vingt-cinq élus de Moselle et du *nord* de la Meurthe-et-Moselle, sans distinction de tendance.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

DES CRÉDITS POUR L'ARRIÈRE-PAYS

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — D'un montant de 110 millions de francs, dont 24 millions de francs affectés à un Fonds *conjoncturel d'intervention et d'aménagement* régional (F.I.A.R.), les crédits d'équipement du budget primitif du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur pour 1977 avaient été votés par la commission à l'unanimité lors d'une précédente séance de l'assemblée *régionale (le Monde* du 15 décembre 1976). Leur répartition détaillée a suscité, le lundi 31 janvier, des réserves de *la* part du groupe de la majorité nationale — réduit à deux membres, — qui a voté contre, et d'une partie du groupe de l'union centriste, qui s'est abstenue.

Conformément aux objectifs qui avaient été retenus précédemment, l'effort de la *région* s'est porté sur *la défense de l'emploi* (21,5 % des crédits affectés), l'établissement de meilleures conditions sociales (26,45 %), la protection de l'environnement (18 %), et l'aménagement de l'espace (26,19 %).

Le rapporteur du budget a souligné que la volonté délibérée du conseil régional, plutôt que de réaliser de grandes opérations dévoreuses de crédits, et toutes localisées dans les agglomérations urbaines du littoral, était d'« *aider à la revitalisation de l'arrière-pays* ». Des crédits importants ont par exemple été affectés à la zone du Verdon et au Val de Durance. — G. P.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

« Je ne crois pas qu'on puisse éviter des licenciements dans certains cas », déclare M. Raymond Barre

Evoquant mercredi soir 2 février sur les ondes de France-Inter la remise en liberté des prix industriels et la nécessité pour les chefs d'entreprise de signer des engagements de modération, M. Barre a déclaré : « *Je suis très satisfait de la façon dont les industriels ont répondu à mon appel puisque, à l'heure actuelle, cent vingt-huit engagements ont été conclus, couvrant près des trois quarts des branches industrielles.* »

Après avoir indiqué qu'en décembre l'indice de la production industrielle avait « *progressé modérément* », le premier ministre a insisté sur la nécessité de ralentir la hausse des rémunérations : « *Il y a une vingtaine de dossiers d'entreprises n'ayant pas respecté les recommandations du gouvernement qui sont, à l'heure actuelle, à l'étude (...) On ne voit pas pourquoi ces entreprises viendraient demander au gouvernement des marchés publics, des aides du Fonds de développement économique et social ou des avantages sonnants et trébuchants. Cette attitude sera fermement maintenue.* »

Evoquant le cas de la sidérurgie, M. Barre a déclaré : « *La situation est préoccupante : préoccupante pour la branche sidérurgique, préoccupante pour la Lorraine. Nous sommes en train d'étudier la question de telle sorte que les mesures qui seront prises ne soient pas seulement des mesures en faveur de la branche sidérurgique mais s'inscrivent dans le cadre général d'une action régionale pour la Lorraine.* »

Au sujet des basses rémunérations, le premier ministre a rappelé que le SMIC, cette année, croîtrait non seulement en fonction de l'évolution des prix, mais aussi en fonction de l'évolution du produit national et entraînerait une certaine progression du pouvoir d'achat.

M. Barre a ensuite insisté sur le nécessaire assainissement financier des entreprises publiques. « *La dégradation de la situation financière des entreprises nationales s'est traduite, de 1973 à 1976, par le doublement de leur déficit d'exploitation, qui est passé de 7 milliards à 14 milliards et demi de francs. Cette dégradation s'exprime par le doublement du niveau des concours budgétaires qui sont apportés à ces entreprises et qui ont atteint, en 1976, près de 30 milliards de francs, représentant 8 % du montant des dépenses de l'Etat. Cela ne peut pas continuer.* » M. Barre a ajouté : « *Je ne fais pas une attaque contre les nationalisations ; mais celles-ci doivent être exemplaires.* »

Nécessaire mobilité de la main-d'œuvre

Interrogé sur la façon dont l'Etat contrôlera les fonds qu'il prête au secteur privé, M. Barre a déclaré :

« *Ce qui est important, c'est que l'Etat ne donne pas de l'argent à fonds perdus. (...) J'ai dit que l'aide qui serait apportée aux entreprises privées ayant besoin du concours de l'Etat serait une aide conditionnelle assortie de conditions techniques, financières et sociales.* »

A la question qui lui était posée de savoir s'il serait possible d'éviter des licenciements dans les secteurs en crise (sidérurgie, textile, machines-outils), M. Barre a répondu :

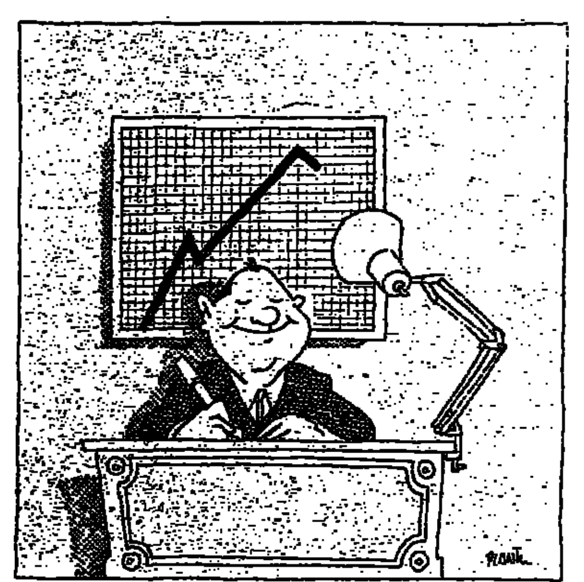
« *Je ne crois pas que l'on puisse éviter des licenciements dans certains cas. Il faut être franc. Mais je ne pense pas que ce problème des licenciements atteigne la dimension dont on parle. (...) Si la tendance était celle d'un accroissement massif du chômage, le gouvernement pratiquerait une politique appropriée de l'emploi. Mais ce ne sera pas par la relance globale que l'on atteindra de tels résultats.* »

Le premier ministre a ajouté : « *Nous ne pouvons pas continuer à vivre en France avec cette idée que l'on doit partout où il y un problème d'emploi créer une entreprise. (...) Nous devons faire un effort pour que, si des problèmes d'emploi se posent ici ou là à la suite de licenciements, il puisse y avoir des reclassements, mais ceci suppose que les travailleurs acceptent une certaine mobilité de l'emploi.* »

Au sujet de la formation professionnelle, M. Barre a précisé : « *J'ai mis à l'étude la réorganisation des mécanismes de formation professionnelle. Je n'y comprends pas moi-même grand-chose. Il y a des circulaires qui succèdent à des circulaires, elles sont le plus souvent contradictoires, si bien qu'un esprit normalement constitué ne se retrouve pas dans un tel maquis. Nous commencerons par mettre de l'ordre dans tout cela, et j'espère que les ressources abondantes qui existent en faveur de la formation professionnelle pourront être utilisées dans de meilleures conditions.* » Puis, parlant des aides au chômage : « *Il est certain que nous devons mieux utiliser l'argent qui est consacré à l'aide au chômage. Il y a des types d'aides qui sont d'origine et d'initiative gouvernementales, et c'est là qu'il y a un effort à faire de simplification et de rationalisation.* »

Puis répondant à une question concernant le blocage des prix et les premiers succès du plan anti-inflation : « *Il fallait d'abord casser les anticipations inflationnistes*, a dit M. Barre. *Ce que nous avons fait au cours de ces derniers mois est un résultat satisfaisant. Je le répète : nous avons atteint ce résultat, pas seulement parce que le gouvernement a fait une certaine politique et que l'administration a été efficace, c'est parce que les Français ont joué le jeu. Maintenant, ce dont il s'agit, c'est de passer à une situation au long de l'année 1977, au cours de laquelle nous réduirons le déficit du commerce extérieur, nous stabiliserons le franc, nous réduirons sensiblement le déficit budgétaire et où — car c'est le résultat de tout le reste — nous obtiendrons une évolution des prix, qui sera plus modérée.* »

En conclusion, M. Barre a critiqué le programme commun : « *Je souhaite aux Français*, a-t-il dit, *d'éviter ce programme.* Je le *leur souhaite non pas du tout par hostilité systématique à des formations politiques ou à un programme, mais tout simplement pour que le bon sens conduit à penser que ce programme qui, déjà, était fort peu cohérent dans le passé, est tout à fait inadapté à la situation actuelle. Les Français doivent être bien conscients que, s'ils veulent continuer à participer aux échanges internationaux, s'ils veulent rester une économie dynamique et prospère, ils doivent accepter un certain nombre de disciplines qui sont exactement le contraire de ce que leur propose le programme commun. Le programme commun est une collection de propositions démagogiques. Ça fait plaisir aux gens de dire qu'on réduit la durée du travail, qu'on relance la consommation, qu'on accroît les revenus, qu'on augmente les allocations familiales, mais comment financer tout cela ? Comment le financer de façon durable et comment faire en sorte que nos entreprises restent concurrentielles.* »



(Dessin de PLANTU.)

● *Contrôle des prix en France.* — Parmi les 333 258 contrôles effectués durant la période de blocage des prix, 13 957 ont donné lieu à procès-verbaux, soit un taux de verbalisation de 4,2 %. La plus grande partie de ces contrôles a été exercée dans le commerce de détail (233 720), chez les prestataires de services (93 979), viennent ensuite les fabricants (2 750), les grossistes (2 376) et les importateurs (613). C'est chez ces derniers que le taux de verbalisation a été le plus élevé (17,9 %), viennent ensuite les grossistes (17,2 %), les fabricants (14 %), les prestataires de services (5,2 %) et les détaillants (3,50 %).

LA HAUSSE DU PRIX DU FUEL LOURD ET DE CERTAINS AUTRES PRODUITS PÉTROLIERS EST RETARDÉE

M. Barre a décidé de retarder l'augmentation du prix du fuel lourd et l'application du « contrat de modération » signé le 1er février par la profession pétrolière. Ce contrat ne sera donc pas publié au prochain *Bulletin officiel des services et des prix (BOSP)*, puisqu'il doit être renégocié. De ce fait, les nouveaux prix du fuel lourd, du naphte et des « petits produits » n'entreront pas en vigueur avec effet rétroactif au 1er février, comme cela était prévu.

Cette décision, prise le 2 février à Matignon, a surpris non seulement l'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière, qui avait discuté des termes de cet engagement de modération avec la direction de la concurrence et des prix, mais aussi un certain nombre de hauts fonctionnaires qui pensaient ce dossier réglé et voyaient dans l'augmentation de certains produits pétroliers la conséquence logique de la libération des prix de ces produits en mai dernier (le retard actuel des prix français du fuel lourd sur les cours internationaux est de l'ordre de 80 F la tonne). Faut-il voir dans cette volte-face une conséquence du fait que le ministère de l'économie et des finances paraît réduit à un rôle simplement technique ? Le premier ministre aurait jugé, croit-on savoir, inopportune « psychologiquement » une hausse du prix du fuel lourd de 10,9 % au moment même où il prêche partout la modération et se félicite du ralentissement des hausses.

● *Le chah d'Iran* se déclare disposé à un compromis qui rétablirait l'unité de prix au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. La production pétrolière de l'Iran a baissé de 25 à 30 % depuis les divisions intervenues au sein de l'Organisation, a dit le chah. « *Cela représente, pour nous, une perte de plusieurs milliards de dollars, et l'Iran devra réviser ses politiques étrangères et de défense à la lumière de ce fait si l'OPEP ne parvient pas à un règlement bon et satisfaisant.* »

● *La crise de l'énergie aux Etats-Unis.* — Le président Carter a signé le 2 février la première loi de son mandat. Présenté d'urgence au Congrès — qui l'a adopté mercredi, — ce texte donne au président le pouvoir de suspendre temporairement la réglementation fédérale sur le commerce du gaz entre Etats de l'Union. Cette réglementation a pour effet d'inciter les producteurs à vendre de préférence dans leur propre Etat — où le prix est libre — plutôt que dans un autre Etat, les prix étant dans ce cas soumis à un plafond. Des millions de mètres cubes de gaz naturel de Californie vont désormais pouvoir être acheminés vers les Etats de l'est de l'Union, durement touchés par la vague de froid qui sévit actuellement aux Etats-Unis. En signant ce texte, M. Carter a indiqué que le Mexique allait envoyer aux Etats-Unis d'importantes quantités de gaz naturel et de pétrole pour y atténuer la pénurie.

AFFAIRES

LA COTE-D'IVOIRE COMMANDE CINQ CENTRAUX TÉLÉPHONIQUES E 10 A CIT-ALCATEL

La société française CIT-Alcatel, du groupe C.G.E., vient d'obtenir en Côte-d'Ivoire un contrat d'une valeur de 39 millions de francs pour la fourniture de cinq centraux de commutation téléphonique Temporel E 10, représentant au total 20 000 lignes. Il y a dix mois, la C.G.C.T. (la filiale d'I.T.T. en France) avait obtenu une commande en Côte-d'Ivoire de 20 000 lignes en système électro-mécanique.

Depuis la sortie du central Temporel E 10, CIT-Alcatel a vendu au total l'équivalent de 100 000 lignes de ce type. Outre le contrat ivoirien, des commandes ont été passées par le Mexique (7 000 lignes), la Syrie (20 000 plus une usine clefs en main), l'île Maurice (14 000), Malte (14 000), le Maroc (13 000) et la Pologne (3 000 plus une usine clefs en main). Les dirigeants de CIT-Alcatel nourrissent quelques espoirs au Brésil, en Colombie et au Venezuela...

Dans ces deux derniers pays, ils ont répondu aux appels d'offres « en commun » avec le groupe Thomson, ce dernier proposant les centraux L.M.T. En fait, la coopération à l'exportation entre les deux groupes reste pour le moment très limitée. Dans les pays lointains et « difficiles » chacun présente ses produits, mais, pour simplifier les choses, les négociations s'opèrent par le biais d'un seul canal commercial.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Le premier ministre japonais évoque la possibilité d'une grave crise mondiale

« *Il est vital que le Japon, les Etats-Unis et l'Europe occidentale s'efforcent ensemble d'éviter une guerre commerciale génératrice de bouleversements politiques à travers le monde* », a déclaré mercredi 2 février M. Fukuda, premier ministre du Japon. Au cours d'une conférence de presse, M. Fukuda a estimé que, si la confusion qui règne actuellement dans le monde sur le plan économique continuait, une réaction protectionniste en chaîne pourrait provoquer une récession aussi dramatique que celle qui marqua les premières années de la décennie 1930-40. « *Imaginer une telle perspective est tout simplement terrifiant, car cela pourrait entraîner non seulement des conséquences économiques mais aussi des conséquences politiques très graves* », a souligné le premier ministre.

Rapidité ou brutalité ?

Evoquant les origines économiques de la seconde guerre mondiale, M. Fukuda a fait un parallèle entre le prochain « sommet » économique international, qui devrait se tenir cette année à Londres, et la rencontre infructueuse du même genre qui eut lieu à Londres en 1933.

En dramatisant ainsi une situation internationale — qui n'a, au demeurant, rien de brillant, — M. Fukuda essaie, à l'évidence, d'éviter que les pays occidentaux ne prennent des mesures protectionnistes pour défendre leurs industries. Le retour à un certain protectionnisme est d'autant plus tentant pour certains pays en difficultés que le problème des déficits extérieurs posé par le « boom » des prix pétroliers à la fin de 1973 a été très différemment résolu. Si la plupart des pays occidentaux ont maintenant d'assez gros déficits extérieurs et sont très endettés, le Japon, lui, rééquilibre ses comptes extérieurs avec une rapidité surprenante. Sa balance des paiements courants, équilibrée en 1973, avait, en 1974, nettement accusé l'effet du renchérissement pétrolier, avec un déficit de 4,7 milliards de dollars. Mais, dès 1975, ce « trou » était presque comblé, avec un déficit de seulement 480 millions de dollars. Pour 1976, Tokyo vient d'annoncer un excédent des paiements courants de 3,6 milliards de dollars. Encore ce chiffre est-il probablement au-dessous de la réalité, car les Japonais comptent des dépenses de transport qui n'en sont pas : de nombreux navires battant pavillon étranger sont en réalité propriété japonaise.

Toujours est-il que la soudaineté — la brutalité, disent beaucoup de pays étrangers — avec laquelle Japonais ont rétabli leur compte en dit long sur l'efficacité des méthodes commerciales nippones. D'ici à penser que les industriels japonais arrachent, coûte que coûte, les contrats et les marchés dans le monde entier, il n'y a qu'un pas. De nombreux gouvernements l'ont déjà secrètement franchi. — Al. V.

هكذا من الأصل

CIALE

LA HAUSSE DU PRIX DU FUEL LOURD ET DE CERTAINS AUTRES PRODUITS PÉTROLIERS EST RETARDÉE

ERNATIONAUX

japonais évoque grave crise mondiale

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA CROISSANCE DIFFICILE

(Suite de la première page.)

Il en est ainsi en République fédérale d'Allemagne et aux États-Unis, où l'inflation est réduite, où les échéances politiques sont passées et où des efforts de relance économique sont désormais possibles. De fait, le président Carter s'efforce actuellement, notamment par des allègements fiscaux, de relancer l'économie américaine. On peut espérer que celle-ci, sur des bases assainies, répondra à cette sollicitation et facilitera ainsi un redémarrage de l'économie mondiale.

***

En France, la même morosité se rencontre. Ainsi, les chefs d'entreprises font état depuis l'été dernier d'un pessimisme croissant chaque mois, prévoyant en particulier une baisse de leur production, un alourdissement de leurs stocks et une réduction de leurs carnets.

Sur le plan de l'activité, cependant, 1976 n'a pas été mauvaise. Globalement, le produit intérieur brut du pays a augmenté, durant l'année, de 5 %. Quant au ralentissement que l'on sent au deuxième semestre, il ne s'est pas encore traduit nettement dans les chiffres : l'indice de la production industrielle, qui atteint 126 en novembre, reste en progression légère sur les mois précédents et à 11,5 % au-dessus de novembre 1975. *Les investissements* semblent, d'après les enquêtes de conjoncture, avoir augmenté pendant l'année de 3 à 4 %. La situation de l'emploi reste, depuis plusieurs mois, stationnaire ; ainsi les demandeurs d'emploi sont, en données corrigées des variations saisonnières, quelque neuf cent trente mille alors qu'ils étaient neuf cent soixante-six mille en juin dernier. En revanche, les offres d'emploi, à quatre-vingt-quinze mille, sont à leur niveau le plus bas.

En matière de prix, malgré le blocage appliqué à l'automne, le glissement en cours d'année après *les 0,9 % d'octobre, les 0,8 % de* novembre et les 0,3 % de décembre, sera très proche de 10 %. Ce niveau encore trop élevé résulte pour une part de l'augmentation toujours forte des salaires. Il semble en particulier que la croissance sur l'ensemble de l'année du salaire horaire sera de l'ordre en 1976 de 15 %, ce qui implique une augmentation du pouvoir d'achat de 4 à 5 %, donc comparable à celle des années précédentes.

Mais le problème le plus sérieux rencontré en 1976 a été celui du commerce extérieur. Celui-ci a subi en fin d'année une dégradation profonde. Le taux de couverture de nos échanges était de 97 % pour les six premiers mois de l'année ; il est tombé à 87 % à l'automne, et le déficit commercial *atteindra pour l'année* quelque 20 milliards de francs. De ce fait, l'endettement extérieur de la France s'est fortement accru. Plusieurs raisons expliquent cette *évolution : les effets de la sécheresse*, dont le poids peut être estimé à 5 ou 6 milliards, la progression des importations de produits énergétiques, qui se font à l'automne au rythme de 6,2 à 6,7 milliards par mois, et les effets de la dépréciation du franc. Mais il y a eu aussi une évolution défavorable de nos échanges de produits industriels : de mai-juin à octobre-novembre, nos exportations (C.V.S.) ont augmenté en *volume de 5 % et nos importations* de 22 %.

Les perspectives 1977

Dans ces conditions, quelles sont les perspectives pour la France en 1977 ? Beaucoup dépendront des résultats du programme de lutte contre l'inflation ; à cet égard, un certain optimisme paraît justifié. *Les derniers indices* connus, les effets de la baisse de la T.V.A. en début d'année (— 0,7 %) peut-être un certain ralentissement de la progression salariale, et enfin les effets du blocage lui-même, devraient entraîner, malgré un scepticisme persistant des *chefs d'entreprise* interrogés dans les enquêtes de conjoncture, une modération des prix.

Le gouvernement a prévu une hausse des prix de 1977 sur 1976 de 8 % (ce qui correspond à un glissement annuel de 6,5 %). On *peut penser que*, grâce à la volonté du gouvernement et à l'effort des Français, cet objectif sera très près d'être atteint. Mais il faut être conscient qu'il s'agit là d'un taux *élevé puisque* l'inflation prévue pour les États-Unis est de 5,25 % et pour l'Allemagne de 4 %.

En matière de commerce extérieur, le rapport économique et financier de septembre 1976 prévoyait une augmentation de 7 % des importations et de plus de 9 % des exportations. Ces chiffres sont supérieurs à la croissance *aujourd'hui prévue du commerce* mondial (6 %) ; ils supposent donc une augmentation de nos parts de marché, ce qui, dans une conjoncture médiocre où chacun de nos partenaires essaiera lui aussi de rééquilibrer ses comptes extérieurs par une *politique d'exportation* à *outrance*, risque d'être difficile.

Les autres composantes de la *demande finale devraient, en 1977*, se montrer assez peu dynamiques. Ainsi peut-on penser que la modération de la progression du niveau de vie voulue par le plan Barre limitera l'augmentation de la consommation privée.

Quant aux investissements, seuls semblent devoir progresser *ceux des entreprises nationales*. Ceux des administrations fixés dans le budget de 1977 resteront stables. Ceux des entreprises privées devraient, selon l'enquête de conjoncture de novembre dernier, baisser en volume de 2 %.

Pour ces raisons, il est probable que *l'activité du pays progressera* moins en 1977 que les 4,8 % prévus dans le rapport économique et financier annexé à la loi de finances.

Ainsi, l'O.C.D.E. prévoit, pour la France, 3 % de croissance et d'autres analystes 2,5 % seulement. De tels *chiffres comparés* à ceux dont nous avons eu dans le passé l'habitude (5,4 % de croissance par an entre 1963 et 1973) sont extrêmement faibles et *conduisent à une aggravation* vraisemblable du problème de l'emploi. Certains, à cet égard, prévoient une augmentation de deux cent mille du nombre des demandeurs *d'emploi*.

Ce tableau morose de la conjoncture en France et à l'étranger *conduit à se poser* plusieurs questions.

La première concerne la France en 1977 : *peut-on dans l'année qui* vient y accélérer la croissance et y réduire le sous-emploi ?

A cet égard, je crois qu'il faut prendre bien conscience d'un fait *nouveau qui est la vulnérabilité* extérieure très grande de notre pays. Bien que le franc ne soit pas une monnaie de réserve, nous en sommes arrivés à une situation comparable à celle du Royaume-Uni, qui, pendant des décennies, a dû recourir au *stop and go pour protéger* la livre. Nous dépendons, en effet, aujourd'hui, très profondément du monde extérieur. En particulier, l'augmentation des prix du pétrole et des matières premières gonfle considérablement le coût de nos importations, nous oblige à exporter, parfois à emprunter et, de *façon générale, à consacrer aux* échanges internationaux une part très importante de notre activité : 22 %.

En même temps, l'ouverture aujourd'hui *presque totale du pays* sur l'extérieur et le caractère *inéluctable* d'une grande partie de nos importations accroissent fortement le poids de ce qu'on *appelle les effets pervers* des dévaluations.

Toute baisse du franc par rapport *aux autres devises provoque* non seulement une détérioration à nos dépens des termes de l'échange, et par conséquent un risque de dégradation supplémentaire de notre balance commerciale, mais aussi une poussée *d'inflation* en *France* ; il est difficile de la mesurer. Ainsi, on ne sait si une baisse de 10 % du *franc sur les marchés provoque* indirectement une hausse des prix en France de 2 % (puisque nos importations représentent à peu près 22 % de notre produit *intérieur brut) ou de 10 % (dans* la mesure où les échanges étant totalement libres sur tous les produits, les prix intérieurs français auront tendance à s'aligner sur les *prix internationaux*).

Inspirer confiance

Enfin, la désorganisation du système monétaire international favorise la spéculation contre les *monnaies* les plus faibles. Un déséquilibre trop marqué du commerce extérieur, une inflation intérieure un peu forte, la perspective d'élections législatives *difficiles, suffisent désormais* à provoquer un flottement à la baisse de la monnaie. Celui-ci à son tour, en raison des effets pervers de la dévaluation, provoque *l'inflation et le déficit. Il* y a là un cercle vicieux extrêmement dangereux qui fait qu'aujourd'hui il *ne suffit plus*, pour un pays comme la France, de faire ce qu'elle a recherché pendant de longues années, *c'est-à-dire de* se trouver, notamment du point de vue de l'inflation, dans la moyenne de ses grands partenaires ; *la moyenne aujourd'hui ne suffit plus*. Dans ce monde où la spéculation est trop facile, il est devenu *indispensable* d'inspirer confiance et donc de rapprocher nos taux d'inflation de *ceux des plus stables*.

Cela doit donc conduire à maintenir les disciplines du programme de redressement et à essayer de réduire, dans notre pays, la course *des salaires et des prix*. Les effets attendus de cette action, même s'ils étaient intégralement *obtenus*, seraient encore modestes. Il faudra donc continuer dans la voie de *la discipline*.

Ce qui conduit à écarter, dans le courant de 1977, une relance *générale de l'économie ; celle-ci*, en effet, risquerait d'avoir deux conséquences défavorables : d'une part, en suscitant un courant d'importations, elle aggraverait *notre déficit commercial et* mettrait en cause la position du franc ; d'autre part, une action de relance gouvernementale risquerait d'être comprise, par les salariés et les chefs d'entreprise, comme la suspension des disciplines. La raison nous commande d'attendre, *pour profiter des effets* d'une reprise aux États-Unis, au Japon et en R.F.A.

Mais s'il convient d'écarter toute relance globale, plusieurs actions peuvent, me semble-t-il, être envisagées. Ainsi, on pourrait penser, pour favoriser l'investissement, à faire baisser peu à peu les taux d'intérêt à long terme tout en maintenant provisoire*ment plus élevés, pour assurer* la protection du franc, les taux à court terme. D'autre part, il est urgent que l'on parvienne, dans le cadre d'accords internationaux, à moraliser une concurrence excessive dans certains secteurs. Il n'est pas admissible, en effet, que *le développement*, parfois *même* la survie de certaines industries, par exemple le textile, soient mis en cause par un concurrence agressive et faussée par des niveaux *de salaire très bas*, par *des* prix de vente artificiels *ou* par la dévaluation larvée de telle ou telle monnaie. En même temps doit être poursuivi et rendu plus systématique un *effort d'économie* en matière d'énergie, de matières premières et plus généralement de *produits importés*.

Enfin, il peut être souhaitable que l'État intervienne de façon *très spécifique en faveur de certains secteurs*, mais à deux conditions : il lui faut d'abord le faire assez tôt et de façon assez modérée pour éviter des à-coups, en*suite intervenir non pas seulement* pour protéger et maintenir, mais aussi pour préparer des évolutions nécessaires, pour s'adapter au nouveau marché mondial, pour reconquérir pour des *Français* les emplois occupés par des travailleurs étrangers, etc.

Le plan Barre et la relance de 1975

La deuxième question concerne l'histoire des dernières années : pourquoi avoir attendu l'automne *1976 pour lancer* le plan Barre ?

Par rapport à d'autres efforts *de stabilisation des prix*, ce plan a une originalité importante, c'est qu'il s'agit d'un effort global qui *porte non seulement sur* les prix mais aussi sur les rémunérations.

Un tel effort aurait dû, en théorie, être engagé plus tôt. Depuis 1973, en effet, les salaires ont *continué à progresser rapidement*, non seulement en valeur nominale mais aussi en pouvoir d'achat, sans être affectés par l'appauvrissement que la hausse brutale *du pétrole a fait subir* à notre économie. La part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises est passée en quelques années de 48,5 % en 1970 à 50,5 % en 1975 *(63,7 et 67,1 % si l'on* inclut les charges sociales). De ce fait, les coûts des entreprises étaient aggravés et leur situation financière dégradée, justifiant ainsi *à la fois des risques d'inflation* et de stagnation.

Mais si l'effort de modération de la progression salariale était souhaitable dès 1973, encore fal*lait-il que* la conjoncture économique et sociale du pays le permît. Or il est clair qu'on ne pouvait proposer une politique de modération salariale quand l'inflation *était extrêmement forte*, car les salariés auraient eu le sentiment d'une injustice. De la même façon, il aurait été difficile de rechercher cette modération au moment où l'activité économique déclinait, car on risquait alors, en réduisant un des seuls soutiens de l'activité, *de précipiter* un mouvement de récession. Il fallait donc sortir d'abord de l'inflation accélérée et de la crise pour pouvoir aborder, dans le cadre d'une économie stabilisée, le problème fondamental des salaires et des prix.

De fait, dès qu'une conjoncture meilleure a rendu possible l'élaboration d'une politique cohérente et durable, j'ai fait préparer un programme de remise en ordre de l'économie. Son dernier état, tel qu'il a été résumé dans une note *du 10 août 1976*, est extrêmement proche de ce que sera le plan Barre du 22 septembre.

***

Troisième *question* : était-ce une erreur d'avoir relancé l'économie française en septembre 1975 ?

Certains, aujourd'hui, estiment que la relance de 1975 a été trop massive et a provoqué les difficultés de notre commerce extérieur et de nos prix en 1976. Il est difficile de réécrire l'histoire, mais je rappellerai que ce n'est pas sans une étude très sérieuse que le président *de la République*, qui avait présidé cinq conseils restreints ou conseils des ministres consacrés à cette question entre la fin juillet et le début septembre, a *lancé le 4 septembre* le plan de soutien de l'économie. Il apparaissait, à l'époque, clairement, que la prolongation de la récession risquait de mettre en cause *le maintien de notre tissu* économique et qu'il était nécessaire d'intervenir pour éviter des dommages irréparables.

Je rappelle qu'alors les services officiels de la prévision estimaient minimes les chances d'une reprise spontanée et sérieux les risques *d'aggravation de la situation*. Ne parlons pas de la presse, qui ne parlait que de la crise avec un C majuscule. Le plan de soutien était d'ailleurs la contribution de notre *pays à un effort concerté* des principales puissances économiques pour relancer l'économie *mondiale*.

Le coût global du programme n'était pas excessif. Vingt mil*liards de francs* de dépenses définitives représentant moins de 2 % du PIB, les programmes de nos partenaires étaient de même ordre de grandeur.

Enfin, la dégradation du commerce extérieur *qui* s'est produite au cours du deuxième semestre de 1976 n'était pas écrite dans la *relance de 1975*. Il est vrai qu'une reprise économique se traduit toujours, en France, dans les premiers mois, par une poussée des importations, mais on pouvait espérer que ce mouvement ne *durerait que quelques mois*. Or le déséquilibre s'est maintenu du fait de plusieurs facteurs accidentels : la sécheresse d'abord, le stockage de produits pétroliers dans la *deuxième moitié* de l'année qui, dans une certaine mesure, est une *anticipation en 1976* de consommations de 1977, enfin et surtout, la spéculation contre le *franc* au moment des cantonales puis pendant l'été, et dont on peut penser qu'elle a eu pour une *très* large part des motifs politiques.

La quatrième question concerne l'avenir : la phase actuelle est-elle le *début* d'une ère historique de croissance modérée ?

Certains, aujourd'hui, veulent *voir dans l'essoufflement* de la reprise le début d'une ère historique de croissance ralentie. Il est vrai que l'économie française et l'économie mondiale rencontrent des *difficultés*. La première est la vulnérabilité très grande des économies moyennes du fait du prix du pétrole et du désordre monétaire et le risque pour tous ces pays *d'avoir à mener* pour des raisons extérieures des politiques de *stop and go*.

La seconde *résulte* de la nouvelle division internationale du travail qui se crée sous nos yeux. En dehors même des cas où la concurrence internationale est *faussée par des conditions anormales* en matière de salaires ou de change, il est clair que l'industrialisation nécessaire du tiers-monde nous obligera à des *redéploiements très difficiles*. Plusieurs de nos industries, le textile, plusieurs branches de la chimie, plus tard l'automobile, verront leurs débouchés se réduire et rencontreront des problèmes de reconversion. Dans un monde où les rapports de prix, les rapports de *change, mais* aussi la *technologie*, évoluent très vite alors que les travailleurs aspirent au contraire à plus de stabilité et de sécurité, ces reconversions ne pourront pas ne pas être *difficiles* et péseront sur le rythme de notre croissance.

Mais en même temps subsistent *au plan international de nombreuses* raisons d'une croissance forte. Ainsi dans les pays développés des besoins considérables de consommation subsistent en même temps que des besoins nouveaux (loisirs, lutte contre la pollution) apparaissent. En même *temps, des techniques nouvelles*, comme l'informatique, pourraient, selon certains être à l'origine d'une nouvelle révolution industrielle. Quant aux pays en voie *de développement, ils cherchent* à imiter le modèle occidental de croissance et même à en brûler les étapes.

Il n'y a, à mon avis, aucune raison objective de considérer que les hommes seraient fatigués d'inventer, d'entreprendre et de pro*duire ni que, par je ne sais quel* équilibre, la croissance s'établirait automatiquement à un niveau modéré. En fait, je considère qu'il y a dans le monde et en France *une très fort besoin de croissance* et qu'il y a en même temps, du fait de la désorganisation de l'économie internationale, des risques considérables pour cette croissance. *Nous sommes dans* une phase d'adaptation qui peut durer plusieurs années, mais non pas au début d'une ère historique. D'ailleurs l'histoire n'est jamais écrite à l'avance. La nôtre *se* fera par notre intelligence, notre effort, notre volonté. C'est pourquoi il est utile de bien comprendre que dans les années qui viennent la croissance ne sera pas modérée. Elle sera difficile.

JACQUES CHIRAC.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

IMMIGRÉS

Passeport pour Bruxelles...

Cela se passait la semaine dernière, à Paris. Un jeune Mauricien, M. Ismehd Edoo, aide-coupeur dans un atelier de confection, rue Saint-Denis, se présente à la préfecture de police. Il est plein d'espoir. Ne lui a-t-on pas dit que sa situation administrative serait régularisée ?

En France depuis le début de l'année 1975, M. Edoo attendait qu'un employeur consente à le déclarer comme salarié, c'est-à-dire à lui signer un contrat d'embauche en bonne et due forme. Mais la vie n'est pas facile pour les Mauriciens : ils ont la peau noire ; nombre d'entre eux parlent un français créole difficile à comprendre, ou l'anglais ; la plupart aiment la France comme une seconde patrie — ils disent qu'elle est leur « nounou » — et font preuve d'une grande disponibilité et crédulité que certains trafiquants de main-d'œuvre ne manquent pas d'exploiter.

M. Edoo avait fait de multiples démarches auprès de la préfecture pour obtenir ses « papiers ». Chaque fois, celles-ci aboutissaient à un refus de séjour ou à de vagues promesses. Aussi, comme tant d'autres, se réfugiait-il dans le travail clandestin, qui lui assurait, dans l'attente mythique d'une régularisation, un salaire à peu près décent arrondi par les heures supplémentaires.

Récemment, M. Edoo trouva un employeur qui acceptait de signer un contrat. Mais un inspecteur du travail, visitant l'atelier de la rue Saint-Denis le 17 janvier, lui notifia de se rendre à la préfecture de police, muni de l'attestation de l'employeur. Au cinquième étage, rue de Lutèce, on lui demanda aimablement son passeport. Puis on le lui confisqua : « On te le rendra, *dirent les fonctionnaires du cinquième bureau — celui des étrangers —* quand tu nous montreras un billet de train pour Bruxelles. Reviens nous voir dans quelques jours. »

Sans autre pièce d'identité qu'un récépissé valable vingt-quatre heures, Edoo s'en fut quérir gare du Nord un « aller simple *» pour la capitale belge. Puis, toute réflexion faite, il alla se plaindre à l'ambassade de l'île Maurice à Paris, qui devait protester, par la suite, auprès du Quai d'Orsay. Le Mouvement des travailleurs mauriciens (M.T.M.)* (1) *a fait de même, envoyant aussi une délégation au secrétariat d'Etat chargé des travailleurs immigrés.*

D'autres cas sont cités : ceux de Mlle Abdool-Cader Faowzia, employée de maison, qui avait écrit, la veille de Noël, au président de la République pour demander sa régularisation ; de M. Mousamy, appréhendé lors d'un contrôle de police le 21 janvier à la station de métro République, libéré le lendemain et prié de se présenter le 24 avec un billet pour Bruxelles ; de M. Shokatally, employé dans un atelier de confection, interpellé à 19 heures le vendredi 21 janvier à la station de métro Strasbourg-Saint-Denis, gardé jusqu'au lendemain après-midi, sans boire ni manger, et invité, son passeport confisqué, à venir le reprendre le 26 muni de l'inévitable billet pour Bruxelles.

D'autres noms. D'autres cas. Une vingtaine jusqu'à présent. En France, actuellement, selon le M.T.M., près de trois mille immigrés originaires de l'île Maurice seraient toujours en situation irrégulière. Ces derniers temps, des Pakistanais auraient été « refoulés » de la même manière.

Le procédé est pour le moins curieux. Et aussi méprisable qu'inefficace. Car, qui empêchera les Mauriciens expulsés de la sorte vers une nation amie, sinon accueillante, de ne pas s'y rendre ou d'en revenir aussitôt par... le premier train, à travers une frontière particulièrement perméable ?

De telles méthodes, en tout cas, ne peuvent résoudre en rien le problème des « sans-papiers », souvent arrivés avant le 1er décembre 1975, date du rétablissement du visa pour l'entrée des Mauriciens en France, et employés dans des ateliers clandestins, non seulement à Paris, mais encore à Lille, à Strasbourg, au Havre, à Marseille, qui travaillent en sous-traitance pour de grandes maisons de confection.

Ce problème n'est-il pas aggravé par l'attitude du gouvernement mauricien qui laisse se développer à Port-Louis les plus incroyables trafics de « passeurs » vers l'Europe et surtout vers la France ? Comme le montre une interview accordée à un journal mauricien avant les récentes élections dans l'île, M. Gaëtan Duval, ancien ministre mauricien des affaires étrangères et leader du parti mauricien social-démocrate actuellement au pouvoir, n'avait pas craint d'axer l'un des thèmes de sa campagne électorale sur la possibilité, pour tous les Mauriciens qui le désirent, de gagner la France en cas de victoire de son parti, affirmant qu'il faudrait que huit mille à dix mille jeunes gens s'exilent chaque année pour résorber le chômage dans l'île. A aucun moment, semble-t-il, M. Duval n'avait mentionné que, depuis deux ans, l'immigration est interrompue en France, comme dans la plupart des pays industrialisés. — J .B.

(1) M.T.M., 2, av. Stéphane-Mallarmé, 75017 Paris.

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Les Neuf demandent une limitation des importations grecques et turques de filés de coton

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Neuf menacent d'appliquer la clause de sauvegarde aux importations de filés de coton en provenance de Turquie et de Grèce, si ces deux pays ne prennent pas rapidement des mesures pour freiner leurs livraisons à la Communauté. Les Neuf constatent dans des aide-mémoire récemment transmis aux autorités d'Ankara et d'Athènes, que les graves difficultés que connaît l'industrie communautaire s'expliquent principalement par l'accroissement des importations en provenance des pays tiers.

Au cours du premier semestre 1976, celles-ci ont atteint 109 000 tonnes contre 72 000 tonnes durant le premier semestre 1975, soit une progression de 49 %. Les importations en provenance de la Turquie, qui est le premier fournisseur de la C.E.E., ont progressé de 195 % ! (37 000 tonnes durant le premier semestre 1976 contre 12 800 tonnes pendant le premier semestre 1975).

La progression des ventes turques a été supérieure à 300 % en France, à 460 % en Italie et à près de 400 % en Belgique. Elle n'a toutefois été que de 5 % au Royaume-Uni, le gouvernement britannique ayant pris en 1973 à l'encontre des produits turcs des mesures administratives qui lui permettent de freiner les importations.

Les prix des filés de coton turcs sont inférieurs de 20 à 25 % à ceux pratiqués dans la C.E.E. Selon les experts bruxellois, ceci n'est possible qu'en raison des ristournes fiscales accordées aux exportateurs par le gouvernement d'Ankara. Ce sont ces ristournes que les Neuf voudraient voir supprimer.

La percée des exportations grecques, pour être préoccupantes, est moins spectaculaire : + 38 %, entre le premier semestre 1975 et le premier semestre 1976. Les comités d'association (la Grèce et la Turquie sont associées au Marché commun) vont se réunir dans les prochains jours pour traiter de cette affaire. Des difficultés sont attendues avec les Turcs. S'ils ne s'inclinent pas, et si la C.E.E décide des mesures de sauvegarde — hypothèses probable, — les relations entre la Communauté et la Turquie, déjà difficiles, risquent fort de connaître une nouvelle détérioration. — Ph. L.

Les Britanniques boudent le plan anti-crise de la sidérurgie

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — Le nouveau plan anti-crise déclenché en décembre dernier par la Commission européenne pour essayer d'atténuer les effets de la chute des commandes enregistrée sur le marché des produits sidérurgiques s'applique, semble-t-il, de manière à peu près satisfaisante.

Le plan repose, on le sait, sur une réduction ordonnée et volontaire de la production. La Commission a adressé des lettres à soixante-dix entreprises ou groupes d'entreprises, leur indiquant pour chacune des principales catégories de produits le niveau maximum de production qu'ils doivent s'engager à ne pas dépasser au cours du premier trimestre 1977. Les réponses favorables reçues par la Commission couvrent dès à présent 87 % de la production communautaire d'acier laminé en 1975.

Aucune entreprise n'a jusqu'ici refusé d'appliquer le plan communautaire, mais, sur les soixante-dix alertées, vingt-cinq ne se sont pas du tout manifestées ; il s'agit le plus souvent de producteurs de faible dimension.

Ce sont surtout les sidérurgistes britanniques qui se montrent les plus réticents. La B.S.C. (British Steel Corporation) nationalisée n'a donné aucun accord partiel et refuse ainsi d'accepter les réductions de production qui lui sont assignées par Bruxelles pour les tôles fortes et le fil machine.

PHILIPPE LEMAITRE.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● LA FEDERATION NATIONALE DE LA PROPRIETE AGRICOLE (F.N.P.A.) estime que certaines SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'équipement rural) affectent autoritairement les terres, excédant leur fonction. M. Maxime de Cogniac, président de la F.N.P.A., a exprimé, le 2 février, la crainte que l'on ne se dirige ainsi vers *« un monopole d'affectation des terres, ce qui préfigurerait les offices fonciers prônés par le programme commun de la gauche ». « Dans certains cas, la SAFER est un véritable soviet local »*, a affirmé M. de Cogniac. Le président de la F.N.P.A. a préconisé la définition précise des finalités de l'exercice du droit de préemption, une publicité complète des opérations et l'interdiction des préemptions lorsque la restructuration des sols peut s'opérer sans l'intervention des SAFER.

● LES EPOUX RAMEL, négociants en vins à Meximieux (Ain), dont les chais avaient été saccagés en mars 1976 par un *« commando »* de viticulteurs méridionaux, ont bénéficié d'un non-lieu prononcé le 2 février par M. Coulanges, juge d'instruction à Marseille, après avoir été inculpés, le 3 mai 1976, par le même magistrats, pour *« détention de vin impropre à la consommation »*.

Conflits

● PLUSIEURS DEBRAYAGES, CHEZ RENAULT ont eu lieu pendant une heure ou deux le mercredi 2 février, d'une part à Boulogne-Billancourt à l'appel de la C.G.T., F.O. et la C.G.C. et, d'autre part, au Mans (Sarthe), où la consigne avait été lancée par la C.G.T. et la C.F.D.T. A Boulogne-Billancourt, le mouvement était peu suivi, selon la direction, qui cite le chiffre de deux mille cinq cents personnes. Au Mans, les débrayages ont touché environ 50 % des effectifs de l'usine. Dans cette dernière, il s'agissait de protester notamment contre la date des grandes vacances, fixées cette année à partir du 23 juillet, et d'appuyer les prochaines discussions salariales. A Billancourt, les revendications portent sur une progression du pouvoir d'achat d'au moins 2 %, la garantie de l'emploi et les conditions de travail.

● A SAINT-ETIENNE, la lingerie Mall S.A., employant deux cent vingt salariés, qui, après des débrayages quotidiens de ses ouvrières pour soutenir des revendications salariales, avait annoncé la cessation de ses paiements le 15 janvier puis le dépôt de son bilan, reprend ses activités. Grâce aux bons offices du président du tribunal de commerce M. Boutrand, un accord a été passé avec le principal client de l'entreprise (la société Hom) : un protocole a été aussi signé entre la direction et le syndicat C.G.T. qui prévoit notamment deux augmentations de 50 centimes l'heure, le 1er février et le 1er juillet. — *(Corres.)*

Salaires

● LA DIRECTION DE LA S.N.C.F. a présenté, le 2 février, aux fédérations de cheminots ses propositions salariales pour 1977. Elles consistent, d'une part, en un ajustement trimestriel des salaires en fonction des prix, mais sans versement de provisions au début de chaque trimestre comme l'an dernier ; d'autre part, en une éventuelle progression du pouvoir d'achat calculée en fonction des évolutions de l'indice des prix et de la production intérieure brute et des résultats de l'entreprise.

Selon les syndicats, qui jugent l'ensemble de ces propositions très insuffisant, dans le meilleur des cas, la formule retenue ne permettrait une progression du pouvoir d'achat que de 0.60 % de la masse salariale. Une nouvelle réunion syndicats-direction est prévue pour le 17 février.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/8	5 1/8	3 3/4	4 3/4	1 1/2	2 1/2	9 5/8	9 7/8
1 mois ..	4 5/8	5 1/8	4 1/8	4 5/8	1 1/4	1 3/4	11 1/8	11 3/8
3 mois ..	5	5 1/2	4 1/4	4 3/4	1 1/4	1 3/4	12 1/4	12 1/2
6 mois ..	5 1/2	6	4 1/2	5	1 5/8	2 1/8	12 3/8	12 5/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT DU NORD

Bien qu'ils n'aient pas encore été arrêtés par le conseil d'administration, les comptes du Crédit du Nord feront probablement ressortir pour l'exercice 1976, après 110 millions de francs d'amortissements et de provisions sur contentieux, un bénéfice d'environ 5 millions de francs qui ne permettra pas la distribution d'un dividende.

Nos résultats ont d'abord été affectés par la réalisation, au plan administratif et comptable, de la fusion des réseaux et des services centraux de l'ancien Crédit du Nord et de l'ex-Banque de l'Union parisienne. Cette unification, qui est maintenant terminée, a, comme il était prévisible, pesé lourdement sur notre exploitation, notamment au premier semestre. En particulier, nous avons enregistré à cette époque, à la suite des perturbations apportées par cette opération dans le fonctionnement de nos circuits de recouvrements, une augmentatoin de nos charges de trésorerie de l'ordre de 30 millions de francs.

L'effet de ces charges exceptionnelles a été atténué, car certaines d'entre d'elles, liées directement à la mise en œuvre de la fusion, ainsi que les frais d'émission de l'emprunt obligataire lancé début 1976, seront inscrits en frais d'établissement amortissables sur trois ans. Les charges restant à amortir à ce titre sur les deux prochains exercices s'élèvent à environ 12 millions de francs.

De plus, dans le cadre de l'unification de nos méthodes comptables, nous avons été amenés à revoir les modalités de calcul du réescompte de certains intérêts. Il en est résulté une amélioration de nos résultats d'une quarantaine de millions de francs.

Nos résultats ont également dû supporter la défaillance d'un client important. En raison de la lourdeur de ce contentieux, la direction générale sera amenée à proposer au conseil d'administration d'utiliser, à hauteur de 25 à 30 millions de francs, des provisions pour risques constituées au cours des années passées.

A tous égards, l'exercice 1976 est exceptionnel. Il marque l'achèvement de nos opérations de fusion et le début d'une ère nouvelle dans notre développement. Déjà les comptes des deux derniers trimestres ont montré une amélioration sensible de nos résultats. Nul doute que les mesures prises en 1976, et qui seront poursuivies en 1977, pour alléger nos structures, mieux contrôler nos charges d'exploitation et augmenter notre rentabilité dans tous les domaines, permettront au Crédit du Nord de poursuivre son développement dans des conditions sensiblement améliorées, avec la synergie des équipes issues des deux banques fusionnées et le soutien efficace de nos principaux actionnaires.

ASSOCIATION GR 4

CONVOCATION

Les membres adhérents et participants de l'Association GR 4 sont convoqués en assemblée générale, le vendredi 4 mars 1977 à 15 h. 30, 10-13, rue Jules-César - 75012 Paris.

L'ordre du jour est le suivant :
— Rapport d'activité ;
— situation du régime ;
— renouvellement partiel du conseil d'administration

HITACHI Ltd

Résultats consolidés satisfaisants pour le premier semestre de l'exercice 1976-1977 (1er avril - 30 septembre 1976)

Le chiffre d'affaires consolidé (yen 1 081 milliards) est en augmentation de 22 % par rapport à celui du premier semestre de l'exercice 1975.

Les exportations en hausse de 32 % représentent, avec yen 184 milliards, 17 % du chiffre d'affaires.

Le bénéfice net a progressé de 115 % et atteint yen 35 milliards contre yen 16 milliards.

Le bénéfice net par action a plus que doublé, passant de yen 6,38 à yen 13,61.

Pendant le semestre considéré, la société a accru les ventes de ses principaux produits en dépit de conditions économiques incertaines. En conséquence, toutes les divisions, à l'exception de la division « matériel roulant », ont bénéficié d'une croissance de ventes de plus de 20 %. En particulier, la division « télécommunications, électronique et instruments de mesure » a enregistré une augmentation de 32 % de ses ventes, reflétant le climat favorable du secteur de l'électronique, essentiellement pour les semi-conducteurs, ainsi que la stabilité de l'activité dans le domaine des ordinateurs.

La forte montée du bénéfice, due à la progression favorable des ventes, résulte également des mesures de contrôle des coûts prises par la société : le prix de revient des ventes a pu être abaissé de 74,7 % pour le premier semestre de l'exercice 1975-1976 à 73,7 % pour le premier semestre de l'exercice 1976-1977, tandis que le rapport des frais financiers au chiffre d'affaires est passé de 2,5 % à 1,5 %.



UNIBAIL

Rappelons qu'UNIBAIL a procédé, en juin 1974, à une émission d'obligations convertibles de 110 millions de francs

Les premières demandes de conversion ont été reçues par la société dès le mois de décembre 1976, soit deux ans et demi après son émission. Au 31 décembre, 115 968 obligations avaient été présentées à la conversion, soit 16.8 % de l'émission.

En conséquence, le conseil d'administration, réuni le 31 janvier 1977, a constaté l'augmentation corrélative du capital social de 90 millions de francs à 101 596 800 par la création de 115 968 actions, portant jouissance rétroactive au 1er janvier 1976.

Parallèlement, le conseil a décidé de porter à un poste de réserves la somme de 6 958 080 F, montant de la prime de conversion de 60 F par titre.

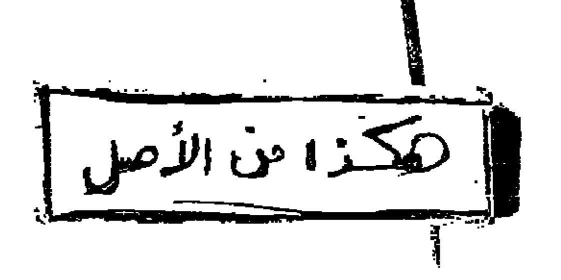
A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 2. - Livres illustr. anc. et mod.
S. 4. - Affiches d'expo. mod. 1900 et 1925.

S. 8. - Coll. d'éventails et d'objets marq. de paille. Bibel. ép. romant. Meubl. et sièges ép. Empire. Ch. X.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Plus soutenu

Le marché s'est montré généralement plus soutenu ce mercredi à la Bourse de Paris où les différents indices ont progressé de 1/2 %, en moyenne.

Tous les compartiments n'ont cependant pas monté uniformément. Ains, les magasins, la construction mécanique, la métallurgie et les chimiques (sauf Labo. R. Bellon) ont-ils enregistré des reculs parfois sensibles (Lafayette — 4 %, Printemps — 3 %, Métallurgique de Normandie — 3 %). Une grande sélectivité a présidé aux cotations des valeurs de construction électrique, tandis que les banques, le bâtiment, les pétroles et l'alimentation (sauf Béghin — 2,5 %) ont progressé.

Certains autour de la corbeille estimaient que la prestation télévisée du président de la République la veille, était, en partie, à l'origine de la meilleure tenue générale des cours. D'autres penchaient plutôt pour une légère correction d'ordre technique. Quoi qu'il en soit, la signification d'une séance comme celle-ci est plutôt restreinte, tant les échanges sont restés clairsemés.

Aux valeurs étrangères, le redressement enregistré à Wall-Street a bénéficié aux américaines, en majorité haussières. Tendance identique aux allemandes et au pétroles internationaux (sauf Norsk Hydro). Quant aux mines d'or, elles ont, pour la plupart, notablement baissé.

Sur le marché de l'or, où le volume de transactions s'est établi à 2,3 millions de francs contre 2,76 millions, le lingot a perdu 5 F à 21 645 F après 21 640 F, tandis que le napoléon, à 233,50 F, baissait de 3,10 F.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Caisse Esc. Midi, c. 29.	3 p. 5	.. ..
Centrest, c. 24	3 p. 4	o 0 40
Champex, c. 22	1 p. 2	3 50
Clairvaux, c. 22.	1 p. 2	d 0 30
CREG, c. 44	1 p. 3	7 70
Dével. Rég. Norm., c. 24	2 p. 3	0 80
Dév. Rég. Sud-Est, c. 27	1 p. 2	3 ..
Sodecco, c. 23	1 p. 1	o 0 04
B.A.S.F., c. 32	1 p. 15	2 95
Rallaco, dr. ou c. 18	1 p. 20	1 45

LONDRES

LA HAUSSE SE POURSUIT

Le marché poursuit son ascension dans l'espoir d'une nouvelle réduction du taux d'escompte, vendredi. Les fonds d'État font des bonds et les industriels s'inscrivent à leur plus haut niveau depuis le mois de mai dernier. Les pétroles progressent moins vite et les mines d'or se raffermissent quelque peu.

OR (ouverture) (dollars) : 132 60 contre 132 10

VALEURS	CLOTURE 2/2	COURS 2/3
War Loan 3 1/2 %	28 3/4	28 13/16
Beecham	414 ...	426 .
British Petroleum	936 ...	948 .
Shell	524 ...	524 1/2
Vickers	162 .	166
Imperial Chemical	364 1/2	361 1/2
Courtaulds	106	111
De Beers	201 1/2	201 1/2
*Western Holdings	10 3/4	10 3/4
Rio Tinto Zinc Corp.	181 ...	185 .
*West Driefontein	14 1/4	14 1/4

(*) En livres.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 3/4 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CREDIT DU NORD. — Les résultats de l'exercice 1976 se traduisent par une chute des bénéfices, ramenés de 31,8 millions de francs à 5 millions de francs : aucun dividende ne sera distribué. La fusion des réseaux de l'ancien Crédit du Nord et de l'ex-Banque de l'Union parisienne a encore pesé sur l'exploitation, et des provisions importantes pour contentieux ont dû être constituées. Un client important, notamment, a été défaillant.

THOMSON C.S.F. — Emission de 330 millions de francs d'obligations *émises à 185 F, convertibles en* actions (1 pour 1) à partir du 1er janvier 1978, et portant intérêt au taux annuel progressif de 8,90 %, puis 9,50 % et 10 %. Les actionnaires de la société auront un droit de priorité pour la souscription de ces obligations.

SOURCE PERRIER. — Dans la situation provisoire de l'exercice clos le 30 septembre 1976, le bénéfice ressort à *13,56 millions de francs* contre rien en 1975 (et un déficit de 7 millions de francs du compte de pertes et profits).

PRESSES DE LA CITE. — *Chiffre* d'affaires du groupe pour 1976 : 797,9 millions de francs (+ 23 %) et de la filiale à 50 % France-Loisirs : 244,2 millions de francs (+ 35 %).

NEW-YORK

Baisse

Le pessimisme l'a de nouveau emporté à la Bourse de New-York, où l'indice Dow Jones a perdu 5,57 points, à 952,79, après un début de séance en légère hausse. Aux inquiétudes engendrées par les conséquences sur l'expansion et le niveau des prix de l'exceptionnelle vague de froid s'ajoutent, maintenant, les craintes d'une hausse du taux d'intérêt : M. Robert Lance, directeur du Budget, n'a pourtant fait allusion qu'à une « légère augmentation des taux à court terme cette année ».

Les milieux financiers s'attendent également à un renforcement des attributions du Conseil des salaires et des prix.

Il convient cependant de noter que le nombre des hausses l'emportait, en clôture, sur celui des baisses. Le volume des transactions s'est gonflé à 25,7 millions de titres contre 23,7 millions.

VALEURS	COURS 1/2	COURS 2/2
Alcoa	52 1/2	51 7/8
A.T.T.	63 3/8	63 3/8
Boeing	39 1/2	39 1/8
Chase Manhattan Bank	31 7/8	31 1/2
Du Pont de Nemours	131 1/2	130 1/2
Eastman Kodak	75 ...	74 3/8
Exxon	54 3/8	54 3/4
Ford	59 7/8	59 5/8
General Electric	52 7/8	52 1/2
General Foods	31 5/8	31 5/8
General Motors	74 3/8	74 1/2
Goodyear	22 ...	22 ...
I.B.M	278 1/2	273 1/2
I.T.T.	33 7/8	33 5/8
Kennecott	28 ...	28 1/8
Mobil Oil	67 ...	67 ...
Pfizer	27 1/4	27 3/8
Schlumberger	81 3/4	82 1/8
Texaco	29 7/8	29 1/4
U.A.L. Inc.	23 ...	29 ...
Union Carbide	57 1/2	57 1/8
U.S. Steel	45 ...	44 7/8
Westinghouse	18 ...	17 5/8
Xerox	53 3/8	52 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/2	3/2
1 dollar (en yens) ..	288 15	287 92

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	1er févr.	2 févr.
Valeurs françaises ..	97,5	97,7
Valeurs étrangères ..	98	98,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	63,2	63,3

BOURSE DE PARIS - 2 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	42 30	1 027
5 %	58 50	0 027
5 % 1920-1960	143 90	0 027
[illegible]		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
SAN (Sté) Centr.	610	614
Préservatrice S.A.	325 ..	326
Protectrice A.I.R.	228 ..	230
Lyon-Alemand	94	93 80
Marseil. Crédit	257 ..	257 ..
Paris-Réescompt	305	306
UFIMEG	81 50	81 10
U.G.I.M.O.	113 .	113
Union Habit.	154 80	154 80
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
612	4,50 % 1973	615	615 ..	615 ..	614 70
1850	C.N.E. 3 %	1850	1840 ..	1843 ..	1847 ..
280	Bayer	280 20	281 30	281 30	281 ..
38	Buffelsfont.	36 90	35 50	35 40	35 ..
12 ..	Charter	11 15	11 10	11 25	10 90
160	Chase Manh.	160 80	159 30	160 20	160 ..
102 .	Cie Pét. Imp.	102 10	104 80	106 ..	103 ..
405 .	C.F. Fr.-Can.	413 ..	406 50	406 50	404 .
12 70	De Beers (S.)	13 30	12 30	13 35	13 30
575	Deuts. Bank.	581 .	583 ..	584 .	577 ..
210	Dome Mines.	217 ..	216 .	216 ..	215 ..
640	Du Pont Nem.	649 ..	657	657 ..	650
395	East Kodak	378 ..	378 20	377 50	377 20
15	East Rand	14 85	14 75	14 60	14 50
182	Ericsson	98 20	98	96 ..	97 90
260	Exxon Corp.	270 ..	271 80	272 50	268 ..
300	Ford Motor	301 50	299 .	299 .	295 60
13 50	Riotinto Zinc	15 45	15 20	15 50	15 45
65	St-Helena	68 10	65 .	64 20	63 70
298	Schlumberg.	302	310 90	311 ..	311 80
41	Shell Tr. (S).	42 10	43 70	44 25	43 ..
535	Siemens A.G.	536 .	540	540 .	549
43	Sony	41 20	45 50	45 50	45 50
13 50	Tanganyika	13 30	13 05	13 15	12 85
245	Unilever	242 30	248 .	247 ..	245
12 .	Union Corp.	11 20	11 50	11 50	11 30
135	U. Min. 1/10	132 50	132 80	133 50	133 10
186	West Driet.	184 ..	100 70	100 50	181 ..
40	West Deep.	40 80	40 70	39 50	39 25
80	West Hold.	73 ..	70 80	71 20	71 60
1 10	Zambia Cop.	1 12	1 14	1 15	1 15
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 974	4 987	4 98
Canada ($ can. 1)	4 880	4 871	4 91
Allemagne (100 DM)	206 715	205 808	204 50
Autriche (100 sch.)	29 128	28 916	29 15
Belgique (100 F.)	13 456	13 427	13 30
Danemark (100 krd)	84 280	83 770	83 50
Espagne (100 pes.)	7 231	7 241	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 542	8 570	8 57
Italie (1 000 lires)	5 646	5 661	5 375
Norvège (100 k)	94 870	93 620	93 50
Pays-Bas (100 fl.)	197 650	197 050	195 50
Portugal (100 esc.)	15 460	15 435	14 25
Suède (100 krs)	117 320	116 320	116 50
Suisse (100 fr.)	188 475	186 ...	187 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/2
Or fin (kilo en barre)	21610	21680 ..
Or fin (kilo en lingot)	21650	21645 .
Pièce française (20 fr.)	236 60	233 50
Pièce française (10 fr.)	209 50	207 .
Pièce suisse (20 fr.)	205	204 ..
Union latine (20 fr.)	187 20	184 50
Souverain	208 ..	208 ..
Pièce de 20 dollars	988 ..	988 ..
Pièce de 10 dollars	523 ..	522 ..
Pièce de 5 dollars	348 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	880 ..	880 ..
Pièce de 10 florins	206 80	205 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

UNE TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT A ÉTÉ DÉJOUÉE EN ÉTHIOPIE

Addis-Abeba (Reuter.) — Des éléments opposés au Conseil militaire provisoire (Derg) ont déclenché, ce jeudi 3 février, une épreuve de force dans les quartiers militaires du Derg (Conseil militaire), à Addis-Abeba, a annoncé la radio officielle éthiopienne.

La tentative de coup d'Etat a été écrasée, et la situation est de nouveau sous le contrôle des autorités. Le couvre-feu a été avancé de minuit à 21 heures.

Selon le communiqué de Radio-Addis-Abeba, des explications détaillées seront données ultérieurement. Des fusillades intenses ont été entendues en provenance du Vieux Guebbi, où le Derg a ses quartiers généraux. Un témoin a vu une ambulance, escortée par une jeep de l'armée, sortir à toute allure du bâtiment et se diriger vers l'hôpital militaire.

Le Vieux Guebbi, ancienne résidence de l'ex-empereur Hailé Sélassié, a été cerné par des chars et des véhicules blindés de l'armée.

D'autre part, le secrétaire permanent du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports, M. Ato Tsegaye Debalke, a été assassiné mercredi soir, à son domicile.

L'ATTENTE DES FIANCÉS FRANCO-ROUMAINS

Il y a un mois, *le Monde* publiait une information sur dix couples de fiancés franco-roumains attendant l'autorisation de se marier. Depuis, l'un d'entre eux a obtenu cette permission.

Les neuf autres attendent encore. Trois autres couples sont venus se joindre à eux : Bernard Morel et Violeta Ispas, Bernadette Delarbre et Ion Malai, ainsi que Petre Banus et Malvine Baneus.

Dans une lettre ouverte aux autorités roumaines, ils demandent qu'on laisse venir en France leurs fiancés. « *Nous sommes toutes et tous profondément attachés à la Roumanie et à son peuple. (...) Nous refusons de croire que, avant la conférence de Belgrade, un pays comme la Roumanie, signataire des accords d'Helsinki, nous refuse le droit le plus élémentaire : celui d'aimer. Nous restons persuadés que les autorités roumaines sont conscientes du caractère purement humanitaire de nos revendications.* »

Si leur espoir devait être déçu, ils ont l'intention de poursuivre leur action par divers moyens. — A.-M. B.

Pour économiser des subventions budgétaires

Le recrutement va être freiné dans les entreprises nationales

Logique avec lui-même et avec son plan de redressement, M. Barre a annoncé, mercredi 2 février, au cours du conseil des ministres, sa décision d'économiser 2 milliards de francs sur les crédits budgétaires accordés aux entreprises publiques.

Ces entreprises se trouvent, depuis le lancement du plan Barre, en septembre, dans une situation pour le moins difficile, avec des tarifs bloqués jusqu'au 1er avril prochain et qui ne devront pas augmenter de plus de 6,5 % en 1977. Comme l'Etat veut de son côté rééquilibrer son bduget — dont le déficit a encore atteint 21 milliards de francs l'année dernière — la solution ne pouvait être trouvée que dans une compression des dépenses des entreprises publiques. La limitation des augmentations de rémunérations à la seul hausse des prix a été la première réponse. Les économies annoncées par M. Barre sont la deuxième : 1,1 milliard sur les dépenses de fonctionnement, 900 millions sur les dépenses d'investissement. Ces chiffres sont à rapprocher des subventions versées par l'Etat aux entreprises nationales : 18,4 milliards de francs (dont 1,7 milliard de francs de prêts) et même 24 milliards de francs si l'on tient compte des retraitées versées par la S.N.C.F. (soit des subventions en progression de 10 % par rapport à 1976).

Il n'y aura pas de licenciements, mais le recrutement va être ralenti. Dans les secteurs en régression, comme les Charbonnages, mais aussi à la S.N.C.F., l'effort de réduction des effectifs sera accéléré. Les dépenses entraînées par le renouvellement du matériel ne progresseront pas du tout en volume cette année. Enfin, de très nombreuses charges ont été réduites, par exemple les frais de publicité. Les entreprises nationales vanteront moins, cette année, leurs mérites ou l'excellence de leurs produits.

La volonté de M. Barre de réduire — et d'annuler à terme — le déficit du budget de l'Etat pose deux questions :

— D'une part, l'urgence, pour un certain nombre d'entreprises publiques, de redéfinir des programmes de dépenses mieux adaptés à leurs possibilités financières propres et aux perspectives des secteurs dans lesquels elles travaillent. On pense, en particulier, à la S.N.C.F., à l'aéronautique et aux Charbonnages ;

— On commence, d'autre part, à se demander si l'économie française peut globalement financer simultanément les divers projets fixés par les gouvernements précédents, qui sont pour la plupart inscrits dans le VII[e] Plan : développement de l'industrie nucléaire, modernisation du réseau téléphonique, développement du réseau autoroutier, canal Rhin-Rhône, création d'une liaison rapide Paris-Lyon par chemin de fer... A l'évidence, des choix devront être faits parmi ceux qui avaient déjà été arrêtés.

ALAIN VERNHOLES.

● *Les aciéries sarroises de Neunkirchen* ont décidé de licencier 900 de leurs 9 000 salariés au cours de cette année, annonce un communiqué de la société à Sarrebruck.

LES CHYPRIOTES GRECS ÉLABORENT LEUR STRATÉGIE POUR LES POURPARLERS INTERCOMMUNAUX

(De notre correspondant.)

Nicosie. — Présidée par Mgr Makarios, une séance commune du conseil des ministres chypriotes grecs et du conseil national, qui regroupe notamment les chefs des partis, s'est déroulée, le mercredi 2 février, pour examiner les derniers développements du problèmes de Chypre. Les participants ont établi la stratégie à suivre dans la poursuite des négociations avec M. Denktash, le leader de la communauté turque, ainsi qu'avec le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, attendu ici les 12 et 13 février.

Le représentant de Mgr Makarios aux pourparlers intercommunautaires, M. Papadopoulos, a déclaré qu'il éprouvait un certain pessimisme quant à la volonté de la partie adverse d'établir un Etat véritablement unitaire.

Il n'en demeure pas moins qu'il existe aujourd'hui des bases raisonnables pour une reprise de la négociation entre les deux communautés. M. Denktash a formulé pour la première fois une proposition concrète sur le partage territorial. C'est important, bien que Mgr Makarios juge inacceptable la revendication du leader turc (32,8 % de la superficie de l'île). Le président s'en tient à sa répartition, fondée sur l'importance relative des deux communautés : 20 % aux Turcs, 80 % aux Grecs. Il y a, bien entendu, d'autres divergences.

La mission américaine d'information qui doit se rendre à Chypre, en Grèce et en Turquie dans la deuxième quinzaine de février, cherchera à discerner les moyens d'écarter ces obstacles.

DIMITRI ANDREOU.

Après le triple meurtre de l'avenue Bugeaud

M. Amanrich devait être déféré au Parquet

M. Gérard Amanrich, ancien ambassadeur de France au Vatican, meurtrier de sa femme et de ses deux enfants au cours de la soirée du 1er février (« le Monde » du 3 février), devait être déféré, ce jeudi 3 février, au parquet de Paris.

Il a passé la nuit précédente sur un lit de camp, dans un bureau de la brigade criminelle, où il avait été entendu pendant une journée. Le procureur de la République avait ordonné, dans la soirée du 2 février, la prolongation de la garde à vue, pour permettre aux policiers de terminer leur enquête, et notamment de rechercher l'arme du triple crime, un pistolet de calibre 7,65, que M. Amanrich affirme avoir jeté en bordure d'une route, alors qu'il roulait en voiture, à demi-inconscient, après son forfait, en direction de Houdan, où il devait se constituer prisonnier à la gendarmerie.

Ces recherches sont demeurées vaines. « *Je ne me rappelle plus exactement où j'ai jeté ce pistolet* », a dit M. Amanrich.

A Rome, où l'annonce du triple meurtre a provoqué une vive émotion, *l'Osservatore romano* a annoncé, mercredi 2 février, sans commentaire, le triple meurtre de l'avenue Bugeaud. En deuxième page, sous le titre : « Tragédie dans une famille de Paris », le quotidien du Vatican relate le drame en quatre lignes, ajoutant que « *M. Amanrich s'est présenté à la police, déclarant entre autres qu'il avait tenté de se suicider, et qu'il avait tué les siens, parce que, « à cause de grosses difficultés financières », il n'était pas en mesure de les faire vivre honorablement* ».

DU PALAIS A L'INACTION

M. Amanrich est ministre plénipotentiaire de première classe, ce qui lui assurait un traitement d'environ 10 000 francs par mois. Un poste à l'administration centrale lui aurait valu une amélioration de traitement de 3 000 ou 4 000 francs par mois, selon l'importance du poste. Cependant, la réduction du train de vie est beaucoup plus importante pour qui vient de l'étranger. En cette matière, les critères d'évaluation sont très subjectifs et les obligations professionnelles diffèrent considérablement. La villa Bonaparte, résidence de l'ambassade de France au Vatican, où M. Amanrich a vécu deux ans, est un palais, et son titulaire dispose d'une domesticité très importante. Les professionnels estiment que la différence de train de vie pour un diplomate qui, après avoir occupé un tel poste, se retrouve à Paris sans affectation, varie du simple au triple ou au quadruple.

Un ancien ambassadeur, M. Bayens, traite avec humour dans un ouvrage intitulé « Au bout du Quai » (1), les ambassadeurs mis à la retraite. Il écrit : « Après avoir tenu table ouverte et eu maison équipée, le retraité va regagner un appartement parisien ou une propriété provinciale. Sa femme pourra aller au marché, cabas au bras, parfois même par son travail personnel aider à arrondir les fins de mois. (...) C'est aller (...) du palais Farnèse à un trois pièces-cuisines. »

M. Amanrich était loin de l'âge de la retraite, et il disposait, pense-t-on, de revenus personnels appréciables. Mais il était depuis juin 1976 réduit à attendre une affectation après une brillante carrière brusquement interrompue pour des raisons administratives, et sans qu'il ait en rien démérité. Il avait réagir avec vivacité à un rappel qu'il avait interprété comme une disgrâce. L'inaction avait encore attisé sa rancœur. Le bruit court au Quai d'Orsay qu'il avait refusé l'ambassade de La Haye. Il ne semble pas cependant que celle-ci lui ait jamais été formellement proposée. Plus probablement, il souhaitait, après quatorze ans de séjour ininterrompu à l'étranger, qu'un poste correspondant à ses capacités lui soit offert à l'administration centrale.

(1) Fayard.

Un accord entre la Néogravure et le Livre (C.G.T.) prévoit la création de cent trois emplois

Un protocole d'accord a été signé, mercredi 2 février, entre la direction de la Néogravure et une délégation de la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T., lors d'une rencontre destinée à régler les problèmes en suspens depuis l'échec du projet de fusion entre la Néogravure et l'imprimerie Victor Michel (« le Monde » du 18 septembre 1976).

Les cahiers couleur du magazine *Télé 7 jours* étaient réalisés par Victor Michel. Leur transfert, en septembre 1976, à la Néogravure entraînait une sous-charge de travail chez Victor Michel et, parallèlement, amenait la Néogravure à reconsidérer son plan industriel.

Le protocole qui vient d'être signé prévoit que cent trois postes seront créés dans le cadre de ce nouveau plan. L'accord prescrit que « *la direction de la Néogravure s'engage à adresser aux salariés licenciés par Victor Michel, qui auraient fait acte de candidature pour travailler à Corbeil, une lettre d'engagement d'embauche dans la limite des cent trois postes offerts et conformément au tableau de qualification et d'époque limite d'embauche indexé. Dans ce tableau, cinquante-deux postes permettent l'intégration immédiate, dès la fin de leurs préavis, des salariés correspondants* ».

Aux termes du protocole, « *la direction confirme qu'il ne sera procédé à aucune réduction d'effectifs par licenciement autoritaire jusqu'à la fin 1977* ». D'autre part, « *les conséquences de l'évolution des techniques et de l'introduction de nouveaux matériels feront l'objet de négociations préalables pour les différents secteurs* ».

Sans nier « *l'existence du droit de grève* », inscrit dans la Constitution, les parties signataires « *s'engagent néanmoins pendant la durée du présent accord à ne recourir éventuellement à la grève pour les uns, à la fermeture d'atelier pour les autres, qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, voire d'arbitrage* ».

De nouvelles réunions sont prévues entre la F.F.T.L. et la direction de la Néogravure, pour résoudre certains problèmes d'aménagement d'horaires et de transport. La discussion de ces points devrait intervenir avant mars 1977.

DESTRUCTION DE PIÈCES DU DOSSIER DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

L'enquête sur le meurtre de Jean de Broglie vient de connaître un nouvel incident. Après diverses « péripéties », telles qu'une tentative de cambriolage et de mystérieuses agressions, M. Guy Floch, juge d'instruction chargé du dossier, aurait été averti par les enquêteurs, selon « le Canard enchaîné », de la disparition de documents concernant M. Pierre de Varga, inculpé de complicité d'homicide volontaire. Après avoir été saisies par les enquêteurs, plusieurs pages de l'agenda de M. de Varga auraient été détruites accidentellement avant d'être transmises au magistrat instructeur. Les feuillets auraient brûlé dans une machine à photocopier dont le fonctionnement était défectueux.







Le numéro du « Monde » daté 3 février 1977 a été tiré à 569 935 exemplaires.

A B C D E F G

